



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

TOME DIX-SEPTIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE J. CAREZ.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

NOUVELLE ÉDITION.

SIÈCLES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV.

TOME — I.



A PARIS,

CHEZ CAREZ, THOMINE ET FORTIC,

LIBRAIRES, RUE St.-ANDRÉ-DES-ARCS, No. 59.

M. DCCC. XX.

SIÈCLE

DE LOUIS XIV.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE L'ÉDITION DE KEHL.

On a cru devoir commencer cette nouvelle édition du Siècle de Louis XIV, par la liste de la maison royale et de tous les princes du sang de son temps. Elle est suivie de celle de tous les souverains contemporains, des maréchaux de France, des amiraux et généraux des galères, des ministres et secrétaires d'état qui ont servi sous ce monarque; après quoi vient le catalogue alphabétique des savants et artistes en tout genre. Cette instruction préliminaire est une espèce de dictionnaire, dans lequel le lecteur peut choisir les sujets à son gré pour se mettre au fait des grands évènements arrivés sous ce règne.

LISTE RAISONNÉE

DES ENFANTS DE LOUIS XIV,

DES PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE DE SON TEMPS, DES SOUVERAINS CONTEMPORAINS, DES MARÉCHAUX DE FRANCE, DES MINISTRES, DE LA PLUPART DES ÉCRIVAINS ET DES ARTISTES QUI ONT FLEURI DANS CE SIÈCLE.

Louis XIV n'eut qu'une femme, *Marie-Thérèse* d'Autriche, née comme lui en 1638, fille unique de Philippe IV, roi d'Espagne, de son premier mariage avec *Elisabeth* de France, et sœur de Charles II et de *Marguerite-Thérèse*, que Philippe IV eut de son second mariage avec *Marie-Anne* d'Autriche. Ce second mariage de Philippe IV est très remarquable. *Marie-Anne* d'Autriche était sa nièce, et elle avait été fiancée, en 1648, à Philippe-Balthasar, infant d'Espagne; de sorte que Philippe IV épousa à la fois sa nièce et la fiancée de son fils.

Les noces de Louis XIV furent célébrées le 9 juin 1660. Marie-Thérèse mourut en 1683. Les historiens se sont fatigués à dire quelque chose d'elle. On a prétendu qu'une religieuse lui ayant demandé si elle n'avait pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi son père, elle répondit : « Non : il n'y

» avait point de rois. » On ne nomme point cette religieuse, et elle aurait été plus qu'indiscrète. Les infantes ne pouvaient parler à aucun jeune homme de la cour; et lorsque Charles Ier, roi d'Angleterre, étant prince de Galles, alla à Madrid pour épouser la fille de Philippe III, il ne put même lui parler. Ce discours de Marie-Thérèse semble d'ailleurs supposer que s'il y avait eu des rois à la cour de son père, elle aurait cherché à s'en faire aimer. Une telle réponse eût été convenable à la sœur d'Alexandre, mais non pas à la modeste simplicité de Marie-Thérèse. La plupart des historiens se plaisent à faire dire aux princes ce qu'ils n'ont ni dit ni dû dire.

Le seul enfant de ce mariage de Louis XIV qui vécut, fut Louis, dauphin, nommé *Monseigneur*, né le premier novembre 1661, mort le 14 avril 1711. Rien n'était plus commun, long-temps avant la mort de ce prince, que ce proverbe qui courait sur lui : « fils de roi, père de roi, jamais roi. » L'évènement semble favoriser la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions; mais ce mot n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit du père de Philippe de Valois, et était fondé d'ailleurs sur la santé de Louis XIV, plus robuste que celle de son fils.

La vérité oblige de dire qu'il ne faut avoir aucun égard aux livres scandaleux sur la vie privée de ce prince. Les mémoires de madame de Maintenon, compilés par La Beaumelle, sont remplis de ces ridicules anecdotes. Une des plus extravagantes est que *Monseigneur* fut amoureux de sa sœur, et qu'il épousa mademoiselle Chouin. Ces sottises doivent être réfutées, puisqu'elles ont été imprimées.

Il épousa *Marie-Anne-Christine-Victoire* de Bavière, le 8 mars 1680, morte le 20 avril 1690: il en eut:

1°. Louis, duc de Bourgogne, né le 6 auguste 1682, mort le 18 février 1712, d'une rougeole épidémique; lequel eut de *Marie-Adélaïde* de Savoie, fille du premier roi de Sardaigne, morte le 12 février 1712:

Louis, duc de Bretagne, né en 1705: mort en 1712;

Et Louis XV, né le 15 février 1710.

La mort prématurée du duc de Bourgogne causa des regrets à la France et à l'Europe. Il était très instruit, juste, pacifique, ennemi de la vaine gloire, digne élève du duc de Beauvilliers et du célèbre Fénelon. Nous avons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre Louis XIV, son fils *Monseigneur*, le duc d'Orléans son neveu, et pas un qui fasse connaître les vertus de ce prince, qui aurait mérité d'être célébré s'il n'eût été que particulier.

2°. Philippe, duc d'Anjou, roi d'Espagne, né le 16 décembre 1683: mort le 9 juillet 1746.

3°. Charles, duc de Berri, né le 31 auguste 1686: mort le 4 mai 1714.

Louis XIV eut encore deux fils et trois filles: morts jeunes.

ENFANTS NATURELS ET LÉGITIMÉS.

Louis XIV eut de madame la duchesse de La Vallière, laquelle s'étant rendue religieuse carmélite, le 2 juin 1674, fit profession le 4 juin 1675, et mourut le 6 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans:

LOUIS DE BOURBON, né le 27 décembre 1663 : mort le 15 juillet 1666.

LOUIS DE BOURBON, comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667 : mort en 1683.

MARIE-ANNE, dite *Mademoiselle de Blois*, née en 1666, mariée à *Louis-Armand*, prince de Conti : morte en 1739.

AUTRES ENFANTS NATURELS ET LÉGITIMÉS.

De *Françoise Athénaïs* de Rochechouart Mortemar, femme de Louis de Gondrin, marquis de Montespan. Comme ils naquirent tous pendant la vie du marquis de Montespan, le nom de la mère ne se trouve point dans les actes relatifs à leur naissance et légitimation :

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, duc du Maine, né le 31 mars 1670 : mort en 1736.

LOUIS-CÉSAR, comte de Vexin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, né en 1672 : mort en 1683.

LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, comte de Toulouse, né le 6 juin 1678 : mort en 1737.

LOUISE FRANÇOISE DE BOURBON, dite *Mademoiselle de Nantes*, née en 1673, mariée à Louis III, duc de Bourbon-Condé : morte en 1743.

LOUISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiselle de Tours* : morte en 1681.

FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiselle de Blois*, née en 1677, mariée à Philippe II, duc d'Orléans, régent de France : morte en 1749.

Deux autres fils, morts jeunes, dont l'un de mademoiselle de Fontanges.

LOUIS Dauphin a laissé une fille naturelle. Après la mort de son père on voulut la faire religieuse; madame la duchesse de Bourgogne, apprenant que cette vocation était forcée, s'y opposa, lui donna une dot et la maria.

PRINCES ET PRINCESSES DU SANG ROYAL,

QUI VÉCURENT DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV.

JEAN-BAPTISTE GASTON, duc d'Orléans, second fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau en 1608, presque toujours infortuné, haï de son frère, persécuté par le cardinal de Richelieu, entra dans toutes les intrigues, et abandonnant souvent ses amis. Il fut la cause de la mort du duc de Montmorenci, de Cinq-Mars, du vertueux de Thou. Jaloux de son rang et de l'étiquette, il fit un jour changer de place toutes les personnes de la cour à une fête qu'il donnait; et prenant le duc de Montbazon par la main pour le faire descendre d'un gradin, le duc de Montbazon lui dit: « Je suis le premier de vos amis que » vous ayez aidé à descendre de l'échafaud. » Il joua un rôle considérable, mais triste, pendant la régence, et mourut relégué à Blois, en 1660.

ÉLISABETH, fille de Henri IV, née en 1602, épouse de Philippe IV, très-malheureuse en Espagne, où elle vécut sans crédit et sans consolation: morte en 1644.

CHRISTINE, seconde fille de Henri IV, femme de Victor-Amédée, duc de Savoie. Sa vie fut un continuel orage à la cour et dans les affaires. On lui disputa la tutelle de son fils, on attaqua son pouvoir et sa réputation: morte en 1663.

HENRIETTE-MARIE, épouse de Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne, la plus malheureuse princesse de cette maison: elle avait presque toutes les qualités de son père: morte en 1669.

Mademoiselle DE MONTPENSIER, nommée la grande *Mademoiselle*, fille de Gaston et de *Marie* de Bourbon-Montpensier, dont nous avons les Mémoires, et dont il est beaucoup parlé dans cette histoire: morte en 1693.

MARGUERITE-LOUISE, femme de Cosme de Médicis, laquelle abandonna son mari, et se retira en France.

FRANÇOISE-MAGDELÈNE, femme de *Charles Emmanuel*, duc de Savoie.

PHILIPPE, *Monsieur*, frère unique de Louis XIV, mort en 1702. Il épousa *Henriette*, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre, petite-fille de Henri-le-Grand, princesse chère à la France par son esprit et par ses grâces, morte à la fleur de son âge, en 1670. Il eut de cette princesse *Marie-Louise*, mariée à Charles Ier, roi d'Espagne, en 1679, morte à 27 ans, en 1689; et *Anne-Marie*, mariée à *Victor-Amédée*, duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. C'est à cause de ce mariage que dans la plupart des Mémoires sur la guerre de la succession, on nomme le duc d'Orléans oncle de Philippe V.

Ce fut lui qui commença la nouvelle maison d'Orléans. Il eut de la fille de l'électeur palatin, morte en 1722.

PHILIPPE-D'ORLÉANS, régent de France, célèbre par

le courage, par l'esprit et les plaisirs; né pour la société encore plus que pour les affaires, et l'un des plus aimables hommes qui aient jamais été. Sa sœur a été la dernière duchesse de Lorraine: mort en 1723.

LA BRANCHE DE CONDÉ EUT UN TRÈS GRAND ÉCLAT.

Henri, prince de Condé, second du nom, premier prince du sang, jouit d'un crédit solide pendant la régence et de la réputation d'une probité rare dans ces temps de trouble. Possédant environ deux millions de rente selon la manière de compter d'aujourd'hui, il donna dans sa maison l'exemple d'une économie que le cardinal Mazarin aurait dû imiter dans le gouvernement de l'état, mais qui était trop difficile. Sa plus grande gloire fut d'être le père du grand Condé: mort en 1646.

Le grand Condé Louis II du nom, fils du précédent et de *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci, neveu de l'illustre et malheureux duc de Montmorenci décapité à Toulouse, réunit en sa personne tout ce qui avait caractérisé pendant tant de siècles ces deux maisons de héros: né le 8 septembre 1621: mort le 11 décembre 1686.

Il eut de *Clémence* de Maillé de Brezé, nièce du cardinal de Richelieu,

Henri-Jules, nommé communément *Monsieur le prince*: mort en 1709.

Henri-Jules eut d'*Anne* de Bavière, palatine du Rhin,

Louis de Bourbon, nommé *Monsieur le Duc*, père de

celui qui fut le premier ministre sous Louis XV : morte en 1710.

BRANCHE DE CONTI.

Le premier prince DE CONTI ARMAND était frère du grand Condé ; il joua un rôle dans la Fronde : mort en 1666.

Il laissa d'*Anne* Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin,

LOUIS, mort sans enfant de sa femme *Marie-Anne*, fille de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière· en 1685,

Et FRANÇOIS-LOUIS, prince de La Roche-sur-Yon, puis de Conti, qui fut élu roi de Pologne en 1697 ; prince dont la mémoire a été long-temps chère à la France, ressemblant au grand Condé par l'esprit et le courage, et toujours animé du désir de plaire, qualité qui manqua quelquefois au grand Condé : mort en 1709.

Il eut d'*Adélaïde* de Bourbon, sa cousine,

LOUIS-ARMAND, né en 1695, qui survécut à Louis XIV.

BRANCHE DE BOURBON-SOISSONS.

Il n'y eut de cette branche que Louis, comte de Soissons : tué à la bataille de la Marfée, en 1641.

Toutes les autres branches de la maison de Bourbon étaient éteintes.

LES COURTENAI n'étaient reconnus princes du sang que par la voix publique, et ils n'en avaient point le rang. Ils descendaient de Louis-le-Gros ; mais leurs ancêtres ayant pris les armoiries de l'héritière de Courtenai, ils n'avaient pas eu la précaution de

s'attacher à la maison royale, dans un temps où les grands terrains ne connaissaient de prérogative que celle des grands fiefs et de la pairie. Cette branche avait produit des empereurs de Constantinople, et ne put fournir un prince du sang reconnu. Le cardinal Mazarin voulut, pour mortifier la maison de Condé, faire donner aux Courtenai le rang et les honneurs qu'ils demandaient depuis long-temps; mais il ne trouva pas en eux un grand appui pour exécuter ce dessein.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

PAPES.

Barberini, Urbain VIII. Ce fut lui qui donna aux cardinaux le titre d'*éminence*. Il abolit les jésuitesses. Il n'était pas encore question d'abolir les jésuites. Nous avons de lui un gros recueil de vers latins. Il faut avouer que l'Arioste et le Tasse ont mieux réussi : mort en 1644.

Pamphilo, Innocent X, connu pour avoir chassé de Rome les deux neveux d'Urbain VIII, auxquels il devait tout; pour avoir condamné les cinq propositions de Jansénius sans avoir eu l'ennui de lire le livre, et pour avoir été gouverné par la *Dona Olympia*, sa belle-sœur, qui vendit sous son pontificat tout ce qui pouvait se vendre : mort en 1655.

Chigi, Alexandre VII. C'est lui qui demanda pardon à Louis XIV, par un légat *à latere*. Il était

plus mauvais poëte qu'Urbain VIII. Long-temps loué pour avoir négligé le népotisme, il finit par le mettre sur le trône: mort en 1667.

Rospigliosi, CLÉMENT IX, ami des lettres sans faire de vers, pacifique, économe et libéral, père du peuple. Il avait à cœur deux choses dont il ne put venir à bout: d'empêcher les Turcs de prendre Candie, et de mettre la paix dans l'Église de France: mort en 1669.

Altieri, CLÉMENT X, honnête homme et pacifique comme son prédécesseur, mais gouverné: mort en 1676.

Odescalchi. INNOCENT XI, fier ennemi de Louis XIV, oubliant les intérêts de l'Église en faveur de la ligue formée contre ce monarque. Il en est beaucoup parlé dans cette histoire: mort en 1689.

Ottoboni, Vénitien, ALEXANDRE VIII. Nul ne secourut plus les pauvres, et n'enrichit plus ses parents: mort en 1691.

Pignatelli, INNOCENT XII; il condamna l'illustre Fénelon. D'ailleurs, il fut aimé et estimé: mort en 1700.

Albani, CLÉMENT XI. Sa bulle contre Quesnel, qui n'a qu'une feuille, est beaucoup plus connue que ses ouvrages en six volumes in-folio: mort en 1721.

MAISON OTTOMANE.

IBRAHIM. C'est lui dont Racine dit avec juste raison,

> L'imbécille Ibrahim, sans craindre sa naissance,
> Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance.

Tiré de sa prison pour régner après la mort d'A-

Amurat, son frère. Tout imbécille qu'il était, les Turcs conquirent l'île de Candie sous son règne: étranglé en 1649.

Mahomet IV, fils d'Ibrahim, déposé et mort en 1687.

Soliman III, fils d'Ibrahim, et frère de Mahomet IV, après des succès divers dans ses guerres contre l'Allemagne, meurt de sa mort naturelle, en 1691.

Achmet II, frère du précédent, poëte et musicien. Son armée fut battue à Salenkemen par le prince Louis de Bade: mort en 1695.

Mustapha II, fils de Mahomet IV, vainqueur à Témiswar, vaincu par le prince Eugène à la bataille de Zenta sur le Tibisk, en septembre 1697; déposé dans Andrinople et mort dans le sérail de Constantinople, en 1703.

Achmet III, frère du précédent, battu encore par le prince Eugène à Pétervaradin et à Belgrade, déposé en 1730.

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

On n'en dira rien ici, parce qu'il en est beaucoup parlé dans le corps de l'histoire.

Ferdinand III, mort en 1657.

Léopold Ier, mort en 1705.

Joseph Ier, mort en 1711.

Charles VI, mort en 1740.

ROIS D'ESPAGNE.

Idem.

Philippe IV, mort en 1665.

Charles II, mort en 1700.

Philippe V, mort en 1746.

ROIS DE PORTUGAL.

Jean IV, duc de Bragance, surnommé le *Fortuné*. Sa femme, *Louise* de Gusman, le fit roi de Portugal : mort en 1656.

Alfonse, fils du précédent. Si Jean fut roi par le courage de sa femme, Alfonse fut détrôné par la sienne ; confiné dans l'île de Tercère, où il mourut en 1683.

Dom Pèdre, frère du précédent, lui ravit sa couronne et sa femme ; et pour l'épouser légitimement, le fit déclarer impuissant, tout débauché qu'il était : mort en 1706.

Jean V, mort en 1750.

ROIS D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE, D'IRLANDE,

DONT IL EST PARLÉ DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Charles Ier, assassiné juridiquement sur un échafaud, en 1649.

Cromwell (*Olivier*), protecteur, le 22 décembre 1653, plus puissant qu'un roi : mort le 15 septembre 1658.

Cromwell (*Richard*), protecteur immédiatement après la mort de son père, dépossédé paisiblement au mois de juin 1669 : mort en 1685.

Charles II, mort en 1685.

Jacques II, détrôné en 1688 : mort en 1701.

Guillaume III, mort en 1702.

ANNE STUART, morte en 1714.

GEORGE Ier, mort en 1727.

ROIS DE DANEMARCK.

CHRISTIAN IV, mort en 1648.

FRÉDÉRIC III, reconnu, en 1661, par le clergé et les bourgeois, pour souverain absolu, supérieur aux lois, pouvant les faire, les abroger, les négliger à sa volonté. La noblesse fut obligée de ce conformer aux vœux des deux autres ordres de l'état. Par cette étrange loi, les rois de Danemarck ont été les seuls princes despotiques de droit; et ce qui est encore plus étrange, c'est que ni ce roi ni ses successeurs n'en ont abusé que rarement: mort en 1667.

CHRISTIAN V, mort en 1699.

FRÉDÉRIC IV, mort en 1730.

ROIS DE SUÈDE.

CHRISTINE. Il en est parlé beaucoup dans le Siècle de Louis XIV. Elle avait abdiqué en 1654: morte à Rome en 1689.

CHARLES X, plus communément appelé Charles-Gustave: il était de la maison palatine et neveu de Gustave-Adolphe par sa mère. Il voulut établir, en Suède, la puissance arbitraire: mort en 1660.

CHARLES XI, qui établit cette puissance: mort en 1697.

CHARLES XII, qui en abusa, et qui, par cet abus, fut cause de la liberté du royaume: mort en 1718.

ROIS DE POLOGNE.

LADISLAS-SIGISMOND, vainqueur des Turcs. Ce fut lui qui, en 1645, envoya une magnifique ambassade pour épouser, par procureur, la princesse *Marie* de Gonzague de Nevers. Les personnes, les habits, les chevaux, les carrosses des ambassadeurs polonais éclipsèrent la splendeur de la cour de France, à qui Louis XIV n'avait pas encore donné cet éclat qui éclipsa depuis toutes les autres cours du monde: mort en 1648.

JEAN-CASIMIR, frère du précédent, jésuite, puis cardinal, puis roi, épousa la veuve de son frère, s'ennuya de la Pologne, la quitta en 1670, se retira à Paris, fut abbé de Saint-Germain-des-Prés, vécut beaucoup avec Ninon: mort en 1672.

MICHEL-VIENOWISKI, élu en 1670. Il laissa prendre par les Turcs Kaminiek, la seule ville fortifiée et la clef du royaume, et se soumit à être leur tributaire: mort en 1673.

JEAN-SOBIESKI, élu en 1674, vainqueur des Turcs et libérateur de Vienne. Sa vie a été écrite par l'abbé Coyer, homme d'esprit et philosophe. Il épousa une Française, ainsi que Ladislas et Casimir; c'était mademoiselle d'Arquien: mort en 1696.

AUGUSTE Ier, électeur de Saxe, élu en 1697, par une partie de la noblesse, pendant que le prince de Conti était choisi par l'autre. Bientôt seul roi; détrôné par Charles XII, rétabli par le czar Pierre Ier: mort en 1733.

STANISLAS, établi au contraire par Charles XII, et détrôné par Pierre Ier: mort en 1765.

ROIS DE PRUSSE.

Frédéric, le premier roi : mort en 1700.

Frédéric-Guillaume, le premier qui eut une grande armée, et qui la disciplina, père de Frédéric-le-Grand, le premier qui vainquit avec cette armée : mort en 1740.

CZARS DE RUSSIE, DEPUIS EMPEREURS.

Michel-Romano, fils de Philarète, archevêque de Rostou, élu en 1613, à l'âge de quinze ans. De son temps les czars n'épousaient que leurs sujettes; ils fesaient venir à leur cour un certain nombre de filles, et choisissaient. Ce sont les anciennes mœurs asiatiques. C'est ainsi que Michel épousa la fille d'un pauvre gentilhomme qui cultivait ses champs lui-même : mort en 1645.

Alexis, fils de Michel, qui combattit les Ottomans avec succès : mort en 1676.

Foedor, fils d'Alexis, qui voulut policer les Russes, ouvrage réservé à Pierre-le-Grand : mort en 1682.

Ivan, frère de Fœdor, et aîné de Pierre, incapable du trône : mort en 1688.

Pierre-le-Grand, vrai fondateur : mort en 1725.

GOUVERNEURS DE FLANDRE.

(Les Pays-Bas ayant presque toujours été le théâtre de la guerre sous Louis XIV, il paraît convenable de placer ici la suite des gouverneurs de cette province, qui ne vit aucun de ses rois depuis Philippe II.)

Le marquis Francisco de mello d'Assumar, le même qui fut battu par le grand Condé : démis en 1644.

Le grand commandeur Castel Rodrigo : mort en 1647.

Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche ; c'est-à-dire portant le titre d'archiduc, mais n'ayant rien dans l'Autriche, frère de Ferdinand II. Ce fut lui qui envoya un député au parlement de Paris pour s'unir avec lui contre le cardinal Mazarin : mort en 1656.

Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, fameux ennemi du premier ministre d'Espagne, le jésuite Nitard, comme le prince Condé du cardinal Mazarin, mais plus heureux que le prince de Condé, en ce qu'il fit chasser Nitard pour jamais. Ce fut lui qui fut battu par Turenne à la bataille des Dunes : mort en 1659.

Le marquis de Caracene : mort en 1664.

Le marquis de Castel Rodrigo, qui soutint mal la guerre contre Louis XIV, et qui ne pouvait pas la bien soutenir : mort en 1668.

Fernandès de Velasco, connétable de Castille : mort en 1669.

Le comte de Monterey, qui secourut sous main les Hollandais contre Louis XIV : mort en 1675.

Le duc de Villa Hermosa, l'homme le plus généreux de son temps : mort en 1678.

Alexandre Farnèse, second fils du duc de Parme. Ce nom d'Alexandre était difficile à soutenir : démis en 1682.

Le marquis de Grana : mort en 1685.

Le marquis de Castanaga : mort en 1692.

Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, fut gouverneur des Pays-Bas après la bataille de Hochs-

tet, et en garda le titre jusqu'à la paix d'Utrecht, en 1714: mort la même année.

Le prince Eugène, vicaire général des Pays-Bas. Il n'y résida jamais: mort en 1736.

MARÉCHAUX DE FRANCE

MORTS SOUS LOUIS XIV, OU QUI ONT SERVI SOUS LUI.

D'Albret (*César Phœbus*,) de la maison des rois de Navarre, maréchal de France en 1653. Il ne fit point de difficulté d'épouser la fille de Guénégaud, trésorier de l'épargne, qui fut une dame d'un très grand mérite. Saint-Évremond l'a célébrée. Il fut amant de madame de Maintenon et de la fameuse Ninon; chéri dans la société, estimé à la guerre: mort en 1676.

D'Alègre (*Yves*), ayant servi près de soixante ans sous Louis XIV, n'a été maréchal qu'en 1724: mort en 1733.

D'Asfeld (*Claude François Bidal*), s'acquit une grande réputation pour l'attaque et la défense des places. Il contribua beaucoup à la bataille d'Almanza; maréchal en 1734: mort en 1743.

D'Aubusson de la Feuillade (*François*), maréchal en 1675. C'est lui qui, par reconnaissance, fit élever la statue de Louis XIV à la place des Victoires: mort en 1691. Son fils ne fut maréchal que long-temps après, en 1725.

D'Aumont (*Antoine*), petit-fils du célèbre Jean, maréchal d'Aumont, l'un des grands capitaines de

Henri IV. Antoine contribua beaucoup au gain de la bataille de Rhétel, en 1650. Il eut le bâton de maréchal pour récompense, et mourut en 1669.

Balincourt (*Testu* de), maréchal en 1746.

Barwick ou plutôt Berwick (*Jacques Fitzjames* de), fils naturel du roi d'Angleterre, Jacques II, et d'une sœur du duc de Marlborough. Son père le fit duc de Barwick en Angleterre. Il fut aussi duc en Espagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706: tué au siége de Philipsbourg en 1734. Il a laissé des Mémoires que M. l'abbé Hook a publiés en 1778; on y trouve des anecdotes curieuses et des détails instructifs sur ses campagnes.

Bassompierre (*François* de), né en 1599, colonel général des Suisses, maréchal en 1622; détenu à la Bastille depuis 1631 jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu. Il y composa ses Mémoires qui roulent sur les intrigues de cour et ses galanteries. César, dans ses Mémoires, ne parle point de ses bonnes fortunes. L'on ignore assez communément qu'il fit revêtir de pierres, à ses dépens, le fossé du Cours-la-Reine, qu'on vient de combler: mort en 1643.

Bellefonds (*Bernardin* Gigaud de), maréchal en 1668; il gagna une bataille en Catalogne, en 1684: mort en 1694.

Belle-Isle (*Louis-Charles-Auguste* de Fouquet de), petit-fils du surintendant, distingué dans les guerres de 1701. Duc et pair, prince de l'empire, maréchal en 1741. Il fit, avec son frère, tout le

plan de la guerre contre la reine de Hongrie, où son frère fut tué: mort ministre et secrétaire d'état de la guerre, en 1761.

Besons (*Jacques* Bazin de), maréchal en 1709: mort en 1733.

Biron (*Armand-Charles* de Gontaut, duc de), qui a fait revivre le duché de sa maison. Ayant servi dans toutes les guerres de Louis XIV, et perdu un bras au siége de Landau, n'a été maréchal qu'en 1734.

Boufflers (*Louis-François*, duc de), l'un des meilleurs officiers de Louis XIV; maréchal en 1693: mort en 1711.

Bourg (*Éléonore-Marie* du Maine, comte du), gagna un combat important sous Louis XIV, et ne fut maréchal qu'en 1725: mort la même année.

Brancas (*Henri* de), ayant servi long-temps sous Louis XIV, fut maréchal en 1734.

Brezé (*Urbain* de Maillé, marquis de), beau-frère du cardinal de Richelieu, maréchal en 1632, vice-roi de Catalogne: mort en 1650.

Broglio (*Victor-Maurice*), ayant servi dans toutes les guerres de Louis XIV, maréchal en 1724: mort en 1727.

Broglio (*François-Marie*, duc de), fils du précédent. L'un des meilleurs lieutenants généraux dans les guerres de Louis XIV; maréchal en 1734; père d'un autre maréchal de Broglio, qui a réuni les talents de ses ancêtres.

Castelnau (*Jacques* de), maréchal en 1658, blessé à mort, la même année, au siége de Calais.

Catinat (*Nicolas* de), maréchal en 1693. Il mêla la philosophie aux talents de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot *Paris* et *saint Gratien*, qui était le nom de sa maison de campagne. Il y mourut en sage, après avoir refusé le cordon bleu, en 1712.

Chamilli (*Noël* Bouton de), avait été au siége de Candie; maréchal en 1703; il s'est rendu célèbre par la défense de Grave; 1675; le siége de cette petite place dura quatre mois, et coûta seize mille hommes à l'armée des alliés. Les gens de l'art regardent encore cette défense comme un modèle: mort en 1715.

Chateau-Renaud (*François-Louis* Rousselet de), vice-amiral de France, servit également bien sur terre et sur mer, nettoya la mer des pirates, battit les Anglais dans la baie de Bantri, bombarda Alger en 1688, mit en sûreté les îles de l'Amérique; maréchal en 1703: mort en 1716.

Chaulnes (*Honoré* d'Albert, duc de), maréchal en 1620: mort en 1649.

Choiseul (*Claude* de), troisième maréchal de France de ce nom, en 1693: mort en 1711.

Clairambault (*Philippe* de Dalluau de), maréchal en 1653 : mort en 1665.

De Clermont-Tonnerre, ayant servi dans la guerre de 1701, maréchal en 1747.

Coigni (*François* de Franquetot), long-temps officier-général sous Louis XIV; maréchal en 1734; a gagné deux batailles en Italie.

Coligni (*Gaspard* de), petit-fils de l'amiral; maré-

chal en 1622 ; il commanda l'armée de Louis XIII contre les troupes rebelles du comte de Soissons tué à la Marfée : mort en 1646.

Créqui (*François* de), maréchal en 1668 : mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de Turenne, en 1687. Il était de la maison de Blanchefort.

D'Étampes (*Jacques* de la Ferté-Imbaut), maréchal en 1651 : mort en 1668.

D'Étrées (*François-Annibal*, duc), maréchal en 1626. Ce qui est très singulier, c'est qu'à l'âge de quatre vingt-treize ans il se remaria avec mademoiselle de Manican, qui fit une fausse couche. Il mourut à plus de cent ans, en 1670.

D'Étrées (*Jean*), vice-amiral en 1670, et maréchal en 1681 : mort en 1707.

D'Étrées (*Victor-Marie*), fils de Jean d'Étrées, vice-amiral de France, comme son père, avant d'être maréchal. Il est à remarquer qu'en cette qualité de vice-amiral de France, il commandait les flottes française et espagnole, en 1701 ; maréchal en 1703 : mort en 1737.

Duras (*Jacques-Henri* de Durfort de), neveu du vicomte de Turenne, fut maréchal en 1675, immédiatement après la mort de son oncle : mort en 1704.

Duras (*Jean* de Durfort, duc de), maréchal de camp sous Louis XIV ; maréchal de France en 1741 ; père du maréchal de Duras actuellement vivant.

Fabert (*Abraham*), maréchal en 1658. On s'est

obstiné à vouloir attribuer sa fortune et sa mort à des causes surnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait sa fortune uniquement par son mérite, et d'avoir refusé le cordon de l'ordre, quoiqu'on le dispensât de faire des preuves. On prétend que le cardinal Mazarin lui proposant de lui servir d'espion dans l'armée, il lui dit : « Peut-être faut-il à un ministre de bra- » ves gens et des fripons. Je ne puis être que du » nombre des premiers. » Mort en 1662.

Fare (de La) fils, du marquis de La Fare, célèbre par ses poésies agréables : officier dans la guerre en 1701, maréchal 1746.

Ferté-Senneterre (*Henri*, duc de La), fait maréchal de camp sur la brèche de Hesdin; commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroi; maréchal en 1651 : mort en 1681.

Force (*Jacques* Nompar de Caumont de La), maréchal en 1622. C'est lui qui échappa au massacre de la Saint-Barthélemi, et qui a écrit cet évènement dans des mémoires conservés dans sa maison : mort à quatre-vingt-dix-sept ans, en 1652.

Foucault (*Louis*), comte de Daugnon, maréchal en 1653 : mort en 1659.

Gassion (*Jean* de), élève du grand Gustave, maréchal en 1643. Il était calviniste. Il ne voulut jamais se marier, disant qu'il fesait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un : tué au siége de Lens, en 1647.

Gramont (*Antoine* de), maréchal en 1641 : mort en 1678.

GRAMONT (*Antoine* de), petit-fils du précédent, maréchal en 1624, père du duc de Gramont tué à la bataille de Fontenoi : mort en 1725.

GRANCEI (*Jacques* Rouxel, comte de), maréchal en 1651 : mort en 1680.

GUÉBRIANT (*Jean-Baptiste* de Budes), maréchal en 1642. L'un des grands hommes de guerre de son temps, tué en 1643, au siége de Rotveil, enterré avec pompe à Notre-Dame.

HARCOURT (*Henri*, duc d'). On peut dire que c'est lui qui mit fin à l'ancienne inimitié des Français et des Espagnols, lorsqu'il était ambassadeur à Madrid. Sa dextérité et son art de plaire disposèrent si favorablement la cour d'Espagne, qu'enfin Charles II n'eut point de répugnance à instituer son héritier un petit-fils de Louis XIV. Il devait commander à la place du maréchal de Villars, l'année de la belle campagne de Denain; mais il lui aurait été difficile de mieux faire; maréchal en 1703 : mort en 1718. Son fils maréchal depuis, en 1746.

HOCQUINCOURT (*Charles* de Mouchi), maréchal en 1651 : tué en servant les ennemis devant Dunkerque, en 1658.

HOSPITAL (*Nicolas* de l'), capitaine des gardes de Louis XIII; maréchal en 1617, pour avoir tué le maréchal d'Ancre; mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. On le compte parmi les maréchaux de ce siècle, parce qu'il mourut sous Louis XIV, en 1644.

HUMIÈRES (*Louis* de Crevan, marquis d'), maréchal en 1668 : mort en 1694.

JOYEUSE (*Jean-Armand* de), maréchal de France en 1693 : mort en 1710.

D'ISENGHIEN, de la maison de Gand ; officier sous Louis XIV ; maréchal en 1741.

LORGE (*Gui-Alphonse* de Durfort de) neveu du vicomte de Turenne ; maréchal en 1676 : mort en 1702.

LUXEMBOURG (*François Henri* de Montmorenci, duc de), l'élève du grand Condé ; maréchal en 1675. Il y a eu sept maréchaux de ce nom, indépendamment des connétables ; et depuis l'onzième siècle on n'a guère vu de règne sans un homme de cette maison à la tête des armées : mort en 1695.

LUXEMBOURG (*Christian-Louis* de Montmorenci), petit-fils du précédent, s'est signalé dans la guerre de 1701 ; maréchal en 1747.

DE MAILLEBOIS, fils du ministre d'état Desmarets, s'étant signalé dans toutes les occasions pendant la guerre de 1701 ; fait maréchal en 1741.

MARSIN ou MARCHIN (*Ferdinand*, comte de), ayant passé du service de la maison d'Autriche à celui de France ; maréchal en 1703 : tué à Turin, en 1706.

MATIGNON (*Charles-Auguste* Goyon de Gacé de), maréchal en 1708 : mort en 1729.

MAULEVRIER-LANGERON, maréchal en 1745.

MÉDAVI (*Jacques-Léonor* Rouxel de Grancei, comte de), n'a été fait maréchal qu'en 1724, quoiqu'il eût gagné une bataille complète en 1706 : mort en 1725.

MEILLERAYE (*Charles* de La Porte de La), fait maréchal en 1639. sous Louis XIII, qui lui donna le bâton de maréchal sur la brèche de la ville de Hesdin. Il était grand maître de l'artillerie. et avait la réputation d'être le meilleur général pour les siéges: mort en 1664.

MONTESQUIOU (*Pierre*, comte d'Artagnan), maréchal en 1703: mort en 1716.

MONTREVEL (*Nicolas-Auguste* de La Beaume), maréchal en 1709: mort en 1725.

MOTTE-HOUDANCOURT (*Philippe* de La), maréchal en 1642. Il fut mis au château de Pierre en Scise, en 1643, et il est à remarquer qu'il n'y a aucun général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous les ministères de Richelieu et Mazarin: mort en 1657. Son petit-fils, maréchal en 1747.

NANGIS (*Louis Armand* de Brichanteau), servit avec distinction, sous le maréchal de Villars, dans la guerre de 1701; maréchal sous Louis XIV: mort en 1742.

NAVAILLES (*Philippe* de Montaud de Bénac, duc de), maréchal en 1675, commanda en Candie. sous le duc de Beaufort, et après lui: mort en 1684.

NOAILLES (*Anne-Jules*, duc de), maréchal en 1693. Il se signala en Espagne, où il gagna la bataille de Ter: mort en 1708.

NOAILLES (*Adrien-Maurice* de), fils du précédent; général d'armée dans le Roussillon, en 1706, grand d'Espagne, en 1711, après avoir pris Gironne. Il n'a été maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715, et a été depuis

ministre d'état. Personne n'a écrit des dépêches mieux que lui : M. l'abbé Millot a publié, en 1777, des Mémoires tirés de ses manuscrits; on y trouve des anecdotes curieuses sur les deux règnes où il a vécu. Ses deux fils ont été faits maréchaux de France, en 1775 : mort en 1766.

PLESSIS-PRASLIN (*César*, duc de Choiseul, comte de), maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le vicomte de Turenne à Rhétel, en 1650 : mort en 1675.

PUYSÉGUR (*Jacques* de Castenet de), maréchal en 1734 ; fils de Jacques, lieutenant général sous Louis XIII et Louis XIV, qui s'est acquis beaucoup de considération, et qui a laissé des Mémoires. Le maréchal a écrit sur la guerre. C'était un homme que le ministère consultait dans toutes les affaires critiques.

RANTZAU (*Josias*), d'une famille originaire du duché de Holstein; maréchal en 1645, catholique la même année, mis en prison en 1649, pendant les troubles; relâché ensuite: mort en 1650. Il avait été souvent blessé, et Bautru disait de lui, « qu'il » ne lui était resté qu'un de tout ce dont les hom» mes peuvent avoir deux ». On lui fit une épitaphe qui finissait par ce vers :

Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

RICHELIEU (*Louis-François-Armand* du Plessis, duc de), brigadier sous Louis XIV; général d'armée à Gênes, maréchal en 1748, a pris l'île de Minorque sur les Anglais, 1756.

ROCHEFORT (*Henri-Louis* d'Alongni, marquis de), maréchal en 1675 : mort en 1676.

ROQUELAURE (*Antoine-Gaston-Jean-Baptiste*, duc de), maréchal en 1724.

ROSEN OU ROSE (*Conrad* de), d'une ancienne maison de Livonie, vint d'abord servir simple cavalier dans le régiment de Brinon; mais son mérite et sa naissance ayant été bientôt connus, il fut élevé de grade en grade. Jacques II le fit général de ses troupes en Irlande; maréchal de France en 1703: mort à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en 1715.

SAINT-LUC (*Timoléon* d'Épinai de), fils du brave Saint-Luc, dont l'éloge est dans Brantôme; maréchal en 1628: mort en 1644.

SCHOMBERG (*Frédéric-Armand*), élève de Frédéric-Henri, prince d'Orange; maréchal en 1675, duc de Mertola en Portugal, gouverneur et généralissime de Prusse, duc et général en Angleterre. Il était protestant zélé, et quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes: tué à la bataille de la Boine, en 1690.

SHULEMBERG (*Jean* de), comte de Mondejeu, originaire de Prusse; maréchal en 1658: mort en 1671.

TALLARD (*Camille* de Hostun, duc de). Ce fut lui qui conclut les deux traités de partage: maréchal en 1703, ministre d'état en 1726: mort en 1728.

TESSÉ (*René* de Froullai), maréchal en 1703: mort en 1725.

TOURVILLE (*Anne-Hilarion* de Costentin) se fit connaître, étant chevalier de Malte, par ses exploits contre les Turcs et les Barbaresques; vice-amiral en 1690, il remporta une victoire complète

sur les flottes d'Angleterre et de Hollande: et perdit, en 1692, celle de La Hogue; défaite qui l'a rendu plus célèbre que ses victoires; maréchal de France en 1693: mort en 1701.

TURENNE (*Henri* de la Tour d'Auvergne, vicomte de), né en 1611, maréchal de France en 1644, maréchal général en 1660: mort en 1675.

VAUBAN (*Sébastien* Le Prêtre, marquis de), maréchal en 1703: mort en 1707.

VILLARS (*Louis-Claude*, duc de), qui prit le nom d'Hector; maréchal en 1702, président du conseil de guerre, en 1718; représenta le connétable au sacre de Louis XV, en 1722: mort en 1734. Il est assez mention de lui dans cette histoire, ainsi que de Turenne.

VILLEROI (*Nicolas* de Neuville, duc de), gouverneur de Louis XIV, en 1646; maréchal de la même année: mort en 1685.

VILLEROI (*François* de Neuville, duc de), fils du précédent, gouverneur de Louis XV, maréchal en 1693. Son père et lui ont été chefs du conseil des finances, titre sans fonctions qui leur donnait entrée au conseil: mort en 1730.

VIVONNE (*Louis-Victor* de Rochechouart, duc de), gonfalonnier de l'Église, général de galères, vice-roi de Messine; maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il servit long-temps sur terre: mort en 1688.

UXELLES (*Nicolas* Châlon du Blé, marquis d'), maréchal en 1703, président du conseil des affaires étrangères, en 1718: mort en 1730.

GRANDS AMIRAUX DE FRANCE

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

Armand DE MAILLÉ, marquis de Brezé, grand maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France, en 1643 : tué sur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1646.

ANNE D'AUTRICHE, reine-régente, surintendante des mers de France, en 1646 ; elle s'en démit en 1660.

César, duc DE VENDÔME et de Beaufort, grand maître et surintendant général de la navigation et du commerce de France, en 1650.

François DE VENDÔME, duc de Beaufort, fils de César ; tué au combat de Candie, le 25 juin 1669.

Louis DE BOURBON, comte de Vermandois, légitimé de France, amiral au mois d'auguste 1669, âgé de deux ans : mort en 1683.

Louis-Alexandre DE BOURBON, légitimé de France, comte de Toulouse, amiral en 1683, et mort en 1737.

GÉNÉRAUX DES GALÈRES DE FRANCE

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

Armand-Jean du Plessis, duc DE RICHELIEU, pair de France, en 1643, du vivant de François, son père, et se démit de cette charge en 1661.

François, marquis DE CRÉQUI, lui succéda, et se démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de France.

Louis-Victor DE ROCHECHOUART, comte, puis duc de Vivonne, prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louis de Rochechouart, duc de Mortemar, en survivance de son père: mort le 3 avril 1688.

Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, Prince de Dombes, duc du Maine et d'Aumale, en 1688, et s'en démit en 1694.

Louis-Joseph, duc de Vendôme, en 1694: mort en 1712.

Réné sire de Froullai, comte de Tessé, maréchal de France, en 1712, s'en démit en 1716.

Le chevalier d'Orléans, en 1716: mort en 1748.

Après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

MINISTRE D'ÉTAT.

Guilio Mazarini, cardinal, premier ministre, d'une ancienne famille de Sicile transplantée à Rome, fils de Pietro Mazarini et d'Hortenzia Bufalini, né en 1602; employé d'abord par le cardinal Sacchetti. Il arrêta les deux armées française et espagnole prêtes à se charger auprès de Casal, et fit conclure la paix de Querasque, en 1631. Vice légat à Avignon, et nonce extraordinaire en France en 1634. Il apaisa les troubles de Savoie, en 1640, en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi. Cardinal en 1641, à la recommandation de Louis XIII. Entièrement attaché à la France depuis ce temps-là. Admis au conseil suprême, le 5 décembre 1642, sous le nom de *spécial conseiller*. Il y prit place au-dessus du chancelier. Déclaré seul conseiller de la reine régente pour les affaires ecclésiastiques, par le testament de Louis XIII. Parrain de Louis XIV avec la princesse de Condé-Montmorenci. Il se désista d'abord de la pré-

séance sur les princes du sang, que le cardinal de Richelieu avait usurpée; mais il précédait les maisons de Vendôme et de Longueville : après le traité des Pyrénées, il prit le pas en lieu tiers sur le grand Condé. Il n'eut point de lettres patentes de premier ministre, mais il en fit les fonctions. On en a expédié pour le cardinal Dubois. Philippe d'Orléans, petit-fils de France, a daigné en recevoir après sa régence. Le cardinal de Fleuri n'a jamais eu ni la patente ni le titre. Le cardinal Mazarin mort en 1661.

CHANCELIERS.

Charles d'Aubépine, marquis de Châteauneuf, longtemps employé dans les ambassades; garde des sceaux en 1630, mis en prison, en 1633, au château d'Angoulême, où il resta dix ans prisonnier; garde des sceaux en 1650; démis en 1651, vécut et mourut dans les orages de la cour : mort en 1653.

Pierre Séguier, chancelier, duc de Villemor, pair de France. Il apaisa les troubles de la Normandie en 1619, hasarda sa vie à la journée des Barricades. Il fut toujours fidèle dans un temps où c'était un mérite de ne l'être pas. Il ne contesta point au père du grand Condé la préséance dans les cérémonies quand il y assistait avec le parlement. Homme équitable, savant, aimant les gens de lettres, il fut le protecteur de l'Académie française, avant que ce corps libre, composé des premiers seigneurs du royaume et des premiers écrivains, fût en état de n'avoir jamais d'autre

protecteur que le roi : mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1672.

Matthieu Molé, premier président du parlement de Paris en 1641, garde des sceaux en 1651, magistrat juste et intrépide. Il n'est pas vrai, comme le disent deux nouveaux dictionnaires, que le peuple voulut l'assassiner; mais il est vrai qu'il en imposa toujours aux séditieux par son courage tranquille : mort en 1655.

Étienne d'Aligre, chancelier en 1674, fils d'un autre Étienne, chancelier sous Louis XIII : mort en 1677.

Michel le Tellier, chancelier en 1677, père de l'illustre marquis de Louvois. Sa mémoire a été honorée d'une oraison funèbre par le grand Bossuet : mort en 1685.

Louis Boucherat, chancelier en 1685. Sa devise était un coq sous un soleil, par allusion à la devise de Louis XIV. Les paroles étaient, *Sol reperit vigilem* : mort en 1699.

Louis Phelippeaux comte de Pontchartrain, descendant de plusieurs secrétaires d'état, chancelier en 1699. Se retira à l'institution de l'Oratoire, en 1714 : mort en 1727.

Daniel-François Voisin, mort en 1717, prédécesseur du célèbre d'Aguesseau.

SURINTENDANTS DES FINANCES (*).

Claude le Boutillier, d'abord surintendant, con-

(*) La place de surintendant était la première au conseil, quand il n'y avait point de premier ministre. De là vient que

jointement avec *Claude* de Bullion, en 1632; seul en 1640. Ce fut lui qui le premier fit imposer les tailles par les intendants. Retiré en 1643: mort en 1652.

Nicolas Bailleul, marquis de Châteaux-Gontier, président du parlement, surintendant des finances, en 1643 jusqu'en 1648: mort en 1652, plus versé dans la connaissance du barreau que dans celle des finances. Il eut sous lui, pour contrôleur général, Particelli, dit Émeri, connu par ses déprédations.

Cet Émeri était le fils d'un paysan de Sienne, placé par le cardinal Mazarin. Il disait que les ministres des finances n'étaient faits que pour être maudits.

Émeri imagina bien des sortes d'impôts, de nouveaux offices de jurés mesureurs et porteurs de charbon, de mouleurs, chargeurs et porteurs de bois, de premiers commis de la taille et des ponts et chaussées, de sou pour livre, d'augmentations de gages, de contrôleurs des amendes et des épices, etc.

Le même Émeri fut surintendant en 1648; mais, quelques mois après, on le sacrifia à la haine publique en l'exilant.

Le maréchal, duc de la Meilleraye, surintendant, en 1648, pendant l'exil d'Émeri. On avait déjà vu des guerriers dans cette place. Il avait la probité du duc de Sulli, mais non pas ses ressour-

le cardinal de Richelieu fut obligé de briguer, en 1623 et 1624, la faveur du marquis depuis duc de la Vieuville, surintendant, pour entrer au conseil.

ces. Il vint dans le temps le plus difficile, et le duc de Sulli n'avait eu la surintendance qu'après la guerre civile. Il taxa tous les financiers et tous les traitants. La plupart firent banqueroute; et on ne trouva plus d'argent. Il abandonna la surintendance en 1641 : mort en 1664.

ÉMERI reprit la surintendance immédiatement après la démission du maréchal. Un Italien, nommé Tonti, imagina alors les emprunts en rentes viagères, rentes distribuées en plusieurs classes, et qui sont payées au dernier vivant de chaque classe. Elles furent appelées *Tontines*, du nom de l'Inventeur. Il y en eut pour un million vingt-cinq mille livres annuelles, ce qui forma un revenu prodigieux pour le dernier qui survécut. Invention qui charge l'état pour un siècle, mais moins onéreuse que celle des rentes perpétuelles qui chargent l'état pour toujours : mort en 1650.

Claude DE MESME, comte d'Avaux, d'une ancienne maison en Guienne, homme de lettres qui unissait l'esprit et les grâces à la science. Plénipotentiaire avec Servien; chéri de tous les négociateurs autant que Servien en était redouté. Surintendant en 1650 : mort la même année.

Charles, duc de LA VIEUVILLE, le même que le cardinal de Richelieu avait fait chasser du conseil, et enfermer dans le château d'Amboise, en 1624; qui, échappé de ce château, avait fui en Angleterre, et qui avait été condamné à mort par contumace. Créé duc et pair en 1651, et surintendant la même année : mort en 1653.

René de Longueil, marquis de Maisons, président à Mortier; surintendant en 1651. Il ne le fut qu'un an. On a prétendu qu'il avait bâti pendant cette année le château de Maisons, qui est un des plus beaux de l'Europe; mais il fut construit un an auparavant. C'est le coup d'essai et le chef-d'œuvre de François Mansard, qui était alors un jeune homme et simple maçon. Il y a sur cela une singulière anecdote, que plusieurs personnes ont apprise comme moi du petit-fils du surintendant. Son hôtel, démoli aujourd'hui, formait un impasse dans la rue des Prouvaires. Un jour, en fesant fouiller dans un ancien petit caveau, il y trouva quarante mille pièces d'or au coin de Charles IX. C'est avec cet argent que le château de Maisons fut bâti : mort en 1677.

On voit que les surintendants se succédaient rapidement dans ces troubles.

Abel Servien, après avoir négocié la paix de Westphalie avec le duc de Longueville et le comte d'Avaux, et en ayant eu le principal honneur, surintendant en 1653, conjointement avec Nicolas Fouquet; administrateur jusqu'à sa mort arrivée en 1659. Mais Fouquet eut toujours la principale direction.

Nicolas Fouquet, marquis de Belle-Isle, surintendant en 1653, quoiqu'il fût procureur général du parlement de Paris. On a imprimé par erreur, dans les premières éditions du *Siècle de Louis XIV*, qu'il dépensa dix-huit cent mille francs à bâtir son palais de Vaux, aujourd'hui Villars; c'est une erreur de typographie; il y prodigua

dix-huit millions de son temps, qui en feraient près de trente-six du nôtre.

Le cardinal MAZARIN, depuis son retour, en 1653, se fesait donner par le surintendant vingt-trois millions par an pour les dépenses secrètes. Il achetait à vil prix de vieux billets décriés, et se fesait payer la somme entière. Ce fut ce qui perdit Fouquet. Jamais dissipateur des finances royales ne fut plus noble et plus généreux que ce surintendant; jamais homme en place n'eut plus d'amis personnels, et jamais homme persécuté ne fut mieux servi dans son malheur. Condamné cependant au bannissement perpétuel, par commissaires, en 1664: mort ignoré en 1680.

Après sa disgrâce, la place de surintendant fut supprimée.

Sous les surintendants il y avait des contrôleurs généraux. Le cardinal Mazarin nomma à cette place un étranger calviniste d'Augsbourg, nommé *Barthélemi* Hervart, qui était son banquier. Cet Hervart avait en effet rendu les plus grands services à la couronne. Ce fut lui qui, après la mort du duc *Bernard* de Saxe-Veimar, donna son armée à la France, en avançant tout l'argent nécessaire. Ce fut lui qui retint cette même armée et d'autres régiments dans le service du roi, lorsque le vicomte de Turenne voulut la faire révolter, en 1648. Il avança deux millions cinq cent mille livres de la monnaie d'alors pour la retenir dans le devoir. Deux importants services qui prouvent qu'on n'est le maître qu'avec de l'argent.

Lorsqu'on arrêta le surintendant Fouquet, il

prêta encore au roi deux millions. Il jouait un jeu prodigieux, et perdit souvent cent mille écus dans une séance. Cette profusion l'empêcha d'avoir la première place. Le roi eut, avec raison, plus de confiance en Colbert. Hervart, mort simple conseiller d'état, en 1676.

Sa famille quitta le royaume après la révocation de l'édit de Nantes, et porta des biens immenses dans les pays étrangers.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT ET CONTROLEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES.

Henri-Auguste DE LOMÉNIE, comte de Brienne, eut le département des affaires étrangères pendant la minorité de Louis XIV. Sa fierté ne lui fit point de tort, parce qu'elle était fondée sur des sentiments d'honneur. Nous avons de lui des Mémoires instructifs: mort en 1666.

François SUBLET DES NOYERS, retiré en 1643: mort en 1645.

Claude LE BOUTILLIER DE CHAVIGNI, eut le département de la guerre: mort en 1652.

Louis PHELIPPEAUX, marquis de La Vrillière, eut le département des affaires du royaume: mort en 1681.

Louis PHELIPPEAUX, son fils, fut reçu en survivance; mais la charge fut donnée à un autre de ses enfants, *Balthasar* Phelippeaux, qui eut pour successeur un autre *Louis* Phelippeaux, son fils. *Balthasar* Phelippeaux, reçu en survivance, en 1669, entre en exercice en 1676: mort en 1700. Tous trois estimés pour leurs vertus, et aimés

pour leur douceur. Cette charge de secrétaire d'état est restée sans interruption dans la famille des Phelippeaux pendant cent soixante-cinq ans, depuis *Paul* Phelippeaux, fait secrétaire d'état en 1610, jusqu'à *Louis* Phelippeaux, duc de La Vrillière, retiré en 1775.

Henri-Louis DE LOMÉNIE, comte de Brienne, fils de *Henri-Auguste*, eut la vivacité de son père, mais n'en eut pas les autres qualités. Étant conseiller d'état dès l'âge de seize ans, et destiné aux affaires étrangères, envoyé en Allemagne pour s'instruire, il alla jusqu'en Finlande, et écrivit ses voyages en latin. Il exerça la charge de secrétaire d'état des affaires étrangères à vingt-trois ans; mais ayant perdu sa femme *Henriette* de Chavigni, il en fut si affligé, que son esprit s'aliéna; on fut obligé de l'éloigner de la société. Le reste de sa vie fut très malheureux. On a déchiré sa mémoire dans les derniers dictionnaires historiques; on devait montrer de la compassion pour son état, et de la considération pour son nom.

Hugues, marquis DE LYONNE, d'une ancienne maison de Dauphiné, eut les affaires étrangères jusqu'en 1670. On a de lui des Mémoires. C'était un homme aussi laborieux qu'aimable ; son fils avait obtenu la survivance de sa charge; mais, à la mort du père, elle fut donnée à M. de Pompone : mort en 1671.

Jean-Baptiste COLBERT s'avança uniquement par son mérite. Il parvint à être intendant du cardinal Mazarin. S'étant instruit à fond de toutes les parties du gouvernement, et particulièrement des

finances, il devint un homme nécessaire dans le délabrement où le cardinal Mazarin, le surintendant Fouquet, et encore plus le malheur des temps, avaient mis les finances. Louis XIV le fit travailler secrètement avec lui pour s'instruire. Il perdit Fouquet de concert avec Le Tellier, alors secrétaire d'état; mais il se fit pardonner cet acharnement par l'ordre invariable qu'il mit dans les finances, et par des services dont on ne doit point perdre la mémoire. Contrôleur général en 1664; on peut le regarder comme le fondateur du commerce et le protecteur de tous les arts; il n'a point négligé l'agriculture, comme on le dit dans tant de livres nouveaux. Son génie et ses soins ne pouvaient négliger cette partie essentielle. On ne peut lui reprocher peut-être que d'avoir cédé au préjugé qui ne voulait pas que le commerce des grains avec l'étranger restât libre: mort en 1683.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelai, fils du précédent, d'un esprit plus vaste encore que son père, beaucoup plus brillant et plus cultivé; secrétaire d'état de la marine, qu'il rendit la plus belle de l'Europe: mort en 1690.

Charles Colbert de Croissi, frère du grand Colbert, secrétaire d'état des affaires étrangères, en 1679, après plusieurs ambassades glorieuses. Il eut la place de secrétaire d'état d'Arnaud de Pompone; mais on le place ici pour ne point interrompre la liste des Colbert: mort en 1696.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, fils du précédent, secrétaire d'état des affaires étrangè-

res, à la mort de son père. Il joignit la dextérité à la probité, ne donna jamais de promesse qu'il ne tînt, fut aimé et respecté des étrangers : mort en 1746.

Simon ARNAUD DE POMPONE, secrétaire d'état des affaires étrangères, en 1671; homme savant et de beaucoup d'esprit, ainsi que presque tous les Arnaud; chéri dans la société, et préférant quelquefois les agréments de cette société aux affaires; renvoyé en 1679, et remplacé par le marquis de Croissi. Il ne fut point secrétaire d'état toute sa vie, comme le disent les nouveaux dictionnaires historiques; mais le roi lui conserva le titre de ministre d'état avec la permission d'entrer au conseil, permission dont il n'usa pas : mort en 1699.

Michel LE TELLIER, le chancelier, secrétaire d'état jusqu'en 1666.

François-Michel LE TELLIER, marquis de Louvois, le plus grand ministre de la guerre qu'on eût vu jusqu'alors, secrétaire d'état en 1666. Il fut plus estimé qu'aimé du roi, de la cour et du public; il eut le bonheur, comme Colbert, d'avoir des descendants qui ont fait honneur à sa maison, et même des maréchaux de France : il n'est pas vrai qu'il mourut subitement au sortir du conseil, comme on l'a dit dans tant de livres et de dictionnaires. Il prenait les eaux de Balaruc, et voulait travailler en les prenant; cette ardeur indiscrète de travail causa sa mort, en 1691.

Louis-François LE TELLIER, marquis de Barbezieux,

fils du marquis de Louvois; secrétaire d'état de la guerre, après la mort de son père; jeune homme qui commença par préférer les plaisirs et le faste au travail : mort à trente-trois ans, en 1701.

Claude Le Pelletier, président aux enquêtes, prévôt des marchands, homme de bien, modeste, retiré, travailla au code du droit canon. Cette étude ne paraissait pas le désigner pour successeur du grand Colbert; cependant il le fut en 1683. On dit au roi qu'il n'était pas propre pour cette place, parce qu'il n'était pas assez dur: « C'est pour cela que je le choisis, » répondit Louis XIV. Il quitta le ministère et la cour au bout de six ans. Toute sa famille a été renommée, comme lui, pour son intégrité : mort en 1711.

Louis Phelippeaux, comte de Pontchartrain, le même qui fut chancelier, commença par être premier président du parlement de Bretagne, contrôleur général, en 1690, après la retraite du contrôleur général Le Pelletier; secrétaire d'état après la mort du marquis de Seignelai, la même année 1690. C'est lui qui, par l'avis de l'abbé Bignon, soumit toutes les académies aux secrétaires d'état, excepté l'Académie française qui ne pouvait dépendre que du roi.

Jérôme Phelippeaux, comte de Pontchartrain, fils du précédent, secrétaire d'état, du vivant de son père le chancelier, exclu par le duc d'Orléans, à la mort de Louis XIV.

Michel Chamillart, conseiller d'état, contrôleur général en 1699, secrétaire d'état de la guerre

en 1701, homme modéré et doux, ne put porter ces deux fardeaux dans des temps difficiles, obligé bientôt de les quitter ; son fils, qui avait la survivance du ministère de la guerre, se démit, en 1709, en même temps que lui : mort en 1721.

Daniel Voisin, secrétaire d'état de la guerre, en 1709, exerça le ministère, quoique chancelier, en 1714, jusqu'à la mort de Louis XIV.

Nicolas Desmarets, contrôleur général en 1708, zélé, laborieux, intelligent, ne put réparer les maux de la guerre. Démis après la mort de Louis XIV. En quittant sa place, il donna au régent une apologie de son administration qu'on a imprimée depuis. Il y parle avec franchise des opérations injustes en elles-mêmes auxquelles il a été forcé, par le malheur des temps, pour prévenir de nouveaux malheurs et de plus grandes injustices. Ce mémoire prouve qu'il avait des talents, une grande modestie et des intentions droites. On peut le regarder comme un modèle de la manière simple, noble, respectueuse et ferme, qui convient à un ministre obligé de rendre compte de son administration. Il fut immolé à la haine publique, et ses successeurs le firent regretter : mort en 1721.

CATALOGUE

DE LA PLUPART DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS QUI ONT PARU DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV, POUR SERVIR A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE CE TEMPS.

ABADIE OU LABADIE (*Jean*), né en Guienne en 1610, jésuite, puis janséniste, puis protestant : voulut faire enfin une secte et s'unir avec Bourignon, qui lui répondit que chacun avait son Saint-Esprit, et que le sien était fort supérieur à celui d'Abadie. On a de lui trente et un volumes de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples : mort à Altena, en 1674.

ABBADIE (*Jacques*), né en Béarn, en 1658, célèbre par son traité de *la Religion chrétienne*, mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de l'*ouverture des sept sceaux* : mort en Irlande, en 1727.

ABLANCOURT (*Nicolas* Perrot d'), d'une ancienne famille du parlement de Paris, né à Vitri, en 1606. Traducteur élégant, et dont on appela chaque traduction *la belle infidèle* : mort pauvre, en 1664.

ACHERI (*Luc* d'), bénédictin, grand et judicieux compilateur, né en 1608 : mort en 1685.

ALEXANDRE (*Noël*), né à Rouen, en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, et disputé beaucoup sur les usages de la Chine, contre les jésuites qui en revenaient : mort en 1724.

Amelot de la Houssaie (*Nicolas*), né à Orléans, en 1634. Ses traductions avec des notes politiques, et ses histoires sont fort recherchées ; ses mémoires, par ordre alphabétique, sont très fautifs. Il est le le premier qui ait fait connaître le gouvernement de Venise. Son histoire déplut au sénat, qui était encore dans l'ancien préjugé qu'il y a des mystères politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris depuis qu'il n'y a plus de mystère, et que la politique consiste à être riche, et à entretenir de bonnes armées. Amelot traduisit et commenta *le Prince* de Machiavel, livre long-temps cher aux petits seigneurs qui se disputaient de petits états mal gouvernés, devenu inutile dans un temps où tant de grandes puissances, toujours armées, étouffent l'ambition des faibles. Amelot se croyait le plus grand politique de l'Europe; cependant il ne sut jamais se tirer de la médiocrité, et il mourut dans la misère; c'est qu'il était politique par son esprit, et non par son caractère: mort en 1706.

Amelotte (*Denis*), né en Saintonge, en 1606, de l'Oratoire. Il est principalement connu par une assez bonne version du *Nouveau Testament :* mort en 1678.

Amontons (*Guillaume*), né à Paris, en 1663, excellent mécanicien : mort en 1699.

Ancillon (*David*), né à Metz, en 1617, calviniste; et son fils *Charles*, mort à Berlin, en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

Anselme, moine augustin, le premier qui ait fait une histoire généalogique des grands officiers de la

couronne, continuée et augmentée par du Fourni, auditeur des comptes, On a une notion très vague de ce qui constitue les grands officiers. On s'imagine que ce sont ceux à qui leur charge donne le titre de *grand*; comme *grand écuyer*, *grand échanson;* mais le connétable, les maréchaux, le chancelier sont grands officiers, et n'ont point ce titre de *grand*, et d'autres qui l'ont ne sont point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, sont devenus réellement de grands officiers, et ne sont pas comptés par le père Anselme. Rien n'est décidé sur cette matière, et il y a autant de confusion et d'incertitude sur tous les droits et sur tous les titres en France, qu'il y a d'ordre dans l'administration: mort en 1694.

Arnaud (*Antoine*), vingtième fils de celui qui plaida contre les jésuites, docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'est plus connu que son éloquence, son érudition et ses disputes, qui le rendirent si célèbre et en même temps si malheureux, selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil et dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis et une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il est dit dans le supplément au *Moréri*, qu'Arnaud, en 1689, pour avoir les bonnes grâces de la cour, fit un libelle contre le roi Guillaume, intitulé: *Le vrai portrait de Guillaume-Henri de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwell, nouveau Néron.* Ce style, qui ressemble à celui du père Garasse, n'est guerre celui d'Arnaud. Il ne songea jamais à flatter

la cour. Louis XIV eût fort mal reçu un livre si grossièrement intitulé ; et ceux qui attribuent cet ouvrage et cette intention au fameux Arnaud, ne savent pas qu'on ne réussit point à la cour par des livres : mort à Bruxelles, en 1694.

L'auteur du Dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste, dit à l'article *Arnaud*, qu'aussitôt que son livre sur la fréquente communion parut, « l'enfer en frémit, et que le jésuite Nouet fit » la première attaque ». Il est difficile de savoir au juste quelle est l'opinion de l'enfer sur un livre nouveau ; et à l'égard des hommes ils ont entièrement oublié le père Nouet. Il est très vrai que la plupart des écrits polémiques d'Arnaud ne sont plus connus aujourd'hui. C'est le sort de presque toutes les disputes. Le Dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste, s'emporte un peu contre cette vérité : il a raison ; mais l'auteur devrait savoir que les injures prodiguées au sujet de querelles théologiques, sont aujourd'hui aussi méprisées que ces querelles mêmes, et c'est beaucoup dire.

Arnaud-d'Andilly (*Robert*), frère aîné du précédent, né en 1588, l'un des plus grands écrivains de Port-Royal. Il présenta à Louis XIV, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, sa traduction de Joseph, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut père de Simon Arnaud, marquis de Pompone, ministre d'état ; et ce ministre ne put empêcher ni les disputes, ni les disgrâces de son oncle le docteur de Sorbonne : mort en 1674.

Aubignac (*François* d'), né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de

Richelieu, il était l'ennemi de Corneille. Sa *Pratique du théâtre* est peu lue; il prouva, par sa tragédie de *Zénobie*, que les connaissances ne donnent pas les talents: mort en 1676.

Aubri (*Antoine*), né en 1616. On a de lui les vies des cardinaux de Richelieu et de Mazarin, ouvrages médiocres, mais dans lesquels on peut s'instruire: mort en 1695. C'est lui qui le premier fit connaître la fourberie de l'auteur du *Testament politique du cardinal de Richelieu*

Aunoi (la comtesse d'). Son *Voyage* et ses *Mémoires d'Espagne*, et des romans écrits avec légèreté, lui firent quelque réputation: morte en 1705.

D'Avrigny, jésuite, auteur d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire. On a de lui des *Annales chronologiques depuis* 1601 *jusqu'à* 1715. On y voit ce qui s'est passé de plus important dans l'Europe exactement discuté, et en peu de mots; les dates sont exactes. Jamais on n'a mieux su discerner le vrai, le faux et le douteux. Il a fait aussi des *Mémoires ecclésiastiques;* mais ils sont malheureusement infectés de l'esprit de parti. Marcel et lui ont été tous deux effacés par l'*Histoire chronologique de France* du président Hénault, l'ouvrage à la fois le plus court, le plus plein que nous ayons en ce genre, et le plus commode pour les lecteurs.

Baillet (*Adrien*), né près de Beauvais, en 1649. Critique célèbre: mort en 1706.

Baluze (*Étienne*), du Limousin, né en 1630. C'est lui qui a formé le recueil des manuscrits de la bibliothèque de Colbert. Il a travaillé jusqu'à l'âge

de quatre vingt-huit ans. On lui doit sept volumes d'anciens monuments. Exilé pour avoir soutenu les prétentions du cardinal de Bouillon, qui se croyait indépendant du roi, et qui fondait son droit sur ce qu'il était né d'une maison souveraine, et dans la principauté de Sédan, avant que l'échange de cette souveraineté avec le roi eût été consommé : mort en 1718.

Balzac (*Jean-Louis*), né en 1594. Homme éloquent, et le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'historiographe de France et de conseiller d'état, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. La langue française lui a une très grande obligation. Il donna le premier du nombre et de l'harmonie à la prose. Il eut de son vivant tant de réputation, qu'un nommé Goulu, général des feuillants, écrivit contre lui deux volumes d'injures : mort en 1654.

Baratier, le plus singulier peut-être de tous les enfants célèbres. Il doit être compté parmi les Français, quoique né en Allemagne. Son père était un prédicant réfugié. Il sut le grec à six ans, et l'hébreu à neuf. C'est à lui que nous devons la traduction des voyages du juif Benjamin de Tudelle, avec des dissertations curieuses. Le jeune Baratier était déjà savant en histoire, en philosophie, en mathématiques. Il étonna tous ceux qui le connurent pendant sa vie, et en fut regretté à sa mort; il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il fut ravi au monde ; il est vrai que son père travailla beaucoup aux ouvrages de cet enfant.

Barbeyrac (*Jean*), né à Béziers, en 1674 ; calvi-

niste, professeur en droit et en histoire à Lausanne, traducteur et commentateur de Puffendorf et de Grotius. Il semble que ces *Traités du droit des gens, de la guerre et de la paix*, qui n'ont jamais servi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à assurer le droit d'aucun homme, soient une consolation pour les peuples, des maux qu'ont faits la politique et la force. Ils donnent l'idée de la justice, comme on a les portraits des personnes célèbres qu'on ne peut voir. Sa préface de Puffendorf mérite d'être lue : il y prouve que la morale des pères est fort inférieure à celle des philosophes modernes : mort en 1729.

Barbier d'Aucour (*Jean*), connu chez les jésuites sous le nom de l'*Avocat Sacrus*, et dans le monde, par sa *Critique des entretiens du père Bouhours*, et par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la question et mort dans ce supplice. Il fut long-temps protégé par Colbert, qui le fit contrôleur des bâtiments du roi; mais ayant perdu son protecteur, il mourut dans la misère, en 1694.

Barbier (*Mademoiselle*), a fait quelques tragédies.

Baron (*Michel*). On ne croit pas que les pièces qu'il donna sous son nom soient de lui. Son mérite plus reconnu était dans la perfection de l'art du comédien, perfection très rare, et qui n'appartient qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail assidu, une mémoire imperturbable, et surtout cet art si rare de se transformer en la personne qu'on représente. Voilà pourtant ce qu'on s'obstine à mépriser. Les prédicateurs venaient souvent à la comédie dans

une loge grillée étudier Baron, et de là ils allaient déclamer contre la comédie. C'est la coutume que les confesseurs exigent des comédiens mourants qu'ils renoncent à leur profession. Baron avait quitté le théâtre en 1691, par dégoût. Il y avait remonté en 1720, à l'âge de soixante-huit ans, et il y fut encore admiré jusqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de soixante et dix-huit ans; il se retira encore, et mourut la même année, en protestant qu'il n'avait jamis eu le moindre scrupule d'avoir déclamé devant le public les chefs-d'œuvre de génie et de morale des grands auteurs dela nation; et que rien n'est plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il est glorieux de composer.

Barreaux (*Jacques* de La Vallée, seigneur Des-), est connu des gens de lettres et de goût par plusieurs petites pièces de vers agréables dans le goût de Sarasin et de Chapelle. Il était conseiller au parlement. On sait qu'ennuyé d'un procès dont il était rapporteur, il paya de son argent ce que le demandeur exigeait, jeta le procès au feu, et se démit de sa charge. Ses petites pièces de poésies sont encore entre les mains des curieux; elles sont toutes assez hardies. La voix publique lui attribua un sonnet aussi médiocre que fameux, qui finit par ces vers:

Tonne, frappe, il est temps; rends-moi guerre pour guerre:
J'adore en périssant la raison qui t'aigrit;
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

Il est très faux que ce sonnet soit de Des-Barreaux, il était très fâché qu'on le lui imputât. Il est

de l'abbé de Lavau, qui était alors jeune et inconsidéré ; j'en ai vu la preuve dans une lettre de Lavau à l'abbé Servien : Des-Barreaux mort en 1673.

BASNAGE (*Jacques*), né à Rouen, en 1653. Calviniste, pasteur à La Haye, plus propre à être ministre d'état que d'une paroisse. De tous ses livres, son *Histoire des Juifs,* celle *des provinces-Unies* et *de l'Église*, sont les plus estimés. Les livres sur les affaires du temps meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale subsistent : mort en 1723.

BASNAGE DE BEAUVAL (*Henri*), de Rouen, avocat en Hollande, mais encore plus philosophe, qui a écrit *de la Tolérance des Religions*. Il était laborieux, et nous avons de lui le *Dictionnaire de Furetière* augmenté : mort en 1710.

BASSOMPIERRE (*François*, maréchal de). Quoique ses Mémoires appartiennent au siècle précédent, on peut le compter dans cette liste, étant mort en 1646.

BAUDRAND (*Michel*), né à Paris, en 1633, géographe, moins estimé que Sanson : mort en 1700.

BAYLE (*Pierre*), né au Carlat , dans le comté de Foix, en 1647 , retiré en Hollande plutôt comme philosophe que comme calviniste, persécuté pendant sa vie par Jurieu, et après sa mort par les ennemis de la philosophie. Ce savant, que *Louis* Racine appelle un homme affreux , donnait aux pauvres son superflu : et quand Jurieu lui eut fait retrancher sa pension, il refusa une augmentation de l'honoraire que lui donnait Reiniers Leers, son im-

primeur. S'il avait prévu combien son Dictionnaire serait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en retranchant les noms obscurs, et en y ajoutant plus de noms illustres. C'est par son excellente manière de raisonner qu'il est surtout recommandable, non par sa manière d'écrire, trop souvent diffuse, lâche, incorrecte, et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse; dialecticien admirable, plus que profond philosophe. Il ne savait presque rien en physique. Il ignorait les découvertes du grand Newton. Presque tous ses articles philosophiques supposent ou combattent un cartésianisme qui ne subsiste plus. Il ne connaissait d'autre définition de la matière que l'étendue. Ses autres propriétés reconnues ou soupçonnées ont fait naître enfin la vraie philosophie. On a eu des démonstrations nouvelles et des doutes nouveaux: de sorte qu'en plus d'un endroit le sceptique Bayle n'est pas encore assez sceptique. Il a vécu et il est mort en sage. Des-Maiseaux a écrit sa vie en un gros volume; elle ne devait pas contenir six pages: la vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits: mort en 1706.

Il ne faut jamais oublier la persécution que le fanatique Jurieu suscita dans un pays libre à ce philosophe. Il arma contre lui le consistoire calviniste sous plusieurs prétextes, et surtout à l'occasion du fameux article de David. Bayle avait fortement relevé les excès, les trahisons et les barbaries que ce prince juif avait commises dans les temps où la grâce de Dieu l'abandonnait. Il n'eût pas été indécent à ce consistoire d'engager Bayle à célébrer ce

prince juif qui fit une si belle pénitence, et qui obtint de Dieu que soixante et dix mille de ses sujets mourussent de la peste, pour expier le crime de leur roi qui avait osé faire le dénombrement du peuple. Mais ce qui doit être soigneusement observé, c'est que ces pasteurs, dans leur censure, le reprennent d'avoir quelquefois donné des éloges à des papes gens de bien, et lui enjoignent de ne jamais justifier aucun pape, parce que, disent-ils expressément, ils ne sont pas de leur Église. Ce trait est un de ceux qui caractérisent le mieux l'esprit de parti. Au reste, on a voulu continuer son Dictionnaire; mais on n'a pu l'imiter. Les continuateurs ont cru qu'il ne s'agissait que de compiller. Il fallait avoir le génie et la dialectique de Bayle pour oser travailler dans le même genre.

Beaumont de Péréfixe (*Hardouin*), précepteur de Louis XIV; archevêque de Paris. Son *Histoire de Henri IV*, qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, et est propre à former un bon roi. Il la composa pour son élève. On crut que Mézeray y avait eu part; en effet il s'y trouve beaucoup de ses manières de parler; mais Mézeray n'avait pas ce style touchant et digne en plusieurs endroits du prince dont Péréfixe écrivait la vie, et de celui à qui il l'adressait. Les excellents conseils qui s'y trouvent pour gouverner par soi-même ne furent insérés que dans la seconde édition, après la mort du cardinal Mazarin. On apprend d'ailleurs à connaître Henri IV beaucoup plus dans cette histoire que dans celle de Daniel, écrite un peu sèchement, et où il est trop parlé du père Coton, et trop peu des gran-

des qualités de Henri IV et des particularités de la vie de ce bon roi. Péréfixe émeut tout cœur né sensible, et fait adorer la mémoire de ce prince, dont les faiblesses n'étaient que celles d'un homme aimable, et dont les vertus étaient celles d'un grand homme: mort en 1670.

Beausobre (*Isaac* de) né à Niort, en 1659, d'une maison distinguée dans la profession des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Histoire du manichéisme* est un des livres les plus profonds, les plus curieux, et les mieux faits. On y développe cette religion philosophique de Manès, qui était la suite des dogmes de l'ancien Zoroastre et de l'ancien Hermès, religion qui séduisit long-temps saint Augustin. Cette histoire est enrichie de connaissances de l'antiquité; mais enfin ce n'est (comme tant d'autres livres moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines: mort à Berlin, en 1738.

Benserade (*Isaac* de), né en Normandie, en 1612. Sa petite maison de Gentilly, où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vers, qui valaient bien ses autres ouvrages; c'est dommage qu'on ne les ait pas recueillies: mort en 1691.

Bergier (*Nicolas*) a eu le titre d'historiographe de France; mais il est plus connu par sa curieuse *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, surpassés aujourd'hui par les nôtres en beauté, mais non pas en solidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage utile, et le fit imprimer sous Louis XIV: mort en 1623.

Bernard (*Mademoiselle*), auteur de quelques pièces de théâtre, conjointement avec le célèbre Bernard de Fontenelle, qui a fait presque tout le *Brutus*. Il est bon d'observer que la *Fable allégorique de l'imagination et du bonheur*, qu'on a imprimée sous son nom, est de l'évêque de Nîmes, La Parisière, successeur de Fléchier.

Bernard (*Jacques*), du Dauphiné, né en 1658, savant littérateur. Ses journaux ont été estimés: mort en Hollande, en 1718.

Bernier (*François*), surnommé *le Mogol*, né à Anvers, vers l'an 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des Indes. Ses *Voyages* sont curieux. Il voulut, avec Gassendi, renouveler en partie le système des atomes d'Épicure, en quoi certes il avait très grande raison; les espèces ne pouvant être toujours reproduites les mêmes, si les premiers principes ne sont invariables: mais alors les romans de Descartes prévalaient: mort en vrai philosophe, en 1688.

Bœuf (L'abbé Le), né en 1687; l'un des plus savants hommes dans les détails de l'histoire de France. Il aurait été employé par un Colbert, mais il vint trop tard: mort en 1760.

Bignon (*Jérôme*), né en 1590. Il a laissé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encore du bon temps de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat général, cherit avec raison sa mémoire: mort en 1656.

Billaut (*Adam*), connu sous le nom de Maître Adam, menuisier à Nevers. Il ne faut pas oublier

cet homme singulier qui, sans aucune littérature, devint poëte dans sa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce rondeau qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de Benserade.

Pour te guérir de cette sciatique
Qui te retient comme un paralytique
Entre deux draps sans aucun mouvement,
Prends-moi deux brocs d'un fin jus de sarment;
Puis lis comment on le met en pratique.
Prends-en deux doigts, et bien chauds les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique;
Et tu boiras : le reste promptement,
Pour te guérir.

Sur cet avis ne sois point hérétique;
Car je te fais un serment authentique
Que si tu crains ce doux médicament,
Ton médecin, pour ton soulagement,
Fera l'essai de ce qu'il communique
Pour te guérir.

Il eut des pensions du cardinal de Richelieu et de Gaston, frère de Louis XIII : mort en 1662.

Bochart (*Samuel*), né à Rouen, en 1599; calviniste, un des plus savants hommes de l'Europe dans les langues et dans l'histoire, mais systématique, comme tous les savants. Il fut un de ceux qui allèrent en Suède instruire et admirer la reine Christine : mort en 1667.

Boileau Despréaux (*Nicolas*), de l'Académie, né au village de Crosne auprès de Paris, en 1636. Il essaya du barreau, et ensuite de la Sorbonne. Dégoûté de ces deux chicanes, il ne se livra qu'à son talent, et devint l'honneur de la France. On a tant commenté ses ouvrages, on a chargé ces commen-

taires de tant de minuties, que tout ce qu'on pourrait dire ici serait superflu.

On fera seulement une remarque qui paraît essentielle, c'est qu'il faut distinguer soigneusement dans ses vers ce qui est devenu proverbe d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les maximes sont nobles, sages et utiles, elles sont faites pour les hommes d'esprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne sont que pour le vulgaire, et l'on sait que le vulgaire est de tous les états.

Pour paraître honnête homme, en effet il faut l'être.
On me verra dormir au branle de sa roue.
(*La roue de la fortune.*)
Chaque âge a son esprit, ses plaisirs et ses mœurs.
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Voilà ce qu'on doit appeler des maximes dignes des honnêtes gens. Mais pour des vers tels que ceux-ci :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
Va-t-en chercher ton pain de cuisine en cuisine.
Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir.
Aimez-vous la muscade ? on en a mis partout.
La raison dit Virgile, et la rime Quinault.

Ce sont là plutôt des proverbes du peuple que des vers dignes d'être retenus par les connaisseurs : mort en 1711.

BOILEAU (*Gilles*), né à Paris, en 1631, frère aîné du fameux Boileau. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ses vers : mort en 1669.

BOILEAU (*Jacques*), autre aîné de Despréaux ; docteur de Sorbonne : esprit bizarre, qui a fait des

livres bizarres, écrits dans un latin extraordinaire, comme *l'Histoire des flagellants*, *les Attouchements impudiques*, *les Habits des prêtres*, etc. On lui demandait pourquoi il écrivait toujours en latin: « C'est, » dit-il, de peur que les évêques ne me lisent; ils » me persécuteraient: mort en 1716.

Boindin (*Nicolas*), trésorier de France et procureur du roi de sa compagnie, de l'Académie des belles-lettres, connu par d'excellentes recherches sur les théâtres anciens, et sur les tribus romaines, par la jolie comédie du *Port de mer*. C'était un critique dur; le Dictionnaire historique et janséniste le traite d'athée. Il n'a jamais rien écrit sur la religion. Pourquoi insulter ainsi à la mémoire d'un magistrat que les auteurs de ce Dictionnaire n'ont point connu? Quelle insolence punissable! Comme il était mort sans sacrements, les prêtres de sa paroisse voulaient lui refuser la sépulture, espèce de juridiction qu'ils prétendent avoir droit d'exercer; mais le gouvernement et les magistrats qui veillent au maintien des lois, de la décence et des mœurs, répriment avec soin ces actes de superstition et de barbarie. Cependant on craignit que ces prêtres n'ameutassent le petit peuple contre le convoi de Boindin, ainsi qu'ils l'avaient ameuté contre celui de Molière. Boindin fut enterré sans cérémonie: mort en 1753.

Boisrobert (*François* Le Metel), plus célèbre par sa faveur auprès du cardinal de Richelieu, et par sa fortune que par son mérite. Il composa dix-huit pièces de théâtre qui ne réussirent guère qu'auprès de son patron: mort en 1662.

BOIVIN (*Jean*), né en Normandie, en 1633, frère de *Louis* Boivin, et utile comme lui pour l'intelligence des beautés des auteurs grecs : mort en 1726.

Bos (L'abbé du). Son *Histoire de la Ligue de Cambrai* est profonde, politique, intéressante; elle fait connaître les usages et les mœurs du temps, et est un modèle en ce genre. Tous les artistes lisent avec fruit ses *Réflexions sur la poésie, la peinture et la musique*. C'est le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit sur ces matières chez aucune des nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Ce n'est pas un livre méthodique; mais l'auteur pense et fait penser. Il ne savait pourtant pas la musique, il n'avait jamais pu faire de vers, et n'avait pas un tableau; mais il avait beaucoup lu, vu, entendu et réfléchi. Il publia, pendant la guerre de la succession, un ouvrage intitulé *les Intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*. Il y prédit la séparation des colonies anglaises, comme la suite nécessaire de la destruction de la puissance française dans l'Amérique septentrionale, du besoin qu'aurait l'Angleterre d'imposer des taxes sur ses colonies, et du refus qu'elles feraient de se soumettre à ces taxes : mort en 1742.

BOSSU (*René* Le), né à Paris, en 1631; chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Il voulut concilier Aristote avec Descartes; il ne savait pas qu'il fallait les abandonner l'un et l'autre. Son *Traité sur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poëmes : mort en 1680.

Bossuet (*Jacques-Bénigne*), de Dijon, né en 1627; évêque de Condom, et ensuite de Meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages; mais ce sont ses *Oraisons funèbres* et son *Discours sur l'histoire universelle* qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé plusieurs fois que cet évêque a vécu marié; et Saint-Hyacinthe, connu par la part qu'il eut à la plaisanterie de *Mathanasius*, a passé pour son fils; mais c'est une fausseté reconnue. La famille des Secousses, considérée dans Paris, et qui a produit des personnes de mérite, assure qu'il y eut un contrat de mariage secret entre Bossuet encore très jeune, et mademoiselle Des-Vieux; que cette demoiselle fit le sacrifice de sa passion et de son état à la fortune que l'éloquence de son amant devait lui procurer dans l'Église; qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébration; que Bossuet, cessant ainsi d'être son mari, entra dans les ordres; et qu'après la mort du prélat, ce fut cette même famille qui régla les reprises et les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiselle n'abusa, dit cette famille, du secret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux, dans une union sévère et respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon, à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de Mauléon, et a vécu près de cent années. On raconte qu'ayant dit au jésuite La Chaise, confesseur de Louis XIV: « On sait que je ne suis pas janséniste, » La Chaise répondit: « On sait que vous n'êtes que mauléo- » niste. » Au reste, on a prétendu que ce grand

homme avait des sentiments philosophiques différents de sa théologie, à peu près comme un savant magistrat qui, jugeant selon la lettre de la loi, s'élèverait quelquefois en secret au-dessus d'elle par la force de son génie : mort en 1704.

Bouchenu de Valbonnais (*Jean-Pierre*), né à Grenoble, en 1651. Il voyagea dans sa jeunesse, et se trouva sur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier président de la chambre des comptes du Dauphiné. Sa mémoire est chère à Grenoble pour le bien qu'il fit, et aux gens de lettres pour ses grandes recherches. Ses *Mémoires sur le Dauphiné* furent composés dans le temps qu'il était aveugle, et sur les lectures qu'on lui fesait : mort en 1730.

Boudier, auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant, à quatre-vingt-dix ans, son épitaphe :

J'étais poëte, historien ;
Et maintenant je ne suis rien.

Bouhier (*Jean*), président du parlement de Dijon, né en 1673. Son érudition l'a rendu célèbre. Il a traduit en vers français quelques morceaux d'anciens poëtes latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement ; mais ses vers font voir combien c'est une entreprise difficile : mort en 1746.

Bouhours (*Dominique*), jésuite, né à Paris, en 1628. La langue et le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit.*

La vie de *saint Ignace de Loyola*, qu'il composa,

n'a réussi ni chez les gens du monde, ni chez les savants, ni chez les philosophes. Celle de *Xavier* a été plus mal reçue. Ses *Remarques sur la langue*, et sur-tout sa *Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, seront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût: il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, la recherche et le faux: s'il juge trop sévèrement, en quelques endroits, le Tasse et d'autres auteurs italiens, il les condamne souvent avec raison. Son style est pur et agréable. Ce petit livre de la *Manière de bien penser* blessa les Italiens, et devint une querelle de nation; on sentait que les opinions de Bouhours, appuyées de celles de Boileau, pouvaient tenir lieu de lois. Le marquis Orsi, et quelques autres, composèrent deux très gros volumes pour justifier quelques vers du Tasse.

Remarquons que le père Bouhours ne serait guère en droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare Ignace de Loyola à César, et François Xavier à Alexandre, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes: mort en 1702.

Bouillau (*Ismaël*), de Loudun, né en 1605; savant dans l'histoire et dans les mathématiques. Comme tous les astronomes de ce siècle, il se mêla d'astrologie, ainsi qu'on le voit dans les lettres que lui écrivait Desnoyers, ambassadeur en Pologne, et depuis, secrétaire d'état; c'était alors un moyen de faire la cour aux gens puissants. *Confugiendum ad astrologiam, astronomiæ altricem*, disait Kepler: mort en 1694.

Boulainvilliers (Le comte de), de la maison de

Croui, le plus savant gentilhomme du royaume dans l'histoire, et le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop systématique. Il appelle notre gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Le système féodal pourrait mériter le nom de chef-d'œuvre en Allemagne; mais en France il ne fut qu'un chef-d'œuvre d'anarchie. Il regrette les temps où les peuples, esclaves de petits tyrans ignorants et barbares, n'avaient ni industrie, ni commerce, ni propriété; et il croit qu'une centaine de seigneurs, oppresseurs de la terre et ennemis du roi, composaient le plus parfait des gouvernements. Malgré ce système, il était excellent citoyen, comme, malgré son faible pour l'astrologie judiciaire, il était philosophe de cette philosophie qui compte la vie pour peu de chose, et qui méprise la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds et utiles. On a imprimé, à la fin de ses ouvrages, un gros mémoire « pour rendre le roi de France plus riche que tous » les autres monarques ensemble ». Il est évident que cet ouvrage n'est pas du comte de Boulainvilliers; cependant tous ces petits écrivains politiques, qui gouvernent l'état dans leur grenier, citent cette rapsodie: mort vers l'an 1720.

Bourdaloue, né à Bourges, en 1632; jésuite; le premier modèle des bons prédicateurs en Europe: mort en 1704.

Boursault (*Edme*), né en Bourgogne, en 1638. Ses *Lettres à Babet*, estimées de son temps, sont devenues, comme toutes les lettres dans ce goût,

l'amusement des jeunes provinciaux. On joue encore sa comédie d'*Ésope* : mort en 1701.

Bourzeis (*Amable* de), né en Auvergne, en 1606; auteur de plusieurs ouvrages de politique et de controverse. Silhon et lui sont soupçonnés d'avoir composé le *Testament politique* attribué au cardinal de Richelieu : mort en 1672.

Boursier (*Laurent*), de la société de Sorbonne, né en 1679; auteur du fameux livre de l'*Action de Dieu sur les créatures*, ou de la *Prémotion physique*. C'est un ouvrage profond par les raisonnements, fortifié par beaucoup d'érudition, et orné quelquefois d'une grande éloquence. Mais l'attachement à certains dogmes peut ravir à ce célèbre écrit beaucoup de sa solidité et de sa force. L'auteur ressemble à un homme d'état qui, en voulant établir des lois générales, les corrompt par des intérêts de famille. Il est trop difficile d'allier les systèmes sur la grâce avec le grand système de l'action éternelle et immuable de Dieu sur tout ce qui existe. Il faut avouer qu'il n'y a que deux manières philosophiques d'expliquer la machine du monde; ou Dieu a ordonné une fois, et la nature obéit toujours; ou Dieu donne continuellement à tout l'être et toutes les modifications de l'être : un troisième parti est inexplicable.

Il est dit dans le nouveau Dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste, que « Boursier, » semblable à l'aigle, s'élève en haut, et trempe sa » plume dans le sein de Dieu. » On ne voit pas trop comment Dieu peut servir de cornet à M. Boursier. Voilà la première fois qu'on ait comparé Dieu à la bouteille à l'encre : mort en 1749.

BRÉBEUF (*Guillaume*), né en Normandie, en 1618. Il est connu par sa *Traduction de la Pharsale*; mais on ignore communément qu'il a fait le *Lucain travesti:* mort en 1661.

BRETEUIL (*Gabrielle-Émilie*), marquise du Châtelet, née en 1706. Elle a éclairci Leibnitz, traduit et commenté Newton, mérite fort inutile à la cour, mais révéré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, et qui ont admiré la profondeur de son génie et son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, et qui a moins affecté le bel-esprit: morte en 1749.

BRIENNE (*Henri-Auguste* de Loménie de), secrétaire d'état. Il a laissé des *Mémoires*. Il serait utile que les ministres en écrivissent, mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du duc de Sulli: mort en 1666.

BRUÉYS (L'abbé de), né en Languedoc, en 1639. Dix volumes de controverse qu'il a faits auraient laissé son nom dans l'oubli; mais la petite comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de Molière, et celle de *l'Avocat Patelin*, ancien monument de la naïveté gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un théâtre. Palaprat l'aida dans ces deux jolies pièces. Ce sont les seuls ouvrages de génie que deux auteurs aient composés ensemble: mort en 1723.

On croit devoir relever ici un fait très-singulier qui se trouve dans un recueil d'anecdotes littéraires, 1750, chez Durand, tome II, page 369. Voici les paroles de l'auteur: « Les *Amours de Louis*

» *XIV* ayant été jouées en Angleterre, Louis XIV
» voulut faire jouer aussi celles du roi Guillaume.
» L'abbé Bruéys fut chargé, par M. de Torci, de
» faire la pièce; mais, quoique applaudie, elle ne
» fut pas jouée. »

Remarquez que ce recueil d'anecdotes, qui est rempli de pareils contes, est imprimé avec approbation et privilége: jamais on ne joua les *Amours de Louis XIV* sur aucun théâtre de Londres, et on sait que le roi Guillaume n'eut jamais de maîtresse. Quand il en aurait eu, Louis XIV était trop attaché aux bienséances pour ordonner qu'on fît une comédie des amours de Guillaume; M. de Torci n'était pas homme à proposer une chose si impertinente; enfin l'abbé Bruéys ne songea jamais à composer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribue. On ne peut trop répéter que la plupart de ces recueils d'anecdotes, de ces *Ana*, de ces Mémoires secrets, dont le public est inondé, ne sont que des compilations faites au hasard par des écrivains mercenaires.

Bruyère (*Jean* La), né à Dourdan, en 1644. Il est certain qu'il peignit dans ses *Caractères* des personnes connues et considérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. Ce qu'il dit à la fin contre les athées est estimé; mais quand il se mêle de théologie, il est au-dessous même des théologiens: mort en 1696.

Brumoy (*Jean*), jésuite, né à Rouen, 1688. Son *Théâtre des Grecs* passe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre, malgré ses fautes et l'infidélité de la traduction. Il a prouvé par ses poésies qu'il est bien plus aisé de traduire et de louer les an-

ciens, que d'égaler, par ses propres productions, les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas assez senti la supériorité du théâtre français sur le grec, et la prodigieuse différence qui se trouve entre le *Misanthrope* et les *Grenouilles* : mort en 1742.

Brun (*Pierre* Le), né à Aix, en 1661, de l'Oratoire. Son livre critique *des Pratiques superstitieuses*, a été recherché; mais c'est un médecin qui ne parle que très peu de maladies, et qui est lui-même malade : mort en 1729.

Buffier (*Claude*), jésuite. Sa *Mémoire artificielle* est d'un grand secours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toujours présents à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la poésie) à leur premier usage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les évènements dont on voulait garder le souvenir. Il y a dans ses traités de métaphysique des morceaux que Locke n'aurait pas désavoués; et c'est le seul jésuite qui ait mis une philosophie raisonnable dans ses ouvrages : mort en 1737.

Bussy Rabutin (*Roger*, comte de), né dans le Nivernois, en 1618. Il écrivit avec pureté. On connaît ses malheurs et ses ouvrages. Ses *Amours des Gaules* passent pour un ouvrage médiocre dans lequel il n'imita Pétrone que de fort loin. La manie des Français a été long-temps de croire que toute l'Europe devait s'occuper de leurs intrigues galantes. Vingt courtisans ont écrit l'histoire de leurs amours, à peine lue des femmes de chambre de leurs maîtresses : mort à Autun, en 1693.

Cailly (Le chevalier de), qui n'est connu que sous le nom d'Aceilly, était attaché au ministre Colbert. On ignore le temps de sa naissance et de sa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'épigrammes, parmi lesquelles il y en a beaucoup de mauvaises, et quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais sans aucune imagination dans l'expression.

Calmet, bénédictin, né en 1672. Rien n'est plus utile que la compilation de ses Recherches sur la Bible. Les faits y sont exacts, les citations fidèles. Il ne pense point; mais, en mettant tout dans un grand jour, il donne beaucoup à penser: mort en 1757.

Calprenède (*Gautier* de La), né à Cahors, vers l'an 1612. Gentilhomme ordinaire du roi. Ce fut lui qui mit les longs romans à la mode. Le mérite de ces romans consistait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas sans art, et qui n'étaient pas impossibles, quoiqu'elles fussent presque incroyables. Le Boyardo, l'Arioste, le Tasse, au contraire, avaient chargé leurs romans poétiques de fictions qui sont entièrement hors de la nature: mais les charmes de leur poésie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, surtout celles de l'Arioste, tout cela rend ces poëmes immortels; et les ouvrages de La Calprenède, ainsi que les autres grands romans, sont tombés. Ce qui a contribué à leur chute, c'est la perfection du théâtre. On a vu dans les bonnes tragédies, et dans les opéras, beaucoup plus de sentiments qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes: ces sentiments

y sont bien mieux exprimés, et la connaissance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainsi Racine et Quinault, qui ont un peu imité le style de ces romans, les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre et plus harmonieux: mort en 1663.

CAMPISTRON (*Jean*), né à Toulouse, en 1656, élève et imitateur de Racine. Le duc de Vendôme, dont il fut secrétaire, fit sa fortune; et le comédien Baron, une partie de sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses pièces: elle sont faiblement écrites; mais au moins le langage est assez pur: après lui on a tellement négligé la langue dans les pièces de théâtre qu'on a fini par écrire d'un style entièrement barbare. C'est ce que Boileau déplorait en mourant: mort en 1723.

CANGE (*Charles* du Fresne du), né à Amiens, en 1610. On sait combien ses deux *Glossaires* sont utiles pour l'intelligence de tous les usages du bas empire et des siècles suivants. On est effrayé de l'immensité de ses connaissances et de ses travaux. De pareils hommes méritent notre éternelle reconnaissance, après ceux qui ont fait servir leur génie à nos plaisirs. Il fut un de ceux que Louis XIV récompensa: mort en 1688.

CASSANDRE (*François*), a rendu, aussi-bien que Dacier, plus de service à la réputation d'Aristote que tous les prétendus philosophes ensemble. Il traduisit la rhétorique, comme Dacier a traduit la poétique de ce fameux grec. On ne peut s'empêcher d'admirer Aristote, et le siècle d'Alexandre,

quand on voit que le précepteur de ce grand homme, tant décrié sur la physique, a connu à fond tous les principes de l'éloquence et de la poésie. Où est le physicien de nos jours chez qui on puisse apprendre à composer un discours et une tragédie? Cassandre vécut et mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute non pas de ses talents, mais de son caractère intraitable, farouche et solitaire. Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes: mort en 1695.

Cassini (*Jean-Dominique*), né dans le comté de Nice, en 1625, appelé par Colbert, en 1666. Il a été le premier des astronomes de son temps, du moins suivant les Italiens et les Français; mais il commença comme les autres par l'astrologie. Puisqu'il fut naturalisé en France, qu'il s'y maria, qu'il y eut des enfants, et qu'il est mort à Paris, on doit le compter au nombre des Français. Il a immortalisé son nom par sa *Méridienne de Saint-Pétrone* à Boulogne: elle servit à faire voir les variations de la vitesse du mouvement de la terre autour du soleil. On lui doit les premières tables des satellites de Jupiter, la connaissance de la rotation de Jupiter et de Mars, ou de la durée de leurs jours, la découverte de quatre des satellites de Saturne. Huyghens n'en avait aperçu qu'un; et cette découverte de Cassini fut célébrée par une médaille dans l'histoire métallique de Louis XIV. Il a le premier observé et fait connaître la lumière zodiacale. Il a donné une méthode pour déterminer la parallaxe d'un astre par des observations faites dans un

même lieu, et s'en servir pour déterminer la distance des astres à la terre, avec plus de précision qu'on ne l'avait encore fait : mais la première idée de cette méthode est due à Morin.

Le fils, le petit-fils de Cassini, ont été de l'académie des sciences, et son arrière petit-fils y est entré en 1772; cette espèce d'illustration est plus réelle et plus durable que celle dont la famille de Cassini avait joui en Italie, quelques siècles auparavant, et que les révolutions de ce pays lui avaient fait perdre : mort en 1712.

CATROU, né en 1659, jésuite. Il a fait avec le père Rouillé vingt tomes de l'*Histoire Romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, et n'ont pas trouvé la précision : mort en 1737.

CERCEAU (*Jean-Antoine* du), né en 1670, jésuite. On trouve dans ses poésies françaises, qui sont du genre médiocre, quelques vers naïfs et heureux. Il a mêlé à la langue épurée de son siècle le langage marotique, qui énerve la poésie par sa malheureuse facilité, et qui gâte la langue de nos jours par des mots et des tours surannés : mort en 1730.

CÉRISI (*Germain* Habert de) était du temps de l'aurore du bon goût et de l'établissement de l'Académie francaise. Sa *Métamorphose des yeux de Philis en astres* fut vantée comme un chef-d'œuvre, et a cessé de le paraître dès que les bons auteurs sont venus : mort en 1655.

CHAMBRE (*Marin* Cureau de La), né au Mans, en 1594. L'un des premiers membres de l'Académie française, et ensuite de celle des Sciences : mort en

1669. Lui, et son fils, curé de Saint-Barthélemi et académicien, ont eu de la réputation.

Chantereau (*Louis* Le Fèvre), né en 1588. Très savant homme, l'un des premiers membres qui ont débrouillé l'Histoire de France; mais il a accrédité une grande erreur, c'est que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après Hugues-Capet. Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie, donnée ou plutôt extorquée à titre de fief héréditaire, en 912, cela suffirait pour détruire l'opinion de Chantereau, que plusieurs historiens ont adoptée. Il est d'ailleurs certain que Charlemagne institua en France des fiefs avec propriété, et que cette forme de gouvernement était connue avant lui dans la Lombardie et dans la Germanie: mort en 1658.

Chapelain (*Jean*), né en 1595. Sans *la Pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que l'*Iliade* à Homère. Chapelain fut pourtant utile par sa littérature. Ce fut lui qui corrigea les premiers vers de Racine. Il commença par être l'oracle des auteurs, et finit par en être l'opprobre: mort en 1674.

Chapelle (*Jean* de La), receveur général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du succès en leur temps. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter Racine; car Racine forma, sans le vouloir, une école comme les grands peintres. Ce fut un Raphaël qui ne fit point de Jules Romain: mais au moins ses premiers disciples écrivirent avec quelque pureté de langage; et dans la décadence qui a suivi, on a vu de nos jours des tragédies

entières, où il n'y a pas douze vers de suite dans lesquels il n'y ait des fautes grossières. Voilà d'où l'on est tombé, et à quels excès on est parvenu après avoir eu de si grands modèles : mort en 1723.

CHAPELLE (*Claude-Emmanuel* Luillier), fils naturel de *François* Luillier, maître des comptes. Il n'est pas vrai qu'il fut le premier qui se servit des rimes redoublées; d'Assouci s'en servait avant lui, et même avec quelque succès.

Pourquoi donc, sexe au teint de rose,
Quand la charité vous impose
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vous me haïr sans cause,
Moi qui ne vous fis jamais rien ?
Ah! pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque chose, etc.

On trouve beaucoup de rimes redoublées dans Voiture. Chapelle réussit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie et de la grâce, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance stérile de rimes à la pensée et au tour. Sa vie voluptueuse et son peu de prétention contribuèrent encore à la célébrité de ses petits ouvrages. On sait qu'il y a dans son *Voyage de Montpellier* beaucoup de traits de Bachaumont, fils du président Le Coigneux, l'un des plus aimables hommes de son temps. Chapelle était d'ailleurs un des meilleurs élèves de Gassendi. Au reste, il faut bien distinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à Chapelle et à des esprits de cette trempe, d'avec les éloges dûs aux grands maîtres. Le caractère de Chapelle, de Bachaumont, du Broussin, et

de toute cette société du Marais, était la facilité, la gaîté, la liberté. On peut juger de Chapelle par cet impromptu que je n'ai point vu encore imprimé. Il le fit à table, après que Boileau eut récité une épigramme:

Qu'avec plaisir de ton haut style
Je te vois descendre au quatrain;
Et que je t'épargnai de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand, renversant ta cruche à l'huile,
Je te mis le verre à la main!

mort en 1686.

Charas, de l'Académie des Sciences le premier qui ait bien écrit sur la pharmacie; tant il est vrai que sous Louis XIV tous les arts élargirent leur sphère. Ce pharmacien, voyageant à Madrid, fut mis dans les cachots de l'inquisition, parce qu'il était calviniste. Une prompte abjuration, et les sollicitations de l'ambassadeur de France lui sauvèrent la vie et la liberté. Il s'occupa long-temps d'expériences sur les vipères, et des moyens d'empêcher les effets souvent mortels de leur morsure. Mais il se trompa en soutenant contre Rédi, que le venin des vipères n'était pas contenu dans le suc jaune qui sort de deux vésicules placées derrière les crochets de leurs mâchoires. Dans le cours de ses expériences il fut mordu plusieurs fois sans qu'il en résultât d'accidents très graves: mort en 1698.

Chardin (*Jean*), né à Paris, en 1613. Nul voyageur n'a laissé des Mémoires plus curieux: mort à Londres, en 1713.

Charleval (*Jean* Faucon de Ris), l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicatesse de leur esprit, sans se livrer trop au public. La fameuse conversation du maréchal d'Hocquincourt et du père Canaye, imprimée dans les œuvres de Saint-Évremond, et de Charleval, jusqu'à la petite dissertation sur le jansénisme et sur le molinisme que Saint-Évremond y a ajoutée. Le style de cette fin est très différent de celui du commencement. Feu M. de Caumartin, le conseiller d'état, avait l'écrit de Charleval, de la main de l'auteur. On trouve dans le *Moréri*, que le président de Ris, neveu de Charleval, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, de peur que « le nom « d'auteur peut-être ne fût une tache dans sa famil- » le. » Il faut être d'un état et d'un esprit bien abject pour avancer une telle idée dans le siècle où nous sommes; et c'eut été dans un homme de robe un orgueil digne des temps militaires et barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe, par mépris pour la robe et pour l'étude : mort en 1693.

Charpentier (*François*), né à Paris, en 1620, académicien utile. On a de lui une traduction de *la Cyropédie*. Il soutint vivement l'opinion que les inscriptions des monuments publics de France doivent être en français. En effet, c'est dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oser s'en servir; c'est aller contre son but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une espèce de barbarie à latiniser des noms français que la postérité méconnaîtrait;

et les noms de Rocroi et de Fontenoi font un plus grand effet que les noms de *Rocrosium* et de *Fonteniacum*: mort en 1702.

Chastre (*Edme*, marquis de La) a laissé des Mémoires: mort en 1645.

Chaulieu (*Guillaume*), né en Normandie, en 1639, connu par ses poésies négligées, et par les beautés hardies et voluptueuses qui s'y trouvent. La plupart respirent la liberté, le plaisir et une philosophie au-dessus des préjugés; tel était son caractère. Il vécut dans les délices, et mourut avec intrépidité, en 1720.

Les vers qu'on cite le plus de lui sont la pièce intitulée *la Goutte*, qui commence ainsi:

Le destructeur impitoyable
Et des marbres et de l'airain:

mais surtout l'épître sur la mort du marquis de La Fare:

Plus j'approche du terme et moins je le redoute;
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus le doute;
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi.
Exempt des préjugés, j'affronte l'imposture
Des vaines superstitions,
Et me ris des préventions
De ces faibles esprits dont la triste censure
Fait un crime à la créature
De l'usage des biens que lui fit son auteur.

Une autre épître au même fit encore plus de bruit; elle commence ainsi:

J'ai vu de près le Styx, j'ai vu les Euménides;
Déjà venaient frapper mes oreilles timides
Les affreux cris du chien de l'empire des morts:
Et les noires vapeurs, et les brûlants transports

Allaient de ma raison offusquer la lumière :
C'est lors que j'ai senti mon âme toute entière,
Se ramenant en soi, faire un dernier effort
Pour braver les horreurs que l'on joint à la mort.
Ma raison m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être;
Que ces fantômes vains sont enfants de la peur
Qu'une faible nourrice imprime en notre cœur,
Lorsque des loups-garoux qu'elle-même elle pense,
De démons et d'enfer elle endort notre enfance.

Ces pièces ne sont pas châtiées ; ce sont des statues de Michel-Ange ébauchées. Le stoïcisme de ces sentiments ne lui attira point de persécution; car, quoique abbé, il était ignoré des théologiens, et ne vivait qu'avec ses amis. Il n'aurait tenu qu'à lui de mettre la dernière main à ses ouvrages, mais il ne savait pas corriger. On a imprimé de lui trop de bagatelles insipides de société ; c'est le mauvais goût et l'avarice des éditeurs qui en est cause. Les préfaces qui sont à la tête du recueil sont de ces gens obscurs qui croient être de bonne compagnie en imprimant toutes les fadaises d'un homme de bonne compagnie.

Cheminais, jésuite. On l'appelait le Racine des prédicateurs, et Bourdaloue le Corneille : mort en 1689.

Cheron (*Elisabeth*), née à Paris, en 1648; célèbre par la musique, la peinture et les vers, et plus connue sous son nom que sous celui de son mari, le sieur Le Hay : morte en 1171.

Chevreau (*Urbain*), né à Loudun, en 1613, savant et bel esprit qui eut beaucoup de réputation : mort en 1701.

CHIFFLET (*Jean-Jacques*), né à Besançon, en 1588. On a de lui plusieurs recherches: mort en 1660. Il y a eu sept écrivains de ce nom.

CHOISI (*François-Timoléon* de), de l'Académie, né à Paris, en 1644, envoyé à Siam. On a sa relation. Il n'était que tonsuré à son départ; mais à Siam il se fit ordonner prêtre en quatre jours. Il a composé plusieurs histoires, une *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*, dédiée à madame de Maintenon, avec cette épigraphe: *Concupisset rex decorem tuum*; et des *Mémoires de la comtesse des Barres*. Cette comtesse des Barres, c'était lui-même. Il s'habilla et vécut en femme plusieurs années. Il acheta sous le nom de la comtesse des Barres une terre auprès de Tours. Ces Mémoires racontent avec naïveté comment il eut impunément des maîtresses sous ce déguisement. Mais quand le roi fut devenu dévot, il écrivit l'histoire de l'Église. Dans ses Mémoires sur la cour on trouve des choses vraies, quelques-unes fausses, et beaucoup de hasardées; ils sont écrits dans un style trop familier: mort en 1724.

CLAUDE (*Jean*), né en Agénois, en 1619; ministre de Charenton, et l'oracle de son parti, émule digne des Bossuet, des Arnaud et des Nicole. Il a composé quinze ouvrages, qu'on lut avec avidité dans le temps des disputes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un temps. Les fables de La Fontaine, l'Arioste passeront à la dernière postérité. Cinq ou six mille volumes de controverse sont déjà oubliés: mort à La Haye, en 1687.

COINTE (*Charles* Le), né à Troyes, en 1611, de

l'Oratoire. Ses *Annales ecclésiastiques*, imprimées au Louvre par ordre du roi, sont un monument utile : mort en 1681.

Collet (*Philibert*), né à Châtillon-les-Dombes, en 1643, jurisconsulte et homme libre. Excommunié par l'archevêque de Lyon pour une querelle de paroisse, il écrivit contre l'excommunication; il combattit la clôture des religieuses ; et, dans son *Traité de l'usure*, il soutint vivement l'usage autorisé en Bresse de stipuler les intérêts avec le capital, usage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, et reçu dans l'autre par tous les négociants, malgré les lois qu'on élude. Il assura aussi que les dixmes qu'on paye aux ecclésiastiques ne sont pas de droit divin : mort en 1718.

Colomiez (*Paul*). Le temps de sa naissance est inconnu : la plupart de ses ouvrages commencent à l'être; mais ils sont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires : mort à Londres, en 1692.

Commire, jésuite. Il réussit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins, et qui pensent que des étrangers peuvent ressusciter le siècle d'Auguste dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer : mort en 1702.

In silvam ne ligna feras.

Conti (*Armand*, prince de), frère du grand Condé, destiné d'abord pour l'état ecclésiastique, dans un temps où le préjugé rendait encore la dignité de cardinal supérieure à celle d'un prince du sang de France. Ce fut lui qui eut le malheur d'être généralissime de la Fronde contre la cour et même

contre son frère. Il fut depuis dévot et janséniste. Nous avons de lui *le Devoir des grands*. Il écrivit aussi contre la comédie; il eût peut-être mieux fait d'écrire contre la guerre civile. *Cinna* et *Polyeucte* étaient aussi utiles et aussi respectables que la guerre des portes cochères et des pots de chambre était injuste et ridicule.

Cordemoi (*Géraud* de), né à Paris. Il a le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France; on doit cette utile entreprise au duc de Montausier, qui chargea Cordemoi de faire l'histoire de Charlemagne, pour l'éducation de Monseigneur. Il ne trouva guère dans les anciens auteurs que des absurdités et des contradictions. La difficulté l'encouragea, et il débrouilla les deux premières races: mort en 1684.

Corneille (*Pierre*), né à Rouen, en 1606. Quoiqu'on ne représente plus que six ou sept pièces, de trente-trois qu'il a composées, il sera toujours le père du théâtre. Il est le premier qui ait élevé le génie de la nation, et cela demande grâce pour environ vingt de ses pièces qui sont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le style, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés et insipides, et par un entassement de raisonnements alambiqués qui sont l'opposé du tragique. Mais on ne juge d'un grand homme que par ses chefs-d'œuvre, et non par ses fautes. On dit que sa traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* a été imprimée trente-deux fois: il est aussi difficile de le croire que de la lire une seule. Il reçut une gratification du roi dans sa dernière maladie: mort en 1684.

On a imprimé dans plusieurs recueils d'anecdotes qu'il avait sa place marquée toutes les fois qu'il allait au spectacle, qu'on se levait pour lui, qu'on battait des mains. Malheureusement les hommes ne rendent pas tant de justice. Le fait est que les comédiens du roi refusèrent de jouer ses dernières pièces, et qu'il fut obligé de les donner à une autre troupe.

Corneille (*Thomas*), né à Rouen, en 1625; homme qui aurait eu une grande réputation, s'il n'avait point eu de frère. On a de lui trente-quatre pièces de théâtre: mort pauvre, en 1709.

Cousin (*Louis*), né à Paris, en 1627, président à la cour des monnaies. Personne n'a plus ouvert que lui les sources de l'histoire. Ses traductions de la collection Byzantine et d'*Eusèbe* de Césarée ont mis tout le monde en état de juger du vrai et du faux, et de connaître avec quels préjugés et quel esprit de parti l'histoire a été presque toujours écrite. On lui doit beaucoup de traductions d'historiens grecs, que lui seul a fait connaître: mort en 1707.

Coutures (Le baron des) traduisit en prose et commenta *Lucrèce*, vers le milieu du règne de Louis XIV. Il pensait comme ce philosophe sur la plupart des premiers principes des choses; il croyait la matière éternelle, à l'exemple de tous les anciens. La religion chrétienne a seule combattu cette opinion.

Crébillon (*Jolyot*), né à Dijon, en 1674. Nous ignorons si un procureur, nommé Prieur, le fit poëte, comme il est dit dans le Dictionnaire histori-

que portatif, en quatre volumes. Nous croyons que le génie y eut plus de part que le procureur. Nous ne croyons pas que l'anecdote rapportée dans le même ouvrage contre son fils soit vraie. On ne peut trop se défier de tous ces petits contes. Il faut ranger Crébillon parmi les génies qui illustrèrent le siècle de Louis XIV, puisque sa tragédie de *Rhadamiste,* la meilleure de ses pièces, fut jouée en 1710. Si Despréaux, qui se mourait alors, trouva cette tragédie plus mauvaise que celle de Pradon, c'est qu'il était dans un âge et dans un état où l'on n'est sensible qu'aux défauts, et insensible aux beautés: mort à quatre-vingt-huit ans, 1762.

Dacier (*André*), né à Castres, en 1651: calviniste comme sa femme, et devenu catholique comme elle, garde des livres du cabinet du roi à Paris, charge qui ne subsiste plus. Homme plus savant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par ses traductions et par quelques-unes de ses notes: mort au Louvre, en 1722. Nous devons à madame Dacier la traduction d'Homère, la plus fidèle par le style, quoiqu'elle manque de force, et la plus instructive par les notes, quoiqu'on y désire la finesse du goût. On remarque surtout qu'elle n'a jamais senti que ce qui devait plaire aux Grecs dans des temps grossiers, et ce qu'on respectait déjà comme ancien dans des temps postérieurs plus éclairés, aurait pu déplaire s'il avait été écrit du temps de Platon et de Démosthènes. Mais enfin nulle femme n'a jamais rendu plus de services aux lettres. Madame Dacier est un des prodiges du siècle de Louis XIV.

D'Aguesseau (*Henri-François*), chancelier, le plus savant magistrat que jamais la France ait eu, possédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le latin, le grec et un peu d'hébreu; très instruit dans l'histoire, profond dans la jurisprudence, et, ce qui est plus rare, éloquent. Il fut le premier au barreau qui parla avec force et pureté à la fois; avant lui on fesait des phrases. Il conçut le projet de réformer les lois, mais il ne put faire que quatre ou cinq ordonnances utiles. Un seul homme ne peut suffire à ce travail immense que Louis XIV avait entrepris avec le secours d'un grand nombre de magistrats: mort en 1751.

Danchet (*Antoine*), né à Riom, en 1671, a réussi à l'aide du musicien dans quelques opéras, qui sont moins mauvais que ses tragédies. Son prologue des Jeux séculaires au-devant d'*Hésione* passe même pour un très bon ouvrage, et peut être comparé à celui d'*Amadis*: on a retenu ces beaux vers imités d'Horace:

Père des saisons et des jours,
Fais naître en ces climats un siècle mémorable;
Puisse à ses ennemis ce peuple redoutable
Être à jamais heureux, et triompher toujours!
Nous avons à nos lois asservi la victoire;
Aussi loin que tes feux nous portons notre gloire.
Fais, dans tout l'univers, craindre notre pouvoir.
Toi qui vois tout ce qui respire,
Soleil, puisses-tu ne rien voir
De si puissant que cet empire!

C'est dans ce prologue qu'on trouve les ariettes qui servirent depuis de canevas au poëte Rousseau, pour composer les couplets effrénés qui cau-

sèrent sa disgrâce. Les couplets origaux de Danchet valent peut-être mieux que les parodies de Rousseau. Voici surtout celui de Danchet qu'on a le plus retenu :

Que l'amant qui devient heureux
En devienne encor plus fidèle!
Que toujours dans les mêmes nœuds
Il trouve une douceur nouvelle !
Que les soupirs et les langueurs
Puissent seuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus sévère!
Que l'amant, comblé de faveurs,
Sache les goûter et les taire !

mort en 1748.

Dancourt (*Florent Carton*), avocat, né à Fontainebleau, en 1661, aima mieux se livrer au théâtre qu'au barreau. Ce que Regnard était à l'égard de Molière dans la haute comédie, le comédien Dancourt l'était dans la farce. Beaucoup de ses pièces attirent encore un assez grand concours; elles sont gaies; le dialogue en est naïf. La quantité de pièces qu'on a faites dans ce genre facile est immense; elles sont plus du goût du peuple que des esprits délicats; mais l'amusement est un des besoins de l'homme, et cette espèce de comédie, aisée à représenter, plaît dans Paris et dans les provinces au grand nombre, qui n'est pas susceptible de plaisirs plus relevés : mort en 1726.

Danet (*Pierre*), l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses Dictionnaires de la langue latine et des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du Dauphin, Monseigneur, et qui, s'ils

ne firent pas de ce prince un savant homme, contribuèrent beaucoup à éclairer la France : mort en 1709.

DANGEAU (*Louis*, abbé de), né en 1643, excellent académicien : mort en 1723.

DANIEL (*Gabriel*), jésuite, historiographe de France, né à Rouen en 1649, a rectifié les fautes de Mézerai sur la première et seconde race. On lui a reproché que sa diction n'est pas toujours pure, que son style est trop faible, qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas peintre, qu'il n'a pas assez fait connaître les usages, les mœurs, les lois ; que son histoire est un long détail d'opérations de guerre dans lesquelles un historien de son état se trompe presque toujours : mort en 1728.

Le comte de Boulainvilliers dit, dans ses Mémoires sur le gouvernement de France, qu'on peut reprocher à Daniel dix mille erreurs : c'est beaucoup ; mais heureusement la plupart de ces erreurs sont aussi indifférentes que les vérités qu'il aurait mises à la place ; car qu'importe que ce soit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à la bataille de Montlhéri ? Qu'importe par quel endroit Louis-le-Gros entra dans les masures de Puiset ? Un citoyen veut savoir par quels degrés le gouvernement a changé de forme, quels ont été les droits et les usurpations des différents corps, ce qu'ont fait les états-généraux, quel a été l'esprit de la nation. Le grand défaut de Daniel est de n'avoir pas été instruit des droits de la nation, ou de les avoir dissimulés. Il a omis entièrement les célèbres états de 1355. Il n'a parlé des papes, et surtout du grand et bon roi

Henri IV, qu'en jésuite ; nulle connaissance des finances, nulle de l'intérieur du royaume ni des mœurs.

Il prétend dans sa préface, et le président Hénault a dit après lui, que les premiers temps de l'histoire de France sont plus intéressants que ceux de Rome, parce que Clovis et Dagobert avaient plus de terrain que Romulus et Tarquin. Il ne s'est pas aperçu que les faibles commencements de tout ce qui est grand intéressent toujours les hommes; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'était qu'une province, et qui étendit son empire jusqu'à l'Elbe, l'Euphrate et le Niger. Il faut avouer que notre histoire et celle des autres peuples, depuis le cinquième siècle de l'ère vulgaire jusqu'au quinzième, n'est qu'un chaos d'aventures barbares, sous des noms barbares.

D'Argonne (*Noël*), né à Paris, en 1634, chartreux à Gaillon. C'est le seul chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *Mélanges*, sous le nom de *Vigneul de Marville*, sont remplis d'anecdotes curieuses et hasardées: mort en 1704.

Descartes (*René*), né en Touraine, en 1596, fils d'un conseiller au parlement de Bretagne. Le plus grand mathématicien de son temps, mais le philosophe qui connut moins la nature, si on le compare à ceux qui l'ont suivi. Il passa presque toute sa vie hors de France, pour philosopher en liberté, à l'exemple de Saumaise, qui avait pris ce parti. On a remarqué qu'il avait un frère aîné, conseiller au parlement de Bretagne, qui le méprisait beaucoup, et qui disait qu'il était indigne du frère d'un con-

conseiller de s'abaisser à être mathématicien. Ayant cherché le repos dans des solitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé Voët, et un nommé Shockius, deux professeurs du galimatias scolastique qu'on enseignait encore, intentèrent contre lui cette ridicule accusation d'athéisme dont les écrivains méprisés ont toujours chargé les philosophes. En vain Descartes avait épuisé son génie à rassembler les preuves de la Divinité, et à en chercher de nouvelles; ses infâmes ennemis le comparèrent à Vanini dans un écrit public: ce n'est pas que Vanini eût été athée, le contraire est démontré; mais il avait été brûlé comme tel, et on ne pouvait faire une comparaison plus odieuse. Descartes eut beaucoup de peine à obtenir une très légère satisfaction par sentence de l'Académie de Groningue. Ses *Méditations*, son *Discours sur la Méthode*, sont encore estimés; toute sa physique est tombée, parce qu'elle n'est fondée ni sur la géométrie, ni sur l'expérience. Ses *Recherches sur la dioptrique*, où l'on trouve la loi fondamentale de cette science soupçonnée par Snellius, et des applications de cette loi, qui ne pouvaient être que l'ouvrage d'un très grand géomètre; ses travaux sur les lois du choc des corps, objet dont il a eu le premier l'idée de s'occuper, seront toujours, malgré les erreurs qui lui sont échappées, des monuments d'un génie extraordinaire; et le petit livre connu sous le nom de *Géométrie* de Descartes lui assure la supériorité sur tous les mathématiciens de son temps. Il a eu long-temps une si prodigieuse réputation, que La Fontaine, ignorant, à la vérité, mais écho de la voix publique, a dit de lui:

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Dans les siècles passés, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'esprit, comme; entre l'huître et l'homme,
Le tient tel de nos gens, franche bête de somme.

L'abbé Genet, dans le siècle présent, s'est donné la malheureuse peine de mettre en vers français *la Physique* de Descartes.

Ce n'est guère que depuis l'année 1730 qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette philosophie chimérique, quand la géométrie et la physique expérimentale ont été plus cultivées. Le sort de Descartes en physique a été celui de Ronsard en poésie : mort à Stockholm en 1650.

Desmarets de Saint Sorlin (*Jean*), né à Paris, en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de Richelieu. Sa comédie des *Visionnaires* passa pour un chef-dœuvre, mais c'est que Molière n'avait pas encore paru. Il fut contrôleur général de l'extraordinaire des guerres et secrétaire de la marine du Levant. Sur la fin de sa vie, il fut plus connu par son fanatisme que par ses ouvrages : mort en 1676.

Destouches (*Néricault*), né à Tours, en 1680, avait été comédien dans sa jeunesse. Après avoir fait plusieurs comédies, il fut chargé long-temps des affaires de France en Angleterre; et ayant rempli ce ministère avec succès, il se remit à faire des comédies. On ne trouve pas dans ses pièces la force et la gaîté de Regnard, encore moins ces peintures du cœur humain, ce naturel, cette vraie plaisanterie, cet excellent comique, qui fait le mérite de l'inimitable Molière; mais il n'a pas laissé de se faire de la

réputation après eux. On a de lui quelques pièces qui ont eu du succès, quoique le comique en soit un peu forcé. Il a du moins évité le genre de la comédie qui n'est que langoureuse, de cette espèce de tragédie bourgeoise, qui n'est ni tragique ni comique, monstre né de l'impuissance des auteurs et de la satiété du public après les beaux jours du siècle de Louis XIV. Sa comédie du *Glorieux* est son meilleur ouvrage, et probablement restera au théâtre, quoique le personnage du Glorieux soit, dit-on, manqué; mais les autres caractères paraissent traités supérieurement: mort 1754.

Domat (*Jean*), célèbre jurisconsulte. Son livre *des Lois civiles* a eu beaucoup d'approbation: mort en 1696.

Doujat (*Jean*), né à Toulouse, en 1639, jurisconsulte et homme de lettres. Il fesait tous les ans un enfant à sa femme et un livre. On en dit autant de Tiraquau. Le *Journal des Savants* l'appelle grand homme; il ne faut pas prodiguer ce titre: mort en 1688.

Dubois (*Gérard*), né à Orléans, en 1629, de l'Oratoire. Il a fait l'*Histoire de l'Église de Paris*: mort en 1696.

Duché devancy (*Joseph-François*), valet de chambre de Louis XIV, fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'Écriture, à l'exemple de Racine, non avec le même succès. L'opéra *d'Iphigénie en Tauride* est son meilleur ouvrage. Il est dans le grand goût; et, quoique ce ne soit qu'un opéra, il retrace une grande idée de ce que les tragédies grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas subsisté long-

temps; mais bientôt après on s'est réduit aux simples ballets, composés d'actes détachés faits uniquement pour amener des danses; ainsi l'opéra même a dégénéré dans le temps que presque tout le reste tombait dans la décadence.

Madame de Maintenon fit la fortune à cet auteur: elle le recommanda si fortement à M. de Pontchartrain, secrétaire d'état, que ce ministre, prenant Duché pour un homme considérable, alla lui rendre visite. Duché, homme alors très obscur, voyant entrer chez lui un secrétaire d'état, crut qu'on allait le conduire à la Bastille: mort en 1704.

Duchesne (*André*), né en Touraine, en 1584; historiographe du roi, auteur de beaucoup d'histoires et de recherches généalogiques. On l'appelait le père de l'histoire de France: mort et 1640.

Dufrenoi (*Charles*), né a Paris, en 1611, peintre et poëte. Son poëme *de la Peinture* a réussi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du siècle d'Auguste: mort en 1665.

Dufrény (*Charles*), né à Paris, en 1648. Il passait pour petit-fils de Henri IV, et lui ressemblait, Son père avait été valet de garde-robe de Louis XIII, et le fils l'était de Louis XIV, qui lui fit toujours du bien malgré son dérangement; mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'esprit et plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, et il n'y en a guère où l'on ne trouve des scènes jolies et singulières: mort en 1724.

Dupleix (*Scipion*), de Condom; quoique né en 1569, peut être compté dans le siècle de Louis XIV,

ayant encore vécu sous son règne. Il est le premier historien qui ait cité en marge ses autorités, précaution absolument nécessaire quand on n'écrit pas l'histoire de son temps, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus son histoire de France, parce que depuis lui on a mieux fait et mieux écrit : mort en 1661.

Esprit (*Jacques*), né à Béziers, en 1611, auteur du livre de *la Fausseté des vertus humaines*, qui n'est qu'un commentaire du duc de La Rochefoucault. Le chancelier Séguier, qui goûta sa littérature, lui fit avoir un brevet de conseiller d'état : mort en 1678.

Esprades (le maréchal d'). Ses lettres sont aussi estimées que celles du cardinal d'Ossat; et c'est une chose particulière aux Français, que de simples dépêches aient été souvent d'excellents ouvrages : mort en 1686.

Fare (Le marquis de La), connu par ses Mémoires et par quelques vers agréables. Son talent pour la poésie ne se développa qu'à l'âge de près de soixante ans. Ce fut madame de Caylus, l'une des plus aimables personnes de ce siècle par sa beauté et par son esprit, pour laquelle il fit ses premiers vers, et peut-être les plus délicats qu'on ait de lui :

M'abandonnant un jour à la tristesse,
Sans espérance et même sans désirs,
Je regrettais les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse.
Sont-ils perdus, disais-je, sans retour?
Et n'es-tu pas cruel, Amour!
Toi que j'ai fait, dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,

D'en laisser terminer le cours
A l'ennuyeuse indifférence?
Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui, plein d'une joie inhumaine,
Me dit, en souriant : « Tircis, ne te plains plus;
« Je vais mettre fin à ta peine,
» Je te promets un regard de Caylus. »

mort en 1713.

Fayette (*Marie Madelène* de La Vergne, comtesse de La). Sa *Princesse de Clèves* et sa *Zaïde* furent les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens, et des aventures naturelles décrites avec grâce. Avant elle on écrivait d'un style ampoulé des choses peu vraisemblables: mort en 1693.

Felibien (*André*), né à Chartres, en 1619. Il est le premier qui, dans les inscriptions de l'hôtel-de-ville, ait donné à Louis XIV le nom de Grand. Ses *Entretiens sur la vie des peintres* sont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il est élégant, profond, et il respire le goût : mais il dit trop peu de choses en trop de paroles, et est absolument sans méthode: mort en 1695.

Fénelon (*François* de Salignac), archevêque de Cambrai, né en Périgord, en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différents. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais son *Télémaque* l'inspire. Il a été vainement blâmé par Gueudeville et par l'abbé Faidit: mort à Cambrai, en 1715.

Après la mort de Fénelon, Louis XIV brûla lui-même tous les manuscrits que le duc de Bourgogne avait conservés de son précepteur. Ramsai,

élève de ce célèbre archevêque, m'a écrit ces mots: « S'il était né en Angleterre, il aurait développé son » génie, et donné l'essor sans crainte à ses princi- » pes que personne n'a connus. »

FERRAND, conseiller de la cour des aides. On a de lui de très jolis vers. Il joûtait avec Rousseau dans l'épigramme et le madrigal. Voici dans quel goût Ferrand écrivait:

D'amour et de mélancolie
Celemnus enfin consumé,
En fontaine fut transformé;
Et qui boit de ses eaux oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier Égérie,
J'y courus hier vainement;
A force de changer d'amant,
L'infidèle l'avait tarie.

On voit que Ferrand mettait plus de naturel, de grâce et de délicatesse dans ses sujets galants, et Rousseau plus de force et de recherche dans des sujets de débauche: mort en 1720.

FEUQUIÈRES (*Antoine* de Pas, marquis de), né à Paris, en 1648. Officier consommé dans l'art de la guerre, et excellent guide s'il est critique trop sévère: mort en 1711.

FÈVRE (*Tanneguy* Le), né Caen, en 1615. Calviniste, professeur à Saumur, méprisant ceux de sa secte, et demeurant parmi eux, plus philosophe qu'huguenot, écrivant aussi bien en latin qu'on puisse écrire dans une langue morte, fesant des vers grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aient les lettres est d'avoir produit madame Dacier: mort en 1678.

Fèvre (*Anne* Le), madame Dacier, née calviniste, à Saumur en 1654, illustre par sa science. Le duc de Montausier la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de Monseigneur. Le *Florus* avec des notes latines est d'elle. Ses traductions de Térence et d'Homère lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. La Motte ne l'attaqua qu'avec de l'esprit, et elle ne combattit qu'avec de l'érudition: morte en 1720, au Louvre.

Fléchier (*Esprit*), du comtat d'Avignon, né en 1632; évêque de Lavaur et puis de Nîmes; poëte français et latin, historien, prédicateur, mais connu surtout par ses belles oraisons funèbres. Son *Histoire de Théodose* a été faite pour l'éducation de Monseigneur. Le duc de Montausier avait engagé les meilleurs esprits de France à travailler, par de bons ouvrages, à cette éducation: mort en 1710.

Fleuri (*Claude*), né en 1640, sous-précepteur du duc de Bourgogne, et confesseur de Louis XV son fils, vécut à la cour dans la solitude et dans le travail. Son *Histoire de l'Église* est la meilleure qu'on ait jamais faite, et les discours préliminaires sont fort au-dessus de l'histoire. Ils sont presque d'un philosophe, mais l'histoire n'en est pas: mort en 1723.

Fontaine (*Jean* La), né à Château-Thierri, en 1621. Le plus simple des hommes, mais admirable dans son genre, quoique négligé et inégal. Il fut le seul des grands hommes de son temps qui n'eut point de part aux bienfaits de Louis XIV. Il y avait

droit par son mérite et par sa pauvreté. Dans la plupart de ses fables il est infiniment au-dessus de tous ceux qui ont écrit avant et après lui, en quelque langue que ce puisse être. Dans les contes qu'il a imités de l'Arioste, il n'a pas son élégance et sa pureté; il n'est pas, à beaucoup près, si grand peintre, et c'est ce que Boileau n'a pas aperçu dans sa dissertation sur Joconde, parce que Despréaux ne savait presque pas l'italien; mais dans les contes puisés chez Boccace, La Fontaine lui est bien supérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'esprit, de grâces, de finesse. Boccace n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté et l'exactitude dans le langage. Il a fixé sa langue, et La Fontaine a souvent corrompu la sienne: mort en 1695.

Il faut que les jeunes gens, et surtout ceux qui dirigent leurs lectures, prennent bien garde à ne pas confondre avec son beau naturel, le familier, le bas, le négligé, le trivial; défauts dans lesquels il tombe trop souvent. Il commence par dire au dauphin, dans son prologue:

> Et si de t'agréer je n'emporte le prix,
> J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

On sent assez qu'il n'y aurait nul honneur à ne pas emporter le prix d'agréer. La pensée est aussi fausse que l'expression est mauvaise.

> Vous chantiez! j'en suis bien aise;
> Hé bien, dansez maintenant.

Comment une fourmi peut-elle dire ce proverbe du peuple à une cigale?

> Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire;
> Tout cela c'est la mer à boire.

Il faut avouer que Phèdre écrit avec une pureté qui n'a rien de cette bassesse.

Le gibier du lion ce ne sont point moineaux,
Mais beaux et bons sangliers, daims et cerfs bons et beaux.
Un jour sur ses hauts pieds allait, je ne sais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou.

Et le renard qui a *cent tours dans son sac;* et le chat qui *n'en a qu'un dans son bissac.*

Distinguons bien ces négligences, ces puérilités, qui sont en très grand nombre, des traits admirables de ce charmant auteur, qui sont en plus grand nombre encore.

Quel est donc le pouvoir naturel des vers naturels, puisque par ce seul charme, La Fontaine, avec de grandes négligences, a une réputation si universelle et si méritée, sans avoir jamais rien inventé! mais aussi quel mérite dans les anciens Asiatiques, inventeurs de ces fables connues dans toute la terre habitable!

Fontenelle (*Bernard* Le Bouvier de), né à Rouen, le 11 février 1657. On peut le regarder comme l'esprit le plus universel que le siècle de Louis XIV ait produit. Il a ressemblé à ces terres heureusement situées qui portent toutes les espèces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit une grande partie de la tragédie-opéra de *Bellérophon*, et depuis il donna l'opéra de *Thétis et Pelée*, dans lequel il imita beaucoup Quinault, et qui eut un grand succès. Celui d'*Énée et Lavinie* en eut moins. Il essaya ses forces au théâtre tragique; il aida mademoiselle Bernard dans quelques pièces. Il en composa deux, dont une fut jouée en 1680, et jamais imprimée. Elle lui attira trop long-temps de très injustes repro-

ches: car il avait eu le mérite de reconnaître que, bien que son esprit s'étendît à tout, il n'avait pas le talent de Pierre Corneille, son oncle, pour la tragédie.

En 1686, il fit l'allégorie de *Mero* et d'*Enegu*: c'est Rome et Genève. Cette plaisanterie si connue, jointe à l'*Histoire des Oracles,* excita depuis contre lui une persécution. Il en essuya une moins dangereuse et qui n'était que littéraire, pour avoir soutenu qu'à plusieurs égards les modernes valaient bien les anciens. Racine et Boileau, qui avaient pourtant intérêt que Fontenelle eût raison, affectèrent de le mépriser, et lui fermèrent long-temps les portes de l'Académie. Ils firent contre lui des épigrammes; il en fit contre eux, et ils furent toujours ses ennemis. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans lesquels on remarquait déjà cette finesse et cette profondeur qui décèlent un homme supérieur à ses ouvrages mêmes. On remarqua dans ses vers et dans ses *Dialogues des morts* l'esprit de Voiture, mais plus étendu et plus philosophique. Sa *Pluralité des mondes* fut un ouvrage unique en son genre. Il sut faire des *Oracles* de Van-Dale un livre agréable. Les matières délicates auxquelles on touche dans ce livre, lui attirèrent des ennemis violents, auxquels il eut le bonheur d'échapper. Il vit combien il est dangereux d'avoir raison dans des choses où des hommes accrédités ont tort. Il se tourna vers la géomérie et vers la physique, avec autant de facilité qu'il avait cultivé les arts d'agrément. Nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, il exerça cet emploi pendant plus de qua-

rante ans avec un applaudissement universel. Son *Histoire de l'Académie* jette très souvent une clarté lumineuse sur les Mémoires les plus obscurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les sciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornement, c'était de ces moissons abondantes dans lesquelles les fleurs croissent naturellement avec les épis.

Cette *Histoire de l'Académie des Sciences* serait aussi utile qu'elle est bien faite, s'il n'avait eu à rendre compte que de vérités découvertes; mais il fallait souvent qu'il expliquât des opinions combattues les unes par les autres, et dont la plupart sont détruites.

Les éloges qu'il prononça des académiciens morts ont le mérite singulier de rendre les sciences respectables, et ont rendu tel leur auteur. En vain l'abbé des Fontaines et d'autres gens de cette espèce ont voulu obscurcir sa réputation; c'est le propre des grands hommes d'avoir de méprisables ennemis. S'il fit imprimer depuis des comédies froides, peu théâtrales, et une apologie des tourbillons de Descartes, on a pardonné ces comédies en faveur de sa vieillesse, et son cartésianisme en faveur des anciennes opinions qui, dans sa jeunesse, avaient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière et des grâces sur les sciences abstraites, et il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talents ont été soutenus par la connaissance des langues et de l'histoire; et il a été, sans contredit, au-dessus de tous les savants qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Son *Histoire des Oracles*, qui n'est qu'un abrégé très sage et très modéré de la grande histoire de Van-Dale, lui fit une querelle assez violente avec quelques jésuites compilateurs de la vie des saints, qui avaient précisément l'esprit des compilateurs. Ils écrivirent à leur manière contre le sentiment raisonnable de Van-Dale et de Fontenelle. Le philosophe de Paris ne répondit point; mais son ami, le savant Basnage, philosophe de Hollande (1), répondit et le livre des compilateurs ne fut pas lu. Plusieurs années après, le jésuite Le Tellier, confesseur de Louis XIV, ce malheureux auteur de toutes les querelles qui ont produit tant de mal et tant de ridicule en France, déféra Fontenelle à Louis XIV, comme un athée, et rappela l'allégorie de *Mero* et d'*Enegu*. Marc-René de Paulmi, marquis d'Argenson, alors lieutenant de police, et depuis garde des sceaux, écarta la persécution qui allait éclater contre Fontenelle, et ce philosophe le fait assez entendre dans l'éloge du garde des sceaux d'Argenson, prononcé dans l'Académie des Sciences. Cette anecdote est plus curieuse que tout ce qu'a dit l'abbé Trublet de Fontenelle : mort, le 9 janvier 1757 âgé de cent ans moins un mois et deux jours (2).

(1) Basnage pressa long-temps Fontenelle de répondre à Balthus. « Mon parti est pris, répondit Fontenelle, je ne répon» drai point au livre du jésuite, je consens que le diable ait » été prophète, puisque Balthus le veut, et qu'il trouve cela » plus *othodoxe*. » *Édit de Kehl.*)

(2) Lorsque la première édition du *Siècle de Louis XIV* devint publique, Fontenelle vivait encore. On avait cherché à l'irriter contre M. de Voltaire. « Comment suis-je traité dans cet ouvrage? demanda Fontenelle à un de ses amis.—Mon-

Forbin (*Claude* chevalier de), chef d'escadre en France, grand amiral du roi de Siam. Il a laissé des Mémoires curieux qu'on a rédigés, et l'on peut juger entre lui et du Guay-Trouin : mort en 1733.

Fosse (*Antoine* de La), né en 1658. *Manlius* est sa meilleure pièce de théâtre : mort en 1708.

Fraguier (*Claude*), né à Paris, en 1666; bon littérateur et plein de goût. Il a mis la philosophie de Platon en bons vers latins. Il eût mieux valu faire de bons vers français. On a de lui d'excellentes dissertations dans le recueil utile de l'Académie des belles lettres : mort en 1728.

Furetière (*Antoine*), né 1620, fameux par son Dictionnaire et par sa querelle : mort en 1688.

Gacon (*François*), né à Lyon, en 1667, mis par le père Niceron dans le catalogue des hommes illustres, et qui n'a été fameux que par de grossières plaisanteries, qu'on appelle *brevets de la calotte.* Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sais quelle association qu'on appelait *le régiment des fous et de la calotte.* Ce n'est pas là assurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages et leurs auteurs, qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. Gacon n'écrivit presque que de mauvaises

» sieur, répondit-il, M. de Voltaire commence par dire que
» vous êtes le seul homme vivant pour lequel il se soit écarté
» de la loi qu'il s'était faite de ne parler que des morts. — Je
» n'en veux pas savoir davantage, reprit Fontenelle; quelque
» chose qu'il ait pu ajouter, *je dois être content.* »

Ce qu'on trouve ici sur l'*Histoire des Oracles*, et sur *Mero* et *Enegu*, a été ajoûté depuis la mort de Fontenelle. (*Edit. de Kehl.*)

satires en mauvais vers contre les auteurs les plus estimés de son temps. Ceux qui n'en écrivent aujourd'hui qu'en mauvaise prose sont encore plus méprisés que lui. On n'en parle ici que pour inspirer le même mépris envers ceux qui pourraient l'imiter : mort en 1725.

GALLAND (*Antoine*), né en Picardie, en 1646. Il apprit à Constantinople les langues orientales, et traduisit une partie des contes arabes, qu'on connaît sous le titre des *Mille et une nuits*; il y mit beaucoup du sien : c'est un des livres les plus connus en Europe ; il est amusant pour toutes les nations : mort en 1715.

GALLOIS (L'abbé *Jean*), né à Paris, en 1632, savant universel, fut le premier qui travailla au *Journal des savants* avec le conseiller-clerc Sallo, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enseigna depuis un peu de latin au ministre d'état Colbert qui, malgré ses occupations, crut avoir assez de temps pour apprendre cette langue; il prenait surtout ses leçons en carrosse dans ses voyages de Versailles à Paris. On disait, avec vraisemblance, que c'était en vue d'être chancelier. On peut observer que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres ne savaient pas le latin, Louis XIV et M. Colbert. On prétend que l'abbé Gallois disait : « M. Colbert veut « quelquefois se familiariser avec moi, mais je le » repousse par le respect. » On attribue ce même mot à Fontenelle à l'égard du Régent : il est plus dans le caractère de Fontenelle, et le Régent avait dans le sien plus de familiarité que Colbert : mort en 1707.

Gassendi (*Pierre*), né en Provence, en 1592, restaurateur d'une partie de la physique d'Épicure. Il sentit la nécessité des atomes et du vide. Newton et d'autres ont démontré depuis ce que Gassendi avait affirmé. Il eut moins de réputation que Descartes, parce qu'il était plus raisonnable, et qu'il n'était pas inventeur; mais on l'accusa, comme Descartes, d'athéisme. Quelques-uns crurent que celui qui admettait le vide, comme Épicure, niait un Dieu, comme lui. C'est ainsi que raisonnent les calomniateurs. Gassendi en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé le saint prêtre; à Paris, quelques envieux l'appelaient l'athée. Il est vrai qu'il était sceptique, et que la philosophie lui avait appris à douter de tout mais non pas de l'existence d'un Être suprême (1). Il avait avancé longtemps avant Locke, dans une grande lettre à Descartes, qu'on ne connaît point du tout l'âme, que Dieu peut accorder la pensée à l'autre être inconnu qu'on nomme matière, et la lui conserver éternellement : mort en 1656.

Gedouin, chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, auteur d'une excellente tradution de Quintilien et de Pausanias. Il était entré chez les jésuites à l'âge de quinze ans, et en sortit dans un âge mur. Il était si passionné pour les bons auteurs de l'antiquité, qu'il aurait voulu qu'on eût pardonné à leur reli-

(1) Les déclamations contre le scepticisme, sont l'ouvrage de la sottise ou de la charlatanerie. Un sceptique qui n'admettrait pas les différents degrés de probabilité serait un fou; un sceptique qui les admet ne diffère des dogmatiques qu'en ce qu'il cherche à démêler ces différents degrés avec plus de subtilité. (*Edit. de Kehl.*)

gion en faveur des beautés de leurs ouvrages et de leur mythologie: il trouvait dans la fable une philosophie naturelle, admirable, et des emblèmes frappants de toutes les opérations de la Divinité. Il croyait que l'esprit de toutes les nations s'était rétréci, et que la grande poésie et la grande éloquence avaient disparu du monde avec la mythologie des Grecs. Le poëme de Milton lui paraissait un poëme barbare et d'un fanatisme sombre et dégoûtant, dans lequel le Diable hurle sans cesse contre le Messie. Il écrivit sur ce sujet quatre dissertations très curieuses; on croit qu'elles seront bientôt imprimées: mort en 1744.

N. B. On a imprimé, dans quelques dictionnaires, que Ninon lui accorda ses faveurs à quatre-vingts ans. En ce cas, on aurait dû dire plutôt que l'abbé Gedouin lui accorda les siennes; mais c'est un conte ridicule. Ce fut à l'abbé de Châteauneuf que Ninon donna un rendez-vous pour le jour auquel elle aurait soixante ans accomplis.

Gendre (*Louis* Le), né à Rouen, en 1659, a fait une *Histoire de France*. Pour bien faire cette histoire, il faudrait la plume et la liberté du président de Thou; et il serait encore très difficile de rendre les premiers siècles intéressants: mort en 1733.

Genest (*Charles-Claude*), né en 1635, aumônier de la duchesse d'Orléans, philosophe et poëte. Sa tragédie de *Pénélope* a encore du succès sur le théâtre et c'est la seule de ses pièces qui s'y soit conservée. Elle est au rang de ces pièces écrites d'un style lâche et prosaïque que les situations font tolérer dans la représentation. Son laborieux ouvrage de

la Philosophie de Descartes, en rimes plutôt qu'en vers, signala plus sa patience que son génie; et il n'eut guère rien de commun avec Lucrèce que de versifier une philosophie erronée presqu'en tout: il eut part aux bienfaits de Louis XIV: mort en 1710.

Girard (L'abbé), de l'Académie. Son livre des *Synonymes* est très utile; il subsistera autant que la langue, et servira même à la faire subsister: mort fort vieux, en 1748.

Godeau (*Antoine*), l'un de ceux qui servirent à l'établissement de l'Académie française, poëte, orateur, et historien. On sait que, pour faire un jeu de mots, le cardinal de Richelieu lui donna l'évêché de Grasse pour le *Benedicite* mis en vers. Son *Histoire ecclésiastique* en prose fut plus estimée que son poëme sur les *Fastes de l'Église*. Il se trompa en croyant égaler les *Fastes d'Ovide*: ni son sujet ni son génie n'y pouvaient suffire. C'est une grande erreur de penser que les sujets chrétiens puissent convenir à la poésie comme ceux du paganisme, dont la mythologie aussi agréable que fausse animait toute la nature: mort en 1672.

Godefroi (*Théodore*), fils de Denis Godefroi, Parisien; homme savant, né à Genève, en 1580, historiographe de France, sous Louis XIII et Louis XIV. Il s'appliqua surtout aux titres et au cérémonial: mort en 1648.

N. B. Son père, Denis, a rendu un service important à l'Europe par son travail immense sur les *Corpus juris civilis*.

Godefroi (*Denis*), son fils, né à Paris en 1615, historiographe de France, comme son père: mort en 1681.

Toute cette famille a été illustre dans la littérature.

Gombauld (*Jean* Ogir de), quoique né sous Charles IX, vécut long-temps sous Louis XIV. Il y a de lui quelques bonnes épigrammes, dont même on a retenu des vers: mort en 1666.

Gomberville (*Marin*), né à Paris, en 1600, l'un des premiers académiciens. Il écrivit de grands romans avant le temps du bon goût, et sa réputation mourut avec lui: mort en 1674.

Gondi (*Jean-François*), cardinal de Retz, né en 1613, qui vécut en Catilina dans sa jeunesse, et en Atticus dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de de ses Mémoires sont dignes de Salluste; mais tout n'est pas égal: mort en 1679.

Gourville, valet de chambre du duc de La Rochefoucauld, devenu son ami, et même celui du grand Condé; dans le même temps pendu à Paris en effigie, et envoyé du roi en Allemagne; ensuite proposé pour succéder au grand Colbert dans le ministère. Nous avons de lui des Mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance et de sa fortune avec indifférence. Il y a des anecdotes vraies et curieuses.

Grand (*Joachim* Le), né en Normandie, en 1653, élève du père Le Cointe. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'histoire: mort en 1733.

Grécourt, chanoine de Tours. Son poëme de *Philotanus* eut un succès prodigieux. Le mérite de ces sortes d'ouvrages n'est d'ordinaire que dans le choix du sujet, et dans la malignité humaine. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme. Le commencement en est très heureux; mais la suite n'y répond pas. Le diable n'y parle pas aussi

plaisamment qu'il est amené. Le style est bas, uniforme, sans dialogue, sans grâces, sans finesse, sans pureté de style, sans imagination dans l'expression, et ce n'est enfin qu'une histoire satirique de la bulle *Unigenitus* en vers burlesques, parmi lesquels il s'en trouve de très plaisants: mort et 1743.

Guéret (*Gabriel*), né à Paris, en 1641, connu dans son temps par son *Parnasse réformé*, et par la *Guerre des auteurs*. Il avait du goût, mais son discours *Si l'empire de l'Éloquence est plus grand que celui de l'Amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le *Journal du palais*, conjointement avec Blondeau: ce journal du palais est un recueil des arrêts des parlements de France, jugements souvent différents dans des causes semblables. Rien ne fait mieux voir combien la jurisprudence a besoin d'être réformée, que cette nécessité où l'on est de recueillir des arrêts: mort en 1688.

Guet (*Jacques-Joseph* du), né en Forez, en 1649; l'une des meilleures plumes du parti janséniste. Son livre de l'*Éducation d'un roi* n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit, et il a été achevé par une autre main. Le style de du Guet est formé sur celui des bons écrivains de Port-Royal. Il aurait pu, comme eux, rendre de grands services aux lettres; trois volumes sur vingt-cinq chapitres d'*Isaïe* prouvent qu'il n'était avare ni de son temps, ni de sa plume: mort en 1733.

Du Guay-Trouin, né à Saint-Malo, en 1673, d'armateur devenu lieutenant-général des armées navales, l'un des plus grands hommes en son genre, a donné des Mémoires écrits du style d'un soldat, et

propres à exciter l'émulation chez ses compatriotes: mort en 1736.

Du Halde, jésuite: quoiqu'il ne soit point sorti de Paris, et qu'il n'ait point su le chinois, a donné sur les Mémoires de ses confrères la plus ample et la meilleure description de l'empire de la Chine qu'on ait dans le monde: mort en 1743.

L'insatiable curiosité que nous avons de connaître à fond la religion, les lois, les mœurs des Chinois, n'est point encore satisfaite: un bourguemestre de Midelbourg, nommé Hudde, homme très riche, guidé par cette seule curiosité, alla à la Chine, vers l'an 1700. Il employa une grande partie de son bien à s'instruire de tout. Il apprit si parfaitement la langue, qu'on le prenait pour un Chinois. Heureusement pour lui, la forme de son visage ne le trahissait pas. Enfin il sut parvenir au grade de mandarin; il parcourut toutes les provinces en cette qualité, et revint ensuite en Europe avec un recueil de trente années d'observations; elles ont été perdues dans un naufrage: c'est peut-être la plus grande perte qu'ait faite la république des lettres.

Hamel (*Jean-Baptiste* du), de Normandie, né en 1624, secrétaire de l'Académie des Sciences. Quoique philosophe, il était théologien. La philosophie, qui s'est perfectionnée depuis lui, a nui à ses ouvrages mais son nom a subsisté: mort en 1706.

Hamilton (Le comte *Antoine* d'), né à Caen. On a de lui quelques jolies poésies, et il est le premier qui ait fait des romans dans un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de Scarron. Ses *Mémoires du comte de Grammont*, son beau-frère, sont de

tous les livres celui où le fond le plus mince est paré du style le plus gai, le plus vif et le plus agréable. C'est le modèle d'une conversation enjouée, plus que le modèle d'un livre. Son héros n'a guère d'autres rôles dans ses Mémoires que celui de friponner ses amis au jeu, d'être volé par son valet de chambre, et de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres.

HARDOUIN (*Jean*), jésuite, né à Quimper, en 1646, profond dans l'histoire, et chimérique dans les sentiments. « Il faut s'enquérir, dit Montagne, non » quel est le plus savant, mais le mieux savant. » Hardouin poussa la bizarrerie jusqu'à prétendre que l'*Enéide* et les *Odes d'Horace* ont été composées par des moines du treizième siècle : il veut qu'Énée soit Jésus-Christ ; et Lalagé, la maîtresse d'Horace, est la religion chrétienne. Le même discernement, qui fesait voir au père Hardouin le messie dans Énée, lui découvrait des athées dans les pères Thomassin, Quesnel, Mallebranche, dans Arnaud, dans Nicole et Pascal (1). Sa folie ôta à sa calomnie toute son atrocité ; mais tous ceux qui renouvellent cette accusation d'athéisme contre des sages ne sont pas toujours reconnus pour fous, et sont sou-

(1) Le père Hardouin cherchait à prouver qu'un Dieu, tel que les cartésiens le concevaient, ne pouvait ressembler au véritable Dieu, tel que l'admettent les chrétiens ; puisque ce Dieu des philosophes devait gouverner le monde par des lois générales et invariables, ce qui selon le père Hardouin, détruisait toute espèce de révélation particulière et toute religion, même la religion naturelle. Il prouvait que ces philosophes étaient athées, par les mêmes arguments que les déistes emploient pour prouver que les théologiens sont absurdes. (*Edit. de Kehl.*)

vent très dangereux. On a vu des hommes abuser de leur ministère, en employant ces armes contre lesquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre, sans ressource, des personnes respectables auprès des princes trop peu instruits: mort en 1729.

Hecquet, médecin, mit au jour, en 1722, le Système raisonné de la *Trituration*, idée ingénieuse qui n'explique pas la manière dont se fait la digestion. Les autres médecins y ont joint le suc gastrique, et la chaleur des viscères; mais nul n'a pu découvrir le secret de la nature qui se cache dans toutes ses opérations.

Helvétius, fameux médecin, qui a très bien écrit sur l'économie animale et sur la fièvre: mort vers l'an 1750. Il était père d'un vrai philosophe qui renonça à la place de fermier général pour cultiver les lettres, et qui a eu le sort de plusieurs philosophes: persécuté pour un livre et pour sa vertu.

Hénault, connu par le sonnet de l'*Avorton*, par d'autres pièces, et qui aurait une très grande réputation si les trois premiers chants de sa traduction de *Lucrèce*, qui furent perdus, avaient paru et avaient été écrits comme ce qui nous est resté du commencement de cet ouvrage: mort en 1682. Au reste, la postérité ne le confondra pas avec un homme du même nom, et d'un mérite supérieur, à qui nous devons la plus courte et la meilleure histoire de France, et peut-être la seule manière dont il faudra désormais écrire toutes les grandes histoires; car la multiplicité des faits et des écrits devient si grande, qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits et aux dictionnaires. Mais il sera diffi-

cile d'imiter l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, d'approfondir tant de choses en paraissant les effleurer.

Hénault, président aux enquêtes du parlement, surintendant de la maison de la reine, de l'Académie française, né à Paris vers l'an 1686. Nous avons déjà parlé de son livre utile de l'Abrégé de l'Histoire de la France. Les recherches pénibles qu'une telle étude doit avoir coûté ne l'ont pas empêché de sacrifier aux Grâces, et il a été du très petit nombre de savants qui ont joint aux travaux utiles les agréments de la société qui ne s'acquièrent point. Il a été dans l'histoire ce que Fontenelle a été dans la philosophie. Il l'a rendue familière; aussi lui avons-nous rendu, comme à Fontenelle, justice de son vivant : mort en 1770.

Herbelot (*Barthélemi*), né à Paris, en 1625, le premier parmi les Français qui connut bien les langues et les histoires orientales : peu célèbre d'abord dans sa patrie; reçu par le grand duc de Toscane, Ferdinand II, avec une distinction qui apprit à la France à connaître son mérite, rappelé ensuite et encouragé par Colbert, qui encourageait tout. Sa *Bibliothèque orientale* est aussi curieuse que profonde : mort en 1695.

Hermant (*Godefroi*), né à Beauvais, en 1616. Il n'a fait que des ouvrages polémiques qui s'anéantissent avec la dispute : mort en 1590.

Hermant (*Jean*), né à Caen, en 1650, auteur de l'*Histoire des conciles, des ordres religieux, des hérésies*. Cette *Histoire des hérésies* ne vaut pas celle de M. Pluquet : mort en 1725.

Hire (*Philippe* La), né à Paris, en 1640, fils d'un bon peintre. Il a été un savant mathématicien, et a beaucoup contribué à la fameuse méridienne de France: mort en 1718.

Hosier (*Pierre* d') né à Marseille, en 1592, fils d'un avocat. Il fut le premier qui débrouilla les généalogies, et qui en fit une science. Louis XIII le fit gentil-homme servant, maître d'hôtel, et gentilhomme ordinaire de sa chambre. Louis XIV lui donna un brevet de conseiller d'état. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompensés; leurs travaux n'étaient pas si necessaires à la vanité humaine: mort en 1660.

Hospital (*François* marquis de L'), né en 1661, le premier qui ait écrit en France sur le calcul inventé par Newton, qu'il appela *les infiniment petits*; c'était alors un prodige: mort en 1704.

Houlières (*Antoinette* de la Garde des). De toutes les dames françaises qui ont cultivé la poésie, c'est celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers. C'est dommage qu'elle soit l'auteur du mauvais sonnet contre l'admirable *Phèdre* de Racine. Ce sonnet ne fut bien reçu du public que parce qu'il était satirique. N'est-ce pas assez que les femmes soient jalouses en amour; faut-il encore qu'elles le soient en belles-lettres? Une femme satirique ressemble à Méduse et à Scylla, deux beautés changées en monstres: mort en 1694.

Huet (*Pierre-Daniel*), né à Caen, en 1630, savant universel, et qui conserva la même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt onze ans.

Appelé auprès de la reine Christine, à Stockholm, il fut ensuite un des hommes illustres qui contribuèrent à l'éducation du dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. Huet se fit prêtre à quarante ans; il eut l'évêché d'Avranches, qu'il abdiqua ensuite, pour se livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ses livres *le Commerce et la Navigation des anciens* et *l'Origine des romans*, sont le plus d'usage. Son *Traité sur la faiblesse de l'esprit humain* a fait beaucoup de bruit, et a paru démentir sa *Démonstration évangélique*: mort en 1721.

Jacquelot (*Isaac*), né en Champagne, en 1647, calviniste, pasteur à La Haye, et ensuite à Berlin. Il a fait quelques ouvrages sur la religion: mort en 1708.

Joly (*Guy*), conseiller au Châtelet, secrétaire du cardinal de Retz, a laissé des Mémoires qui sont à ceux du cardinal ce qu'est le domestique au maître; mais il y a des particularités curieuses.

Jouvenci (*Joseph*), jésuite, né à Paris, en 1643. C'est encore un homme qui a eu le mérite obscur d'écrire en latin aussi bien qu'on le puisse de nos jours. Son livre *de Ratione discendi et docendi*, est un des meilleurs qu'on ait en ce genre, et des moins connus depuis Quintilien. Il publia, en 1710, à Rome, une partie de l'histoire de son ordre. Il l'écrivit en jésuite, et en homme qui était à Rome. Le parlement de Paris, qui pense tout différemment de Rome et des jésuites, condamna ce livre, dans lequel on justifiait le P. Guignard, condamné à être pendu par ce même parlement, pour l'assassinat commis sur la personne de Henri IV, par l'é-

écolier Châtel. Il est vrai que Guignard n'était nullement complice, et qu'on le jugea à la rigueur: mais il n'est pas moins vrai que cette rigueur était nécessaire dans ces temps malheureux, où une partie de l'Europe, aveuglée par le plus horrible fanatisme, regardait comme un acte de religion de poignarder le meilleur des rois et le meilleur des hommes: mort en 1769.

Labbe (*Philippe*), né à Bourges, en 1607, jésuite. Il a rendu de grands services à l'histoire. On a de lui soixante et seize ouvrages: mort en 1667.

Laboureur (*Jean* Le), né à Montmorenci, en 1623, gentilhomme servant de Louis XIV, et ensuite son aumônier. Sa relation du voyage de Pologne, qu'il fit avec madame la maréchale de Guébriant, la seule femme qui ait jamais eu le titre et fait les fonctions d'ambassadrice plénipotentiaire, est assez curieuse. Les commentaires historiques dont il a enrichi les Mémoires de Castelnau, ont répandu beaucoup de jour sur l'histoire de France. Le mauvais poëme de Charlemagne n'est pas de lui, mais de son frère: mort en 1675.

Lainé ou Lainez (*Alexandre*), né dans le Hainaut, en 1650, poëte singulier, dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme qui s'est donné la peine de faire élever à grands frais un Parnasse en bronze, couvert de figures en relief de tous les poëtes et musiciens dont il s'est avisé, a mis ce Lainé au rang des plus illustres. Les seuls vers délicats qu'on ait de lui sont ceux qu'il fit pour madame Martel:

Le tendre Apelle un jour dans ces jeux si vantés
Qu'Athènes sur ses bords consacrait à Neptune,
Vit au sortir de l'onde éclater cent beautés;
Et prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus le portrait immortel.
Hélas s'il avait vu l'adorable Martel,
Il n'en aurait employé qu'une.

On ne sait pas que ces vers sont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'Arioste:

Non avea da torre altra, che costei
Che tutte le bellezze erano in lei.

mort en 1710.

Lainet ou Lénet (*Pierre*), conseiller d'état, natif de Dijon, attaché au grand Condé, a laissé des Mémoires sur la guerre civile. Tous les Mémoires de ce temps sont éclaircis et justifiés les uns par les autres; ils mettent la vérité de l'histoire dans le plus grand jour. Ceux de Lainet ont une anecdote très remarquable. Une dame de qualité, de Franche-Comté, se trouvant à Paris, grosse de huit mois, en 1664, son mari absent depuis un an arrive; elle craint qu'il ne la tue; elle s'adresse à Lainet sans le connaître. Celui-ci consulte l'ambassadeur d'Espagne; tous deux imaginent de faire enfermer le mari par lettre de cachet à la Bastille, jusqu'à ce que la femme soit relevée de couche. Ils s'adressent à la reine. Le roi, en riant, fait et signe la lettre de cachet lui-même; il sauve la vie de la femme et de l'enfant; ensuite il demande pardon au mari, et lui fait un présent.

Lambert (*Anne-Thérèse* de Marguenat de Courcelles, marquise de), née en 1647, dame de beau-

coup d'esprit, a laissé quelques écrits, d'une morale utile, et d'un style agréable. Son *Traité de l'Amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames qui ont illustré ce beau siècle est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain :

Le donne son venute in eccellenza
Di ciascun' arte ove hanno hosto cura. Ariost.

morte à Paris, en 1733.

Lami (*Bernard*), né au Mans, en 1645, de l'Oratoire, savant dans plus d'un genre. Il composa ses *Éléments de mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris: mort en 1715.

Lancelot (*Claude*), né à Paris, en 1616. Il eut part à des ouvrages très utiles, que firent les solitaires de Port-Royal pour l'éducation de la jeunesse : mort en 1695.

Larrey (*Isaac* de), né en Normandie, en 1638. Son *Histoire d'Angleterre* fut estimée avant celle de Rapin de Thoiras; et son *Histoire de Louis XIV* ne le fut jamais: mort à Berlin, en 1719.

Launay (*François* de), né à Angers, en 1612, jurisconsulte et homme de lettres. Il fut le premier qui enseigna le droit français à Paris: mort en 1693.

Launoy (*Jean* de), né en Normandie, en 1603; docteur en théologie, savant laborieux, et critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, et surtout de l'existence de plusieurs saints. On sait qu'un curé de Saint-Eustache disait: « Je lui fais toujours » de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte » mon saint Eustache : » mort en 1678.

Laurière (*Eusèbe*), né à Paris, en 1659, avocat.

Personne n'a plus approfondi la jurisprudence et l'origine des lois. C'est lui qui dressa le plan du recueil des ordonnances; ouvrage immense, qui signale le règne de Louis XIV. C'est un monument de l'inconstance des choses humaines. Un recueil d'ordonnances n'est que l'histoire des variations: mort en 1728.

Le Clerc (*Jean*), né à Genève, en 1657, mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le seul savant de sa famille, mais il était le plus savant. Sa *Bibliothèque universelle*, dans laquelle il imita la *République des lettres* de Bayle, est son meilleur ouvrage. Son plus grand mérite est d'avoir alors approché de Bayle, qu'il a combattu souvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand homme; mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire et d'instruire, qui est si au-dessus de la science: mort à Amsterdam, en 1736.

Lemery (*Nicolas*,) né à Rouen, en 1645, fut le premier chimiste raisonnable, et le premier qui ait donné une *Pharmacopée universelle*; mort en 1715.

L'enfant (*Jacques*), né en Beauce, en 1661, pasteur calviniste à Berlin. Il contribua, plus que personne, à répandre les grâces et la force de la langue française aux extrémités de l'Allemagne. Son *Histoire du concile de Constance*, bien faite et bien écrite, sera jusqu'à la dernière postérité, un témoignage du bien et du mal qui peuvent résulter de ces grandes assemblées, et que du sein des passions, de l'intérêt et de la cruauté même, il peut encore sortir de bonnes lois: mort en 1728.

Lions (*Jean* des) né à Pontoise, en 1615, doc-

teur de Sorbonne, homme singulier, auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver que les réjouissances à la fête des rois sont des profanations, et que le monde allait bientôt finir: mort en 1700.

L'Isle (*Guillaume* de), né à Paris, en 1675, a réformé la géographie, qui aura long-temps besoin d'être perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre hémisphère en longitude. Il a enseigné à Louis XV la géographie, et n'a point fait de meilleur élève. Ce monarque a composé, après la mort de son maître, un Traité du cours de tous les fleuves. Guillaume de l'Isle est le premier qui ait eu le titre de premier géographe du roi: mort en 1726.

Long (*Jacques* Le), né à Paris, en 1655, de l'Oratoire. Sa *Bibliothèque historique de la France* est d'une grande recherche, et d'une grande utilité, à quelques fautes près: mort en 1721.

Longepierre (*Hilaire-Bernard* de Requeleyne, baron de), né en Bourgogne, en 1758. Il possédait toutes les beautés de la langue grecque, mérite très rare en ce temps-là; on a de lui des traductions en vers d'Anacréon, Sapho, Bion, et Moschus. Sa tragédie de *Médée*, quoique inégale et trop remplie de déclamation, est fort supérieure à celle de Pierre Corneille: mais la *Médée* de Corneille n'était pas de son temps. Longepierre fit beaucoup d'autres tragédies d'après les poëtes grecs, et il les imita, en ne mêlant point l'amour à ses sujets sévères et terribles; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs, et dans le vide d'action et d'intri-

gue, et ne les égala point dans la beauté de l'élocution, qui fait le grand mérite des poëtes. Il n'a donné au théâtre que *Médée* et *Électre*: mort en 1721.

Longuerue (*Louis* Dufour de), né à Charleville, en 1652, abbé du Jard. Il savait, outre les langues savantes, toutes celles de l'Europe. Apprendre plusieurs langues médiocrement, c'est le fruit du travail de quelques années; parler purement et éloquemment la sienne, le travail de toute la vie. Il savait l'histoire universelle; et on prétend qu'il composa de mémoire la description historique et géographique de la France ancienne et moderne: mort vers l'an 1733.

Longueval (*Jacques*), né en 1681, jésuite. Il a fait huit volumes de l'Histoire de l'Église gallicane, continuée par le père Fontenay: mort en 1735.

Loubère (*Simon* de La), né à Toulouse, en 1642, et envoyé à Siam, en 1687. On a de lui des Mémoires de ce pays, meilleurs que ses sonnets et ses odes: mort en 1729.

Il y a un jésuite du même pays et du même nom, savant mathématicien, mais qui n'est plus connu que pour avoir voulu partager avec Pascal la gloire d'avoir résolu les problèmes sur la cycloïde.

Mabillon (*Jean*), né en Champagne, en 1632; bénédictin. C'est lui qui, étant chargé de montrer le trésor de Saint Denis, demanda à quitter cet emploi, « parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable » avec la vérité. » Il a fait de profondes recherches. Colbert l'employa à rechercher les anciens titres: mort en 1707.

Maignan (*Emmanuel*), né à Toulouse, en 1601;

minime. L'un de ceux qui ont appris les mathématiques sans maître. Professeur de mathématiques à Rome, où il y a toujours eu depuis un professeur minime français : mort à Toulouse, en 1676.

MAILLET (*Benoît* de), consul au grand Caire. On a de lui des lettres instructives sur l'Égypte et des ouvrages manuscrits d'une philosophie hardie. L'ouvrage intitulé *Telliamed* est de lui, ou du moins a été fait d'après ses idées. On y trouve l'opinion que la terre a été toute couverte d'eau, opinion adoptée par M. de Buffon, qui l'a fortifiée de preuves nouvelles; mais ce n'est et ce ne sera long-temps qu'une opinion. Il est même certain qu'il existe de grands espaces où l'on ne trouve aucun vestige du séjour des eaux; d'autres où l'on n'aperçoit que des dépôts laissés par les eaux terrestres: mort en 1638.

MAIMBOURG (*Louis*), jésuite, né en 1610. Il y a encore quelques-unes de ses histoires qu'on ne lit pas sans plaisir. Il eut d'abord trop de vogue, et on l'a trop négligé ensuite. Ce qui est singulier, c'est qu'il fut obligé de quitter les jésuites, pour avoir écrit en faveur du clergé de France: mort à Saint-Victor, en 1686.

MAINARD (*François*), président d'Aurillac, né à Toulouse, vers 1582. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le siècle de Louis XIV. Il reste de lui un assez grand nombre de vers heureux purement écrits. C'est un des auteurs qui s'est plaint le plus de la mauvaise fortune attachée aux talents. Il ignorait que le succès d'un bon ouvrage est la seule récompense digne d'un artiste; que si les princes et les ministres veulent se faire honneur en récom-

pensant cette espèce de mérite, il y a plus d'honneur encore d'attendre ces faveurs sans les demander; et que si un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire soi-même.

Rien n'est plus connu que son beau sonnet pour le cardinal de Richelieu; et cette réponse dure du ministre, ce mot cruel, *rien*. Le président Mainard, retiré enfin à Aurillac, fit ces vers, qui méritent autant d'être connus que son sonnet:

Par votre humeur le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage;
Vous vous riez de me voir confiné
Loin de la cour dans mon petit ménage:
Mais n'est-ce rien que d'être tout à soi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance?
Ah! si le ciel, qui me traite si bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur serait égal au mien.

Depuis la mort du cardinal, il dit dans d'autres vers que le tyran est mort, et qu'il n'en est pas plus heureux. Si le cardinal lui avait fait du bien, ce ministre eût été un dieu pour lui: il n'est un tyran que parce qu'il ne lui donna rien. C'est trop ressembler à ces mendiants qui appellent les passants, Monseigneur, et qui les maudissent s'ils n'en reçoivent point d'aumône. Les vers de Mainard étaient fort beaux. Il eût été plus beau de passer sa vie sans demander et sans murmurer. L'épitaphe qu'il fit pour lui-même est dans la bouche de tout le monde:

Las d'espérer et de me plaindre
Des Muses, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

Les deux derniers vers sont la traduction de cet ancien vers latin,

Summum nec metuas diem nec optes.

La plupart des beaux vers de morale sont des traductions. Il est bien commun de ne pas désirer la mort; il est bien rare de ne pas la craindre; et il eût été grand de ne pas seulement songer s'il y a des grands au monde: mort en 1646.

MAINTENON (*Françoise* d'Aubigné Scarron, marquise de). Elle est auteur, comme madame de Sévigné, parce qu'on a imprimé ses Lettres après sa mort. Les unes et les autres sont écrites avec beaucoup d'esprit mais avec un esprit différent. Le cœur et l'imagination ont dicté celles de madame de Sévigné; elles ont plus de gaîté, plus de liberté: celles de madame de Maintenon sont plus contraintes; il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Madame de Sévigné, en écrivant à sa fille, n'écrivait que pour sa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes et dans les autres. On voit par celles de madame de Maintenon, qu'elle avait épousé Louis XIV, qu'elle influait dans les affaires d'état, mais qu'elle ne les gouvernait pas; qu'elle ne pressa point la révocation de l'édit de Nantes et ses suites, mais qu'elle ne s'y opposa point; qu'elle prit le parti des molinistes, parce que Louis XIV l'avait pris, et qu'ensuite elle s'attacha à ce parti; que Louis XIV, sur la fin de sa vie, portait des reliques; et beaucoup d'autres particularités. Mais les connaissances qu'on peut puiser dans ce recueil sont trop achetées par la quantité de lettres

inutiles qu'il renferme; défaut commun à tous ces recueils. Si l'on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de livres: morte à Saint-Cyr en 1719.

Un nommé La Beaumelle, qui a été précepteur à Genève, a fait imprimer des Mémoires de Maintenon remplis de faussetés.

Malezieu (*Nicolas*), né à Paris, en 1659. Les *Éléments de géométrie du duc de Bourgogne* sont les leçons qu'il donna à ce prince. Il se fit une réputation par sa profonde littérature. Madame la duchesse du Maine fit sa fortune: mort en 1727.

Mallebranche (*Nicolas*), né à Paris, en 1638, de l'Oratoire, l'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de disciples que la vérité, il en eut: de son temps il y avait des mallebranchistes. Il a montré admirablement les erreurs des sens et de l'imagination; et, quand il a voulu sonder la nature de l'âme, il s'est perdu dans cet abîme comme les autres. Il est, ainsi que Descartes, un grand homme, avec lequel on apprend bien peu de chose, et il n'était pas un grand géomètre comme Descartes: mort en 1715.

Malleville (*Claude* de), l'un des premiers académiciens. Le seul sonnet de *la belle Matineuse* en fit un homme célèbre. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage; mais le bon, en tout genre, était alors aussi rare qu'il est devenu commun depuis: mort en 1647.

Marca (*Pierre* de), né en 1594. Étant veuf et ayant plusieurs enfants, il entra dans l'Église, et

fut nommé à l'archevêché de Paris. Son livre de *la Concorde de l'empire et du sacerdoce* est estimé: mort en 1662.

Marolles (*Michel* de), né en Touraine, en 1600, fils du célèbre Claude de Marolles, capitaine des cent Suisses, connu par son combat singulier à la tête de l'armée de Henri IV, contre Marivaux. Michel, abbé de Villeloin, composa soixante-neuf ouvrages, dont plusieurs étaient des traductions très utiles dans leur temps: mort en 1681.

Mare (*Nicolas* La), né à Paris, en 1641, commissaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de son ressort, l'*Histoire de la police*. Il n'est bon que pour les Parisiens, et meilleur à consulter qu'à lire. Il eut pour récompense une part sur le produit de la comédie, dont il ne jouit jamais; il aurait autant valu assigner aux comédiens une pension sur les gages du guet.

Marsais (*César-Chesneau* du), né à Marseille, en 1676. Personne n'a connu mieux que lui la métaphysique de la grammaire; personne n'a plus approfondi les principes des langues. Son livre des *Tropes* est devenu insensiblement nécessaire, et tout ce qu'il a écrit sur la grammaire mérite d'être étudié. Il y a dans le grand Dictionnaire encyclopédique beaucoup d'articles de lui, qui sont d'une grande utilité. Il était du nombre de ces philosophes obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et dans la communication de la raison, ignorés des grands, et très redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits. La foule

de ces hommes sages est une suite de l'esprit du siècle: mort en 1756.

MARSOLLIER (*Jacques*), né à Paris, en 1647; chanoine régulier de Sainte-Geneviève; connu par plusieurs Histoires bien écrites: mort en 1724.

MARTIGNAC (*Étienne*), né en 1628; le premier qui donna une traduction supportable en prose de Virgile, d'Horace, etc. Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers. Ce ne serait pas assez d'avoir leur génie: la différence des langues est un obstacle presque invincible: mort en 1698.

MASCARON (*Jules*), de Marseille, né en 1634, évêque de Tulles et puis d'Agen. Ses oraisons funèbres balancèrent d'abord celles de Bossuet; mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien Bossuet était un grand homme: mort en 1073.

MASSILLON, né en Provence, en 1663, de l'Oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde; plus fleuri que Bourdaloue, plus agréable, et dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien, et l'homme d'esprit; de plus, philosophe modéré et tolérant: mort et 1742.

MAUCROIX (*François*), né à Noyon, en 1619, historien, poëte et littérateur. On a retenu quelques-uns de ses vers, tels que ceux-ci, qu'il fit à l'âge de plus de quatre-vingts ans:

> Chaque jour est un bien que du ciel je reçois;
> Jouissons aujourd'hui de celui qu'il nous donne.
> Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi;
> Et celui de demain n'appartient à personne.

mort en 1708.

MÉNAGE (*Gilles*), d'Angers, né en 1613. Il a

prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers en italien qu'en français. Ses vers italiens sont estimés, même en Italie; et notre langue doit beaucoup à ses recherches. Il était savant en plus d'un genre. Sa requête des dictionnaires l'empêcha d'entrer à l'Académie. Il adressa au cardinal Mazarin, sur son retour en France, une pièce latine où l'on trouve ce vers :

Et puto tam viles despicis indè togas.

Le parlement qui, après avoir mis à prix la tête du cardinal, l'avait complimenté, se crut désigné par ce vers, et voulait sévir contre l'auteur; mais Ménage prouva au parlement que *toga* signifiait un habit de cour : mort en 1692. La Monnoye a augmenté et rectifié le *Menagiana*.

Ménétrier (*Claude-François*), né en 1631, a beaucoup servi à la science du blason, des emblèmes et des devises : mort en 1705.

Mery (*Jean*), né en Berri, en 1645, l'un de ceux qui ont le plus illustré la chirurgie. Il a laissé des observations utiles : mort en 1722.

Mézerai (*François*), né à Argentan, en Normandie, en 1610. Son Histoire de France est très connue; ses autres écrits le sont moins. Il perdit ses pensions pour avoir dit ce qu'il croyait la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, et inégal dans son style. Son nom de famille était Eudes; il était frère du père Eudes, fondateur de la congrégation très répandue et très peu connue des eudistes : mort en 1683.

Mimeures (le marquis de), menin de Monseigneur, fils de Louis XIV. On a de lui quelques

morceaux de poésie, qui ne sont pas inférieures à celles de Racan et de Mainard: mais comme ils parurent dans un temps où le bon était très rare, et le marquis de Mimeures dans un temps où l'art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, et à peine fut-il connu. Son *Ode à Vénus*, imitée d'Horace, n'est pas indigne de l'original.

MOINE (*Pierre* Le), jésuite, né en 1602. Sa *Dévotion aisée* le rendit ridicule: mais il eût pu se faire un grand nom par sa *Louisiade*. Il avait une prodigieuse imagination. Pourquoi donc ne réussit-il pas? c'est qu'il n'avait ni goût ni connaissance du génie de sa langue, ni des amis sévères: mort en 1671.

MOLIÈRE (*Jean-Baptiste*), né à Paris, en 1620, le meilleur des poëtes comiques de toutes les nations. Cet article a engagé à relire les poëtes comiques de l'antiquité. Il faut avouer que si l'on compare l'art et la régularité de notre théâtre avec ces scènes décousues des anciens, ces intrigues faibles, cet usage grossier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids et sans vraisemblance, ce qu'ils ont fait et ce qu'ils veulent faire; il faut avouer, dis-je, que Molière a tiré la comédie du chaos, ainsi que Corneille en a tiré la tragédie; et que les Français ont été supérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. Molière avait d'ailleurs une autre sorte de mérite, que ni Corneille, ni Racine, ni Boileau, ni la Fontaine n'avaient pas. Il était philosophe, et il l'était dans la théorie et dans la pratique. C'est à ce philosophe que l'archevêque de Paris, Harlai, si décrié pour ses mœurs, refusa les vains honneurs de la sépulture: il fallut que le roi engageât ce prélat

à souffrir que Molière fût enterré secrètement dans le cimetière de la petite chapelle de Saint-Joseph, faubourg Montmartre: mort en 1673.

On s'est piqué à l'envi, dans quelques dictionnaires nouveaux, de décrier les vers de Molière, en faveur de sa prose, sur la parole de l'archevêque de Cambrai, Fénelon, qui semble en effet donner préférence à la prose de ce grand comique, et qui avait ses raisons pour n'aimer que la prose poétique; mais Boileau ne pensait pas ainsi. Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la comédie tolère, Molière est plein de vers admirables, qui s'impriment facilement dans la mémoire. Le *Misanthrope*, les *Femmes savantes*, le *Tartufe*, sont écrits comme les satires de Boileau. L'*Amphitryon* est un recueil d'épigrammes et de madrigaux faits avec un art qu'on n'a point imité depuis. La bonne poésie est à la bonne prose ce que la danse est à une simple démarche noble, ce que la musique est au récit ordinaire, ce que les couleurs d'un tableau sont à des dessins au crayon. De là vient que les Grecs et les Romains n'ont jamais eu de comédie en prose.

Mongaut (l'abbé). La meilleure traduction qu'on ait faite des lettres de Cicéron est de lui. Elle est enrichie de notes judicieuses et utiles. Il avait été précepteur du fils du duc d'Orléans, régent du royaume, et mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pu faire auprès de son élève la même fortune que l'abbé Dubois. Il ignorait apparemment que c'est par le caractère, et non par l'esprit, que l'on fait fortune.

Monnoye (*Bernard* de La), né à Dijon, en 1641,

excellent littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de poésie à l'Académie française; et même son poëme du *Duel aboli*, qui remporta ce prix, est, à peu de chose près, un des meilleurs ouvrages de poésie qu'on ait faits en France: mort en 1728. Je ne sais pourquoi le docteur de Sorbonne, Ladvocat, dans son Dictionnaire, dit que les *Noëls* de La Monnoye, en patois bourguignon, sont ce qu'il a fait de mieux; est-ce parce que la Sorbonne, qui ne sait pas le patois bourguignon, a fait un décret contre ce livre sans l'entendre?

Montesquieu (*Charles*), président au parlement de Bordeaux, né en 1689, donna à l'âge de trente-deux ans les *Lettres persanes*, ouvrage de plaisanterie plein de traits qui annoncent un esprit plus solide que son livre. C'est une imitation du *Siamois* de Dufréni et de l'*Espion Turc;* mais imitation qui fait voir comment ces originaux devait être écrits. Ces ouvrages d'ordinaire ne réussissent qu'à la faveur de l'air étranger; on met avec succès dans la bouche d'un asiatique la satire de notre pays, qui serait bien moins accueillie dans la bouche d'un compatriote: ce qui est commun par soi-même devient alors singulier. Le génie qui règne dans les *Lettres persanes* ouvrit au président de Montesquieu les portes de l'Académie française, quoique l'Académie fut maltraitée dans son livre; mais en même temps la liberté avec laquelle il parle du gouvernement, et des abus de la religion, lui attira une exclusion de la part du cardinal de Fleuri. Il prit un tour très adroit pour mettre le ministre dans ses intérêts; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son

livre, dans laquelle on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal et par un ministre. M. de Montesquieu porta lui-même l'ouvrage au cardinal, qui ne lisait guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le cardinal, et Montesquieu entra dans l'Académie.

Il donna ensuite le traité sur *la Grandeur et la Décadence des Romains*; matière usée, qu'il rendit neuve par des réflexions très fines, et des peintures très fortes: c'est une histoire politique de l'empire romain. Enfin on vit son *Esprit des lois*. On a trouvé dans ce livre beaucoup plus de génie que dans Grotius et dans Puffendorf. On se fait quelque violence pour lire ces auteurs; on lit l'*Esprit des lois* autant pour son plaisir que pour son instruction. Ce livre est écrit avec autant de liberté que les *Lettres persanes;* et cette liberté n'a pas peu servi au succès: elle lui attira des ennemis qui augmentèrent sa réputation, par la haine qu'ils inspiraient contre eux: ce sont ces hommes nourris dans les factions obscures des querelles ecclésiastiques, qui regardent leurs opinions comme sacrées, et ceux qui les méprisent comme sacriléges. Ils écrivirent violemment contre le président de Montesquieu; ils engagèrent la Sorbonne à examiner son livre; mais le mépris dont ils furent couverts arrêta la Sorbonne. Le principal mérite de l'*Esprit des lois* est l'amour des lois qui règne dans cet ouvrage, et cet amour des lois est fondé sur l'amour du genre humain. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'éloge qu'il fait du

gouvernement anglais est ce qui a plu davantage en France. La vive et piquante ironie qu'on y trouve contre l'inquisition a charmé tout le monde, hors les inquisiteurs; ses réflexions, presque toujours profondes, sont appuyées d'exemples tirés de l'histoire de toutes les nations. Il est vrai qu'on lui a reproché de prendre trop souvent des exemples dans de petites nations sauvages, et presque inconnues, sur les relations trop suspectes des voyageurs. Il ne cite pas toujours avec beaucoup d'exactitude; il fait dire, par exemple, à l'auteur du *Testament politique* attribué au cardinal de Richelieu « que s'il se trouve dans le peuple quelque malheureux honnête » homme, il ne faut pas s'en servir. » Le *Testament politique* dit seulement, à l'endroit cité, qu'il vaut mieux se servir des hommes riches et bien élevés, parce qu'ils sont moins corruptibles. Montesquieu s'est trompé dans d'autres citations, jusqu'à dire que François Ier (qui n'était pas né lorsque Christophe Colomb découvrit l'Amérique) avait refusé les offres de Christophe Colomb. Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage, la singulière affectation de ne mettre souvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre, et encore de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaisanterie, ont indisposé beaucoup de lecteurs; on s'est plaint de trouver trop souvent des saillies où l'on attendait des raisonnements; on a reproché à l'auteur d'avoir trop donné d'idées douteuses pour des idées certaines; mais s'il n'instruit pas toujours son lecteur, il le fait toujours penser; et c'est là un très grand mérite. Ses expressions vives et ingénieuses, dans lesquel-

les on trouve l'imagination de Montaigne, son compatriote, ont contribué surtout à la grande réputation de l'*Esprit des lois*; les mêmes choses dites par un homme savant, et même plus savant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin, il n'y a guère d'ouvrages où il y ait plus d'esprit, plus d'idées profondes, plus de choses hardies, et où l'on trouve plus à s'instruire, soit en approuvant ses opinions, soit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui ont illustré le siècle de Louis XIV, et qui n'ont aucun modèle dans l'antiquité.

Il est mort, en 1755, en philosophe comme il avait vécu.

Montfaucon (*Bernard* de), né en 1655, bénédictin, l'un des plus savants antiquaires de l'Europe: mort en 1741.

Montpensier (*Anne-Marie-Louise* d'Orléans), connue sous le nom de Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, née à Paris, en 1627. Ses Mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle que d'une princesse témoin de grands évènements; mais il s'y trouve des choses très-curieuses; on a aussi quelques petits romans d'elle qu'on ne lit guère. Les princes, dans leurs écrits, sont au rang des autres hommes. Si Alexandre et Sémiramis avaient fait des ouvrages ennuyeux, ils seraient négligés. On trouve plus aisément des courtisans que des lecteurs: morte en 1693.

Montreuil (*Mathieu* de), né à Paris, en 1621, l'un de ces écrivains agréables et faciles dont le siècle de Louis XIV a produit un grand nombre, et qui n'ont pas laissé de réussir dans le genre médio-

cre. Il y a peu de vrais génies; mais l'esprit du temps et l'imitation ont fait beaucoup d'auteurs agréables: mort à Aix, en 1692.

Mroéri (*Louis*), né en Provence, en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *Pays d'amour*, et le traducteur de *Rodriguez*, entreprît, dans sa jeunesse, le premier dictionnaire de faits qu'on eût encore vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé et très augmenté porte encore son nom, et n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan le plus ancien. Trop de généalogies suspectes ont fait tort surtout à cet ouvrage si utile: mort en 1680. On a fait des suppléments remplis d'erreurs.

Morin (*Michel-Jean-Baptiste*), né en Beaujolais, en 1583, médecin, mathématicien, et, par les préjugés du temps, astrologue. Il tira l'horoscope de Louis XIV. Malgré cette charlatanerie, il était savant. Il proposa d'employer les observations de la lune à la détermination des longitudes en mer; mais cette méthode exigeait, dans les tables des mouvements de cette planète, ce degré d'exactitude que les travaux réunis des premiers géomètres de ce siècle ont pu à peine leur donner. Voyez l'art: *Cassini*: mort en 1659.

Morin (*Jean*), né à Blois, en 1591, très-savant dans les langues orientales et dans la critique: mort à l'Oratoire, en 1659.

Morin (*Simon*), né en Normandie, en 1623. On ne parle ici de lui que pour déplorer sa fatale folie et celle de Saint-Sorlin Desmarets, son accusateur. Saint Sorlin fut un fanatique qui en dénonça un

autre. Morin, qui ne méritait que les petites-maisons, fut brûlé vif, en 1663, avant que la philosophie eût fait assez de progrès pour empêcher les savants de dogmatiser, et les juges d'être si cruels.

MOTTE-HOUDART (*Antoine* La), né à Paris, en 1572, célèbre par sa tragédie d'*Inès de Castro*, l'une des plus intéressantes qui soient restées au théâtre; par de très jolis opéras, et surtout par quelques odes qui lui firent d'abord une grande réputation; il y a presque autant de choses que de vers; il est philosophe et poëte. Sa prose est encore très-estimée. Il fit les discours du marquis de Mimeures et du cardinal Dubois, lorsqu'ils furent reçus à l'académie française; le manifeste de la guerre de 1718; le discours que prononça le cardinal de Tencin au petit concile d'Embrun. Ce fait est mémorable: un archevêque condamne un évêque, et c'est un auteur d'opéras et de comédies qui fait le sermon de l'archevêque. Il avait beaucoup d'amis, c'est-à-dire qu'il avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourir, sans qu'il eût personne auprès de son lit, en 1731. L'abbé Trublet dit qu'il y avait du monde; apparemment il y vint à d'autres heures que moi (1).

L'intérêt seul de la vérité oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs si douces, et de qui jamais

(1) M. de La Motte avait une famille nombreuse dont il était aimé, et qui lui rendait beaucoup de soins par devoir et par goût. Ses infirmités ne lui avaient rien ôté de sa gaîté et de son amabilité naturelles. Mais M. de Voltaire ne parle ici que des amis de M. de La Motte. (*Edit de Kehl.*)

personne n'eut à se plaindre, a été accusé, après sa mort, presque juridiquement, d'un crime énorme, d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent Rousseau en 1710, et d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids, qu'elle est faite par un homme très-instruit de cette affaire, et faite comme une espèce de testament de mort. N. Boindin, procureur du roi des trésoriers de France, en mourant, en 1752, laisse un Mémoire très-circonstancié, dans lequel il charge, après plus de quarante années, La Motte-Houdart, de l'Académie française, Joseph Saurin, de l'Académie des Sciences, et Malafaire, marchand bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame; et le châtelet et le parlement d'avoir rendu consécutivement les jugements les plus injustes.

1°. Si N. Boindin était en effet persuadé de l'innocence de Rousseau, pourquoi tant tarder à la faire connaître? pourquoi ne pas la manifester au moins immédiatement après la mort de ses ennemis? pourquoi ne pas donner ce mémoire écrit il y a plus de vingt-années?

2°. Qui ne voit clairement que le mémoire de Boindin est un libelle diffamatoire, et que cet homme haïssait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la postérité?

3°. Il commence par des faits dont on connaît toute la fausseté. Il prétend que le comte de Nocé, et N. Mélun, secrétaire du régent, étaient les associés de Malafaire, petit marchand joaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés savent que c'est une

insigne calomnie ; ensuite il confond N. La Faye, secrétaire du cabinet du roi, avec son frère le capitaine aux gardes. Enfin comment peut-on imputer à un joaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets ?

4° Boindin prétend que ce joaillier et Saurin le géomètre, s'unirent avec La Motte pour empêcher Rousseau d'obtenir la pension de Boileau, qui vivait encore en 1710. Serait-il possible que trois personnes, de professions si différentes, se fussent unies et eussent médité ensemble une manœuvre si réfléchie, si infâme et si difficile, pour priver un citoyen, alors obscur, d'une pension qui ne vaquait pas, que Rousseau n'aurait pas eue, et à laquelle aucun de ces trois associés ne pouvait prétendre ?

5° Après être convenu que Rousseau avait fait les cinq premiers couplets, suivis de ceux qui lui attirèrent sa disgrâce, il fait tomber sur La Motte-Houdart le soupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût ; et, pour unique preuve de cette accusation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de personnes qui devaient s'assembler chez N. de Villiers, furent apportés par La Motte-Houdart lui-même chez le sieur de Villiers, une heure après que Rousseau avait été informé que les intéressés devaient s'assembler dans cette maison. Or, dit-il, Rousseau n'avait pu en une heure de temps composer et transcrire ces vers diffamatoires. C'est La Motte qui les apporta ; donc La Motte en est l'auteur. Au contraire, c'est, ce me semble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être soupçonné de la scélératesse de les

avoir faits. On les a jetés à sa porte, ainsi qu'à la porte de quelques autres particuliers; il a ouvert le paquet, il y a trouvé des injures atroces contre tous ses amis et contre lui-même; il vient en rendre compte: rien n'a plus l'air de l'innocence.

6°. Ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce mystère d'iniquité doivent savoir que l'on s'assemblait depuis un mois chez N. de Villiers, et que ceux qui s'y assemblaient étaient, pour la plupart, les mêmes que Rousseau avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques personnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait assez que les intéressés s'assemblaient tantôt au café, tantôt chez Villiers.

Sots assemblés chez de Villiers,
Parmi les sots troupe d'élite,
D'un vil café dignes piliers,
Craignez la fureur qui m'irrite.
Je vais vous poursuivre en tous lieux,
Vous noircir, vous rendre odieux;
Je veux que partout on vous chante;
Vous percer et rire à vos yeux
Est une douceur qui m'enchante.

7° Il est très faux que les cinq premiers couplets, reconnus pour être de Rousseau, ne fissent qu'effleurer le ridicule de cinq ou six particuliers, comme le dit le mémoire; on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau, par son valet,
Fasse un jour serrer le sifflet
De Berrin et de sa séquelle;
Que Pecour, qui fait le ballet,
Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'est le style des cinq premiers couplets avoués par

Rousseau. Certainement ce n'est pas là de la fine plaisanterie. C'est le même style de tous les couplets qui suivirent.

8°. Quant aux derniers couplets sur le même air, qui furent, en 1710, la matière du procès intenté à Saurin, de l'Académie des Sciences, le mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis long-temps. Il prétend seulement que le malheureux qui fut condamné au bannissement, pour avoir été suborné par Rousseau, devait être condamné aux galères, si en effet il avait été faux témoin. C'est en quoi le sieur Boindin se trompe; car, en premier lieu, il eût été d'une injustice ridicule de condamner aux galères le suborné, quand on ne décernait que la peine du bannissement au suborneur ; en second lieu , ce malheureux ne s'était pas porté accusateur contre Saurin. Il n'avait pu être entièrement suborné. Il avait fait plusieurs déclarations contradictoires; la nature de sa faute et la faiblesse de son esprit ne comportaient pas une peine exemplaire.

9°. N. Boindin fait entendre expressément dans son mémoire que la maison de Noailles et les jésuites servirent à perdre Rousseau dans cette affaire, et que Saurin fit agir le crédit et la faveur. Je sais avec certitude , et plusieurs personnes vivantes encore le savent comme moi, que ni la maison de Noailles ni les jésuites ne sollicitèrent. La faveur fut d'abord tout entière pour Rousseau; car, quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux secrétaires d'état, M. de Pont chartrain et M. Voisin, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut

sur leurs ordres, en forme de sollicitations, que le lieutenant-criminel Le Comte décréta et emprisonna Saurin, l'interrogea, le confronta, le récola, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le chancelier réprimanda le lieutenant-criminel sur cette procédure violente et inusitée.

Quant aux jésuites, il est si faux qu'ils se fussent déclarés contre Rousseau, qu'immédiatement après la sentence contradictoire du châtelet, par laquelle il fut unanimement condamné, il fit une retraite au noviciat des jésuites, sous la direction du père Sanadon, dans le temps qu'il appelait au parlement. Cette retraite chez les jésuites prouve deux choses: la première, qu'ils n'étaient pas ses ennemis; la seconde, qu'il voulait opposer les pratiques de la religion aux accusations de libertinage que d'ailleurs on lui suscitait. Il avait déjà fait ses meilleurs psaumes, en même temps que ses épigrammes licencieuses, qu'il appelait les *gloria patri* de ses psaumes, et Danchet lui avait adressé ces vers:

A te masquer habile,
Traduis tour à tour
Pétrone à la ville,
David à la cour, etc.

Il ne serait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui de cynique, il eût depuis conservé le premier qui lui était devenu absolument nécessaire. On ne veut tirer aucune conséquence de cette induction; il n'y a que Dieu qui connaisse le cœur de l'homme.

10°. Il est important d'observer que pendant plus de trente années que La Motte-Houdart, Saurin et Malafaire ont survécu à ce procès, aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre mauvaise manœuvre, ni de la plus légère satire. La Motte-Houdart n'a jamais même répondu à ces invectives atroces, connues sous le nom de *Calottes*, et sous d'autres titres dont un ou deux hommes, qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablèrent si long-temps. Il ne déshonora jamais son talent par la satire; et même, lorsqu'en 1709, outragé continuellement par Rousseau, il fit cette belle ode:

> On ne se choisit point son père;
> Par un reproche populaire
> Le sage n'est point abattu.
> Oui, quoi que le vulgaire pense,
> Rousseau, la plus vile naissance
> Donne du lustre à la vertu, etc.

quand, dis je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale et de philosophie qu'une satire. Il exhortait Rousseau, qui reniait son père, à ne point rougir de sa naissance. Il l'exhortait à dompter l'esprit d'envie et de satire. Rien ne ressemble moins à la rage qui respire dans les couplets dont on l'accuse.

Mais Rousseau, après une condamnation qui devait le rendre sage, soit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter son penchant. Il outragea souvent, par des épigrammes, les mêmes personnes attaquées dans les couplets, La Faye, Danchet, La Motte-Houdart, etc. Il fit des vers contre ses anciens et nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres, peu dignes d'être

connues, qu'on a imprimées; et la plupart de ces vers sont du style de ces couplets pour lesquels le parlement l'avait condamné; témoin ceux-ci contre l'illustre musicien Rameau.

Distillateur d'accords baroques,
Dont tant d'idiots sont férus,
Chez les Thraces et les Iroques
Portez vos opéras bourrus, etc.

On en trouve du même goût dans le recueil intitulé, *Portefeuille de Rousseau,* contre l'abbé d'Olivet, qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin, lorsque, sur la fin de sa vie, il vint se cacher quelque temps à Paris, affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. Il est vrai que l'âge avait gâté son style, mais il ne réforma point son caractère, soit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignît cette atrocité à la dévotion, soit que, par une méchanceté non moins ordinaire, cette dévotion fût hypocrisie.

11°. Si Saurin, La Motte et Malafaire avaient comploté le crime dont on les accuse, ces trois hommes ayant été depuis assez mal ensemble, il est bien difficile qu'il n'eût rien transpiré de leur crime. Cette réflexion n'est pas une preuve; mais, jointe aux autres, elle est d'un grand poids.

12°. Si un garçon aussi simple et aussi grossier que le nommé Guillaume Arnoult, condamné comme témoin suborné par Rousseau, n'avait point été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute sa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mère aidait dans la cuisine de mon père, ainsi qu'il est dit dans

le factum de Saurin; et sa mère et lui ont dit plusieurs fois à toute ma famille, en ma présence, qu'il avait été justement condamné.

Pourquoi donc, au bout de quarante-deux ans, N. Boindin a-t il voulu laisser, en mourant, cette accusation authentique contre trois hommes qui ne sont plus? C'est que le mémoire était composé il y a plus de vingt ans; c'est que Boindin les haïssait tous trois; c'est qu'il ne pouvait pardonner à La Motte de n'avoir pas sollicité pour lui une place à l'Académie française, et de lui avoir avoué que ses ennemis, qui l'accusaient d'athéisme, lui donneraient l'exclusion. Il s'était brouillé avec Saurin qui était, comme lui, un esprit altier et inflexible. Il s'était brouillé de même avec Malafaire, homme dur et impoli. Il était devenu l'ennemi de Lériget de La Faye, qui avait fait contre lui cette épigramme.

Oui, Vadius, on connaît votre esprit;
Savoir s'y joint; et quand le cas arrive
Qu'œuvre paraît par quelque coin fautive,
Plus aigrement qui jamais la reprit?
Mais on ne voit qu'en vous aussi se montre
L'art de louer le beau qui s'y rencontre,
Dont cependant maints beaux-esprits font cas.
De vos pareils que voulez-vous qu'on pense?
Eh quoi! qu'ils sont connaisseurs délicats?
Pas n'en voudrais tirer la conséquence;
Mais bien qu'ils sont gens à fuir de cent pas.

C'était là en effet le caractère de Boindin, et c'est lui qui est peint dans le *Temple du goût*, sous le nom de Bardou. Il fut dans son mémoire la dupe de sa haine. Incapable de dire ce qu'il ne croyait pas, et incapable de changer d'avis sur ce que son humeur lui inspirait: ses mœurs étaient irréprochables: il

vécut toujours en philosophe rigide; il fit des actions de générosité; mais cette humeur dure et insociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeste affaire, qui a eu de si longues suites, et dont il n'y a guère d'hommes plus instruits que moi, dut son origine au plaisir innocent que prenaient plusieurs personnes de mérite de s'assembler dans un café. On n'y respectait pas assez la première loi de la société, de se ménager les uns les autres. On se critiquait durement, et de simples impolitesses donnèrent lieu à des haines durables et à des crimes. C'est au lecteur à juger si dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un seul.

On a dit qu'il se pourrait à toute force que Saurin eût été l'auteur des derniers couplets attribués à Rousseau. Il se pourrait que Rousseau ayant été reconnu coupable des cinq premiers, qui étaient de la même atrocité, Saurin eût fait les derniers pour le perdre, quoiqu'il n'y eût aucune rivalité entre ces deux hommes, quoique Saurin fût alors plongé dans les calculs de l'algèbre, quoique lui-même fût cruellement outragé dans ces derniers couplets, quoique tous les offensés les imputassent unanimement à Rousseau, enfin quoiqu'un jugement solennel ait déclaré Saurin innocent. Mais si la chose est physiquement dans l'ordre des possibles, elle n'est nullement vraisemblable. Rousseau l'en accusa toute sa vie: il le chargea de ce crime par son testament; mais le professeur Rollin, auquel Rousseau montra ce testament quand il

vint clandestinement à Paris, l'obligea de rayer cette accusation. Rousseau se contenta de protester de son innocence à l'article de la mort; mais il n'osa jamais accuser La Motte, ni pendant le cours du procès, ni durant le reste de sa vie, ni à ses derniers moments. Il se contenta de faire toujours des vers contre lui. (*Voyez* l'article *Joseph* Saurin.)

Motteville (*Françoise* Bertaut de), née en 1615, en Normandie. Cette dame a écrit des Mémoires qui regardent particulièrement la reine Anne, mère de Louis XIV. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de sincérité: morte en 1689.

Nain de Tillemont (*Sébastien* Le), fils de *Jean* Le Nain, maître des requêtes, né à Paris, en 1637, élève de Nicole, et l'un des plus savants écrivains de Port-Royal. Son *Histoire des empereurs*, et ses seize volumes de l'*Histoire ecclésiastique*, sont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens historiens; car l'histoire, avant l'invention de l'imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte: mort en 1698.

Naudé (*Gabriel*), né à Paris, en 1600; médecin, et plus philosophe que médecin. Attaché d'abord au cardinal Barberin à Rome, puis au cardinal de Richelieu, au cardinal Mazarin, et ensuite à la reine Christine, dont il alla quelque temps grossir la cour savante; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ses livres, son *Apologie des grands hommes accusés de magie*, est presque le seul qui soit demeuré. On ferait un plus

gros livre des grands hommes accusés d'impiété depuis Socrate.

. . . . . . Populus nam solos credit habendos
Esse Deos quos ipse colit.

Mort en 1653.

Nemours (*Marie* de Longueville, duchesse de), née en 1625. On a d'elle des Mémoires, où l'on trouve quelques particularités des temps malheureux de la fronde: morte en 1707.

Nevers (*Philippe*, duc de). On a de lui des pièces de poésie d'un goût très singulier. Il ne faut pas s'en rapporter au sonnet parodié par Racine et Despréaux:

Dans un palais doré, Nevers, jaloux et blême,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.

Il en fesait qu'on entendait très aisément et avec grand plaisir, comme ceux-ci contre Rancé, le fameux réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque Fénelon.

Cet abbé qu'on croyait pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite et dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence;
Et contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui;
Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

Son esprit et ses talents se sont perfectionnés dans son petit-fils: mort en 1707.

Niceron (*Jean-Pierre*), barnabite, né à Paris, en 1685, auteur des *Mémoires sur les hommes illustres dans les lettres*. Tous ne sont pas illustres; mais il parle de chacun convenablement; il n'appelle point

un orfévre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les savants utiles: mort en 1738.

Nicole (*Pierre*), né à Chartres, en 1625, un des meilleurs écrivains de Port-Royal. Ce qu'il a écrit contre les jésuites n'est guère lu aujourd'hui; et ses *Essais de morale*, qui sont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre surtout des moyens de conserver la paix dans la société est un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité; mais cette paix est peut-être aussi difficile à établir que celle de l'abbé de Saint-Pierre: mort en 1695.

Nivelle de la Chaussée. Il a fait quelques comédies dans un genre nouveau et attendrissant qui ont eu du succès. Il est vrai que pour faire des comédies il lui manquait le génie comique. Beaucoup de personnes de goût ne peuvent souffrir des comédies où l'on ne trouve pas un trait de bonne plaisanterie; mais il y a du mérite à savoir toucher, à bien traiter la morale, à faire des vers bien tournés et purement écrits: c'est le mérite de cet auteur. Il était né sous Louis XIV. On lui a reproché que ce qui approche du tragique dans ses pièces n'est pas toujours assez intéressant, et que ce qui est du ton de la comédie n'est pas plaisant. L'alliage de ces deux métaux est difficile à trouver. On croit que la Chaussée est un des premiers après ceux qui ont eu du génie. Il est mort vers l'année 1750.

Nodot, n'est connu que par ses fragments de Pétrone, qu'il dit avoir trouvés à Belgrade, en 1688. Les lacunes qu'il a en effet remplies ne me parais-

sent pas d'un aussi mauvais latin que ses adversaires le disent. Il y a des expressions, à la verité, dont ni Cicéron, ni Virgile, ni Horace ne se servent; mais le vrai Pétrone est plein d'expressions pareilles que de nouvelles mœurs et de nouveaux usages avaient mis à la mode. Au reste, je ne fais cet article touchant Nodot que pour faire voir que la Satire de Pétrone n'est point du tout celle que le consul Pétrone envoya, dit on, à Néron, avant de se faire ouvrir les veines: *flagitia principis sub nominibus exoletorum, feminarumque, et novitate cujusque stupri, præscripta, atque obsignata misit Néroni.*

On a prétendu que le professeur Agamemnon est Sénèque; mais le style de Sénèque est précisément le contraire de celui d'Agamemnon, *turgida oratio;* Agamemnon est un plat déclamateur de collége.

On ose dire que Trimalcion est Néron. Comment un jeune empereur, qui après tout avait de l'esprit et des talents, peut-il être représenté par un vieux financier ridicule, qui donne à dîner à des parasites plus ridicules encore, et qui parle avec autant d'ignorance et de sottise que le *Bourgeois gentilhomme* de Molière?

Comment la crasseuse et idiote Fortunata, qui est fort au-dessous de madame Jourdain, pourrait-elle être la femme ou la maîtresse de Néron? quel rapport des polissons de collége, qui vivent de petits larcins dans des lieux de débauche obscurs, peuvent-ils avoir avec la cour magnifique et voluptueuse d'un empereur? quel homme sensé, en lisant cet ouvrage licencieux, ne jugera pas qu'il

est d'un homme effréné, qui a de l'esprit, mais dont le goût n'est pas encore formé; qui fait tantôt des vers très agréables, et tantôt de très mauvais; qui mêle les plus basses plaisanteries aux plus délicates, et qui est lui-même un exemple de la décadence du goût dont il se plaint?

La clef qu'on a donnée de Pétrone ressemble à celle des caractères de La Bruyère; elle est faite au hasard.

Olivet (*Joseph* d'), abbé, conseiller d'honneur de la chambre des comptes de Dôle, de l'Académie française, né à Salins, en 1682; célèbre dans la littérature par son *Histoire de l'Académie*, lorsqu'on désespérait d'en avoir jamais une qui égalât celle de Pélisson. Nous lui devons les traductions les plus élégantes et les plus fidèles des ouvrages philosophiques de Cicéron, enrichies de remarques judicieuses. Toutes les œuvres de Cicéron, imprimées par ses soins et ornées de ses remarques, sont un beau monument qui prouve que la lecture des anciens n'est point abandonnée dans ce siècle. Il a parlé sa langue avec la même pureté que Cicéron parlait la sienne, et il a rendu service à la grammaire française par les observations les plus fines et les plus exactes. On lui doit aussi l'édition du livre *de la Faiblesse de l'esprit humain*, composé par l'évêque d'Avranches, Huet, lorsqu'une longue expérience l'eut fait enfin revenir des absurdes futilités de l'école, et du fatras des recherches des siècles barbares. Les jésuites, auteurs du *Journal de Trévoux*, se déchaînèrent contre l'abbé d'Olivet, et soutinrent que l'ouvrage n'était pas de l'évêque

Huet, sur le seul prétexte qu'il ne convenait pas à un ancien prélat de Normandie d'avouer que la scolastique est ridicule, et que les légendes ressemblent aux quatre fils Aimon, comme s'il était nécessaire, pour l'édification publique, qu'un évêque normand fût imbécille. C'est ainsi à peu près qu'ils avaient soutenu que les Mémoires du cardinal de Retz n'étaient pas de ce cardinal. L'abbé d'Olivet leur repondit, et sa meilleure réponse fut de montrer à l'Académie l'ouvrage de l'ancien évêque d'Avranches, écrit de la main de l'auteur. Son âge et son mérite sont notre excuse de l'avoir placé, ainsi que le président Hénault, dans une liste où nous nous étions fait une loi de ne parler que des morts. (Mort depuis l'impression de cet article, en 1768.)

ORLÉANS (*Joseph* d'), jésuite; le premier qui ait choisi dans l'histoire les révolutions pour son seul objet. Celles d'Angleterre: qu'il écrivit, sont d'un style éloquent; mais depuis le règne de Henri VIII, il est plus disert que fidèle: mort en 1698.

OZANAM (*Jacques*), Juif d'origine, né près de Dombes, en 1640. Il apprit la géométrie sans maître, dès l'âge de quinze ans. Il est le premier qui ait fait un dictionnaire de mathématiques. Ses *Récréations mathématiques et physiques* ont toujours un grand débit, mais ce n'est plus l'ouvrage d'Ozanam, comme les dernières éditions de Moréri ne sont plus son ouvrage: mort en 1717.

PACI (*Antoine*), Provençal, né en 1624, franciscain. Il a corrigé Baronius, et a eu pension du clergé pour cet ouvrage: mort en 1699.

PAPIN. (*Isaac*) , né à Blois, en 1657 ; calviniste.

Ayant quitté sa religion, il écrivit contre elle : mort en 1709.

PARDIES (*Ignace-Gaston*), jésuite, né à Pau, en 1636, connu par ses *Éléments de géométrie*, et par son livre *sur l'Ame des bêtes*. Prétendre avec Descartes que les animaux sont de pures machines privées du sentiment dont ils ont les organes, c'est démentir l'expérience et insulter la nature. Avancer qu'un esprit pur les anime, c'est dire ce qu'on ne peut prouver. Reconnaître que les animaux sont doués de sensations et de mémoire, sans savoir comment cela s'opère, ce serait parler en sage qui sait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur : car quel est l'ouvrage de la nature dont on connaisse les premiers principes ? Mort en 1673.

PARENT (*Antoine*), né à Paris, en 1666, bon mathématicien. Il est encore un de ceux qui apprirent la géométrie sans maître. Ce qu'il y a de plus singulier de lui, c'est qu'il vécut long-temps à Paris, libre et heureux, avec moins de deux cents livres de rente : mort en 1716.

PASCAL (*Blaise*), fils du premier intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623 ; génie prématuré. Il voulut se servir de la supériorité de ce génie, comme les rois de leur puissance ; il crut tout soumettre et tout abaisser par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ses *Pensées*, c'est l'air despotique et méprisant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raison. Au reste, la langue et l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de Pascal et d'Arnaud firent supprimer leurs éloges dans le livre des *Hommes illustres* de Per-

rault. Sur quoi on cita ce passage de Tacite: *Præfulgebant Cassius et Brutus eo ipso quod eorum effigies non visebantur*: mort en 1662.

Patin (*Gui*), né à Houdan, en 1601, médecin, plus fameux par ses lettres médisantes que par sa médecine. Son recueil de lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles et des anecdotes que tout le monde aime, et des satires qu'on aime davantage. Il sert à faire voir combien les auteurs contemporains qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, sont des guides infidèles pour l'histoire. Ces nouvelles se trouvent souvent fausses ou défigurées par la malignité; d'ailleurs, cette multitude de petits faits n'est guère précieuse qu'aux petits esprits: mort en 1672.

Patin (*Charles*), né à Paris, en 1633, fils de Gui Patin. Ses ouvrages sont lus des savants, et les lettres de son père le sont des gens oisifs. Charles Patin, très savant antiquaire, quitta la France, et mourut professeur de médecine à Padoue, en 1693.

Patru (*Olivier*), né à Paris, en 1604, le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau. Il reçut dans sa dernière maladie une gratification de Louis XIV, à qui l'on dit qu'il n'était pas riche: mort en 1681.

Pavillon (*Étienne*), né à Paris, en 1632, avocat-général au parlement de Metz, connu par quelques poésies écrites naturellement: mort en 1705.

Pélisson-Fontanier (*Paul*), né calviniste à Béziers, en 1624, poëte médiocre, à la vérité, mais homme très savant et très éloquent; premier commis et confident du surintendant Fouquet; mis à

la Bastille en 1661. Il y resta quatre ans et demi, pour avoir été fidèle à son maître. Il passa le reste de sa vie à prodiguer des éloges au roi, qui lui avait ôté sa liberté: c'est une chose qu'on ne voit que dans les monarchies. Beaucoup plus courtisan que philosophe, il changea de religion, et fit sa fortune. Maître des comptes, maître des requêtes, et abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux huguenots leur religion, qu'il avait quittée. Son *Histoire de l'Académie* fut très applaudie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Prières pendant la messe*, un *Recueil de pièces galantes*, un *Traité de l'eucharistie*, beaucoup de vers amoureux à *Olimpe*. Cette Olimpe était mademoiselle Des-Vieux, qu'on prétend avoir épousé le célèbre Bossuet avant qu'il entrât dans l'Église; mais ce qui a fait le plus d'honneur à Pélisson, ce sont ses excellents discours pour M. Fouquet, et son *Histoire de la conquête de la Franche-Comté*. Les protestants ont prétendu qu'il était mort avec indifférence; les catholiques ont soutenu le contraire, et tous sont convenus qu'il mourut sans sacrements: mort en 1693.

Perrault (*Claude*), né à Paris, en 1613. Il fut médecin; mais il n'exerça la médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont rapport au dessin, et dans les mécaniques. Bon physicien, grand architecte: il encouragea les arts sous la protection de Colbert, et eut de la réputation malgré Boileau. Il a publié plusieurs Mémoires sur l'anatomie comparée, dans les recueils de l'Académie des Sciences, et une

magnifique édition de Vitruve. La traduction et les dessins qui l'embellissent sont également ses ouvrages: mort en 1688.

Perrault (*Charles*), né en 1633, frère de Claude. Contrôleur général des bâtiments sous Colbert, donna la forme aux Académies de peinture, de sculpture et d'architecture. Utile aux gens de lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de son protecteur, et qui l'abandonnèrent ensuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens; mais sa grande faute est de les avoir critiqués maladroitement, et de s'être fait des ennemis de ceux même qu'il pouvait opposer aux anciens. Cette dispute a été et sera long-temps une affaire de parti comme elle l'était du temps d'Horace. Que de gens encore en Italie qui, ne pouvant lire Homère qu'avec dégoût, et lisant tous les jours l'Arioste et le Tasse avec transport, appellent encore Homère incomparable! mort en 1703.

N. B. Il est dit dans les *Anecdotes littéraires*, tom. II, page 27, qu'Addisson ayant fait présent de ses ouvrages à Despréaux, celui-ci lui répondit qu'il n'aurait jamais écrit contre Perrault, s'il eût vu de si excellentes pièces d'un moderne. Comment peut-on imprimer un tel mensonge? Boileau ne savait pas un mot d'anglais; aucun français n'étudiait alors cette langue. Ce n'est que vers l'an 1730 qu'on commença à se familiariser avec elle. Et d'ailleurs, quand même Addisson, qui s'est moqué de Boileau, aurait été connu de lui, pourquoi Boileau n'aurait-il pas écrit contre Perrault, en faveur des anciens dont Addisson fait l'éloge

dans tous ses ouvrages? Encore une fois, défions-nous de tous ces *ana*, de toutes ces petites anecdotes. Un sûr moyen de dire des sottises est de répéter au hasard ce qu'on a entendu dire.

Petau (*Denis*), né à Orléans, en 1583, jésuite. Il a réformé la chronologie. On a de lui soixante et dix ouvrages: mort en 1652.

Petis de Lacroix (*François*), l'un de ceux dont le grand ministre Colbert encouragea et récompensa le mérite. Louis XIV l'envoya en Turquie et en Perse, à l'âge de seize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a composé une partie de la vie de Louis XIV en arabe, et que ce livre est estimé dans l'Orient? On a de lui l'*Histoire de Gengsi-kan et de Tamerlan, tirée des anciens auteurs arabes*, et plusieurs livres utiles; mais sa traduction des *Mille et un jours* est ce qu'on lit le plus:

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge.

Mort en 1713.

Petit (*Pierre*), né à Paris, en 1617, philosophe et savant. Il n'a écrit qu'en latin: mort en 1687.

Pezron (*Paul*), de l'ordre de Cîteaux, né en Bretagne, en 1639; grand antiquaire, qui a travaillé sur l'origine de la langue des Celtes: mort en 1706.

Pin (*Louis* du), né en 1657, docteur de Sorbonne. Sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* lui a fait beaucoup de réputation et quelques ennemis: mort en 1719.

Placette (*Jean*), de Béarn, né en 1639, ministre protestant à Copenhague et en Hollande; estimé pour ses divers ouvrages: mort à Utrecht, en 1718.

Polignac (*Melchior* de), cardinal, né au Puy en Vélay, en 1662, aussi bon poëte latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très éloquent dans la sienne. L'un de ceux qui ont prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers latins que des vers français. Malheureusement pour lui, en combattant Lucrèce, il combat Newton : mort en 1741.

De Pontis. Ses Mémoires ont été tellement en vogue, qu'il est nécessaire de dire que cet homme, qui a fait tant de belles choses pour le service du roi, est le seul qui en ait jamais parlé. Aussi ses Mémoires ne sont pas de lui; ils sont de Dufossé, écrivain de Port-Royal. Il feint que son héros portait le nom de sa terre en Dauphiné. Il n'y a point en Dauphiné de seigneurie de Pontis. Il est même fort douteux que Pontis ait existé. Le Dictionnaire historique portatif, en quatre volumes, assure que ces Mémoires sont vrais. Ils sont cependant remplis de fables, comme l'a démontré le père d'Avrigny, dans la préface de ses Mémoires historiques.

Porée (*Charles*), né en Normandie, en 1675, jésuite; du petit nombre de professeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde; éloquent dans le goût de Sénèque; poëte et très bel esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres et la vertu à ses disciples : mort en 1741.

La Porte, premier valet de chambre de la reine-mère, et quelque temps de Louis XIV; mis en prison par le cardinal de Richelieu, et menacé de la mort pour le forcer à trahir les secrets de sa maîtresse, qu'il ne trahit point. Dans la foule des Mémoires qui développent l'histoire de cet âge,

ceux de La Porte ne sont pas à mépriser; ils sont d'un honnête homme, ennemi de l'intrigue et de la flatterie, sévère jusqu'au pédantisme. Il avoue qu'il avertissait la reine que sa familiarité avec le cardinal Mazarin diminuait le respect des grands et des peuples pour elle. Il y a dans ses Mémoires une anecdote sur l'enfance de Louis XIV, qui rendrait la mémoire du cardinal Mazarin exécrable, s'il avait été coupable du crime honteux que La Porte semble lui imputer. Il paraît que La Porte fut trop scrupuleux et trop mauvais physicien; il ne savait pas qu'il y a des tempéraments fort avancés. Il devait surtout se taire; il se perdit pour avoir parlé, et pour avoir attribué à la débauche un accident fort naturel.

Puy (*Pierre* du), fils de Claude du Puy, conseiller au parlement, très savant homme, naquit en 1583. La science de Pierre du Puy fut utile à l'état. Il travailla plus que personne à l'inventaire des chartes et aux recherches des droits du roi sur plusieurs états. Il débrouilla, autant qu'on le peut, la loi salique, et défendit les libertés de l'Église gallicane, en prouvant qu'elles ne sont qu'une partie des anciens droits des anciennes Églises. Il résulte de son Histoire des Templiers qu'il y avait quelques coupables dans cet ordre; mais la condamnation de l'ordre entier et le supplice de tant de chevaliers furent une des plus horribles injustices qu'on ait jamais commises: mort en 1651.

Puy-Ségur (le maréchal de). Il nous a laissé *l'Art de la guerre*, cmome Boileau a donné *l'Art poétique*.

Quesnel (*Pasquier*), né en 1634, de l'Oratoire. Il

a été malheureux, en ce qu'il s'est vu le sujet d'une grande division parmi ses compatriotes. D'ailleurs, il a vécu pauvre et dans l'exil. Ses mœurs étaient sévères, comme celles de tous ceux qui ne sont occupés que de disputes. Trente pages changées et adoucies dans son livre auraient épargné des querelles à sa patrie; mais il eût été moins célèbre: mort en 1719.

QUIEN (*Michel* Le), né 1661, dominicain; homme très savant. Il a beaucoup travaillé sur les Églises d'Orient et sur celle d'Angleterre. Il a surtout écrit contre Le Courayer sur la validité des évêques anglicans: mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces disputes, que les Turcs n'en font des dissertations sur l'Église grecque: mort en 1733.

QUINAULT (*Philippe*), né à Paris, en 1635, auditeur des comptes, célèbre par ses belles poésies lyriques, et par la douceur qu'il opposa aux satires très injustes de Boileau. Quinault était, dans son genre, très supérieur à Lulli. On le lira toujours; et Lulli, à son récitatif près, ne peut plus être chanté. Cependant on croyait, du temps de Quinault, qu'il devait à Lulli sa réputation. Le temps apprécie tout. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenses que donna Louis XIV, mais une part médiocre; les grandes grâces furent pour Lulli: mort en 1688.

N. B. Il est rapporté dans les *Anecdotes littéraires* que Boileau, étant à la salle de l'opéra à Versailles, dit à l'officier qui plaçait: « Monsieur, mettez-» moi dans un endroit où je n'entende point les » paroles. J'estime fort la musique de Lulli, mais » je méprise souverainement les vers de Quinault.»

Il n'y a nulle apparence que Boileau ait dit cette grossièreté. S'il s'était borné à dire, mettez-moi dans un endroit où je n'entende que la musique, cela n'eût été que plaisant, mais n'eût pas été moins injuste. On a surpassé prodigieusement Lulli dans tout ce qui n'est pas récitatif; mais personne n'a jamais égalé Quinault.

QUINCY (le marquis de), lieutenant-général d'artillerie, auteur de l'*Histoire militaire de Louis XIV*. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils, mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les ressemblances sont toujours imparfaites, les différences toujours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse, qu'on n'apprend que par l'usage; et les jours d'action sont quelquefois des jeux de hasard.

QUINTINIE (*Jean* La), né près de Poitiers, en 1626. Il a créé l'art de la culture des arbres, et celui de les transplanter. Ses préceptes ont été suivis de toute l'Europe, et ses talents récompensés magnifiquement par Louis XIV: mort vers 1700.

RACINE (*Jean*), né à la Ferté-Milon, en 1639, élevé à Port-Royal. Il portait encore l'habit ecclésiastique quand il fit la tragédie de *Théagène*, qu'il présenta à Molière, et celle des *Frères ennemis*, dont Molière lui donna le sujet. Il est intitulé prieur de l'Épinai dans le privilége de l'*Andromaque*. Louis XIV fut sensible à son extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le

nomma quelquefois des voyages de Marly, le fit coucher dans sa chambre, dans une de ses maladies, et le combla de gratifications. Cependant Racine mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas aussi philosophe que grand poëte. On lui a rendu justice fort tard. « Nous » avons été touchés, dit Saint-Évremond, de *Ma-* » *riamne*, de *Sophonisbe*, d'*Alcionée*, d'*Androma-* » *que* et de *Britannicus.* » C'est ainsi qu'on mettait non-seulement la mauvaise *Sophonisbe* de Corneille, mais encore les impertinentes pièces d'*Alcionée* et de *Mariamne* à côté de ces chefs-d'œuvres immortels. L'or est confondu avec la boue pendant la vie des artistes, et la mort les sépare.

Il est à remarquer que Racine ayant consulté Corneille sur sa tragédie d'*Alexandre*, Corneille lui conseilla de ne plus faire de tragédies, et lui dit qu'il n'avait nul talent pour ce genre d'écrire. (1) N'oublions pas qu'il écrivit contre les jansénistes, et qu'il se fit ensuite janséniste : mort en 1699.

Racine (*Louis*), fils de l'immortel Jean Racine, a marché sur les traces de son père, mais dans un sentier plus étroit et moins fait pour les Muses. Il entendait la mécanique des vers aussi-bien que son père, mais il n'en avait ni l'âme ni les grâces. Il manquait d'ailleurs d'invention et d'imagination. Janséniste comme son père, il ne fit des vers que pour le jansénisme. On en trouve de très beaux

(1) Fontenelle donna le même conseil à M. de Voltaire après la tragédie de *Brutus*. Tous deux étaient de bonne foi. Corneille trouvait Racine trop simple, et Fontenelle trouvait Voltaire trop brillant. (*Édit. de Kehl.*)

dans le poëme de *la Grâce*, et dans celui de *la Religion*, ouvrage trop didactique et trop monotone, copié des *Pensées de Pascal*, mais rempli de beaux détails, tels que ces vers du chant second, dans lequel il traduit Lucrèce pour le réfuter:

Cet esprit, ô mortel! qui vous rend si jaloux,
N'est qu'un feu qui s'allume et s'éteint avec vous.
Quand par d'affreux sillons l'implacable vieillesse
A sur un front hideux imprimé la tristesse;
Que, dans un corps courbé sous un amas de jours,
Le sang, comme à regret, semble achever son cours;
Lorsqu'en des yeux couverts d'un lugubre nuage
Il n'entre des objets qu'une infidèle image;
Qu'en débris chaque jour le corps tombe et périt:
En ruines *aussi* je vois tomber l'esprit.
L'âme mourante alors, flambeau sans nourriture,
Jette par intervalle une lueur obscure.
Triste destin de l'homme! il arrive au tombeau,
Plus faible, plus enfant qu'il ne l'est au berceau.
La mort du coup fatal sape enfin l'édifice;
Dans un dernier soupir achevant son supplice,
Lorsque, vide de sang, le cœur reste glacé,
Son âme s'évapore, et tout l'homme est passé.

Il s'élève quelquefois dans ce poëme contre le *Tout est bien* des lords Shaftesbury et Bolingbroke, si bien mis en vers par Pope.

Sans doute qu'à ces mots, des bords de la Tamise,
Quelque abstrait raisonneur qui ne se plaint de rien,
Dans son flegme anglican répondra: « Tout est bien. »

Racine, en qualité de janséniste, croyait que presque tout est mal depuis long-temps; il accuse Pope d'irréligion. Pope était fils d'un papiste; c'est ainsi qu'on appelle en Angleterre les catholiques romains. Pope, élevé dans cette religion qu'il

tourne quelquefois en ridicule dans ses épîtres, ne voulut cependant pas la quitter quoiqu'il fût philosophe, ou plutôt parce qu'il était assez philosophe pour croire que ce n'était pas la peine de changer. Il fut très piqué des accusations de Louis Racine. Ramsay entreprit de les concilier. C'était un Écossais du Clan des Ramsay, et qui en avait pris le nom, suivant l'usage de ce pays. Il était venu en France après avoir essayé du presbytérianisme, de l'Église anglicane et du quakrisme, et s'était attaché à l'illustre Fénelon, dont il a depuis écrit la vie. C'est lui qui est l'auteur des voyages de Cyrus, très faible imitation du Télémaque. Il imagina d'écrire à Louis Racine une lettre sous le nom de Pope, dans laquelle celui-ci semble se justifier.

J'avais vécu une année entière avec Pope; je savais qu'il était incapable d'écrire en Français, qu'il ne parlait point du tout notre langue, et qu'à peine il pouvait lire nos auteurs; c'était une chose publique en Angleterre. J'avertis Louis Racine que cette lettre était de Ramsay, et non de Pope. Je voulus lui faire sentir le ridicule de cette supercherie: j'en instruisis même le public dans un chapitre sur Pope, qui a été imprimé plusieurs fois du vivant de Pope même. Cependant, après sa mort, l'abbé Ladvocat a imprimé cette lettre, forgée par Ramsay, et l'a imputée à Pope, dans son Dictionnaire historique portatif, où il copie plusieurs articles des premières éditions de cette liste des écrivains du siècle de Louis XIV, mais où il insère des anecdotes entièrement fausses. Il est juste de faire connaître au public la vérité.

RANCÉ (*Jean* Le Bouthillier de), né en 1626, commença par traduire Anacréon, et institua la réforme effrayante de la Trappe, en 1664. Il se dispensa, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, à ignorer ce qui se passe sur la terre. Il écrivit avec éloquence. Quelle inconstance dans l'homme! Après avoir fondé et gouverné son institut, il se démit de sa place, et voulut la reprendre: mort en 1700.

RAPIN (*René*), né à Tours, en 1621, jésuite, connu par le poëme *des Jardins*, en latin, et par beaucoup d'ouvrages de littérature: mort en 1687.

RAPIN DE THOIRAS (*Paul*), né à Castres, en 1661, réfugié en Angleterre, et long-temps officier. L'Angleterre lui fut long-temps redevable de la seule bonne histoire complète qu'on eût faite de ce royaume, et de la seule impartiale qu'on eût d'un pays où l'on n'écrivait que par esprit de parti: c'était même la seule histoire qu'on pût citer en Europe, comme approchante de la perfection qu'on exige de ces ouvrages: jusqu'à ce qu'enfin on ait vu paraître celle du célèbre Hume, qui a su écrire l'histoire en philosophe: mort à Vésel, en 1725.

REGIS (*Silvain*), né en Agenois, en 1632. Ses livres de philosophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites: mort en 1717.

REGNARD (*François*), né à Paris, en 1656. Il eût été célèbre par ses seuls voyages. C'est le premier Français qui alla jusqu'en Laponie. Il grava sur un rocher ce vers:

Sistimus hic tandem nobis ubi defuit orbis.

Pris sur la mer de Provence par des corsaires,

esclave à Alger, racheté, établi en France dans les charges de trésorier de France, et de lieutenant des eaux et forêts, il vécut en voluptueux et en philosophe. Né avec un génie vif, gai, vraiment comique; sa comédie du *Joueur* est mise à côté de celles de Molière. Il faut se connaître peu aux talents et aux génies des auteurs, pour penser qu'il ait dérobé cette pièce à Dufréni. Il dédia la comédie des *Ménechmes* à Despréaux, et ensuite il écrivit contre lui, parce que Boileau ne lui rendit pas assez de justice. Cet homme, si gai, mourut de chagrin à cinquante-deux ans. On prétend même qu'il avança ses jours : mort en 1710.

Regnier Desmarets (*Séraphin*), né à Paris, en 1632. Il a rendu de grands services à la langue, et est auteur de quelques poésies françaises et italiennes. Il fit passer une de ses pièces italiennes pour être de Pétrarque. Il n'eût pas fait passer ses vers français sous le nom d'un grand poëte : mort en 1713.

Renaudot (*Théophraste*), médecin, très savant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en France : mort en 1653.

Renaudot (*Eusèbe*), né en 1646, très savant dans l'histoire, et dans les langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le Dictionnaire de Bayle fût imprimé en France : mort en 1720.

Reynau (*Charles*), de l'Oratoire, de l'Académie des Sciences, né en 1656, auteur de l'*Analyse démontrée*, publiée en 1708. On l'appela l'Euclide de la haute géométrie : mort en 1728.

Richelet (*César-Pierre*), né en 1631, le premier

qui ait donné un Dictionnaire presque tout satirique, exemple plus dangereux qu'utile. Il est aussi le premier auteur des Dictionnaires de rimes, tristes ouvrages, qui font voir combien il est peu de rimes nobles et riches dans notre poésie, et qui prouvent l'extrême difficulté de faire de bons vers dans notre langue : mort en 1698.

RICHELIEU (le cardinal de), né à Paris, en 1585. Puisque Louis XIV naquit pendant son ministère, on doit mettre parmi les écrivains de ce siècle illustre le fondateur de l'Académie française, auteur lui-même de plusieurs ouvrages. Il fit la *Méthode des controverses* dans son exil à Avignon, après l'assassinat du maréchal d'Ancre, et de la Galigaï, ses protecteurs. Les *Principaux points de la religion catholique défendus*, l'*Instruction du chrétien*, et la *Perfection du chrétien*, sont à peu près de ce temps là. Il est bien sûr qu'il ne composait pas la *Perfection du chrétien* du temps qu'il fesait condamner à mort le maréchal de Marillac, dans sa propre maison de Ruel, et qu'il était avec Marion de l'Orme dans un appartement, lorsque les commissaires prononcèrent l'arrêt de mort dicté par lui. On sait aussi qu'il y a beaucoup de vers de sa façon dans la tragi-comédie allégorique, intitulée *Europe*, et dans la tragédie de *Mirame*. On sait qu'il donnait à cinq auteurs les sujets des pièces représentées u Palais-Cardinal, et qu'il eût mieux fait de s'en tenir au seul Corneille, sans même lui fournir de sujet. Le plus beau de ses ouvrages est la digue de La Rochelle.

L'abbé Ladvocat, bibliothécaire de Sorbonne,

prétend dans son Dictionnaire historique, que le cardinal de Richelieu est l'auteur de ce testament qui a fait tant de bruit, et qui est supposé. Il croit devoir ce respect à la mémoire du bienfaiteur de la Sorbonne; mais c'est rendre un mauvais service à sa mémoire, que de l'accuser d'avoir fait un livre où il n'y a que des erreurs et des fautes de toute espèce. Si malheureusement un ministre d'état avait pu composer un si mauvais ouvrage, tout ce qu'on en devrait conclure, c'est qu'on pourrait être un grand ministre, ou plutôt un ministre heureux, avec une grande ignorance des faits les plus communs, des erreurs grossières, et des projets ridicules. C'est donc venger la mémoire du cardinal de Richelieu, que de démontrer, comme on l'a fait, qu'il ne peut être l'auteur de ce testament qui, sans son nom, aurait été ignoré à jamais.

L'abbé Ladvocat, tout bibliothécaire qu'il était de la Sorbonne, s'est trompé en disant qu'on avait retrouvé dans cette bibliothèque un manuscrit de cet ouvrage apostillé de la main du cardinal. Le seul manuscrit apostillé ainsi est au dépôt des affaires étrangères; il n'y fut porté qu'en 1705. Ce n'est point le testament qui est apostillé, c'est une narration succincte composée par l'abbé de Bourzeis, à laquelle on avait, long-temps après, ajouté ce testament prétendu: et les notes marginales même, écrites de la main du cardinal, prouvent que cette narration succincte n'était pas de lui; elles indiquent les omissions de l'abbé de Bourzeis, et ce qu'il devait résoudre. *Voyez* la réponse à M. Foncemagne (1).

(1) Politique et Législation, t. II.

On attribue encore au cardinal de Richelieu une histoire de la mère et du fils ; c'est un récit assez infidèle des malheureux démêlés de Louis XIII avec sa mère. Cette histoire faible et tronquée est probablement de Mézerai. Mais dans la multitude des livres dont nous sommes accablés aujourd'hui, qu'importe de quelle main soit un ouvrage médiocre ? (1) Mort en 1632.

Ryer (*André* du), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, long-temps employé à Constantinople et en Égypte. Nous avons de lui la traduction de l'*Alcoran* et de l'*Histoire de Perse*.

Ryer (*Pierre* du), né à Paris, en 1605; secrétaire du roi, historiographe de France : pauvre malgré ses charges. Il fit dix-neuf pièces de théâtre et treize traductions, qui furent toutes bien reçues de son temps : mort en 1658.

Rochefoucauld (*François*, duc de La), né en 1613. Ses Mémoires sont lus, et on sait par cœur ses Pensées : mort en 1680.

Rohault (*Jacques*), né à Amiens, en 1620. Il abrégea et il exposa avec clarté et méthode la philosophie de Descartes. Mais aujourd'hui cette philosophie, erronée presque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été opposée aux erreurs anciennes : mort en 1674.

(1) Il est difficile de ne pas regarder cette histoire comme un ouvrage du cardinal de Richelieu. Elle renferme des anecdotes curieuses sur les premières années de Louis XIII, des détails particuliers au cardinal, écrits avec un air de naïveté et de franchise que Mézerai n'aurait pas saisi, et des opinions absolument opposées à celles de cet historien. Il n'en a paru que deux volumes, le reste est demeuré entre les mains du gouvernement, ou chez les héritiers du cardinal. (*E. de Kehl.*)

Rollin (*Charles*), né à Paris, en 1661, recteur de l'université. Le premier de ce corps qui a écrit en français avec pureté et noblesse. Quoique les derniers tomes de son *Histoire ancienne*, faits trop à la hâte, ne répondent pas aux premiers, c'est encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs sont rarement éloquents et que Rollin l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux si l'auteur avait été philosophe. Il y a beaucoup d'histoires anciennes; il n'y en a aucune dans laquelle on aperçoive cet esprit philosophique qui distingue le faux du vrai, l'incroyable du vraisemblable, et qui sacrifie l'inutile: mort en 1741.

Rotrou (*Jean*), né ne 1609, le fondateur du théâtre. La première scène et une partie du quatrième acte de *Venceslas* sont des chefs-d'œuvres. Corneille l'appelait son père. On sait combien le père fut surpassé par le fils. *Venceslas* ne fut composé qu'après le Cid; il est tiré entièrement, comme le Cid, d'une tragédie espagnole: mort en 1650.

Rousseau (*Jean Baptiste*), né à Paris, en 1669. De beaux vers, de grandes fautes et de longs malheurs le rendirent très fameux. Il faut, ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets semblables à plusieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'est pas que deux tribunaux, et même des corps plus nombreux, ne puissent commettre unanimement de très violentes injustices, quand l'esprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre Rousseau. Peu d'hommes ont autant excité et senti

la haine. Tout le public fut soulevé contre lui jusqu'à son bannissement, et même encore quelques années après; mais enfin les succès de La Motte, son rival, l'accueil qu'on lui fesait, sa réputation qu'on croyait usurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une espèce d'empire dans la littérature, révoltèrent contre lui tous les gens de lettres, et les ramenèrent à Rousseau, qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent presque tout le public. La Motte leur parut trop heureux, parce qu'il était riche et accueilli. Ils oubliaient que cet homme était aveugle et accablé de maladies. Ils voyaient dans Rousseau un banni infortuné, sans songer qu'il est plus triste d'être aveugle et malade que de vivre à Vienne et à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très malheureux; l'un par la nature, l'autre par l'aventure funeste qui le fit condamner. Tous deux servent à faire voir combien les hommes sont injustes, combien ils varient dans leurs jugements, et qu'il y a de la folie à se tourmenter pour arracher leurs suffrages: mort à Bruxelles, en 1740.

Rousseau eut rarement dans ses ouvrages de l'aménité, des grâces, du sentiment, de l'invention; il savait très bien tourner une épigramme licencieuse et une stance. Ses épîtres sont écrites avec une plume de fer trempée dans le fiel le plus dégoûtant. Il appelle mesdemoiselles Lauvancourt, qui étaient trois sœurs très-aimables, « trio de louves » acharnées: » il appelle le conseiller d'état Rouillé; » tabarin mordant, caustique et rustre, » après lui avoir prodigué des louanges dans une ode assez médiocre. Les mots de *maroufles*, de *bélîtres* salis-

sent ses épîtres. Il faut, sans doute, opposer une noble fierté à ses ennemis; mais ces basses injures sans gaité, sans agréments, sont le contraire d'une âme noble.

Quant aux couplets qui le firent bannir, voyez les articles *La Motte* et *Saurin*.

On se contentera de remarquer ici que Rousseau, ayant avoué qu'il avait fait cinq de ces malheureux couplets, il était coupable de tous les autres au tribunal de tous les juges et de tous les honnêtes gens. Sa conduite, après sa condamnation, n'est nullement une preuve en sa faveur; on a entre les mains des lettres du sieur Médine de Bruxelles, du 7 mai 1737, conçues en ces termes: « Rousseau n'a-» vait d'autre table que la mienne, d'autre asile » que chez moi; il m'avait baisé et embrassé cent » fois, le jour qu'il força mes créanciers à me faire » arrêter. »

Qu'on joigne à cela un pèlerinage fait par Rousseau à Notre-Dame de Hall, et qu'on juge s'il doit en être cru sur sa parole dans l'affaire des couplets. (1).

Rue (*Charles* de La), né en 1643, jésuite, poëte latin, poëte français et prédicateur. L'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de Monseigneur. Virgile lui tomba en partage. Il a fait plusieurs tragédies et comédies; sa tragédie de *Sylla* fut présentée aux comédiens

(1) On pourrait ajouter que Rousseau, ayant été maltraité en public par la Faie, Capitaine aux gardes, insulté dans les couplets, consentit à recevoir de l'argent, et renonça aux poursuites qu'il avait commencées; cet excès de bassesse le rend indigne de toute croyance. (*Edit. de Kehl.*)

et refusée. Il a fait encore celle de *Lisymachus*. On croit qu'il a beaucoup travaillé à l'*Andrienne*. Il était très lié avec le comédien Baron, dont il apprit à déclamer. Il y avait deux sermons de lui qui étaient fort en vogue: l'un était *le Pécheur mourant*, et l'autre *le Pécheur mort;* on les affichait quand il devait les prononcer: mort en 1725.

RUINART (*Thierry*), bénédictin, né en 1657, laborieux critique. Il a soutenu, contre Doduel, l'opinion que « l'Église eut dans les premiers temps une » foule prodigieuse de martyrs. » Peut être n'a-t-il pas assez distingué les martyrs et les morts ordinaires; les persécutions pour cause de religion, et les persécutions politiques. Quoi qu'il en soit, il est au nombre des savants hommes du temps. C'est principalement dans ce siècle que les bénedictins ont fait les plus profondes recherches, comme Martène sur les anciens rites de l'Église. Tuilier et tant d'autres ont achevé de tirer de dessous terre les décombres du moyen âge. C'est encore un genre nouveau qui n'appartient qu'au siècle de Louis XIV; et ce n'est qu'en France que les bénédictins y ont excellé: mort en 1709.

SABLIÈRE (*Antoine* de Rambouillet de La). Ses madrigaux sont écrits avec une finesse qui n'exclut pas le naturel: mort en 1680.

SACI LE MAITRE (*Louis-Isaac*), né en 1613, l'un des bons écrivains de Port-Royal. C'est de lui qu est la *Bible* de Royaumont, et une traduction des comédies de Térence: mort en 1684. Son frère, *Antoine* Le Maître, se retira comme lui à Port-Royal. Il avait été avocat; on le croyait un homme très eloquent;

mais on ne le crut plus dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ses plaidoyers. Un autre Sacy, avocat, et de l'Académie française, mais d'une autre famille, a donné une traduction estimée des *Lettres* de Pline, en 1701.

Sage (Le), né en 1677. Son roman de *Gil-Blas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel: il est entièrement pris du roman espagnol intitulé: *La Vidad de lo escudiero dom Marcos d'Obrego :* mort en 1747.

Saint-Aulaire (*François-Joseph* de Beaupoil, marquis de). C'est une chose très singulière que les plus jolis vers qu'on ait de lui aient été faits lorsqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guère le talent de la poésie qu'à l'âge de plus de soixante ans, comme le marquis de La Fare. Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à La Fare:

O Muse légère et facile,
Qui, sur le côteau d'Hélicon,
Vintes offrir au vieil Anacréon
Cet art charmant, cet art utile
Qui sait rendre douce et tranquille
La plus incommode saison;
Vous qui de tant de fleurs sur le Parnasse écloses,
Orniez à ses côtés les Grâces et les Ris,
Et qui cachiez ses cheveux gris
Sous tant de couronnes de roses, etc.

Ce fut sur cette pièce qu'il fut reçu à l'Académie; et Boileau alléguait cette même pièce pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1742, à près de cent ans, d'autres disent à cent deux. Un jour, à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupait avec madame la duchesse du Maine: elle l'appelait Apollon, et lui demandait je ne sais quel secret; il lui répondit:

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon ne serait point ma muse;
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encore plus vains; nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raison.

SAINTE-MARTHE (*Gaucher* de). Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en savants. Le premier *Gaucher* de Sainte-Marthe fut *Charles*, qui fut éloquent pour son temps: mort en 1555.

Scévole, neveu de *Charles*, se distingua dans les lettres et dans les affaires. Ce fut lui qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de Henri IV. Il mourut à Loudun, en 1623, et le fameux *Urbain* Grandier prononça son oraison funèbre.

Abel de Sainte-Marthe, son fils, cultiva les lettres comme son père, et mourut en 1652. Son fils, nommé *Abel* comme lui, marcha sur ses traces: mort en 1706.

Scévole et *Louis* de Sainte-Marthe, frères jumeaux, fils du premier *Scévole*, enterrés tous deux à Paris, dans le même tombeau, à Saint-Severin, furent illustres par leur savoir. Ils composèrent ensemble le *Gallia christiana*. *Scévole* mort en 1652, *Louis* mort en 1656.

Denis de Sainte-Marthe, leur cousin, acheva cet ouvrage: mort à Paris en 1725.

Pierre Scévole de Sainte-Marthe, frère aîné du dernier *Scévole*, fut historiographe de France: mort en 1690.

Saint-Évremond (*Charles*), né en Normandie, en 1613. Une morale voluptueuse, des lettres écrites à des gens de cour, dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphase par tout le monde, des vers médiocres, qu'on appelle vers de société, faits dans des sociétés illustres, tout cela avec beaucoup d'esprit contribua à la réputation de ses ouvrages. Un nommé Des-Maiseaux les a fait imprimer avec une vie de l'auteur, qui contient seule un gros volume; et dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéressantes. Il n'est grossi que des mêmes choses qu'on trouve dans les œuvres de Saint-Évremond: c'est un artifice de libraire, un abus du métier d'éditeur. C'est par de tels artifices qu'on a trouvé le secret de multiplier les livres à l'infini, sans multiplier les connaissances. On connaît son exil, sa philosophie et ses ouvrages. Quand on lui demanda, à sa mort, s'il voulait se *réconcilier*, il répondit: « Je voudrais me réconcilier avec » l'appétit. » Il est enterré à Westminster avec les rois et les hommes illustres d'Angleterre : mort en 1703.

Saint-Pavin (*Denis* Sanguin de). Il était au nombre des hommes de mérite que Despréaux confondit dans ses satires avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui passe pour être d'un goût délicat. On peut connaître son mérite personnel par cette épitaphe, que fit pour lui Fieubet, le maître des requêtes, l'un des esprits les plus polis de ce siècle.

> Sous ce tombeau gît Saint-Pavin;
> Donne des larmes à sa fin.
> Tu fus de ses amis peut-être?

Pleure ton sort, pleure le sien :
Tu n'en fus pas ? pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en etre.

Mort en 1670.

Saint-Pierre (*Castel*, abbé de), né en 1658, gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque temps avec les célèbres Varignon et Fontenelle. Il écrivit beaucoup sur la politique. La meilleure définition qu'on ait faite en général de ses ouvrages, est ce qu'en disait le cardinal Dubois, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la simplicité de rebattre dans ses livres les vérités les plus triviales de la morale; et par une autre simplicité, il proposait presque toujours des choses impossibles comme praticables. Il ne cessa d'insister sur le projet d'une paix perpétuelle, et d'une espèce de parlement de l'Europe, qu'il appelle *la diète europaine*. On avait imputé une partie de ce projet chimérique au roi Henri IV, et l'abbé de Saint-Pierre, pour appuyer ses idées, prétendait que cette diète europaine avait été approuvée et rédigée par le dauphin, duc de Bourgogne, et qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce prince. Il se permettait cette fiction pour mieux faire goûter son projet. Il rapporte, avec bonne foi, la lettre par laquelle le cardinal de Fleuri répondit à ses propositions: « Vous » avez oublié, monsieur, pour article prélimi- » naire, de commencer par envoyer une troupe de » missionnaires pour disposer le cœur et l'esprit » des princes. » Cependant l'abbé de Saint-Pierre ne laissa pas enfin d'être très utile. Il travailla beau-

coup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire; il écrivit et il agit en homme d'état sur cette seule matière. Il fut unanimement exclu de l'Académie française, pour avoir, sous la régence du duc d'Orléans, préféré un peu durement, dans sa *polisynodie*, l'établissement des conseils à la manière de gouverner de Louis XIV, protecteur de l'Académie (1). Ce fut le cardinal de Polignac qui fit une brigue pour l'exclure, et qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que dans ce temps là même, le cardinal de Polignac conspirait contre le régent, et que ce prince, qui donnait un logement au Palais-Royal à Saint-Pierre et qui avait toute sa famille à son service, souffrit cette exclusion. L'abbé de Saint-Pierre ne se plaignit point. Il continua de vivre en philosophe avec ceux mêmes qui l'avaient exclu. Boyer, ancien évêque de Mirepoix, son confrère, empêcha qu'à sa mort on prononçât son éloge à l'Académie, selon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette sur le tombeau d'un académicien n'ajoutent rien ni à sa réputation ni à son mérite; mais le refus fut un outrage; et les services que l'abbé de Saint-Pierre avait rendus, sa probité et sa douceur méritaient un autre traitement. Il

(1) L'exclusion fut unanime, à une voix près, celle de Fontenelle. Il raconta depuis qu'il avait entendu plus d'une fois un homme de la cour, membre de l'Académie, s'attribuer, devant l'abbé de Saint-Pierre et devant lui-même, le mérite de cette action de justice.

L'exemple de l'abbé de Saint-Pierre prouve qu'en France il est également dangereux pour un homme de lettres qui ne veut dire que la vérité, de soutenir les opinions du gouvernement ou de les combattre (*Edit. de Kehl.*)

mourut en 1743, âgé de quatre-vingt-six ans. Je lui demandai, quelques jours avant sa mort, comment il regardait ce passage; il me répondit: « Comme » un voyage à la campagne. »

Le traité le plus singulier qu'on trouve dans ses ouvrages est l'*Anéantissement futur du mahométisme*. Il assure qu'un temps viendra où la raison l'emportera chez les hommes sur la surperstition. Les hommes comprendront, dit-il, qu'il suffit de la patience, de la politesse et de la bienfesance pour plaire à Dieu. Il est impossible, dit-il encore, qu'un livre où l'on trouve des propositions fausses données comme vraies, des choses absurdes opposées au sens commun, des louanges données à des actions injustes, ait été révélé par un être parfait. Il prétend que dans cinq cents ans tous les esprits, jusqu'aux plus grossiers, seront éclairés sur ce livre: que le grand muphti et les cadis verront qu'il est de leur intérêt de détromper la multitude, et de se rendre plus nécessaires et plus respectés en rendant la religion plus simple. Ce traité est curieux. Dans ses *Annales de Louis XIV*, il dit que l'état devrait bâtir des loges aux Petites-Maisons pour les théologiens intolérants, et qu'il serait à propos de jouer ces espèces de fous sur le théâtre.

C'est ici l'occasion d'observer que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'a donné cette liste des écrivains et des artistes qui ont fleuri sous Louis XIV, qu'après avoir vu leurs ouvrages, et souvent connu leurs personnes, recherchant tous les moyens de s'instruire sur ce siècle célèbre, depuis qu'il fut nommé historiographe de France. Il ne pouvait,

dans cette liste, parler des *Annales politiques* de l'abbé de Saint-Pierre sur Louis XIV, puisque le *Siècle* fut imprimé en 1752 pour la première fois, et que les *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre ne parurent qu'en 1758, ayant été imprimées en 1757. Ces *Annales*, il le faut avouer, sont une satire continuelle du gouvernement de ce monarque qui méritait plus d'estime; et cette satire n'est par assez bien écrite pour faire pardonner son injustice. La famille de l'abbé sentant quel dangereux effet cet ouvrage pouvait produire, engagea son auteur, à le dérober au public: il ne fut imprimé qu'après sa mort. Comment donc l'abbé Sabatier, natif de Castres, qui a donné depuis la liste des écrivains de trois siècles, a-t-il pu dire que « l'auteur du *Siècle* » *de Louis XIV* en a puisé l'idée mal remplie dans » ces Annales politiques, qui offrent un tableau » frappant des progrès de l'esprit chez notre na» tion? »

Premièrement, il est impossible que l'auteur du *Siècle* ait pu rien prendre des *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre, qu'il ne pouvait connaître, et desquelles il a vengé la mémoire de Louis XIV, dès qu'il les a connues. Secondement, il est très faux que l'abbé de Saint-Pierre se soit étendu dans son livre sur les progrès de l'esprit humain chez notre nation. A peine en dit-il quelques mots, et quand il parle des beaux-arts, c'est pour les avilir.

Voici comme il s'explique, page 155: « la pein» ture, la sculpture, la musique, la poésie, la comé» die, l'architecture, prouvent le nombre des fai» néants, leur goût pour la fainéantise, qui suffit à

» nourrir et à entretenir d'autres espèces de fai-
» néants, gens qui se piquent d'esprit agréable,
» mais non pas d'esprit utile, etc. »

Il est rare, sans doute, d'entendre un académicien dire que des arts qui exigent le travail le plus assidu sont des occupations de fainéants.

Quant à la personne de Louis XIV, il veut l'avilir aussi bien que les arts dont ce roi fut le protecteur. On ne peut rapporter qu'avec indignation ce qu'il en dit, page 265 : « Louis se gouvernait à
» l'égard de ses voisins et de ses sujets comme s'il
» eût adopté la maxime d'un célèbre tyran : *qu'ils*
» *me haïssent pourvu qu'ils me craignent*. Il sacrifiait
» tout au plaisir de se venger, et de montrer au
» public qu'il était redoutable; c'est le goût des
» âmes médiocres, de tous les enfants et de tous
» les hommes du commun. »

Il traite enfin Louis XIV, en vingt endroits, de grand enfant. Et lui qui était, sans contredit, un vieil enfant, finit son livre par cette formule : « Pa-
» radis aux bienfesants, » mais il n'ose pas dire « Paradis aux médisants. »

A l'égard de l'abbé Sabatier, natif de Castres, qui est venu à Paris faire le métier de calomniateur pour quelque argent, il est difficile d'espérer pour lui le paradis. C'est même un grand effort que de le lui souhaiter.

SALLO (*Denis* de), né en 1626, conseiller au parlement de Paris, inventeur des journaux. Bayle perfectionna ce genre, deshonoré ensuite par quelques journaux que publièrent à l'envi des libraires avides, et que des écrivains obscurs remplirent d'ex-

traits infidèles, d'inepties et de mensonges. Enfin on est parvenu jusqu'à faire un trafic public d'éloges et de censures, surtout dans des feuilles périodiques; et la littérature a éprouvé le plus grand avilissement par ces infâmes manéges : mort en 1669.

SANDRAS DE COURTILZ, né à Paris, en 1644. On ne place ici son nom que pour avertir les Français, et surtout les étrangers, combien ils doivent se défier de tous ces faux mémoires imprimés en Hollande. Courtilz fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions sous le nom d'histoires. Il était bien honteux qu'un capitaine du régiment de Champagne allât en Hollande vendre des mensonges aux libraires. Lui et ses imitateurs, qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons princes qui dédaignent de se venger, et contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a composé *la Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*, et *la Réponse* au même livre; l'*État de la France sous Louis XIII et sous Louis XIV*; la *Conduite de Mars dans les guerres de Hollande*; les *Conquêtes amoureuses du grand Alcandre*; les *Intrigues amoureuses de la France*; la *Vie de Turenne*; celle *de l'amiral Coligni*; les *Mémoires de Rochefort, d'Artagan, de Montbrun, de Vordac, de la marquise du Frêne*; le *Testament politique de Colbert*, et beaucoup d'autres ouvrages qui ont amusé et trompé les ignorants. Il a été imité par les auteurs de ces misérables brochures contre la France, *le Glaneur*, *l'Epilogueur*, et tant d'autres bêtises périodiques que la

faim a inspirées, que la sottise et le mensonge ont dictées, à peine lues de la canaille: mort à Paris, en 1712.

Sanlecque (*Louis*), né à Paris, en 1650, chanoine régulier, poëte qui a fait quelques jolis vers. C'est un des effets du siècle de Louis XIV que le nombre prodigieux de poëtes médiocres dans lesquels on trouve des vers heureux. La plupart de ces vers appartiennent au temps, et non au génie: mort en 1714.

Sanson (*Nicolas*), né à Abbeville, en 1600; le père de la géographie avant Guillaume de l'Isle: mort en 1667. Ses deux fils héritèrent de son mérite.

Santeuil (*Jean-Baptiste*), né à Paris, en 1630. Il passe pour excellent poëte latin, si on peut l'être, et ne pouvait faire des vers français. Ses hymnes sont chantées dans l'Église. Comme je n'ai point vécu chez Mécène entre Horace et Virgile, j'ignore si ces hymnes sont aussi bonnes qu'on le dit; si, par exemple, *Orbis redemptor, nunc redemptus* n'est pas un jeu de mots puéril. Je me défie beaucoup des vers modernes latins: mort en 1697.

Sarasin (*Jean-François*), né près de Caen, en 1605, a écrit agréablement en prose et en vers: mort en 1654.

Savari (*Jacques*), né en 1622, le premier qui ait écrit sur le commerce. Il avait été long-temps négociant. Le conseil le consulta sur l'ordonnance de 1670, dans tout ce qui regarde le négoce, et il en rédigea presque tous les articles. Le Dictionnaire de commerce, qui est de lui et de Philémon, son frère, chanoine de Saint-Maur, fut une entreprise

aussi utile que nouvelle; mais il faut regarder ces livres à peu près comme les intérêts des princes, qui changent en moins de cinquante ans. Les objets et les canaux du commerce, les gains, les finesses, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du temps de Savari : mort en 1690.

SAUMAISE (*Claude* de), né en Bourgogne, en 1588, retiré à Leyde pour être libre; homme d'une érudition immense. On prétend que le cardinal de Richelieu lui offrit une pension de douze mille francs pour revenir en France, à condition qu'il écrirait à la gloire de ce ministre, et même qu'il écrirait sa vie; mais Saumaise aimait trop la liberté, et haïssait trop celui qu'il regardait comme le plus grand ennemi de cette même liberté, pour accepter ses offres. Le roi d'Angleterre, Charles II, l'engagea à composer *le Cri du sang royal contre les parricides de Charles Ier*. Le livre ne répondit pas à la réputation de l'auteur. Milton, auteur d'un poëme barbare, quelquefois sublime, sur la pomme d'Adam, et le modèle de tous les poëmes barbares tirés de l'Ancien Testament, réfuta Saumaise, mais le réfuta comme une bête féroce combat un sauvage. Ces deux ouvrages, d'un pédantisme dégoûtant, sont tombés dans l'oubli. Les noms des auteurs n'ont pas péri : mort en 1653.

SAURIN (*Jacques*), né à Nîmes, en 1677. Il passa pour le meilleur prédicateur des Églises réformées. Cependant on lui reproche, comme à tous ses confrères, ce qu'on appelle le style réfugié. « Il est » difficile, dit-il, que ceux qui ont sacrifié leur pa- » trie à leur religion, parlent leur langue avec pure-

» té, etc. » De son temps, cependant, le français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'est aujourd'hui. Bayle n'avait point le style réfugié; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse. Les défauts du langage des pasteurs calvinistes venaient de ce qu'ils copiaient les phrases incorrectes des premiers réformateurs; de plus, presque tous ayant été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné ou en Languedoc, ils conservaient les manières de parler vicieuses de la province. On créa pour Saurin une place de ministre de la noblesse à La Haye. Il était savant, et homme de plaisir: mort en 1730.

SAURIN (*Joseph*), né près d'Orange, en 1658, de l'Académie des Sciences. C'était un génie propre à tout; mais on n'a de lui que des extraits du *Journal des Savants*, quelques mémoires de mathématiques, et son fameux *Factum* contre Rousseau. Ce procès si malheureusement célèbre fit rechercher toute sa vie, et servit à susciter contre lui les plus infâmes accusations. Rousseau, réfugié en Suisse, et sachant que son ennemi avait été pasteur de l'Église réformée à Bercher, dans le bailliage d'Yverdun, remua tout pour avoir des témoignages contre lui. Il faut savoir que *Joseph* Saurin, dégoûté de son ministère, livré à la philosophie et aux mathématiques, avait préféré la France sa patrie, la ville de Paris et l'Académie des Sciences, au village de Bercher. Pour remplir ce dessein, il avait fallu rentrer dans le sein de l'Église romaine, et il y rentra dès l'année 1690. L'évêque de Meaux, Bossuet, crut avoir converti un ministre, et il ne fit que servir à la

petite fortune d'un philosophe. Saurin retourna en Suisse, plusieurs années après, pour y recueillir quelques biens de sa femme qu'il avait persuadée de quitter aussi la religion réformée. Les magistrats le décrétèrent de prise de corps, comme un pasteur apostat qui avait fait apostasier sa femme. Cela se passait en 1712, après le fameux procès de Rousseau : et Rousseau était à Soleure précisément dans ce temps-là. Ce fut alors que les accusations les plus flétrissantes éclatèrent contre Saurin. On lui imputa d'anciens délits qui auraient mérité la corde; on produisit ensuite contre lui une ancienne lettre, dans laquelle il avait fait lui-même, disait-on, la confession de ses crimes à un pasteur de ses amis. Enfin, pour comble d'indignité, on eut la cruelle bassesse d'imprimer ces accusations et cette lettre dans plusieurs journaux, dans les suppléments de Bayle, dans celui de Moréri; nouveau moyen malheureusement inventé pour flétrir un homme dans l'Europe. C'est étrangement avilir la littérature que de faire d'un dictionnaire un greffe criminel et de souiller d'opprobres scandaleux des ouvrages qui ne doivent être que le dépôt des sciences; ce n'était pas, sans doute, l'intention des premiers auteurs de ces archives de la littérature, qu'on a depuis infectées de tant d'additions aussi erronées qu'odieuses. L'art d'écrire est devenu souvent un vil métier, dans lequel des libraires, qui ne savent pas lire, payent des mensonges et des futilités, à tant la feuille, à des écrivains mercenaires qui ont fait de la littérature la plus lâche des professions. Il n'est pas permis au moins de consigner dans un diction-

naire des accusations criminelles, et de s'ériger en délateur sans avoir des preuves juridiques. J'ai été à portée d'examiner ces accusations contre *Joseph* Saurin; j'ai parlé au seigneur de la terre de Bercher dans laquelle Saurin avait été pasteur; je me suis adressé à toute la famille du seigneur de cette terre: lui et tous ses parents m'ont dit unanimement qu'il n'avait jamais vu la lettre imputée à Saurin: ils m'ont tous marqué la plus vive indignation contre l'abus scandaleux dont on a chargé les suppléments aux dictionnaires de Bayle et de Moréri; et cette juste indignation qu'ils m'ont témoignée, doit passer dans le cœur de tous les honnêtes gens. J'ai en main les attestations de trois pasteurs, qui avouent« qu'ils n'ont jamais vu l'original de cette » prétendue lettre de Saurin, ni connu personne » qui l'eût vue, ni ouï dire qu'elle eût été adressée » à aucun pasteur du pays de Vaud, et qu'ils ne » peuvent qu'improuver l'usage qu'on a fait de cette » pièce. (1) »

Joseph Saurin mourut, en 1737, en philosophe intrépide qui connaissait le néant de toutes les choses de ce monde, et plein du plus profond mépris pour tous ces vains préjugés, pour toutes ces disputes, pour ces opinions erronées qui surchargent

(1) Il est bon de remarquer que ce certificat est de 1757, vingt ans après la mort de Saurin; cependant les prédicants suisses voulurent déposer les trois dignes pasteurs qui avaient signé suivant leur conscience: tant la haine théologique est implacable, et tant l'hypocrite intolérance de Calvin a jeté de profondes racines dans les pays qu'il a infectés de son esprit!

d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine.

Joseph Saurin a laissé un fils d'un vrai mérite, auteur d'une tragédie de *Spartacus*, dans laquelle il y a des traits comparables à ceux de la plus grande force de Corneille.

SAUVEUR (*Joseph*), né à La Flèche, en 1633. Il apprit sans maître les éléments de la géométrie. Il est un des premiers qui ait calculé les avantages et les désavantages des jeux du hasard. Il disait que tout ce que peut un homme en mathématiques, un autre le peut aussi. Cela s'entend pour ceux qui se bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet jusqu'à l'âge de sept ans: mort en 1716.

SCARRON (*Paul*), fils d'un conseiller de la grand'-chambre, né en 1610. Ses comédies sont plus burlesques que comiques. Son *Virgile travesti* n'est pardonnable qu'à un bouffon. Son *Roman comique* est presque le seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encore; mais ils ne l'aiment que comme un ouvrage gai, amusant et médiocre. C'est ce que Boileau avait prédit. Louis XIV épousa sa veuve: mort en 1660.

SCUDÉRI (*George* de), né au Havre-de-Grâce, en 1601. Favorisé du cardinal de Richelieu, il balança quelque temps la réputation de Corneille. Son nom est plus connu que ses ouvrages: mort en 1667.

SCUDÉRI (*Magdeleine*), sœur de George, née au Havre, en 1607, plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables qui restent d'elle, que par les énormes romans de la *Clélie* et du *Cyrus*. Louis

XIV lui donna une pension, et l'accueillit avec distinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'Académie: morte en 1701.

SÉGRAIS (*Jean*), né à Caen, en 1625. *Mademoiselle* l'appelle *une manière de bel-esprit*; mais c'était en effet un très bel esprit et un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette princesse, pour s'être opposé à son mariage avec le comte de Lausun. Ses Éloges et sa traduction de Virgile furent estimés; mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il est remarquable qu'on a retenu des vers de *la Pharsale* de Brébeuf, et aucun de *l'Énéide* de Ségrais. Cependant Boileau loue Ségrais et dénigre Brébeuf: mort en 1701.

SENAULT (*Jean François*), né en 1601, général de l'Oratoire. Prédicateur qui fut à l'égard du père Bourdaloue ce que Rotrou est pour Corneille, son prédécesseur et rarement son égal. Il est compté parmi les premiers restaurateurs de l'éloquence, plutôt que dans le petit nombre des hommes véritablement éloquents: mort en 1672.

SENECAI, né en 1643, premier valet de chambre de Marie-Thérèse, poëte d'une imagination singulière. Son conte du *Kaïmac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un exemple qui apprend qu'on peut très bien conter d'une autre manière que La Fontaine. On peut observer que cette pièce, la meilleure qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil. Il y a aussi dans ses *Travaux d'Apollon* des beautés singulières et neuves: mort en 1737.

SÉVIGNÉ (*Marie* de Rabutin), femme du marquis

de Sévigné, née en 1626. Ses Lettres, remplies d'anecdotes, écrites avec liberté et d'un style qui peint et anime tout, sont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'esprit, et encore plus de ces lettres supposées, dans lesquelles on veut imiter le style épistolaire, en étalant de faux sentiments et de fausses aventures à des correspondants imaginaires. C'est dommage qu'elle manque de goût, qu'elle ne sache pas rendre justice à Racine, qu'elle égale l'Oraison funèbre de Turenne, prononcée par Mascaron, au grand chef-d'œuvre de Fléchier : morte en 1696.

Silva, né à Bordeaux, très célèbre médecin à Paris, a fait un livre estimé sur la saignée; il était fort au-dessus de son livre. C'était un de ces médecins que Molière n'eût pu ni osé rendre ridicules : mort vers l'an 1746.

Simon (*Richard*), né en 1638, de l'Oratoire; excellent critique. Son *Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques*, son *Histoire critique du Vieux Testament*, etc., sont lues de tous les savants : mort à Dieppe, en 1712.

Sirmond (*Jacques*), jésuite, né vers l'an 1559. L'un des plus savants et des plus aimables hommes de son temps. On sait à peine qu'il fut confesseur de Louis XIII, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poste délicat. Il fut préféré par le pape à tous les savants d'Italie, pour faire la préface de la collection des conciles. Ses nombreux ouvrages furent très estimés, et sont très peu lus : mort en 1651.

Sirmond (*Jean*), neveu du précédent. Historio-

graphe de France, avec le brevet de conseiller d'état, qui était d'ordinaire attaché à la charge d'historiographe. L'un de ses principaux ouvrages est la Vie du cardinal d'Amboise, qu'il ne composa que pour mettre ce ministre au-dessous du cardinal de Richelieu, son protecteur. Il fut un des premiers académiciens: mort en 1649.

Sorbière (*Samuël*), né en Dauphiné, en 1615. L'un de ceux qui ont porté le titre d'historiographe de France. Ami du pape Clément IX, avant son exaltation; ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce pontife, il lui écrivit: « Saint » père, vous envoyez des manchettes à celui qui » n'a point de chemise. » Il effleura beaucoup de genres de sciences: mort en 1670.

Suze (la comtesse *Henriette* de Coligni de La), célèbre dans son temps par son esprit et par ses élégies. C'est elle qui se fit catholique, parce que son mari était huguenot, et qui s'en sépara, afin, disait la reine Christine, de ne voir son mari dans ce monde-ci ni dans l'autre: morte en 1673.

Tallemant (*François*), né à la Rochelle, en 1620: second traducteur de Plutarque: mort en 1693.

Tallemant (*Paul*), né à Paris, en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche Montoron, et fils d'un maître des requêtes qui avait eu deux cent mille livres de rente de notre monnaie d'aujourd'hui, il se trouva presque sans fortune. Colbert lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'Histoire du roi par médailles: mort en 1712.

Talon (*Omer*), avocat général du parlement de Paris, a laissé des Mémoires utiles, dignes d'un bon

magistrat et d'un bon citoyen; mais son éloquence n'est pas encore celle du bon temps: mort en 1652.

Tarteron, jésuite. Il a traduit les satires d'*Horace*, de *Perse* et de *Juvenal*, et a supprimé les obscénités grossières dont il est étrange que Juvenal, et surtout Horace, aient souillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse pour laquelle il croyait travailler; mais sa traduction n'est pas assez littérale pour elle; le sens est rendu, mais non pas la valeur des mots: mort en 1720.

Terrasson (l'abbé), né en 1669, philosophe pendant sa vie et à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans *Sétos*. Sa traduction de Diodore est utile; son examen d'Homère passe pour être sans goût: mort en 1750.

Thiers (*Jean-Baptiste*), né à Chartres, en 1641. On a de lui beaucoup de Dissertations. C'est lui qui écrivit contre l'inscription du couvent des Cordeliers de Reims, « A Dieu et à saint François, tous » deux crucifiés: » mort en 1703.

Thomassin (*Louis*), de l'Oratoire, né en Provence, en 1619; homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des Conférences sur les pères, sur les conciles et sur l'histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait su, et ne se souvint plus d'avoir écrit: mort en 1695.

Thoynard (*Nicolas*), né à Orléans, en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au Traité du cardinal Noris sur les *Époques syriennes*. Sa *Concordance des quatre évangélistes*, en grec, passe pour un ouvrage curieux. Il n'était que savant, mais il l'était profondément: mort en 1706.

Torci (*Jean-Baptiste* Colbert de), neveu du grand Colbert, ministre d'état sous Louis XIV, a laissé des Mémoires depuis la paix de Riswick jusqu'à celle d'Utrecht : ils ont été imprimés pendant qu'on achevait l'édition de cet essai sur le siècle de Louis XIV. Ils confirment tout ce qu'on y avance. Ces Mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'instruire à fond : ils sont écrits plus purement que tous les Mémoires de ses prédécesseurs : on y reconnaît le goût de la cour de Louis XIV ; mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur : c'est la vérité, c'est la modération elle-même qui ont conduit sa plume : mort en 1746.

Toureil (*Jacques*), né à Toulouse, en 1656, célèbre par sa traduction de Démosthènes : mort en 1765.

Tournefort (*Joseph* Pitton de), né en Provence, en 1656, le plus grand botaniste de son temps. Il fut envoyé par Louis XIV en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Grèce et en Asie, pour perfectionner l'histoire naturelle. Il rapporta treize cent trente-six nouvelles espèces de plantes, et il nous apprit à connaître les nôtres : mort en 1708.

Le Tourneux, né en 1640. Son *Année chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoique mise à Rome à l'index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y est mise : mort en 1686.

Tristan l'*Ermite*, gentilhomme de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Le prodigieux et long succès qu'eut sa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors. On n'avait pas

mieux; et quand la réputation de cette pièce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de Corneille pour la faire oublier. Il y a encore des nations chez qui des ouvrages très médiocres passent pour des chefs-d'œuvres, parce qu'il ne s'est pas trouvé de génie qui les ait surpassés. On ignore communément que Tristan ait mis en vers l'office de la Vierge, et il n'est pas étrange qu'on l'ignore: mort en 1655. Voici son épitaphe qu'il composa:

Je fis le chien couchant auprès d'un grand seigneur;
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paraître:
Je vécus dans la peine, espérant le bonheur,
Et mourus sur un coffre, en attendant mon maître.

Turenne. Ce grand homme nous a laissé aussi des Mémoires qu'on trouve dans sa vie écrite par Ramsay. Nous avons beaucoup de Mémoires de nos généraux: mais ils n'ont pas écrit comme Xénophon et César.

Vaillant (*Jean* Foy), né à Beauvais, en 1632. Le public lui doit *la Science des médailles*; et le roi, la moitié de son cabinet. Le ministre Colbert le fit voyager en Italie, en Grèce, en Égypte, en Turquie, en Perse. Des corsaires d'Alger le prirent, en 1674, avec l'architecte Desgodets. Le roi les racheta tous deux. Jamais savant n'essuya plus de dangers: mort en 1706.

Vaillant (*Jean-François*), né à Rome, en 1665, pendant les voyages de son père; antiquaire comme lui: mort en 1708.

Valincour (*Jean-Baptiste-Henri* du Trousset de), né en 1653. Une épître que Despréaux lui a adressée, fait sa plus grande réputation. On a de lui quel-

ques petits ouvrages: il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les lettres seules, dénuées de cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile, ne procurent presque jamais qu'une vie malheureuse et méprisée. Un des meilleurs discours qu'on ait jamais prononcés à l'Académie, est celui dans lequel M. de Valincour tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens qui, prenant leur fureur d'écrire pour du talent, vont présenter de mauvais vers à des princes, inondent le public de leurs brochures, et qui accusent l'ingratitude du siècle, parce qu'ils sont inutiles au monde et à eux-mêmes. Il les avertit que les professions qu'on croit les plus basses sont fort supérieures à celle qu'ils ont embrassée: mort en 1730.

VALOIS (*Adrien* de), né à Paris, en 1607. Historiographe de France. Ses meilleurs ouvrages sont sa *Notice des Gaules*, et son *Histoire de la première race*: mort en 1692.

VALOIS (*Henri* de), frère du précédent, né en 1603. Ses ouvrages sont moins utiles à des Français que ceux de son frère: mort 1676.

VARIGNON (*Pierre*), né à Caen, en 1654; mathématicien célèbre: mort en 1722.

VARILLAS (*Antoine*), né dans la Marche, en 1624, historien plus agréable qu'exact: mort en 1696.

VASSOR (*Michel* Le), de l'Oratoire. Réfugié en Angleterre. Son *Histoire de Louis XIII*, diffuse, pesante et satirique, a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent; mais c'est un déclamateur odieux, qui dans l'histoire de Louis

Vergier (*Jacques*), né à Paris, en 1675. Il est à l'égard de La Fontaine ce que Campistron est à Racine; imitateur faible, mais naturel: mort assassiné à Paris, par des voleurs, en 1720. On laisse entendre, dans le *Moréri*, qu'il avait fait une parodie contre un prince puissant qui le fit tuer. Ce conte est faux.

Vertot (*René-Aubert*), né en Normandie, en 1655. Historien agréable et élégant: mort en 1735.

Vichard de Saint-Réal (*César*), né à Chambéri, mais élevé en France. Son *Histoire de la Conjuration de Venise* est un chef-d'œuvre. Sa *Vie de Jésus-Christ* est bien différente: mort en 1692.

Villars de Montfaucon (l'abbé de), né en 1635, célèbre par *le Comte de Gabalis*. C'est une partie de l'ancienne mythologie des Perses. L'auteur fut tué, en 1675, d'un coup de pistolet. On dit que les Sylphes l'avaient assassiné pour avoir révélé leurs mystères.

Villars (le maréchal, duc de), né en 1652. Le premier tome des Mémoires qui portent son nom est entièrement de lui. Il savait par cœur les beaux endroits de Corneille, de Racine et de Molière. Je lui ai entendu dire un jour à un homme d'état fort célèbre, qui était étonné qu'il sût tant de vers de comédie, « J'en ai moins joué que vous, mais j'en sais » davantage: » mort en 1734.

Villedieu (madame de). Ses Romans lui firent de la réputation. Au reste, on est bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été et est encore inondée; ils ont presque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'esprits faibles qui écrivent avec facilité des choses indignes

d'être lues par les esprits solides: ils sont même, pour la plupart, dénués d'imagination; et il y en a plus dans quatre pages de l'Arioste que dans tous ces insipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens: morte en 1683.

VILLIERS (*Pierre* de), né à Coignac, en 1648, jésuite. Il cultiva les lettres, comme tous ceux qui sont sortis de cet ordre. Ses Sermons et son Poëme sur l'art de prêcher eurent de son temps quelque réputation. Ses Stances sur la solitude sont fort au-dessus de celles de Saint-Amant, qu'on avait tant vantées, mais ne sont pas encore tout-à-fait dignes d'un siècle si au-dessus de celui de Saint-Amant: mort en 1728.

VOITURE (*Vincent*) né à Amiens, en 1598. C'est le premier qui fut, en France, ce qu'on appelle un bel-esprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut se former le goût; mais ce mérite était alors très rare. On a de lui de très jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine Anne d'Autriche, et qu'on n'imprima pas dans son recueil, sont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine dont les frondeurs lassèrent la douceur et la bonté.

. . . .
Je pensais si le cardinal,
J'entends celui de La Valette,
Pouvait voir l'éclat sans égal
Dans lequel maintenant vous ête (1);

(1) Alors on était dans l'usage de retrancher, dans les vers, les lettres finales qui incommodaient; *vous ête* pour *vous êtes*. C'est ainsi qu'en usent les Italiens et les Anglais. La poésie française est trop gênée, et très souvent trop prosaïque.

J'entends celui de la beauté;
Car auprès je n'estime guère,
Cela soit dit sans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majesté.

Il fit aussi des vers italiens et espagnols avec succès: mort en 1648.

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un assez grand d'imitateurs, et on pourrait donner une liste beaucoup plus longue des savants. Il sera difficile désormais qu'il s'élève des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre sorte de gouvernement, ne donnent un tour nouveau aux esprits. Il sera impossible qu'il se forme des savants universels, parce que chaque science est devenue immense. Il faudra nécessairement que chacun se réduise à cultiver une petite partie du vaste champ que le siècle de Louis XIV a défriché.

ARTISTES CÉLÈBRES.

MUSICIENS.

La musique française, du moins la vocale, n'a été jusqu'ici du goût d'aucune autre nation. Elle ne pouvait l'être, parce que la prosodie française est différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toujours sur la dernière syllabe; et toutes les autres nations pèsent sur la pénultième ou sur l'antépénultième, ainsi que les Italiens. Notre langue est la seule qui ait des mots terminés par des *e* muets, et ces *e*, qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le sont dans la déclamation notée, et le sont d'une manière uniforme, *gloi-reu*, *victoi-reu*, *barba-*

ri-eu, furi-eu...... Voilà ce qui rend la plupart de nos airs et notre récitatif insupportables à quiconque n'y est pas accoutumé. Le climat refuse encore aux voix la légèreté que donne celui d'Italie; nous n'avons point l'habitude qu'on a eue long-temps chez le pape et dans les autres cours italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela, joint à la lenteur de notre chant qui fait un étrange contraste avec la vivacité de notre nation, rendra toujours la musique française propre pour les seuls Français.

Malgré toutes ces raisons, les étrangers qui ont été long-temps en France, conviennent que nos musiciens ont fait des chefs d'œuvres en ajustant leurs airs à nos paroles, et que cette déclamation notée a souvent une expression admirable; mais elle ne l'a que pour des oreilles très accoutumées, et il faut une exécution parfaite. Il faut des acteurs: en Italie, il ne faut que des chanteurs.

La musique instrumentale s'est ressentie un peu de la monotonie et de la lenteur qu'on reproche à la vocale; mais plusieurs de nos symphonies, et surtout nos airs de danse, ont trouvé plus d'applaudissements chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'opéras italiens; il n'y en a presque jamais d'autres chez un roi qui entretient un des meilleurs opéras de l'Europe, et qui, parmi ses autres talents singuliers, a cultivé avec un très grand soin celui de la musique.

Lulli (*Jean-Baptiste*) né à Florence, en 1633, amené en France à l'âge de quatorze ans, et ne sa-

chant encore que jouer du violon, fut le père de la vraie musique en France. Il sut accommoder son art au génie de la langue; c'était l'unique moyen de réussir. Il est à remarquer qu'alors la musique italienne ne s'éloignait pas de la gravité et de la noble simplicité que nous admirons encore dans les récitatifs de Lulli.

Rien ne ressemble plus à ces récitatifs que le fameux motet de Luigi, chanté en Italie avec tant de succès dans le dix-septième siècle, et qui commence ainsi:

Sunt breves mundi rosæ,
Sunt fugitivi flores,
Frondes veluti annosæ,
Sunt labiles honores.

Il faut bien observer que, dans cette musique de pure déclamation, qui est la *mélopée* des anciens, c'est principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'est à quoi on se méprit beaucoup du temps de Quinault et de Lulli. Les poëtes étaient jaloux du poëte, et ne l'étaient pas du musicien. Boileau reproche à Quinault

. . . . ces lieux communs de morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.

Les passions tendres, que Quinault exprimait si bien, étaient, sous sa plume, la peinture vraie du cœur humain bien plus qu'une morale lubrique. Quinault, par sa diction, échauffait encore plus la musique que l'art de Lulli n'échauffait ses paroles.

Il fallait ces deux hommes et des acteurs, pour faire de quelques scènes d'Atis, d'Armide et de Roland, un spectacle tel que ni l'antiquité, ni aucun peuple contemporain n'eut connut. Les airs détachés, les ariettes ne répondirent pas à la perfection de ces grandes scènes. Ces airs, ces petites chansons étaient dans le goût de nos *Noëls*; ils ressemblaient aux *barcarolles* de Venise: c'était tout ce qu'on voulait alors. Plus cette musique était faible, plus on la retenait aisément; mais le récitatif est si beau, que Rameau n'a jamais pu l'égaler. Il me faut des chanteurs, disait-il, et à Lulli des acteurs. Rameau a enchanté les oreilles, Lulli enchantait l'âme; c'est un des grands avantages du siècle de Louis XIV, que Lulli ait rencontré un Quinault.

Après Lulli, tous les musiciens, comme Colasse, Campra, Destouches et les autres, ont été ses imitateurs, jusqu'à ce qu'enfin Rameau est venu, qui s'est élevé au dessus d'eux par la profondeur de son harmonie, et qui a fait de la musique un art nouveau.

A l'égard des musiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait plusieurs célèbres en France, leurs ouvrages n'ont point encore été exécutés ailleurs.

PEINTRES.

Il n'en est pas de la peinture comme de la musique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaise qu'à elle, parce que le génie de sa langue n'en admettra pas d'autres; mais les peintres doivent représenter la nature, qui est la même dans tous les pays, et qui est vue avec les mêmes yeux.

Il faut, pour qu'un peintre ait une juste réputation, que ses ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'est pas assez d'avoir un petit parti, et d'être loué dans de petits livres, il faut être acheté.

Ce qui resserre quelquefois les talents des peintres est ce qui semblerait devoir les étendre ; c'est le goût académique, c'est la manière qu'ils prennent d'après ceux qui président. Les académies sont sans doute très utiles pour former des élèves, surtout quand les directeurs travaillent dans le grand goût : mais si le chef a le goût petit, si sa manière est aride et léchée, si ses figures grimacent, si ses tableaux sont peints comme les éventails ; les élèves subjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entièrement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité sur les académies : aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encore, en aucun genre, un ouvrage de génie. Donnez-moi un artiste tout occupé de la crainte de ne pas saisir la manière de ses confrères, ses productions seront compassées et contraintes. Donnez-moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réussira. Presque tous les artistes sublimes, ou ont fleuri avant les établissements des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces sociétés.

Corneille, Racine, Despréaux, Le Sueur, Le Moine, non-seulement prirent une route différente de leurs confrères, mais ils les avaient presque tous pour ennemis.

Poussin (*Nicolas*), né aux Andelis, en Normandie, en 1594, fut l'élève de son génie ; il se perfec-

tionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'esprit; on pourrait aussi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école romaine. Il était, dans son temps, le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à Paris, il y céda à l'envie et aux cabales ; il se retira : c'est ce qui est arrivé à plus d'un artiste. Le Poussin retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philosophie le mit au-dessus de la fortune: mort en 1665.

Le Sueur (*Eustache*), né à Paris, en 1617; n'ayant eu que Vouët pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut à l'âge de trente-huit ans, en 1655.

Bourdon et Le Valentin ont été célèbres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'église de Saint-Pierre de Rome sont du Poussin, du Bourdon et du Valentin.

Lebrun (*Charles*), né à Paris, en 1619. A peine eut-il développé son talent, que le surintendant Fouquet, l'un des plus généreux et des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une pension de vingt-quatre mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Il est à remarquer que son tableau de *la Famille de Darius*, qui est à Versailles, n'est point effacé par le coloris du tableau de Paul Véronèse, qu'on voit à côté, et le surpasse beaucoup par le dessin, la composition, la dignité, l'expression et la fidélité du costume. Les estampes de ses tableaux des *batailles d'Alexande*, sont encore plus recherchées que les *batailles de Cons-*

tantin par Raphaël et par Jules Romain : mort en 1690.

Mignard (*Pierre*), né à Troyes en Champagne, en 1610, fut le rival de Le Brun pendant quelque temps; mais il ne l'est pas aux yeux de la postérité : mort en 1695.

Gelée (*Claude*) dit *Claude* Lorrain. Son père, qui en voulait faire un garçon pâtissier, ne prévoyait pas qu'un jour son fils ferait des tableaux qui seraient regardés comme ceux d'un des premiers paysagistes de l'Europe : mort à Rome, en 1678.

Case. On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard justice, en France, aux bons artistes. Leurs ouvrages médiocres y font trop de tort à leurs chefs-d'œuvres. Les Italiens, au contraire, passent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à se faire valoir Les Français font valoir les autres nations en tout genre.

Parrocel (*Joseph*), né en 1648, bon peintre, et surpassé par son fils : mort en 1704.

Jouvenet (*Jean*), né à Rouen, en 1644, élève de Le Brun, inférieur à son maître, quoique bon peintre. Il a peint presque tous les objets d'une couleur un peu jaune, Il les voyait de cette couleur par une singulière conformation d'organes. Devenu paralytique du bras droit, il s'exerça à peindre de la main gauche, et on a de lui de grandes compositions exécutées de cette manière : mort en 1717.

Santerre (*Jean-Baptiste*). Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai et tendre. Son tableau d'*Adam* et d'*Ève* est un des plus beaux

qu'il y ait en Europe. Celui de *sainte Thérèse*, dans la chapelle de Versailles, est un chef-d'œuvre de grâces, et on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel.

La Fosse s'est distingué par un mérite à peu près semblable.

Boulogne (*Bon*), excellent peintre ; la preuve en est que ses tableaux sont vendus fort cher.

Boulogne (*Louis*). Ses tableaux, qui ne sont pas sans mérite, sont moins recherchés que ceux de son frère.

Raous, peintre inégal; mais quand il a réussi, il a égalé le Rembrand.

Rigaud, né à Perpignan, en 1663. Quoiqu'il n'ait guère de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a représenté le cardinal de Bouillon ouvrant l'année sainte, est un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de Rubens : mort en 1743.

De Troy a travaillé dans le goût de Rigaud. On a de son fils des tableaux d'histoire estimés.

Vateau a été, dans le grâcieux, à peu près ce que Téniers a été dans le grotesque. Il a fait des disciples dont les tableaux sont recherchés.

Le Moine, né à Paris, en 1688, a peut-être surpassé tous ces peintres par la composition *du salon d'Hercule*, à Versailles. Cette apothéose d'Hercule était une flatterie pour le cardinal Hercule de Fleuri, qui n'avait rien de commun avec l'Hercule de la Fable. Il eût mieux valu, dans le salon d'un roi de France, représenter l'apothéose de Henri IV. Le Moine, envié de ses confrères, et se croyant mal récompensé du cardinal, se tua de désespoir, en 1737.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES et OUDRY; d'autres ont réussi dans la miniature; plusieurs dans le portrait. Quelques peintres et surtout le célèbre Vanloo, se sont distingués depuis dans de plus grands genres; et il est à croire que cet art ne périra pas.

SCULPTEURS, ARCHITECTES, GRAVEURS, etc.

La sculpture a été poussée à sa perfection sous Louis XIV, et s'est soutenue dans sa force sous Louis XV.

SARASIN (*Jacques*), né en 1568, fit des chefs-d'œuvres à Rome pour le pape Clément VIII. Il travailla à Paris avec le même succès : mort en 1660.

PUGET (*Pierre*), né en 1623, architecte, sculpteur et peintre : célèbre par plusieurs chefs-d'œuvres qu'on voit à Marseille et à Versailles : mort en 1695.

LE GROS et THÉODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages. Ils firent chacun, à Rome, deux modèles qui l'emportèrent au concours sur tous les autres, et qui sont comptés parmi les chefs-d'œuvres. Le Gros mourut à Rome, en 1719.

GIRARDON (*François*), né en 1627, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les Bains d'Apollon, et par le Tombeau du cardinal de Richelieu : mort en 1715.

LES COISEVOIX et les COUSTOU, et beaucoup d'autres, se sont très distingués, et sont encore surpassés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos sculpteurs modernes.

CHAUVEAU, NANTEUIL, MELLAN, AUDRAN, HÉDELING, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE,

suivis encore par de meilleurs artistes, ont réussi dans les tailles-douces, et leurs estampes ornent, dans l'Europe, les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

De simples orfévres, tels que Balin et Germain, ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres artistes, par la beauté de leur dessin et par l'élégance de leur exécution.

Il n'est pas aussi facile à un génie né avec le bon goût de l'architecture, de faire valoir ses talents qu'à tout autre artiste. Il ne peut élever de grands monuments que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talents inutiles.

Mansard (*François*) a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou plutôt le palais de Maisons, auprès de Saint-Germain, est un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entière de se livrer à son génie.

Mansard (*Jules-Hardouin*), son neveu, fit une fortune immense sous Louis XIV, et fut surintendant des bâtiments. La belle chapelle des Invalides est de lui. Il ne put déployer tous ses talents dans celle de Versailles, où il fut gêné par le terrain, et par la disposition du petit château qu'il fallut conserver.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût: l'ancienne, de Jean-Gougeon; et la nouvelle, de Bouchardon; encore sont-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre théâtre magnifique que celui du Louvre, dont on ne fait point d'usage, et de ne s'assembler que dans des salles de spectacle

sans goût, sans proportion, sans ornement, et aussi défectueuses dans l'emplacement que dans la construction; tandis que les villes de provinces donnent à la capitale des exemples qu'elle n'a pas encore suivis (1).

La France a été distinguée par d'autres ouvrages publics d'une plus grande importance; ce sont les vastes hôpitaux, les magasins, les ponts de pierre, les quais, les immenses levées qui retiennent les rivières dans leur lit, les canaux, les écluses, les ports, et surtout l'architecture militaire de tant de places frontières, où la solidité se joint à la beauté. On connaît assez les ouvrages élevés sur les dessins de Perrault, de Levau et de Dorbay.

L'art des jardins a été créé et perfectionné par Le Nostre pour l'agréable, et par La Quintinie pour l'utile. Il n'est pas vrai que Le Nostre ait poussé la simplicité jusqu'à embrasser familièrement le roi et le pape. Son élève Collineau m'a protesté que ces historiettes, rapportées dans tant de dictionnaires, sont fausses, et on n'a pas besoin de ce témoignage pour savoir qu'un intendant des jardins ne baise point les papes et les rois des deux côtés.

La gravure en pierres précieuses, les coins des médailles, les fontes des caractères pour l'imprimerie, tout cela s'est ressenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers, qu'on peut regarder comme des physiciens de pratique, ont fait admirer leur esprit dans leur travail.

(1) On a construit, depuis que M. de Voltaire a écrit cet article, trois théâtres pour les trois grands spectacles de Paris.

On a nuancé les étoffes, et même l'or qui les embellit, avec une intelligence et un goût si rares, que telle étoffe, qui n'a été portée que par le luxe, méritait d'être conservée comme un monument d'industrie.

Enfin le siècle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en un corps, et de transmettre à la postérité le dépôt de toutes les sciences et de tous les arts, tous poussés aussi loin que l'industrie humaine a pu aller : et c'est à quoi a travaillé une société de savants remplis d'esprit et de lumières. Cet ouvrage immense et immortel semble accuser la brièveté de la vie des hommes. Il a été commencé par messieurs d'Alembert et Diderot, traversé et persécuté par l'envie et par l'ignorance, ce qui est le destin de toutes les grandes entreprises. Il eût été à souhaiter que quelques mains étrangères n'eussent pas défiguré cet important ouvrage par des déclamations puériles et des lieux communs insipides, qui n'empêchent pas que le reste de l'ouvrage ne soit utile au genre humain.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité, non les

actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques: tous les peuples ont éprouvé des révolutions: toutes les histoires sont presque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans sa mémoire. Mais quiconque pense, et, ce qui est encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre siècles dans l'histoire du monde. Ces quatre âges heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, servant d'époque à la grandeur de l'esprit humain, sont l'exemple de la postérité.

Le premier de ces siècles, à qui la véritable gloire est attachée, est celui de Philippe et d'Alexandre, ou celui des Périclès, des Démosthènes, des Aristote, des Platon, des Apelles, des Phidias, des Praxitèles; et cet honneur a été renfermé dans les limites de la Grèce: le reste de la terre alors connue était barbare.

Le second âge est celui de César et d'Auguste, désigné encore par les noms de Lucrèce, de Cicéron, de Tite-Live, de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Varron, de Vitruve.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par Mahomet II. Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les Médicis appelèrent à Florence les savants, que les Turcs chassaient de la Grèce; c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux-arts y avaient déjà repris une vie nouvelle; les Italiens les honorèrent du nom de vertu, comme

les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de sagesse. Tout tendait à la perfection.

Ces arts, toujours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout à coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne voulurent à leur tour avoir de ces fruits; mais, ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vite.

François Ier encouragea des savants, mais qui ne furent que savants: il eut des architectes; mais il n'eut ni des Michel-Ange ni des Palladio: il voulut en vain établir des écoles de peinture: les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes et quelques contes libres composaient toute notre poésie. Rabelais était notre seul livre de prose à la mode, du temps de Henri II.

En un mot, les Italiens seuls avaient tout, si vous en exceptez la musique, qui n'était pas encore perfectionnée, et la philosophie expérimentale, inconnue partout également, et qu'enfin Galilée fit connaître.

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de Louis XIV, et c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste et les Alexandre; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie n'a été connue que dans ce temps: et il est vrai de dire, qu'à com-

mencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu, jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV, il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale, qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France; elle s'est étendue en Angleterre: elle a excité l'émulation dont avait alors besoin cette nation spirituelle et hardie; elle a porté le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle a même ranimé l'Italie qui languissait, et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de Louis XIV.

Il ne faut pas croire que ces quatre siècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts, cultivés par des citoyens paisibles, n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être séditieux, les prêtres et les moines d'être quelquefois remuants et fourbes. Tous les siècles se ressemblent par la méchanceté des hommes; mais je ne connais que ces quatre âges distingués par les grands talents.

Avant le siècle que j'appelle de Louis XIV, et qui commence à peu près à l'établissement de l'Académie française, les Italiens appelaient tous les ultramontains du nom de barbares: il faut avouer que les Français méritaient en quelque sorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romanesque des Maures à la grossièreté gothique; ils n'avaient presque aucun des arts aimables; ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés: car,

lorsqu'on a perfectionné ce qui est nécessaire, on trouve bientôt le beau et l'agréable; et il n'est pas étonnant que la peinture, la sculpture, la poésie, l'éloquence, la philosophie fussent presque inconnues à une nation qui, ayant des ports sur l'Océan et sur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, et qui, aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures grossières.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandais, les Anglais firent tour à tour le commerce de la France qui en ignorait les principes. Louis XIII, à son avènement à la couronne, n'avait pas un vaisseau: Paris ne contenait pas quatre cent mille hommes, et n'était pas décoré de quatre beaux édifices; les autres villes du royaume ressemblaient à ces bourgs qu'on voit au-delà de la Loire. Toute la noblesse, cantonnée à la campagne, dans des donjons entourés de fossés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient presque impraticables; les villes étaient sans police, l'état sans argent, et le gouvernement presque toujours sans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas se dissimuler que, depuis la décadence de la famille de Charlemagne, la France avait langui plus ou moins dans cette faiblesse, parce quelle n'avait presque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut, pour qu'un état soit puissant, ou que le peuple ait une liberté fondée sur les lois, ou que l'autorité souveraine soit affermie sans contradiction. En France, les peuples furent esclaves jusque

vers le temps de Philippe-Auguste; les seigneurs furent tyrans jusqu'à Louis XI; et les rois, toujours occupés à soutenir leur autorité contre leurs vassaux, n'eurent jamais ni le temps de songer au bonheur de leurs sujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puissance royale, mais rien pour la félicité et la gloire de la nation. François Ier fit naître le commerce, la navigation, les lettres et tous les arts; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France; et tous périrent avec lui. Henri-le-Grand allait retirer la France des calamités et de la barbarie où trente ans de discorde l'avaient replongée, quand il fut assassiné dans sa capitale, au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de Richelieu, occupé d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme et les grands, ne jouit point d'une puissance assez paisible pour réformer la nation; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainsi pendant neuf cents années, le génie des Français a été presque toujours rétréci sous un gouvernement gothique, au milieu des divisions et des guerres civiles, n'ayant ni les lois ni les coutumes fixes, changeant de deux siècles en deux siècles un langage toujours grossier; les nobles sans discipline, ne connaissant que la guerre et l'oisiveté; les ecclésiastiques vivant dans le désordre et dans l'ignorance; et les peuples sans industrie, croupissant dans leur misère.

Les Français n'eurent part, ni aux grandes dé-

couvertes, ni aux inventions admirables des autres nations: l'imprimerie, la poudre, les glaces, les télescopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai système de l'univers, ne leur appartiennent point; ils fesaient des tournois, pendant que les Portugais et les Espagnols découvraient et conquéraient de nouveaux mondes à l'orient et à l'occident du monde connu. Charles-Quint prodiguait déjà en Europe les trésors du Mexique, avant que quelques sujets de François Ier eussent découvert la contrée inculte du Canada; mais par le peu même que firent les Français dans le commencement du seizième siècle, on vit de quoi ils sont capables quand ils sont conduits.

On se propose de montrer ce qu'ils ont été sous Louis XIV.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici, plus que dans le tableau des siècles précédents les détails immenses, des guerres, des attaques de villes prises et reprises par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands évènements qui ont fixé la destinée des empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera, dans cette histoire, qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction, et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie.

On a déjà vu ce qu'étaient et la France et les

autres états de l'Europe avant la naissance de Louis XIV; on décrira ici les grands évènements politiques et militaires de son règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part. La vie privée de Louis XIV, les particularités de sa cour et de son règne, tiendront une grande place. D'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siècle. Enfin on parlera de l'Église, qui depuis si long-temps est liée au gouvernement, qui tantôt l'inquiète et tantôt le fortifie; et qui, instituée pour enseigner la morale, se livre souvent à la politique et aux passions humaines.

CHAPITRE II.

Des États de l'Europe avant Louis XIV.

Il y avait déjà long-temps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Russie près) comme une espèce de grande république partagée en plusieurs états, les uns monarchiques, les autres mixtes; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires; mais tous correspondant les uns avec les autres; tous ayant un même fonds de religion, quoique divisés en plusieurs sectes; tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations européanes ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassa-

deurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent ensemble de la prééminence et de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois et des autres moindres potentats; et qu'elles s'accordent surtout dans la sage politique de tenir entre elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations, même au milieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs ou des espions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des desseins d'une seule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, et garantir les plus faibles des invasions que le plus fort est toujours prêt d'entreprendre.

Depuis Charles-Quint, la balance penchait du côté de la maison d'Autriche. Cette maison puissante était, vers l'an 1630, maîtresse de l'Espagne, du Portugal, et des trésors de l'Amérique; les Pays-Bas, le Milanès, le royaume de Naples, la Bohême, la Hongrie, l'Allemagne même (si on peut le dire), étaient devenus son patrimoine; et si tant d'états avaient été réunis sous un seul chef de cette maison, il est à croire que l'Europe lui aurait enfin été asservie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'empire d'Allemagne est le plus puissant voisin qu'ait la France: il est d'une plus grande étendue; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en hommes robustes et patients dans le travail. La nation allemande est gouvernée, peu s'en faut, comme l'était la France sous les premiers rois

Capétiens, qui étaient des chefs, souvent mal obéis, de plusieurs grands vassaux et d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui soixante villes libres, et qu'on nomme impériales, environ autant de souverains séculiers, près de quarante princes ecclésiastiques, soit abbés, soit évêques; neuf électeurs, parmi lesquels on peut compter aujourd'hui quatre rois (1), enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, composent ce grand corps germanique, que le flegme allemand a fait subsister jusqu'à nos jours, avec presque autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confusion dans le gouvernement français.

Chaque membre de l'Empire a ses droits, ses priviléges, ses obligations; et la connaissance difficile de tant de lois, souvent contestées, fait ce que l'on appelle en Allemagne l'*étude du droit public*, pour laquelle la nation germanique est si renommée.

L'empereur lui-même ne serait guère, à la vérité, plus puissant ni plus riche qu'un doge de Venise. Vous savez que l'Allemagne, partagée en villes et en principautés, ne laisse au chef de tant d'états que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, sans domaines, sans argent, et par conséquent sans pouvoir. Il ne possède pas, à titre d'empereur, un seul village. Cependant cette dignité, souvent aussi vaine que suprême, était devenue si puissante entre les mains des Autrichiens, qu'on a craint sou-

(1) Il n'y a plus dans ce moment (juillet 1782) que huit électeurs, les deux électorats de la maison de Bavière étant réunis; et de ces huit électeurs trois sont rois. (*Edit. de Kehl.*)

vent qu'ils ne convertissent en monarchie absolue cette république de princes.

Deux partis divisaient alors et partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, et surtout l'Allemagne. Le premier est celui des catholiques, plus ou moins soumis au pape; le second est celui des ennemis de la domination spirituelle et temporelle du pape et des prélats catholiques. Nous appelons ceux de ce parti du nom général de protestants, quoiqu'ils soient divisés en luthériens, calvinistes et autres, qui se haïssent entre eux presque autant qu'ils haïssent Rome.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohême, de la Hongrie, les états de la maison de Brunswick, le Virtemberg, la Hesse, suivent la religion luthérienne, qu'on nomme évangelique. Toutes les villes libres impériales ont embrassé cette secte, qui a semblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les calvinistes répandus parmi les luthériens, qui sont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre; les catholiques composent le reste de l'Empire; et ayant à leur tête la maison d'Autriche, ils étaient sans doute les plus puissants.

Non-seulement l'Allemagne, mais tous les états chrétiens saignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion; fureur particulière aux chrétiens, ignorée des idolâtres, et suite malheureuse de l'esprit dogmatique introduit depuis si long-temps dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverse qui n'aient causé

une guerre civile; et les nations étrangères (peut-être notre postérité) ne pourront un jour comprendre que nos pères se soient égorgés mutuellement, pendant tant d'années, en prêchant la patience.

Je vous ai déjà fait voir comment Ferdinand II (1) fut près de changer l'aristocratie allemande en une monarchie absolue, et comment il fut sur le point d'être détrôné par Gustave-Adolphe. Son fils, Ferdinand III, qui hérita de sa politique, et fit comme lui la guerre de son cabinet, régna pendant la minorité de Louis XIV.

L'Allemagne n'était point alors aussi florissante qu'elle l'est devenue depuis, le luxe y était inconnu, et les commodités de la vie étaient encore très rares chez les plus grands seigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686 par les réfugiés français, qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays fertile et peuplé manquait de commerce et d'argent; la gravité des mœurs et la lenteur particulière aux Allemands les privaient de ces plaisirs et de ces arts agréables que la sagacité italienne cultivait depuis tant d'années, et que l'industrie française commençait dès lors à perfectionner. Les Allemands, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs; et cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps sous les mêmes étendards tant de peuples différents, les mettait à peu près, comme aujourd'hui, dans l'impossibilité de porter et de soutenir long-temps la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toujours dans l'Empire que les Français ont fait la guerre contre les empe-

(1) *Voyez* l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.

reurs. La différence du gouvernement et du génie, paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, et les Allemands pour la défense.

DE L'ESPAGNE.

L'Espagne, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, avait imprimé, après la mort de Charles Quint, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Espagne étaient incomparablement plus absolus et plus riches. Les mines du Mexique et du Potosi semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vu ce projet de la monarchie, ou plutôt de la supériorité universelle sur notre continent chrétien, commencé par Charles-Quint, et soutenu par Philippe II.

La grandeur espagnole ne fut plus, sous Philippe III, qu'un vaste corps sans substance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faiblesse de son père, perdit le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la faiblesse de ses armes, et la Catalogne par l'abus du despotisme. De tels rois ne pouvaient être long-temps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les divisions et les fautes de leurs ennemis, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus, ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal servir; les Castillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie; les Arragonais disputaient sans cesse leur liberté contre le conseil royal; et les Catalans, qui

regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Espagne cependant, réunie avec l'Empire, mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un royaume. Jean, duc de Bragance, prince qui passait pour faible, avait arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par nécessité le commerce que l'Espagne négligeait par fierté; ils venaient de se liguer avec la France et la Hollande, en 1641, contre l'Espagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'eussent fait les plus signalées victoires. Le ministère français, qui n'avait contribué en rien à cet évènement, en retira sans peine le plus grand avantage qu'on puisse avoir contre son ennemi, celui de le voir attaqué par une puissance irréconciliable.

Le Portugal, secouant le joug de l'Espagne, étendant son commerce, et augmentant sa puissance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouissait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit état des sept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais stérile en grains, malsain, et presque submergé par la mer, était depuis environ un demi-siècle un exemple presque unique sur la terre de ce que peuvent l'amour de la liberté et

le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices espagnoles, et qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, résistèrent à toutes les forces de leur maître et de leur tyran, Philippe II; éludèrent les desseins de plusieurs princes qui voulaient les secourir pour les asservir; et fondèrent une puissance que nous avons vue balancer le pouvoir de l'Espagne même. Le désespoir qu'inspire la tyrannie les avait d'abord armés; la liberté avait élevé leur courage, et les princes de la maison d'Orange en avaient fait d'excellents soldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement, qui conserve, autant qu'il est possible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

Cet état, d'une espèce si nouvelle, était depuis sa fondation attaché intimement à la France: l'intérêt les réunissait; ils avaient les mêmes ennemis. Henri-le-Grand et Louis XIII avaient été ses alliés et ses protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'Angleterre, beaucoup plus puissante, affectait la souveraineté des mers, et prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe; mais Charles, qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir soutenir le poids de cette balance, sentait le sceptre échapper déjà de sa main; il avait voulu rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Ecosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins, et trop faible pour les

exécuter, bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conseillé, il s'engagea dans une guerre civile qui lui fit perdre enfin, comme nous l'avons déjà dit, le trône et la vie sur un échafaud, par une révolution presque inouïe.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de Louis XIV, empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ses voisins: elle perdit sa considération avec son bonheur; son commerce fut interrompu; les autres nations la crurent ensevelie sous ses ruines, jusqu'au temps où elle devint tout à coup plus formidable que jamais, sous la domination de Cromwell qui l'assujettit en portant l'Évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, et qui, dans son gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur.

DE ROME.

Cette balance que l'Angleterre s'était long-temps flattée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome essayait de la tenir par sa politique. L'Italie était divisée, comme aujourd'hui, en plusieurs souverainetés: celle que possède le pape est assez grande pour le rendre respectable comme prince, et trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne sert pas à peupler son pays, qui d'ailleurs a peu d'argent et de commerce; son autorité spirituelle, toujours un peu mêlée de temporel, est détruite et abhorrée dans la moitié de la chrétienté; et si dans l'autre il est regardé comme un père, il a des enfants qui lui résistent

quelquefois avec raison et avec succès. La maxime de la France est de le regarder comme une personne sacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiser les pieds, et lier quelquefois les mains. On voit encore, dans tous les pays catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a faits autrefois vers la monarchie universelle. Tous les princes de la religion catholique envoient au pape, à leur avènement, des ambassades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal, qui prend le nom de protecteur. Le pape donne des bulles de tous les évêchés, et s'exprime dans ses bulles comme s'il conférait ces dignités de sa seule puissance. Tous les évêques italiens, espagnols, flamands, se nomment évêques par la permission divine, et par celle du saint-siége. Beaucoup de prélats français, vers l'an 1682, rejetèrent cette formule si inconnue aux premiers siècles; et nous avons vu de nos jours, en 1754, un évêque (Stuart Fitz-james, évêque de Soissons) assez courageux pour l'omettre dans un mandement qui doit passer à la postérité; mandement ou plutôt instruction unique, dans laquelle il est dit expressément ce que nul pontife n'avait encore osé dire, que tous les hommes, et les infidèles même sont nos frères.

Enfin le pape a conservé, dans tous les états catholiques, des prérogatives qu'assurément il n'obtiendrait pas si le temps ne les lui avait pas données. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination; il reçoit en tribut les revenus de la première année des bénéfices consistoriaux.

Les religieux, dont les chefs résident à Rome, sont encore autant de sujets immédiats du pape, répandus dans tous les états. La coutume, qui fait tout, et qui est cause que le monde est gouverné par des abus comme par des lois, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entièrement à un danger qui tient d'ailleurs à des choses regardées comme sacrées. Prêter serment à un autre qu'à son souverain est un crime de lèse-majesté dans un laïque; c'est, dans le cloître, un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain étranger, la facilité de se laisser séduire, le plaisir de secouer un joug naturel pour en prendre un qu'on se donne soi-même, l'esprit du trouble, le malheur des temps, n'ont que trop souvent porté des ordres entiers de religieux à servir Rome contre leur patrie.

L'esprit éclairé qui règne en France depuis un siècle, et qui s'est étendu dans presque toutes les conditions, a été le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits sur cette matière sont de vrais services rendus aux rois et aux peuples; et un des grands changements qui se soient faits par ce moyen dans nos mœurs sous Louis XIV, c'est la persuasion dans laquelle les religieux commencent tous à être qu'ils sont sujets du roi avant que d'être serviteurs du pape. La juridiction, cette marque essentielle de la souveraineté, est encore demeurée au pontife romain. La France même, malgré toutes ses libertés de l'Église gallicane, souffre que l'on appelle au pape en dernier ressort dans quelques causes ecclésiastiques.

Si l'on veut dissoudre un mariage, épouser sa cousine ou sa nièce, se faire relever de ses vœux, c'est encore à Rome, et non à son évêque, qu'on s'adresse; les grâces y sont taxées, et les particuliers de tous les états y achètent des dispenses à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de personnes comme la suite des plus grands abus, et par d'autres, comme les restes des droits les plus sacrés, sont toujours soutenus avec art. Rome ménage son crédit avec autant de politique que la république romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne sut mieux se conduire selon les hommes et selon les temps. Les papes sont presque toujours des italiens blanchis dans les affaires, sans passions qui les aveuglent; leur conseil est composé de cardinaux qui leur ressemblent, et qui sont tous animés du même esprit. De ce conseil émanent des ordres qui vont jusqu'à la Chine et à l'Amérique: il embrasse en ce sens l'univers, et on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du sénat de Rome: « J'ai vu un consistoire » de rois. » La plupart de nos écrivains se sont élevés, avec raison, contre l'ambition de cette cour; mais je n'en vois point qui ait rendu assez de justice à sa prudence. Je ne sais si une autre nation eût pu conserver si long-temps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues: toute autre cour les eût peut-être perdues, ou par sa fierté, ou par sa mollesse, ou par sa lenteur, ou par sa vivacité; mais Rome, employant presque toujours à propos

la fermeté et la souplesse, a conservé tout ce qu'elle a pu humainement garder. On la vit rampante sous Charles-Quint, terrible au roi de France Henri III, ennemie et amie tour à tour de Henri IV, adroite avec Louis XIII, opposée ouvertement à Louis XIV, dans le temps qu'il fut à craindre, et souvent ennemie secrète des empereurs, dont elle se défiait plus que du sultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique et de la patience, voilà ce qui reste aujourd'hui à Rome de cette ancienne puissance qui, six siècles auparavant, avait voulu soumettre l'empire et l'Europe à la tiare.

Naples est un témoignage subsistant encore de ce droit que les papes surent prendre autrefois avec tant d'art et de grandeur, de créer et de donner des royaumes: mais le roi d'Espagne, possesseur de cet état, ne laissait à la cour romaine que l'honneur et le danger d'avoir un vassal trop puissant.

Au reste, l'état du pape était dans une paix heureuse, qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé, entre les cardinaux Barberin, neveux du pape Urbain VIII, et le duc de Parme (1).

DU RESTE DE L'ITALIE.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers. Venise craignait les Turcs et l'empereur; elle défendait à peine ses états de terre-ferme des prétentions de l'Allemagne et de l'invasion du grand-seigneur. Ce n'était plus cette Venise autre-

(1) *Voyez* l'Essai sur les mœurs, etc.

fois la maîtresse du commerce du monde, qui, cent cinquante ans auparavant, avait excité la jalousie de tant de rois. La sagesse de son gouvernement subsistait; mais son grand commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force, et la ville de Venise était, par sa situation, incapable d'être domptée; et, par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes.

L'état de Florence jouissait de la tranquillité et de l'abondance, sous le gouvernement des Médicis; les lettres, les arts et la politesse, que les Médicis avaient fait naître, florissaient encore. La Toscane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Grèce.

La Savoie, déchirée par une guerre civile et par les troupes françaises et espagnoles, s'était enfin réunie toute entière en faveur de la France, et contribuait en Italie à l'affaiblissement de la puissance autrichienne.

Les Suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux; ils étaient pauvres; ils ignoraient les sciences et tous les arts que le luxe a fait naître; mais ils étaient sages et heureux (1).

(1) Vers le milieu du règne de Louis XIV, les sciences ont été cultivées en Suisse. Ce pays a produit depuis quatre grands géomètres du nom de Bernouilli, dont les deux premiers appartiennent au siècle passé, et le célèbre anatomiste Haller. C'est actuellement une des contrées de l'Europe où il y a le plus d'instruction, où les sciences physiques sont le plus répandues, et les arts utiles cultivés avec le plus de succès. La philosophie proprement dite, la science de la politique y ont fait moins de progrès; mais leur marche doit néces-

DES ÉTATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemarck, la Russie, étaient, comme les autres puissances, toujours en défiance ou en guerre entre elles. On voyait, comme aujourd'hui, dans la Pologne, les mœurs et le gouvernement des Goths et des Francs, un roi électif, des nobles partageant sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles; point de villes fortifiées, presque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois ou par les Moscovites, et tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par sa constitution qui admet les paysans mêmes dans les états-généraux, mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne, furent victorieux presque partout. Le Danemarck, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à personne; et sa véritable grandeur n'a commencé que sous ses deux rois Frédéric III et Frédéric IV. La Moscovie n'était encore que barbare.

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les Sélim, les Mahomet et les Soliman: la mollesse corrompait le sérail, sans en bannir la cruauté. Les sultans étaient en même temps et les plus despotes des souverains dans leur sérail, et les moins assurés de leur trône et de leur vie. Osman et Ibra-

sairement être plus lente dans de petites républiques que dans les grandes monarchies. (*Édit. de Kehl.*)

him venaient de mourir par le cordeau. Mustapha avait été deux fois déposé. L'empire turc, ébranlé par ces secousses, était encore attaqué par les Persans; mais quand les Persans le laissaient respirer, et que les révolutions du sérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté; car depuis l'embouchure du Borysthène jusqu'aux états de Venise, on voyait la Moscovie, la Hongrie, la Grèce, les îles, tour à tour en proie aux armes des Turcs: et dès l'an 1644, ils fesaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Telles étaient la situation, les forces et l'intérêt des principales nations européanes, vers le temps de la mort du roi de France, Louis XIII.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France, alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal, et ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, soutenait contre l'Empire et l'Espagne une guerre ruineuse aux deux partis, et funeste à la maison d'Autriche. Cette guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siècles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés et des provinces ravagées, pour obtenir enfin quelques petites villes frontières, dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de Louis XIII avaient pris le Roussillon; les Catalans venaient de se donner à la France, protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois; mais ces succès n'avaient pas

empêché que les ennemis n'eussent pris Corbie, en 1637 et ne fussent venus jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitants; et le cardinal de Richelieu, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, et pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Espagnols et aux Allemands, et n'en avaient pas moins essuyé.

FORCES DE LA FRANCE APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII, ET MOEURS DU TEMPS.

Les guerres avaient produit des généraux illustres, tels qu'un Gustave-Adolphe, un Valstein, un duc de Veimar, Picolomini, Jean de Vert, le maréchal de Guébriant, les princes d'Orange, le comte d'Harcourt. Des ministres d'état ne s'étaient pas moins signalés. Le chancelier Oxenstiern, le comte duc d'Olivarès, mais surtout le cardinal de Richelieu, avaient attiré sur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun siècle qui n'ait eu des hommes d'état et de guerre célèbres: la politique et les armes semblent malheureusement être les deux professions les plus naturelles à l'homme: il faut toujours ou négocier ou se battre. Le plus heureux passe pour le plus grand, et le public attribue souvent au mérite tous les succès de la fortune.

La guerre ne se fesait pas comme nous l'avons vu faire du temps de Louis XIV: les armées n'é-

taient pas si nombreuses: aucun général, depuis le siége de Metz par Charles-Quint, ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes: on assiégeait et on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encore dans son enfance. Les piques et les arquebuses étaient en usage; on se servait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il restait encore, des anciennes lois des nations, celle de déclarer la guerre par un héraut. Louis XIII fut le dernier qui observa cette coutume: il envoya un héraut d'armes à Bruxelles déclarer la guerre à l'Espagne, en 1635.

Vous savez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées: le cardinal infant, le cardinal de Savoie, Richelieu, La Vallette, Sourdis, archevêque de Bordeaux, le cardinal Théodore Trivulce, commandant de la cavalerie espagnole, avaient endossé la cuirasse, et fait la guerre eux-mêmes. Un évêque de Mandes avait été souvent intendant d'armée. Les papes menacèrent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape Urbain VIII, fâché contre la France, fit dire au cardinal de La Vallette qu'il le dépouillerait du cardinalat, s'il ne quittait les armes; mais, réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambassadeurs, non moins ministres de paix que les ecclésiastiques, ne fesaient nulle difficulté de servir dans les armées des puissances alliées, auprès desquelles ils étaient employés. Charnacé, envoyé de France en Hollande, y commandait un

régiment, en 1637; et, depuis même, l'ambassadeur d'Estrade fut colonel à leur service.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt mille hommes effectifs sur pied. La marine, anéantie depuis des siècles, rétablie un peu par le cardinal de Richelieu, fut ruinée sous Mazarin. Louis XIII n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire; mais l'argent était à vingt-six livres le marc: ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur arbitraire du marc d'argent monnayé est poussée jusqu'à quarante-neuf livres et demie; celle de l'argent fin à cinquante-quatre livres dix-sept sols : valeur que l'intérêt public et la justice demandent qui ne soit jamais changée (1).

(1) Comme il sera souvent question, dans la suite, de cette opération sur les monnaies, et que M. de Voltaire n'en a discuté les effets dans aucun de ses ouvrages, on nous pardonnera d'entrer ici dans quelques détails.

La livre numéraire n'est qu'une dénomination arbitraire qu'on emploie pour exprimer une certaine partie d'un marc d'argent. Cette proposition: le marc d'argent vaut 50 liv., est l'équivalent de celle-ci: j'appelle livre la cinquantième partie du marc d'argent. Ainsi un édit qui prononcerait que le marc d'argent vaudrait cent livres ne ferait autre chose que déclarer que, dans la suite, on donnera dans les actes le nom de livre à la centième partie du marc d'argent, au lieu de donner ce nom à la cinquantième. Cette opération est donc absolument indifférente en elle-même; mais elle ne l'est pas dans ses effets.

Il est d'un usage général d'exprimer en livres la valeur de tous les engagements pécuniaires; si donc on change cette dénomination de *livre*, et qu'au lieu d'exprimer la cinquantième partie d'un marc d'argent, par exemple, elle n'en exprime que la centième, tout débiteur, en payant le nombre de livres

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très peu de mains; la police du

qu'il s'est engagé de payer, ne donnera réellement que la moitié de ce qu'il devait.

Ainsi ce changement purementgrammatical devient l'équivalent du retranchement de la moitié des dettes ou des obligations payables en argent.

D'où il résulte, pour un état qui ferait une opération semblable:

1°. Une réduction de la dette publique à la moitié de sa valeur, ce qui est faire une banqueroute à cinquante pour cent de perte;

2°. Une diminution de moitié dans ce que l'état paye en gages, en appointements, en pensions; ce qui fait une économie de moitié sur les places inutiles ou jugées telles, et une diminution sur les places utiles et trop payées: car on sent que pour les places utiles, une augmentation de gages devient une suite nécessaire de cette opération;

3°. Une diminution aussi de moitié dans les impôts qui ont une évaluation fixe en argent: on les augmente proportionnellement dans la suite; mais cette augmentation se fait moins promptement que le changement des monnaies. Souvent un gouvernement faible a profité de cette circonstance pour faire dans la forme des impôts des changements qu'il n'aurait osé tenter directement;

4°. Une perte de moitié pour les particuliers créanciers d'autres particuliers; injustice qu'on leur fait sans aucun avantage pour l'état;

5°. Un mouvement dans les prix des denrées, qui dérange le commerce, parce que les denrées ne peuvent pas doubler de prix sur le champ, ni aussi promptement que l'argent.

Ainsi cette opération est une manière de faire une banqueroute, et de manquer à ses engagements, qui entraîne de plus avec elle une injustice envers un très grand nombre de citoyens, même de ceux qui ne sont pas créanciers de l'état, une secousse dans le commerce, et du désordre dans la perception des impôts.

Mais si, dans quelque état de l'Europe, on établissait un système plus raisonnable sur les monnaies que celui qui est

royaume était entièrement négligée, preuve certaine d'une administration peu heureuse. Le car-

adopté chez presque toutes les nations, et qu'on fût obligé, pour donner à ce système plus de perfection et de simplicité, de changer la valeur de la livre numéraire, alors on éviterait les inconvénients dont nous venons de parler, et on se mettrait à l'abri de toute injustice, en déclarant que tout ce qui devait être payé en livres anciennes ne pourrait être acquitté qu'en payant, non le même nombre de livres nouvelles, mais un nombre de ces livres qui représenterait un égal poids d'argent.

Voici maintenant en quoi nous croyons que devraient consister les changements dans les monnaies:

1°. A rapporter toutes les évaluations en monnaies à un certain poids d'un seul des deux métaux précieux, à l'argent, par exemple, et à ne fixer aucun rapport entre la valeur de de ce métal, et celle de l'autre, de l'or, par exemple. En effet, toute différence entre la proportion fixée et celle du commerce est une source de profit pour quelques particuliers, et de perte pour les autres;

2°. A changer les dénominations et les monnaies, de manière que chaque monnaie répondît à un nombre exact des divisions de la livre numéraire et du marc d'argent, et que les divisions de la livre numéraire et celles du marc d'argent eussent entre elles des rapports exprimés par des nombres entiers et ronds. L'usage contraire a concentré entre un petit nombre de personnes la connaissance de la valeur réelle des monnaies, et dans tout ce qui a rapport au commerce, toute obscurité, toute complication est un avantage accordé au petit nombre sur le plus grand. On pourrait joindre à l'empreinte, sur chaque monnaie, un nombre qui exprimerait son poids; et sur celles d'argent (*voy.* n° 1), sa valeur numéraire;

3°. A faire les monnaies d'un métal pur: 1°. parce que c'est un moyen de faciliter la connaissance du rapport de leur valeur avec celui des monnaies étrangères et de procurer à sa monnaie la préférence dans le commerce sur toutes les autres: 2°. parce que c'est le seul moyen de parvenir à l'uniformité du titre des monnaies entre les différentes nations,

dinal de Richelieu, occupé de sa propre grandeur attachée à celle de l'état, avait commencé à rendre la France formidable au dehors, sans avoir encore pu la rendre florissante au dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés ni gardés; les brigands les infestaient; les rues de Paris, étroites, mal pavées et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit, par les registres du parlement, que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne servaient pas.

Depuis la mort de François II, la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une manière paisible et volontaire. Les seigneurs avaient été élevés dans les conspirations;

uniformité qui serait d'un grand avantage. L'uniformité dans un seul état s'établit par la loi; elle ne peut s'établir entre plusieurs que lorsque la loi ne s'appuie que sur la nature, et ne fixe rien d'arbitraire;

4°. A ne prendre de profit sur les monnaies que ce qui est nécessaire pour faire la dépense de leur fabrique. Cette fabrique a deux parties; les opérations nécessaires pour préparer le métal à un titre donné, et celles qui réduisent le métal en pièces de monnaies. Ainsi on rendrait pour cent marcs d'argent en lingots cent marcs d'argent monnoyé, moins le prix de l'essai et celui de leur convertion en monnaie. On rendrait pour cent marcs d'argent allié à un centième quatre vingt-dix-neuf marcs d'argent monnayé, moins les frais nécessaires pour l'affiner et le réduire ensuite en monnaie.

Ces moyens très simples auraient l'avantage de rendre si [illegible]ir tout ce qui regarde le commerce des matières d'or et [illegible]gent et la monnaie, que les mauvaises lois sur ce com[illegible]dr, et les opérations pernicieuses sur les monnaies, devien[illegible] [illegible]bsolument impossibles. (*Edit. de Kehl.*)

c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au souverain l'a été depuis.

Cet esprit de discorde et de faction avait passé de la cour jusqu'aux moindres villes, et possédait toutes les communautés du royaume: on se disputait tout, parce qu'il n'y avait rien de réglé: il n'y avait pas jusqu'aux paroisses de Paris qui n'en vinssent aux mains; les processions se battaient les unes contre les autres pour l'honneur de leurs bannières. On avait vu souvent les chanoines de Notre-Dame aux prises avec ceux de la Sainte-Chapelle: le parlement et la chambre des comptes s'étaient battus pour le pas dans l'église de Notre-Dame, le jour que Louis XIII mit son royaume sous la protection de la vierge Marie.

Presque toutes les communautés du royaume étaient armées; presque tous les particuliers respiraient la fureur du duel. Cette barbarie gothique, autorisée autrefois par les rois mêmes, et devenue le caractère de la nation, contribuait encore, autant que les guerres civiles et étrangères, à dépeupler le pays. Ce n'est pas trop de dire que, dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentilshommes français de la main des Français mêmes que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts et les sciences étaient cultivés; on trouvera cette partie de l'histoire de nos mœurs à sa place. On remarquera seulement que la nation française était plongée dans l'ignorance, sans excepter ceux qui croie n'être point peuple.

On consultait les astrologues, et on y croyait. Tous les Mémoires de ce temps-là, à commencer par l'Histoire du président de Thou, sont remplis de prédictions. Le grave et sévère duc de Sulli rapporte sérieusement celles qui furent faites à Henri IV. Cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était si accréditée qu'on eut soin de tenir un astrologue caché près de la chambre de la reine Anne d'Autriche, au moment de la naissance de Louis XIV.

Ce que l'on croira à peine, et ce qui est pourtant rapporté par l'abbé Vittorio Siri, auteur contemporain très instruit, c'est que Louis XIII eut dès son enfance le surnom de *Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la balance.

La même faiblesse, qui mettait en vogue cette chimère absurde de l'astrologie judiciaire, fesait croire aux possessions et aux sortiléges: on en fesait un point de religion; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, composés de magistrats qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des sorciers. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de Richelieu la mort de ce fameux curé de Loudun, Urbain Grandier, condamné au feu comme magicien par une commission du conseil. On s'indigne que le ministre et les juges aient eu la faiblesse de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes. On se souviendra avec étonnement, jusqu'à la dernière postérité, que la maréchale d'Ancre fut brûlée, en place de Grève, comme sorcière.

On voit encore, dans une copie de quelques registres du Châtelet, un procès commencé, en 1610, au sujet d'un cheval, qu'un maître industrieux avait dressé à peu près de la manière dont nous avons vu des exemples à la foire; on voulait faire brûler et le maître et le cheval.

En voilà assez pour faire connaître en général les mœurs et l'esprit du siècle qui précéda celui de Louis XIV.

Ce défaut de lumières dans tous les ordres de l'état fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques superstitieuses qui déshonoraient la religion. Les calvinistes, confondant avec le culte raisonnable des catholiques les abus qu'on fesait de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre notre Église. Ils opposaient à nos superstitions populaires, souvent remplies de débauches une dureté farouche et des mœurs féroces, caractère de presque tous les réformateurs: ainsi l'esprit de parti déchirait et avilissait la France; et l'esprit de société, qui rend aujourd'hui cette nation si célèbre et si aimable, était absolument inconnu. Point de maisons où les gens de mérite s'assemblassent pour se communiquer leurs lumières; point d'académie, point de théâtres réguliers. Enfin, les mœurs, les lois, les arts, la société, la religion, la paix et la guerre n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le siècle appelé le siècle de Louis XIV.

CHAPITRE III.

Minorité de Louis XIV. Victoires des Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien.

Le cardinal de Richelieu et Louis XIII venaient de mourir, l'un admiré et haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laissé aux Français, alors très inquiets, de l'aversion pour le nom seul du ministère, et peu de respect pour le trône. Louis XIII, par son testament, établissait un conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flatta de l'être mieux après sa mort; mais la première démarche de sa veuve Anne d'Autriche fut de faire annuller les volontés de son mari par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, long-temps opposé à la cour, et qui avait à peine conservé sous Louis XIII la liberté de faire des remontrances, cassa le testament de son roi, avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un citoyen (1). Anne d'Autriche s'adressa à cette compagnie, pour avoir la régence illimitée, parce que Marie de Médicis s'était servie du même tribunal après la mort de Henri IV; et Marie de Médicis avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine; que le parlement, entouré de ses gardes, ne pouvait résister à ses volontés; et qu'un arrêt rendu au parlement

(1) Riencourt, dans son Histoire de Louis XIV, dit que le testament de Louis XIII fut vérifié au parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'est qu'en effet Louis XIII avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé: mais il avait limité son autorité, ce qui fut cassé.

et par les pairs, semblait assurer un droit incontestable.

L'usage qui donne la régence aux mères des rois, parut donc alors aux Français une loi presque aussi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris ayant décidé deux fois cette question, c'est-à-dire, ayant seul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence : il se regarda, non sans quelque vraisemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conseiller crut être une partie de la souveraineté. Par le même arrêt Gaston duc d'Orléans, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant-général du royaume sous la régente absolue.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne Philippe IV, son frère, qu'elle aimait. Il est difficile de dire précisément pourquoi l'on fesait cette guerre ; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On se battait depuis 1635, parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu ; et il est à croire qu'il l'avait voulu, pour se rendre nécessaire (1). Il s'était lié contre l'empereur avec la Suède, et avec le duc Bernard de Saxe-Veimar, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient Condottieri, c'est-à-dire, qui vendaient leurs troupes. Il attaquait aussi la branche autrichienne-espagnole dans ces dix pro-

(1) Le cardinal pouvait avoir en secret le motif que lui prête M. de Voltaire ; mais cette guerre avait un objet très important, celui d'empêcher la maison d'Autriche de s'emparer de l'Allemagne et de l'Italie. (*Edit. de Kehl.*)

vinces que nous appelons en général du nom de Flandre; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre; les troupes espagnoles sortirent des frontières du Hainaut, au nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé don Francisco de Mello. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroi, et ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de Louis XIII, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances; et, quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur espérance se changea en sécurité.

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom de grand Condé. La plupart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. Ce prince était né général; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel: il n'y avait en Europe que lui et le Suédois Torstenson qui eussent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience (1).

(1) Torstenson était page de Gustave-Adolphe, en 1624. Le roi, près d'attaquer un corps de Lithuaniens en Livonie, et n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya Torstenson porter ses ordres à un officier général pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis; Torstenson part et revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche; le roi était désespéré de l'ordre qu'il avait donné: « Sire, dit Tors-

Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hasarder la battaille. Le maréchal de l'Hospital, qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour ; il ne confia son dessein qu'à Gassion, maréchal de camp, digne d'être consulté par lui ; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

(19 mai 1643) On remarque que le prince ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'Alexandre. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit ca-

» tenson, daignez me pardonner; voyant les ennemis faire un » mouvement contraire, j'ai donné un ordre contraire. » Le roi, ne dit mot; mais le soir, ce page servant à table, il le fit souper à côté de lui, et lui donna une enseigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, ensuite un régiment. Torstenson fut un des plus grands capitaines de l'Europe.

nons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux, pour trouver auprès de lui un asile contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de Fuentes, qui commandait cette infanterie espagnole, mourut percé de coups. Condé, en l'apprenant, dit « qu'il voudrait être » mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu. »

Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles se tourna du côté des armées françaises, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille si célèbre; car la sanglante journée de Marignan, disputée plutôt que gagnée par François Ier contre les Suisses, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes, autant que des troupes françaises. Les journées de Pavie et de Saint-Quentin étaient encore des époques fatales à la réputation de la France. Henri IV avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation. Sous Louis XIII le maréchal de Guébriant avait eu de petits succès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les états, et qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par Gustave-Adolphe.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire française et de celle de Condé. Il sut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siége de Thionville, que le cardinal de

Richelieu n'avait pas osé hasarder; et au retour de ses courriers, tout était déjà préparé pour cette expédition.

(8 aug. 1643) Le prince de Condé passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général Beck, et prit enfin Thionville. De là il courut mettre le siége devant Cirq, et s'en rendre maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemands; il le passa après eux; il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient essuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de Guébriant. Il trouva Fribourg pris, et le général Merci sous ses murs avec une armée supérieure encore à la sienne. Condé avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était Grammont, et l'autre ce Turenne, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jetait alors les fondements de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de Merci, retranché sur deux éminences (31 aug. 1644). Le combat recommença trois fois, à trois jours différents. On dit que le duc d'Enghien jeta son bâton de commandement dans les retranchements des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de Conti. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille de Friboug, plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. Merci décampa quatre jours après. Philisbourg et Maïence, rendus, furent la preuve et le fruit de la victoire.

(Avril 1645) Le duc d'Enghien retourne à Paris,

reçoit les acclamations du peuple, et demande des récompenses à la cour; il laisse son armée au prince maréchal de Turenne. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal. Le prince revole à l'armée, prend le commandement, et joint à la gloire de commander encore Turenne celle de réparer sa défaite. Il attaque Merci dans les plaines de Norlingue. Il y gagne une bataille complète. Le maréchal de Grammont y est pris; mais le général Glen, qui commandait sous Merci, est fait prisonnier, et Merci est au nombre des morts (aug. 1645). Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille; et on grava sur sa tombe : *Sta, viator, heroem cal-* « *cas;* Arrête, voyageur, tu foules un héros. » Cette bataille mit le comble à la gloire de Condé, et fit celle de Turenne, qui eut l'honneur d'aider puissamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

(7 oct. 1646) Le nom du duc d'Enghien éclipsait alors tous les autres noms. Il assiégea ensuite Dunkerque, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de succès et de services, moins récompensés que suspects à la cour, le fesaient craindre du ministère autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ses conquêtes et de sa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaises troupes mal payées; il assiégea Lérida, et fut obligé de lever le siége. On l'accuse, dans quelques livres,

de fanfaronnade, pour avoir ouvert la tranchée avec des violons (1647). On ne savait pas que c'était l'usage en Espagne.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler Condé en Flandre. L'archiduc Léopold, frère de l'empereur Ferdinand III, assiégeait Lens en Artois. Condé, rendu à ses troupes qui avaient toujours vaincu sous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troisième fois qu'il donnait bataille avec le désavantage du nombre. Il dit à ses soldats ces seules paroles : « Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg et de Norlingue. »

(10 aug. 1648) Il dégagea lui-même le maréchal de Grammont qui pliait avec l'aile gauche; il prit le général Beck. L'archiduc se sauva à peine avec le comte de Fuensaldagne. Les impériaux et les Espagnols, qui composaient cette armée, furent dissipés; ils perdirent plus de cent drapeaux, et trente-huit pièces de canon, ce qui était alors très considérable. On leur fit cinq mille prisonniers, on leur tua trois mille hommes, le reste déserta, et l'archiduc demeura sans armée.

Ceux qui veulent véritablement s'instruire peuvent remarquer que, depuis la fondation de la monarchie, jamais les Français n'avaient gagné de suite tant de batailles, et de si glorieuses par la conduite et par le courage.

(Juil. 1644) Tandis que le prince de Condé (1) comptait ainsi les années de sa jeunesse par des victoires, et que le duc d'Orléans, frères de Louis

(1) Son père était mort en 1646.

XIII, avait aussi soutenu la réputation d'un fils de Henri IV et celle de la France, par la prise de Gravelines, par celle de Courtrai et de Mardik, le vicomte de Turenne avait pris Landau; il avait chassé les Espagnols de Trèves, et rétabli l'électeur (nov. 1644).

(1647) Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhausen, et contraignit le duc de Bavière à sortir de ses états à l'âge de près de quatre-vingts ans. Le comte de Harcourt prit Balaguier, et battit les espagnols (1645). Ils perdirent en Italie Porto-Longone. Vingt vaisseaux et vingt galères de France, qui composaient presque toute la marine rétablie par Richelieu, battirent la flotte espagnole sur la côte d'Italie (1646).

Ce n'était pas tout; les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc Charles IV, prince guerrier, mais inconstant, imprudent et malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son état par la France, et retenu prisonnier par les Espagnols. Les alliés de la France pressaient la puissance autrichienne au midi et au nord (mai 1644). Le duc d'Albuquerque, général des Portugais, gagna contre l'Espagne la bataille de Badajoz. Torstenson défit les Impériaux près de Tabor, et remporta une victoire complète. Le prince d'Orange, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant (mars 1645).

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voyait le Roussillon et la Catalogne entre les mains des Français. Naples, révoltée contre lui, venait de se donner au duc de Guise, dernier prince de cette bran-

che d'une maison si féconde en hommes illustres et dangereux. Celui ci, qui ne passa que pour un aventurier audacieux, parce qu'il ne réussit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne, et de défendre Naples, sans autre secours que son courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Autriche, tant de victoires accumulées par les Français, et secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans états. Cependant cinq années de gloire, à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes.

CHAPITRE IV.

Guerre civile.

La reine Anne d'Autriche, régente absolue, avait fait du cardinal Mazarin le maître de la France, et le sien. Il avait sur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être dominée, et avec assez de fermeté pour persister dans son choix.

On lit dans quelques Mémoires de ces temps-là,

que la reine ne donna sa confiance à Mazarin qu'au défaut de Potier, évêque de Beauvais : qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre. On peint cet évêque comme un homme incapable : il est à croire qu'il l'était, et que la reine ne s'en était servie quelque temps que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un second cardinal et d'un étranger. Mais ce qu'on ne doit pas croire, c'est que Potier eût commencé son ministère passager par déclarer aux Hollandais « qu'il fallait qu'ils se fissent catholiques, s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France. » Il aurait donc dû faire la même proposition aux Suédois. Presque tous les historiens rapportent cette absurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les Mémoires des courtisans et des frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces Mémoires, ou falsifiés par la passion, ou rapportés sur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, et l'absurde ne peut être cru. Il est très vraisemblable que le cardinal Mazarin était ministre désigné depuis longtemps dans l'esprit de la reine, et même du vivant de Louis XIII. On ne peut en douter quand on a lu les Mémoires de La Porte, premier valet de chambre d'Anne d'Autriche. Les subalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, savent des choses que les parlements et les chefs de parti même ignorent, ou ne font que soupçonner (1).

(1) Les Mémoires manuscrits du duc de La Rochefoucauld confirment le même fait. Il était un des confidents de la reine dans les derniers temps de la vie de Louis XIII. (*Edit. de Kehl.*)

Mazarin usa d'abord avec modération de sa puissance. Il faudrait avoir vécu long-temps avec un ministre pour peindre son caractère, pour dire quel degré de courage ou de faiblesse il avait dans l'esprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainsi, sans vouloir deviner ce qu'était Mazarin, on dira seulement ce qu'il fit. Il affecta dans les commencements de sa grandeur, autant de simplicité que Richelieu avait déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes, et de marcher avec un faste royal, il eut d'abord le train le plus modeste; il mit de l'affabilité et même de la mollesse partout où son prédécesseur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer sa régence et sa personne de la cour et des peuples, et elle y réussissait. Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et le prince de Condé appuyaient son pouvoir, et n'avaient d'émulation que pour servir l'état.

Il fallait des impôts pour soutenir la guerre contre l'Espagne et contre l'empereur. Les finances en France étaient, depuis la mort du grand Henri IV, aussi mal administrées qu'en Espagne et en Allemagne. La régie était un chaos; l'ignorance extrême, le brigandage au comble: mais ce brigandage ne s'étendait pas sur des objets aussi considérables qu'aujourd'hui. L'état était huit fois moins endetté (1); on n'avait point des armées de deux cent mille hommes à soudoyer, point de subsides immenses à payer, point de guerre maritime à soutenir. Les

(1) Cet évaluation a été faite avant la guerre de 1755. (*Ed. de Kehl.*

revenus de l'état montaient, dans les premières années de la régence, à près de soixante et quinze millions de livres de ce temps. C'était assez s'il y avait eu de l'économie dans le ministère: mais en 1646 et 47, on eut besoin de nouveaux secours. Le surintendant était alors un paysan siennois, nommé Particelli Émeri, dont l'âme était plus basse que la naissance, et dont le faste et les débauches indignaient la nation. Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin; il vendait des lettres de noblesse. Les rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris ne se montaient alors qu'à près d'onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers; on augmenta les droits d'entrée; on créa quelques charges de maîtres des requêtes; on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magistrats.

Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux Italiens, venus tous deux en France sans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameutèrent. En vain Mazarin ôta la surintendance à son confident Émeri, et le relégua dans une de ses terres: on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal Mazarin en horreur, quoique dans ce temps-là même il consommât le grand ouvrage de la paix de Munster. Car il faut bien remarquer que

ce fameux traité et les Barricades sont de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

(1647) Le parlement de Paris, en possession de vérifier les édits de ces taxes, s'opposa vivement aux nouveaux édits; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère.

On ne commença pas d'abord par la révolte ; les esprits ne s'aigrirent et ne s'enhardirent que par degrés. La populace peut d'abord courir aux armes, et se choisir un chef, comme on avait fait à Naples; mais des magistrats, des hommes d'état procèdent avec plus de maturité, et commencent par observer les bienséances, autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Le cardinal Mazarin avait cru qu'en divisant adroitement la magistrature, il préviendrait tous les troubles, mais on opposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures en leur remettant la paulette, c'est-à-dire, en les exemptant de payer la taxe inventée par Paulet, sous Henri IV, pour s'assurer la propriété de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement méprisa cette grâce qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. Il n'en donna pas moins son arrêt d'union avec les autres cours de justice. Maza-

rin, qui n'avait jamais bien pu prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*ognon* était attentatoire, et l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*ognon* le rendit ridicule; et comme on ne cède jamais à ceux qu'on méprise, le parlement en devint plus entreprenant.

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les intendants, regardés par le peuple comme des exacteurs, et qu'on abolît cette magistrature de nouvelle espèce, instituée sous Louis XIII sans l'appareil des formes ordinaires: c'était plaire à la nation autant qu'irriter la cour. Il voulait que, selon les anciennes lois, aucun citoyen ne fût mis en prison, sans que ses juges naturels en connussent dans les vingt-quatre heures; et rien ne paraissait si juste.

(14 mai 1648) Le parlement fit plus, il abolit les intendants par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de son ressort d'informer contre eux.

Ainsi la haine contre le ministre, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution. La reine céda; elle offrit de casser les intendants, et demanda seulement qu'on lui en laissât trois: elle fut refusée.

(20 aug. 1648) Pendant que ces troubles commençaient, le prince de Condé remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à sa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria: *Le parlement sera bien fâché.* Ces paroles fesaient voir assez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une assemblée de rebelles.

Le cardinal et ses courtisans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires se plai-

gnaient d'être traités de rebelles, plus ils fesaient de résistance.

La reine et le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats du parlement, Novion Blancménil, président qu'on appelle à mortier; Charton, président d'une chambre des enquêtes, et Broussel, ancien conseiller-clerc de la grand'-chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les instruments des chefs. Charton, homme très borné, était connu par le sobriquet du président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours ses avis par ces mots. Broussel n'avait de recommandable que ses cheveux blancs, sa haine contre le ministère et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en fesaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever sans éclat dans le silence de la nuit, le cardinal crut en imposer au peuple en les fesant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les suisses de la chambre apportaient dans l'église soixante et treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. Charton s'esquiva ; on prit Blancménil sans peine; il n'en fut pas de même de Broussel. Une vieille servante seule, en voyant jeter son maître dans un carrosse par Comminges, lieutenant des gardes du corps, ameute le peuple; on entoure le carrosse, on le brise; les gardes françaises prêtent main-forte. Le prisonnier est conduit sur le chemin de Sedan. Son enlèvement, loin d'intimider le peu-

ple, l'irrite et l'enhardit. On ferme les boutiques; on tend des grosses chaînes qui étaient alors à l'entrée des rues principales; on fait quelques barricades: quatre cent mille voix crient: *Liberté* et *Broussel*.

Il est difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de Retz, madame de Motteville, l'avocat général Talon, et tant d'autres; mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui suivit l'émeute, la reine fesait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à quelques lieues de Paris, pour soutenir la maison du roi. Le chancelier Séguier se transportait déjà au parlement, précédé d'un lieutenant et de plusieurs hoquetons, pour casser tous les arrêts, et même, disait-on, pour interdire ce corps. Mais dans la nuit même, les factieux s'étaient assemblés chez le coadjuteur de Paris, si fameux sous le nom de cardinal de Retz, et tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carrosse du chancelier, et le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa fille la duchesse du Sulli qui, malgré lui, l'avait voulu accompagner; il se retire en désordre dans l'hôtel de Luines, pressé et insulté par la populace (26 aug. 1648). Le lieutenant civil vient le prendre dans son carrosse, et le mène au Palais-Royal, escorté de deux compagnies suisses, et d'une escouade de gendarmes; le peuple tire sur eux, quelques-uns sont tués; la duchesse de Sulli est blessée au bras. Deux cents barricades sont formées en un instant. On les pousse jusqu'à cent pas du Palais-Royal. Tous les soldats, après avoir vu tomber quelques uns des leurs, recu-

lent et regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine, à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, et redemande ses membres emprisonnés. La reine est obligée de les rendre, et par cela même elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Le cardinal de Retz se vante d'avoir seul armé tout Paris dans cette journée, qui fut nommée *des Barricades*, et qui était la seconde de cette espèce. Cet homme singulier est le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile, sans avoir la religion pour prétexte. Il s'est peint lui-même dans ses Mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie, et une inégalité, qui sont l'image de sa conduite. C'était un homme qui, du sein de la débauche, et languissant encore des suites infâmes qu'elle entraîne, prêchait le peuple, et s'en fesait idolâtrer. Il respirait la faction et les complots; il avait été, à l'âge de vingt-trois ans, l'âme d'une conspiration contre la vie de Richelieu: il fut l'auteur des barricades: il précipita le parlement dans les cabales, et le peuple dans les séditions. Son extrême vanité lui fesait entreprendre des crimes téméraires, afin qu'on en parlât. C'est cette même vanité qui lui a fait répéter tant de fois: « Je suis d'une maison de Florence aussi » ancienne que celle des plus grands princes; » lui, dont les ancêtres avaient été des marchands, comme tant de ses compatriotes.

Ce qui paraît surprenant, c'est que le parlement, entraîné par lui, leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince.

Cette compagnie, depuis long-temps, était regardée bien différemment par la cour et par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les ministres et de la cour, le parlement de Paris était une cour de justice, faite pour juger les causes des citoyens: il tenait cette prérogative de la seule volonté des rois; il n'avait, sur les autres parlements du royaume, d'autre prééminence que celle de l'ancienneté, et d'un ressort plus considérable; il n'était la cour des pairs que parce que la cour résidait à Paris; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, et ce droit était encore une pure grâce: il avait succédé à ces parlements qui représentaient autrefois la nation française; mais il n'avait de ces anciennes assemblées rien que le seul nom; et pour preuve incontestable, c'est qu'en effet les états-généraux étaient substitués à la place des assemblées de la nation; et le parlement de Paris ne ressemblait pas plus aux parlements tenus par nos premiers rois, qu'un consul de Smyrne ou d'Alep ne ressemble à un consul romain.

Cette seule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuses d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous, pour avoir acheté leurs offices de robe, pensaient tenir la place des conquérants des Gaules, et des seigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps, en tous les temps, avait abusé du pouvoir que s'arroge nécessairement un premier tribunal, toujours subsistant dans une capitale. Il avait osé donner un arrêt contre Charles VII, et le bannir du royaume; il avait commencé un procès criminel contre Henri III (1): il avait, en tous les

(1) *Voyez* l'Histoire du parlement.

temps, résisté, autant qu'il avait pu, à ses souverains; et dans cette minorité de Louis XIV, sous le plus doux des gouvernements, et sous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à son prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre qui tenait alors son roi prisonnier, et qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les discours et les pensées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, et tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps auguste, qui avait rendu la justice avec une intégrité respectable, qui n'aimait que le bien de l'état, et qui l'aimait au péril de sa fortune, qui bornait son ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, et qui marchait d'un pas égal entre le roi et le peuple; et, sans examiner l'origine de ses droits et de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés, et le pouvoir le plus incontestable: quand on le voyait soutenir la cause du peuple contre des ministres détestés, on l'appelait le père de l'état, et on fesait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, et celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités, un milieu juste était impossible à trouver; car enfin, il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occasion et du temps. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien: il était tout sous un roi faible; et l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de Guéméné, quand cette compagnie se plaignit, sous Louis XIII, d'avoir été précédée par les députés de la

noblesse: « Messieurs, vous prendrez bien votre » revanche dans la minorité. »

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles, et copier des livres, pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers et si importants, et aujourd'hui presque oubliés; mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation, et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles, que ce qui distingue celle de la Fronde.

Deux pouvoirs établis chez les hommes, uniquement pour le maintien de la paix, un archevêque et un parlement de Paris ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ses emportements justifiés. La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée; on ne l'appelait que *dame Anne;* et si l'on y ajoutait quelque titre, c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de sacrifier l'état à son amitié pour Mazarin; et, ce qu'il y avait de plus insupportable, elle entendait de tous côtés ces chansons et ces vaudevilles, monuments de plaisanterie et de malignité, qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Madame de Motteville dit, avec sa noble et sincère naïveté, « que ces insolences fesaient hor» reur à la reine, et que les Parisiens trompés lui » fesaient pitié. »

(6 janv. 1649) Elle s'en fuit de Paris avec ses enfants, son ministre, le duc d'Orléans frère de Louis XIII, le grand Condé lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne.

Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même la tante de Louis XIV, fille de Henri-le-Grand, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; et sa fille, depuis mariée au frère de Louis XIV, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Long-temps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de Richelieu, elle avait vu ses papiers saisis au Val-de-Grâce; elle avait été obligée de signer, en plein conseil, qu'elle était coupable envers le roi son mari. Quand elle accoucha de Louis XIV, ce même mari ne voulut jamais l'embrasser selon l'usage, et cet affront altéra sa santé au point de mettre en danger sa vie. Enfin, dans sa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle se voyait chassée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées; et sa belle-mère Marie de Médicis avait été encore plus malheureuse.

La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de Condé de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens et de Norlingue, ne put démentir tant de services passés: il

fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la Fronde qui recherchait son appui. Le parlement eut donc le grand Condé à combattre, et il osa soutenir la guerre.

Le prince de Conti, frère du grand Condé, aussi jaloux de son aîné qu'incapable de l'égaler; le duc de Longueville, le duc de Beaufort, le duc de Bouillon, animés par l'esprit remuant du coadjuteur, et avides de nouveautés, se flattant d'élever leur grandeur sur les ruines de l'état, et de faire servir à leurs desseins particuliers les mouvements aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs services. On nomma dans la grand'chambre les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes: il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de Richelieu. Leurs confrères, par une petitesse d'esprit dont toute société est susceptible, semblaient poursuivre sur eux la mémoire de Richelieu; ils les accablaient de dégoûts, et ne les regardaient pas comme membres du parlement: il fallut qu'ils donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, et pour acheter la tolérance de leurs confrères.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et nécessaires, et surtout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cent mille livres, fournirent une somme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui, pour la subversion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il fut ordonné

de se saisir de tout l'argent des partisans de la cour (15 fév. 1649). On en prit pour douze cent mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement : chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

Sans les noms de roi de France, de grand Condé, de capitale du royaume, cette guerre de la Fronde eût été aussi ridicule que celle des Barberins; on ne savait pourquoi on était en armes. Le prince de Condé assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats. Les Parisiens sortaient en campagne ornés de plumes et de rubans; leurs évolutions étaient le sujet de plaisanterie des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie ; le régiment de Corinthe ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec *la première aux Corinthiens*. Ces vingt conseillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts*.

Le duc de Beaufort-Vendôme, petit-fils de Henri IV, l'idole du peuple, et l'instrument dont on se servit pour le soulever, prince populaire, mais d'un esprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour et de la Fronde même. On ne parlait jamais de lui que sous le nom de *roi des halles*. Une balle lui ayant fait une contusion au bras, il disait que ce n'était qu'une confusion.

La duchesse de Nemours rapporte, dans ses Mémoires, que le prince de Condé présenta à la reine un petit nain bossu, armé de pied en cap: « Voilà, » dit-il, le généralissime de l'armée parisienne. » Il voulait par là désigner son frère, le prince de Conti, qui était en effet bossu, et que les Parisiens avaient choisi pour leur général. Cependant ce même Condé fut ensuite général des mêmes troupes; et madame de Nemours ajoute qu'il disait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en vers burlesques. Il l'appelait aussi la guerre des pots de chambre.

Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons et de la gaîté la plus dissolue. La licence était si effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la Fronde, ayant rencontré le Saint-Sacrement qu'on portait dans les rues à un homme qu'on soupçonnait d'être Mazarin, reconduisirent les prêtres à coups de plat d'épée.

Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée, et on criait: *Voilà le bréviaire de notre archevêque!*

(1649) Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des proposi-

tions. Le parlement ne voulut point le recevoir; mais il admit dans la grand'chambre un envoyé de l'archiduc Léopold, qui fesait alors la guerre à la France.

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France et pour assembler les états généraux; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à madame de Pons: peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légèreté d'esprit qu'on reprochait aux Français.

Les discordes civiles qui désolaient l'Angleterre, précisément en même temps, servent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique, et une fureur raisonnée: ils donnaient de sanglantes batailles; le fer décidait tout; les échafauds étaient dressés pour les vaincus; leur roi, pris en combattant, fut amené devant une cour de justice, interrogé sur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de son pouvoir, condamné à perdre la tête, et exécuté devant tout son peuple, avec autant d'ordre et avec le même appareil de justice que si on avait condamné un citoyen criminel, sans que dans le cours de ces troubles horribles, Londres se fût ressentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles (9 fév. 1649.)

Les Français, au contraire, se précipitaient dans les séditions par caprice et en riant: les femmes étaient à la tête des factions; l'amour fesait et rom-

pait les cabales. La duchesse de Longueville engagea Turenne, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi.

C'était la même armée que le célèbre duc de Saxe-Veimar avait rassemblée. Elle était commandée, après la mort du duc de Veimar, par le comte d'Erlach, d'une ancienne maison du canton de Berne. Ce fut ce comte d'Erlach qui donna cette armée à la France, et qui lui valut la possession de l'Alsace. Le vicomte de Turenne voulut le séduire; l'Alsace eût été perdue pour Louis XIV, mais il fut inébranlable ; il contint les troupes veimariennes dans la fidélité qu'elles devaient à leur serment. Il fut même chargé par le cardinal Mazarin d'arrêter le vicomte. Ce grand homme, infidèle alors par faiblesse, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui se moquait de sa passion: il devint, de général du roi de France, lieutenant de don Estevan de Gammare, avec lequel il fut battu à Réthel par le maréchal du Plessis-Praslin.

On connaît ce billet du maréchal d'Hocquincourt à la duchesse de Montbazon : *Péronne est à la belle des belles.* On sait ces vers du duc de La Rochefoucauld pour la duchesse de Longueville, lorsqu'il reçut, au combat de Saint-Antoine, un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque temps la vue :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois; je l'aurais faite aux dieux (1).

(1) Ces vers sont tirés d'une tragédie de Duryer; le duc de La Rochefoucauld les écrivit au-dessous d'un portrait de

On voit dans les Mémoires de Mademoiselle une lettre de Gaston duc d'Orléans, son père, dont l'adresse est, « à mesdames les comtesses, maré» chales de camp dans l'armée de ma fille contre le » Mazarin. »

La guerre finit et recommença à plusieurs reprises; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de Condé, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue; et ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule, à braver la reine, et à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *all'illustrissimo Signor Faquino*. Il lui dit un jour: *Adieu, Mars*. Il encouragea un marquis de Jarsai à faire une déclaration d'amour à la reine, et trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de Conti son frère, et le duc de Longueville, qui abandonnèrent le parti de la Fronde. On avait appelé la cabale du duc de Beaufort, au commencement de la régence, celle des *importants;* on appelait celle de Condé, le *parti des petits maîtres,* parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'état. Il n'est resté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petits-maîtres,* qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avanta-

madame de Longueville: s'étant aperçu qu'elle le trompait, il en parodia les deux derniers hémistiches:

Pour mériter son cœur qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois: j'en ai perdu les yeux.

(*Édit. de Kehl.*)

geuse et mal élevée, et le nom de *frondeurs* qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

On employa, de tous côtés, des moyens aussi bas qu'odieux. Joly, conseiller au Châtelet, depuis secrétaire du cardinal de Retz, imagina de se faire une incision au bras, et de se faire tirer un coup de pistolet dans son carrosse, pour faire accroire que la cour avait voulu l'assassiner.

Quelques jours après, pour diviser le parti du prince de Condé et les frondeurs, et pour les rendre irréconciliables, on tire des coups de fusil dans les carrosses du grand Condé, et on tue un de ses valets de pied, ce qui s'appelait *une joliade renforcée*. Qui fit cette étrange entreprise? est-ce le parti du cardinal Mazarin? Il en fut très soupçonné. On en accusa le cardinal de Retz, le duc de Beaufort et le vieux Broussel, en plein parlement, et ils furent justifiés.

Tous les partis se choquaient, négociaient, se trahissaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir sa fortune sur la ruine publique; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. Gaston était jaloux de la gloire du grand Condé et du crédit de Mazarin. Condé ne les aimait ni ne les estimait. Le coadjuteur de l'archevêché de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, et il se dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé, que le prince de Conti, frère du grand Condé, voulait aussi couvrir sa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel

était, en même temps, le pouvoir des intrigues, qu'un abbé sans naissance et sans mérite, nommé La Rivière, disputait ce chapeau romain au prince: ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre; le prince, parce qu'enfin il sut le mépriser; La Rivière, parce qu'on se moqua de son ambition; mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de Condé aux ressentiments de la reine.

(18 janv. 1650) Ces ressentiments n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand Condé et Mazarin. Nul crime d'état ne pouvait être imputé à Condé; cependant on l'arrêta dans le Louvre, lui, son frère de Conti, et son beau-frère de Longueville, sans aucune formalité, et uniquement parce que Mazarin le craignait. Cette démarche était, à la vérité, contre toutes les lois, mais on ne connaissait les lois dans aucun des partis (1).

Le cardinal, pour se rendre maître de ces princes, usa d'une fourberie qu'on appela politique. Les frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'assassiner le prince de Condé; Mazarin lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, et de trom-

(1) Le prince de Condé fut d'abord conduit à Vincennes, avec une escorte commandée par le comte de Miossens. L'abbé de Choisi rapporte dans ses Mémoires, que la voiture du prince ayant cassé, Condé dit à Miossens: « Voilà une » belle occasion pour un cadet de Gascogne; » mais que Miossens fut fidèle à la reine. Cette anecdote ne peut être vraie. Miossens était d'Albret, du même nom que la mère de Henri IV, et ce n'était pas du prince de Condé qu'il pouvait attendre sa fortune. C'est le même que le maréchal d'Albret, qui fut depuis un des premiers protecteurs de madame de Maintenon.

per les frondeurs; que c'est à son altesse à signer l'ordre aux gens d'armes de la garde de se tenir prêts aux Louvre. Condé signe lui-même l'ordre de sa détention. On ne vit jamais mieux que la politique consiste souvent dans le mensonge, et que l'habileté est de pénétrer le menteur.

On lit dans vie de la duchesse de Longueville, que la reine-mère se retira dans son petit oratoire pendant qu'on se saisissait des princes, qu'elle fit mettre à genoux le roi son fils, âgé de onze ans, et qu'ils prièrent Dieu dévotement ensemble pour l'heureux succès de cette expédition. Si Mazarin en avait usé ainsi, c'eût été une momerie atroce. Ce n'était dans Anne d'Autriche qu'une faiblesse ordinaire aux femmes. La dévotion, chez elles, s'allie avec l'amour, avec la politique, avec la cruauté même. Les femmes fortes sont au-dessus de ces petitesses.

Le prince de Condé eût pu gouverner l'état, s'il avait seulement voulu plaire; mais il se contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécille, fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France.

Le comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine, conduisit ensuite Condé au Hâvre; le prince, étant avec lui dans la même voiture, lui fit cette chanson :

Cet homme gros et court
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Casal, et qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin.

(*Edit. de Kehl.*)

Ce qui montre encore combien les évènements trompent les hommes, c'est que cette prison des trois princes, qui semblait devoir assoupir les factions, fut ce qui les releva. La mère du prince de Condé, exilée, resta dans Paris malgré la cour, et porta sa requête au parlement. Sa femme, après mille périls, se réfugia dans la ville de Bordeaux; aidée des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, elle souleva cette ville et arma l'Espagne (1649).

Toute la France redemandait le grand Condé. S'il avait paru alors, la cour était perdue. Gourville, qui de simple valet de chambre du duc de La Rochefoucauld, était devenu un homme considérable par son caractère hardi et prudent, imagina un moyen sûr de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtise de se confesser à un prêtre de la Fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, persécuteur en ce temps-là du grand Condé. L'entreprise échoua par la révélation de la confession, si ordinaire dans les guerres civiles.

On voit par les Mémoires du conseiller d'état Lenet, plus curieux que connus, combien, dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités, et même d'impiétés, les prêtres avaient encore de pouvoir sur les esprits. Il rapporte qu'en Bourgogne, le doyen de la Sainte-Chapelle, attaché au prince de Condé, offrit pour tout secours, de faire parler en sa faveur tous les prédicateurs en chaire, et de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confession.

Pour mieux faire connaître encore les mœurs du

temps, il dit que, lorsque la femme du grand Condé alla se réfugier dans Bordeaux, les ducs, de Bouillon et de La Rochefoucauld allèrent au-devant d'elle, à la tête d'une foule de jeunes gentilshommes, qui crièrent à ses oreilles: *Vive Condé!* ajoutant un mot obscène pour Mazarin, et la priant de joindre sa voix aux leurs.

(13 fév. 1651) Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand Condé et les princes à la vengeance timide de Mazarin, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. Mazarin alla lui-même au Hâvre, où ils étaient détenus; il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre; après quoi il se retira à Liége. Condé revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissensions et les meurtres.

Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles et incertains: il semblait devoir succomber: mais les révoltés furent toujours désunis, et c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de Condé, suscita contre lui une partie du parlement et du peuple: il osa en même temps servir la reine en tenant tête à ce prince, et l'outrager en la forçant d'éloigner le cardinal Mazarin, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernements faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services et ses offenses, et de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur

des Barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale, et à l'assiéger.

CHAPITRE V.

Suite de la Guerre civile, jusqu'à la fin de la rebellion, en 1654.

Enfin le prince de Condé se résolut à une guerre qu'il eût dû commencer du temps de la Fronde, s'il avait voulu être le maître de l'état, ou qu'il n'aurait dû jamais faire s'il avait été citoyen. Il part de Paris; il va soulever la Guienne, le Poitou et l'Anjou, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce temps, et le déréglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courrier de Paris, avec des propositions qui devaient l'engager au retour et à la paix. Le courrier se trompa; et au lieu d'aller à Angerville, où était le prince, il alla à Augerville. La lettre vint trop tard. Condé dit que s'il l'avait reçue plus tôt, il aurait accepté les propositions de paix; mais que, puisqu'il était déjà assez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi la méprise d'un courrier et le pur caprice de ce prince replongèrent la France dans la guerre civile.

(Déc. 1651) Alors le cardinal Mazarin qui, du fond de son exil à Cologne, avait gouverné la cour, rentra dans le royaume, moins en ministre qui venait reprendre son poste, qu'en souverain qui se

remettait en possession de ses états; il était conduit par une petite armée de sept mille hommes levés à ses dépens, c'est-à-dire, avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi, dans une déclaration de ce temps-là, que le cardinal avait en effet levé ces troupes de son argent: ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à sa première sortie du royaume, Mazarin s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de sa petite armée au maréchal d'Hocquincourt. Tous les officiers portaient des écharpes vertes; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe. La blanche était celle du roi; l'isabelle, celle du prince de Condé. Il était étonnant que le cardinal Mazarin, qui avait jusqu'alors affecté tant de modestie, eût la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent de celui de son maître; mais il ne put résister à cette vanité. C'était précisément ce qu'avait fait le maréchal d'Ancre, et ce qui contribua beaucoup à sa perte. La même témérité réussit au cardinal Mazarin: la reine l'approuva. Le roi, déjà majeur, et son frère allèrent au-devant de lui.

(1651) Aux premières nouvelles de son retour, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris, sans savoir à quoi elles seraient employées. Le parlement renouvela ses arrêts; il proscrivit Mazarin, et mit sa tête à prix. Il fallut chercher dans les registres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que sous Charles

IX, on avait promis, par arrêt, cinquante mille écus à celui qui représenterait l'amiral Coligni mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en règle, en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre.

Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus, qui après tout n'eussent point été payés. Chez une autre nation et dans un autre temps, un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanteries. Les Blot et les Marigny, beaux-esprits, qui portaient la gaîté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres; tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscription contre la personne du ministre; mais ses meubles et sa bibliothèque furent vendus par un second arrêt; cet argent était destiné à payer un assassin; il fut dissipé par les dépositaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de son côté, n'employait contre ses ennemis, ni le poison, ni l'assassinat: et malgré l'aigreur et la manie de tant de partis et de tant de haines, on ne commit pas autant de grands crimes; les chefs de parti furent moins cruels, et les peuples moins furieux que du temps de la Ligue; car ce n'était pas une guerre de religion.

(Déc. 1651) L'esprit de vertige qui régnait en ce temps, posséda si bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir solennellement ordonné un assassinat dont on se moquait, il rendit un arrêt,

par lequel plusieurs conseillers devaient se transporter sur la frontière, pour informer contre l'armée du cardinal Mazarin, c'est-à-dire, contre l'armée royale.

Deux conseillers furent assez imprudents pour aller avec quelques paysans faire rompre les ponts par où le cardinal devait passer : l'un d'eux, nommé Bitaut, fut fait prisonnier par les troupes du roi, relâché avec indulgence, et moqué de tous les partis.

(6 aug. 1652) Cependant le roi, majeur, interdit le parlement de Paris, et le transfère à Pontoise. Quatorze membres attachés à la cour obéissent, les autres résistent. Voilà deux parlements qui, pour mettre le comble à la confusion, se foudroient par des arrêts réciproques, comme du temps de Henri IV et de Charles VI.

Précisément dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le ministre du roi, elle déclarait criminel de lèse-majesté le prince de Condé qui n'était armé que contre ce ministre; et, par un renversement d'esprit que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de Gaston, duc d'Orléans, marcheraient contre Mazarin, et elle défendit en même temps qu'on prit aucuns deniers dans les recettes publiques pour les soudoyer.

On ne pouvait attendre autre chose d'une compagnie de magistrats qui, jetée hors de sa sphère, et ne connaissant ni ses droits, ni son pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'assemblant et décidant en tumulte, prenait des partis auxquels

elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant, et dont elle-même s'étonnait ensuite.

Le parlement de Bordeaux servait alors le prince de Condé; mais il tint une conduite un peu plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions opposées. Des objets plus considérables intéressaient toute la France.

Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi; et Turenne, ayant quitté ces mêmes Espagnols, avec lesquels il avait été battu à Réthel, venait de faire sa paix avec la cour, et commandait l'armée royale. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'état. Il y a des temps où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes; il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit mille hommes peut renverser un trône ou l'affermir.

Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère et le cardinal Mazarin, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de Condé, le poursuivaient au cœur de son royaume.

Le prince de Condé courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes, et grossissait partout son parti.

Toute l'espérance de la cour était dans le maré-

chal de Turenne. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire. Celle du prince de Condé était à quelques lieues sous les ordres du duc de Nemours et du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement. Le duc de Nemours passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile. Tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand Condé était à cent lieues de là, et se croyaient perdus; lorsqu'au milieu de la nuit un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les sentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de Condé lui-même, qui venait d'Agen, à travers mille aventures, et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.

Sa présence fesait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes. Il profita à l'instant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre, était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

(7 avril 1652) L'armée royale était séparée en deux corps. Condé fondit sur celui qui était à Blenau, commandé par le maréchal d'Hocquincourt; et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin, effrayé, courut à Gien, au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nou-

velle. Sa petite cour fut consternée; on proposa de sauver le roi par la fuite, et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de Condé, victorieux, approchait de Gien; la désolation et la crainte augmentaient. Turenne, par sa fermeté, rassura les esprits, et sauva la cour par son habileté: il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvements si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans ce combat de Blenau, si long-temps célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes de tués; mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ses mains son ennemi, le cardinal Mazarin. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts, et un danger plus pressant.

Condé, qui ne se flattait pas de surprendre Turenne, comme il avait surpris d'Hocquincourt, fit marcher son armée vers Paris: il se hâta d'aller dans cette ville jouir de sa gloire et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat, dont on exagérait encore toutes les circonstances; la haine qu'on portait à Mazarin, le nom et la présence du grand Condé, semblaient d'abord le rendre maître absolu de la capitale: mais dans le fond tous les esprits étaient divisés; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadju-

teur, devenu cardinal de Retz, raccommodé en apparence avec la cour qui le craignait, et dont il se défiait n'était plus le maître du peuple et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, et était opposé à Condé. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans et le prince: quoique tout le monde s'accordât à crier contre Mazarin, chacun ménageait en secret des intérêts particuliers; le peuple était une mer orageuse, dont les vagues étaient poussées au hasard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châsse de sainte Geneviève, pour obtenir l'expulsion du cardinal ministre; et la populace ne douta pas que cette sainte n'opérât ce miracle, comme elle donne de la pluie.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du parlement, assemblées de chambres, séditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monastères. Le prince avait appelé les Espagnols à son secours. Charles IV, ce duc de Lorraine chassé de ses états, et à qui il restait pour tout bien une armée de huit mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Espagne, vint auprès de Paris avec cette armée. Le cardinal Mazarin lui offrit plus d'argent pour s'en retourner que le prince de Condé ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France, après l'avoir désolée sur son passage, emportant l'argent des deux partis.

(Juil. 1652) Condé resta donc dans Paris avec un pouvoir qui diminua tous les jours, et une armée

plus faible encore. Turenne mena le roi et sa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine, où ces deux généraux firent avec si peu de troupes de si grandes choses que la réputation de l'un et de l'autre, qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de Condé, avec un petit nombre de seigneurs de son parti, suivi de peu de soldats, soutint et repoussa l'effort de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre, restait dans son palais de Luxembourg. Le cardinal de Retz était cantonné dans son archevêché. Le parlement attendait l'issue de la bataille pour donner quelque arrêt. La reine, en larmes, était prosternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de M. le Prince, avait fermé les portes de la ville, et ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat, et versait son sang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de La Rochefoucauld, si illustre par son courage et par son esprit, reçut un coup au-dessus des yeux, qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Un neveu du cardinal Mazarin y fut tué, et le peuple se crut vengé. On ne voyait que jeunes seigneurs tués ou blessés qu'on rapportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiselle, fille de Gaston, prenant le parti de Condé que son père n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés et eut la hardiesse de faire tirer

sur les troupes du Roi le canon de la Bastille. L'armée royale se retira : Condé n'acquit que de la gloire; mais Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi, son cousin, par cette action violente; et le cardinal Mazarin, qui savait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : « Ce canon-là vient de tuer son » mari. »

La plupart de nos historiens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats et ces prodiges de courage et de politique : mais qui saurait quels ressorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles misères on était obligé de plonger les peuples, et à quelle bassesse on était réduit, verrait la gloire des héros de ce temps-là avec plus de pitié que d'admiration. On peut en juger par les seuls traits que rapporte Gourville, homme attaché à M. le Prince. Il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, et qu'il alla prendre dans son logis un directeur des postes, à qui il fit payer une rançon : et il rapporte ces violences comme des choses ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos sous. Le peuple souffrait, les aumônes ne suffisaient pas; plusieurs provinces étaient dans la disette

Y a-t-il rien de plus funeste que ce qui se passa dans cette guerre devant Bordeaux ? Un gentilhomme est pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de La Rochefoucauld fait pendre par représailles un gentilhomme du parti du roi, et ce duc de La Rochefoucauld passe pourtant pour

un philosophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Mais en même temps y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand Condé baiser la châsse de sainte Geneviève dans une procession, y frotter son chapelet, le montrer au peuple, et prouver, par cette facétie, que les héros sacrifient souvent à la canaille ?

Nulle décence, nulle bienséance, ni dans les procédés ni dans les paroles. Omer Talon rapporte qu'il entendit des conseillers appeler, en opinant, le cardinal premier ministre, *faquin*. Un conseiller, nommé Quatre-sous, apostropha rudement le grand Condé en plein parlement; on se donna des gourmades dans le sanctuaire de la justice.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame pour une place que les présidents des enquêtes disputaient au doyen de la grand'chambre, en 1644. On laissa entrer dans le parquet des gens du roi, en 1645, des femmes du peuple qui demandèrent à genoux que le parlement fît révoquer les impôts.

Ce désordre en tout genre continua depuis 1644 jusqu'en 1653, d'abord sans trouble, enfin dans des séditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

(1652) Le grand Condé s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de Rieux, fils du prince d'Elbeuf, chez le duc d'Orléans; ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Parisiens. Le comte de Rieux rendit le soufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Norlingue et de Lens. Cette étrange aventure ne produisit rien; Monsieur fit mettre

pour quelques jours le fils du duc d'Elbeuf à la Bastille, et il n'en fut plus parlé (1).

La querelle du duc de Beaufort et du duc de Nemours, son beau-frère, fut sérieuse. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds. Le duc de Nemours fut tué par le duc de Beaufort; et le marquis (2) de Villars, surnommé Orondate, qui secondait Nemours, tua son adversaire Héricourt qu'il n'avait jamais vu auparavant. De justice, il n'y en avait pas l'ombre. Les duels étaient fréquents, les déprédations continuelles, les débauches poussées jusqu'à l'impudence publique ; mais au milieu de ces désordres il régna toujours une gaîté qui les rendit moins funestes.

Après le sanglant et inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, et le prince n'y put demeurer long-temps. Une émotion populaire, et le meurtre de plusieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple (20 juil. 1652). Cependant il avait encore sa brigue au parlement. Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante et chassée en quelque façon de la capitale, pressé par les cabales du duc d'Orléans et du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans

(1) Des hommes très instruits des anecdotes de ce temps, prétendent que le prince de Condé n'avait insulté Rieux que de paroles ou de gestes : celui-ci donna le premier coup, que les amis du prince lui rendirent avec usure. Les deux avocats-généraux du parlement, Omer Talon et Jérôme Bignon, furent consultés : Talon voulait poursuivre le comte de Rieux ; Bignon, plus sage, s'y opposa, et fit revenir son collègue à son avis. (*Edit. de Kehl.*)

(2) C'est le père du maréchal de Villars, à qui Louis XIV, dans ses malheurs, a dû la victoire et la paix. (*Ibid.*)

lieutenant-général du royaume, quoique le roi fût majeur: c'était le même titre qu'on avait donné au duc de Maïenne du temps de la Ligue. Le prince de Condé fut nommé généralissime des armées. Les deux parlements de Paris et de Pontoise se contestant l'un à l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, et qui par là se seraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulsion de Mazarin; tant la haine contre ce ministre semblait alors le devoir essentiel d'un Français!

Il ne se trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible; celui de la cour l'était autant que les autres; l'argent et les forces manquaient à tous; les factions se multipliaient; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes et des regrets. La cour se vit obligée de sacrifier encore Mazarin que tout le monde appelait la cause des troubles, et qui n'en était que le prétexte (12 aug. 1652). Il sortit une seconde fois du royaume; pour surcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique, par laquelle il renvoyait son ministre, en vantant ses services, et en se plaignant de son exil (1).

Charles Ier, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échaufaud, pour avoir, dans le commencement des troubles, abandonné le sang de Strafford, son ami, à son parlement: Louis XIV, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de Mazarin. Ainsi les mêmes faibles-

(1) Ce fut pendant cet exil que le cardinal écrivit au roi: « Il ne me reste pas un asile dans un royaume dont j'ai reculé » toutes les frontières. » (*Édit de Kehl.*)

ses eurent des succès bien différents. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre, et qui haïssait les rois: et Louis XIV, ou plutôt la reine-mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre, et qui aimait la royauté.

(20 oct. 1652) Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra; et tout y fut si paisible, qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. Gaston d'Orléans, malheureux dans ses entreprises qu'il ne sut jamais soutenir, fut relégué à Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir; et il fut le deuxième fils de Henri-le-Grand qui mourut sans beaucoup de gloire. Le cardinal de Retz, aussi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le Louvre; et après avoir été conduit de prison en prison, il mena long-temps une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que son grand courage n'avait pu connaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers, qui avaient le plus abusé de leur ministère, payèrent leurs démarches par l'exil; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, et quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que Fouquet, procureur-général et surintendant des finances, leur fit donner sous main (1).

(1) Mémoires de Gourville.

Le prince de Condé cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans, et mal secouru des Espagnols, continuait sur les frontières de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encore des factions dans Bordeaux, mais elles furent bientôt apaisées.

(Mars 1653) Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin ; cependant à peine fut-il chassé par le cri général des Français, et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris, tout-puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. On lui fit un festin à l'Hôtel-de-Ville, au milieu des acclamations des citoyens : il jeta de l'argent à la populace ; mais on dit que dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconstance, ou plutôt pour la folie des Parisiens. Les officiers du parlement, après avoir mis sa tête à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent qresque tous l'honneur de venir lui demander sa protection ; et ce même parlement, peu de temps après, condamna par contumace le prince de Condé à perdre la vie ; changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si long-temps partagé les fautes (27 mars 1653).

On vit le cardinal, qui pressait cette condamnation de Condé, marier au prince de Conti, son frère, l'une de ses nièces : preuve que le pouvoir de ce ministre allait être sans bornes.

Le roi réunit les parlements de Paris et de Pon-

toise; il défendit les assemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres; le parlement se tut: tout était déjà changé.

CHAPITRE VI.

État de la France jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661.

PENDANT que l'état avait été ainsi déchiré au dedans, il avait été attaqué et affaibli au dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroi, de Lens et de Norlingue fut perdu. La place importante de Dunkerque fut reprise par les Espagnols; ils chassèrent les Français de Barcelone, ils reprirent Casal en Italie (1651).

Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile, et le poids d'une guerre étrangère, le cardinal Mazarin avait été assez habile et assez heureux pour conclure cette célèbre paix de Westphalie, par laquelle l'empereur et l'empire vendirent au roi et à la couronne de France la souveraineté de l'Alsace, pour trois millions de livres payables à l'archiduc, c'est-à-dire, pour environ six millions d'aujourd'hui (1648). Par ce traité, devenu pour l'avenir la base de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maison de Bavière. Les droits de tous les princes et des villes impériales, les privilèges des moindres gentilshommes allemands furent confirmés. Le pouvoir de l'empereur fut restreint dans des bornes étroites, et les Français,

joints aux Suédois, devinrent les législateurs de l'Empire. Cette gloire de la France était due, au moins en partie, aux armes de la Suède. Gustave-Adolphe avait commencé d'ébranler l'Empire. Ses généraux avaient encore poussé assez loin leurs conquêtes, sous le gouvernement de sa fille Christine. Son général, Vrangel, était près d'entrer en Autriche. Le comte de Konigsmarck était maître de la moitié de la ville de Prague, et assiégeait l'autre, lorsque cette paix fut conclue. Pour accabler ainsi l'empereur, il n'en coûta guère à la France qu'environ un million par an donné aux Suédois.

Aussi la Suède obtint, par ces traités, de plus grands avantages que la France; elle eut la Poméranie, beaucoup de places, et de l'argent. Elle força l'empereur de faire passer entre les mains des luthériens des bénéfices qui appartenaient aux catholiques romains. Rome cria à l'impiété et dit que la cause de Dieu était trahie. Les protestants se vantèrent qu'ils avaient sanctifié l'ouvrage de la paix, en dépouillant les papistes. L'intérêt seul fit parler tout le monde.

L'Espagne n'entra point dans cette paix, et avec assez de raison; car, voyant la France plongée dans les guerres civiles, le ministère espagnol espéra profiter des divisions de la France. Les troupes allemandes licenciées devinrent aux Espagnols un nouveau secours. L'empereur, depuis la paix de Munster, fit passer en Flandre, en quatre ans de temps, près de trente mille hommes. C'était une violation manifeste des traités; mais ils ne sont presque jamais exécutés autrement.

(1653) Les ministres de Madrid eurent, dans le commencement de ces négociations de Westphalie, l'adresse de faire une paix particulière avec la Hollande. La monarchie espagnole fut enfin trop heureuse de n'avoir plus pour ennemis, et de reconnaître pour souverains, ceux qu'elle avait traités si long-temps de rebelles indignes de pardon. Ces républicains augmentèrent leurs richesses, et affermirent leur grandeur et leur tranquillité en traitant avec l'Espagne, sans rompre avec la France.

Ils étaient si puissants, que, dans une guerre qu'ils eurent quelque temps avec l'Angleterre, ils mirent en mer cent vaisseaux de ligne; et la victoire demeura souvent indécise entre Black, l'amiral anglais, et Tromp, l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux sur mer ce que les Condé et les Turenne étaient sur terre. La France n'avait pas en ce temps dix vaisseaux de cinquante pièces de canon qu'elle pût mettre en mer; sa marine s'anéantissait de jour en jour.

Louis XIV se trouva donc, en 1653, maître absolu d'un royaume encore ébranlé des secousses qu'il avait reçues; rempli de désordres en tout genre d'administration, mais plein de ressources; n'ayant aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offensive et n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Espagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français, qui avaient fait la guerre civile, étaient soumis, hors le prince de Condé et quelques-uns de ses partisans dont un ou deux lui étaient démeurés fidèles par amitié et par grandeur d'âme, comme le comte de

Coligni et Boutteville, et les autres, parce que la cour ne voulut pas les acheter assez chèrement.

Condé, devenu général des armées espagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie, aux journées de Rocroi et de Lens. Il combattit avec des troupes nouvelles dont il n'était pas le maître, contre les vieux régiments français qui avaient appris à vaincre sous lui, et qui étaient commandés par Turenne.

Le sort de Turenne et de Condé fut d'être toujours vainqueurs quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols.

Turenne avait à peine sauvé les débris de l'armée d'Espagne à la bataille de Réthel, lorsque, de général du roi de France, il s'était fait le lieutenant d'un général espagnol : le prince de Condé eut le même sort devant Arras (25 aug. 1654). L'archiduc et lui assiégeaient cette ville. Turenne les assiégea dans leur camp, et força leurs lignes; les troupes de l'archiduc furent mises en fuite. Condé, avec deux régiments de Français et de Lorrains, soutint seul les efforts de l'armée de Turenne ; et tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'Hocquincourt, il repoussa le maréchal de La Ferté, et se retira victorieux, en couvrant la retraite des Espagnols vaincus. Aussi le roi d'Espagne lui écrivit ces propres paroles : « J'ai su que tout était per» du, et que vous avez tout conservé. »

Il est difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles : mais il est certain que Condé était un

des grands hommes de guerre qui eussent jamais paru, et que l'archiduc et son conseil ne voulurent rien faire dans cette journée de ce que Condé avait proposé.

Arras sauvé, les lignes forcées, et l'archiduc mis en fuite, comblèrent Turenne de gloire; et on observa que dans la lettre écrite au nom du roi au parlement (1) sur cette victoire on y attribua le succès de toute la campagne au cardinal Mazarin, et qu'on ne fit pas même mention du nom de Turenne. Le cardinal s'était trouvé en effet à quelques lieues d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au siége de Stenai, que Turenne avait pris avant de secourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des conseils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des évènements; et cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du ministère ne put effacer.

Le roi ne se trouva point à la bataille d'Arras, et aurait pu y être: il était allé à la tranchée au siége de Stenai; mais le cardinal Mazarin ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, à laquelle le repos de l'état et la puissance du ministre semblaient attachés.

D'un côté, Mazarin, maître absolu de la France et du jeune roi; de l'autre, don Louis de Haro, qui gouvernait l'Espagne et Philippe IV, continuaient, sous le nom de leurs maîtres, cette guerre peu vivement soutenue. Il n'était pas encore question dans le monde du nom de Louis XIV, et jamais on n'avait parlé du roi d'Espagne. Il n'y avait alors

(1) Datée de Vincennes, du 11 septembre 1654.

qu'une tête couronnée en Europe qui eût une gloire personnelle: la seule Christine, reine de Suède, gouvernait par elle-même, et soutenait l'honneur du trône, abandonné ou flétri, ou inconnu dans les autres états.

Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en France avec sa mère et son frère, y traînait ses malheurs et ses espérances. Un simple citoyen avait subjugué l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Cromwell, cet usurpateur digne de régner, avait pris le nom de *protecteur*, et non celui de *roi;* parce que les Anglais savaient jusqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, et ne connaissaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

Il affermit son pouvoir en sachant le réprimer à propos: il n'entreprit point sur les priviléges dont le peuple était jaloux; il ne logea jamais de gens de guerre dans la cité de Londres; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer; il n'offensa point les yeux par trop de faste; il ne se permit aucun plaisir; il n'accumula point de trésors; il eut soin que la justice fût observée avec cette impartialité impitoyable qui ne distingue point les grands des petits.

Le frère de Pantaléon Sâ, ambassadeur de Portugal en Angleterre, ayant cru que sa licence serait impunie, parce que la personne de son frère était sacrée, insulta des citoyens de Londres, et en fit assassiner un pour se venger de la résistance des autres; il fut condamné à être pendu. Cromwell, qui pouvait lui faire grâce, le laissa exécuter, et signa ensuite un traité avec l'ambassadeur.

Jamais le commerce ne fut si libre ni si florissant;

jamais l'Angleterre n'avait été si riche. Ses flottes victorieuses fesaient respecter son nom sur toutes les mers; tandis que Mazarin, uniquement occupé de dominer et de s'enrichir, laissait languir dans la France la justice, le commerce, la marine et même les finances. Maître de la France, comme Cromwell l'était de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pu faire pour le pays qu'il gouvernait ce que Cromwell avait fait pour le sien; mais il était étranger, et l'âme de Mazarin, qui n'avait pas la barbarie de celle de Cromwell, n'en avait pas aussi la grandeur.

Toutes les nations de l'Europe, qui avaient négligé l'alliance de l'Angleterre sous Jacques Ier et sous Charles Ier, la briguèrent sous le protecteur. La reine Christine elle-même, quoiqu'elle eût détesté le meurtre de Charles Ier, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle estimait.

Mazarin, et don Louis de Haro prodiguèrent à l'envi leur politique, pour s'unir avec le protecteur. Il goûta quelque temps la satisfaction de se voir courtisé par les deux plus puissants royaumes de la chrétienté.

Le ministre espagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais; Mazarin lui proposait d'assiéger Dunkerque, et de lui remettre cette ville. Cromwell avait à choisir entre les clefs de la France et celles de la Flandre. Il fut beaucoup sollicité aussi par Condé; mais il ne voulut point négocier avec un prince qui n'avait plus pour lui que son nom, et qui était sans parti en France et sans pouvoir chez les Espagnols.

(Mai 1655) Le protecteur se détermina pour la

France, mais sans faire de traité particulier, et sans partager des conquêtes par avance: il voulait illustrer son usurpation par de plus grandes entreprises. Son dessein était d'enlever le Mexique aux Espagnols, mais ils furent avertis à temps. Les amiraux de Cromwell leur prirent du moins la Jamaïque, île que les Anglais possèdent encore, et qui assure leur commerce dans le Nouveau-Monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque que Cromwell signa son traité avec le roi de France, mais sans faire encore mention de Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ses lettres. Son secrétaire signa avant le plénipotentiaire de France, dans la minute du traité qui resta en Angleterre; mais il traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses états Charles II et le duc d'Yorck, petits-fils de Henri IV, à qui la France devait un asile. On ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune.

Tandis que Mazarin fesait ce traité, Charles II lui demandait une de ses nièces en mariage. Le mauvais état de ses affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même soupçonné le cardinal d'avoir voulu marier au fils de Cromwell celle qu'il refusait au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que lorsqu'il vit ensuite le chemin du trône moins fermé à Charles II, il voulut renouer ce mariage; mais il fut refusé à son tour.

La mère de ces deux princes, Henriette de France, fille de Henri-le-Grand, demeurée en France

sans secours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de Cromwell qu'on lui payât son douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuses, de demander une subsistance à celui qui avait versé le sang de son mari sur un échafaud. Mazarin fit de faibles instances en Angleterre au nom de cette reine, et lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle resta dans la pauvreté, et dans la honte d'avoir imploré la pitié de Cromwell, tandis que ses enfants allaient dans l'armée de Condé et de don Juan d'Autriche, apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfants de Charles Ier, chassés de France, se réfugièrent en Espagne. Les ministres espagnols éclatèrent dans toutes les cours, et surtout à Rome, de vive voix et par écrit, contre un cardinal qui sacrifiait, disaient-ils, les lois divines et humaines, l'honneur et la religion, au meurtrier d'un roi, et qui chassait de France Charles II et le duc d'Yorck, cousins de Louis XIV, pour plaire au bourreau de leur père. Pour toute réponse aux cris des Espagnols, on produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

La guerre continuait toujours en Flandre avec des succès divers. Turenne, ayant assiégé Valenciennes avec le maréchal de La Ferté, éprouva le même revers que Condé avait essuyé devant Arras. Le prince, secondé alors de don Juan d'Autriche, plus digne de combattre à ses côtés que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de La Ferté, le prit prisonnier, et délivra Valenciennes. Turenne

fit ce que Condé avait fait dans une déroute pareille (17 juil. 1656). Il sauva l'armée battue, et fit tête partout à l'ennemi; il alla même, un mois après, assiéger et prendre la petite ville de la Capelle. C'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait osé faire un siége.

Cette marche de Turenne, si estimée, après laquelle il prit la Capelle, fut éclipsée par une marche plus belle encore du prince de Condé (30 mai 1658). Turenne assiégeait à peine Cambrai, que Condé, suivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des assiégeants, et ayant renversé tout ce qui voulait l'arrêter, il se jeta dans la ville. Les citoyens reçurent à genoux leur libérateur. Ainsi ces deux hommes, opposés l'un à l'autre, déployaient les ressources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites, comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite et dans leurs fautes mêmes, qu'ils savaient toujours réparer. Leurs talents arrêtaient tour à tour les progrès de l'une et de l'autre monarchie; mais le désordre des finances en Espagne et en France était encore un plus grand obstacle à leurs succès.

La ligue faite avec Cromwell donna enfin à la France une supériorité plus marquée; d'un côté, l'amiral Black alla brûler les galions d'Espagne, auprès des îles Canaries, et leur fit perdre les seuls trésors avec lesquels la guerre pouvait se soutenir: de l'autre, vingt vaisseaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, et six mille vieux soldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de Turenne.

Alors Dunkerque, la plus importante place de la Flandre, fut assiégée par mer et par terre. Condé et don Juan d'Autriche, ayant ramassé toutes leurs forces, se présentèrent pour la secourir, l'Europe avait les yeux sur cet évènement. Le cardinal Mazarin mena Louis XIV auprès du théâtre de la guerre, sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince se tint dans Calais. Ce fut là que Cromwell lui envoya une ambassade fastueuse, à la tête de laquelle était son gendre, le lord Falcombrige. Le roi lui envoya le duc de Créqui, et Mancini, duc de Nevers, neveu du cardinal, suivis de deux cents gentilshommes. Mancini présenta au protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre est remarquable; Mazarin lui dit « qu'il est affligé de » ne pouvoir lui rendre en personne les respects » dus au plus grand homme du monde. » C'est ainsi qu'il parlait à l'assassin du gendre de Henri IV, et de l'oncle de Louis XIV, son maître.

Cependant le prince maréchal de Turenne attaqua l'armée d'Espagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV et d'une comédienne, et qui devint deux ans après beau-frère de Louis XIV. Le prince de Condé était dans cette armée, mais il ne commandait pas: ainsi il ne fut pas difficile à Turenne de vaincre. (14 juin 1658) Les six mille Anglais contribuèrent à la victoire; elle fut complète. Les deux princes d'Angleterre, qui furent depuis rois, virent leurs malheurs augmentés dans cette journée par l'ascendant de Cromwell.

Le génie du grand Condé ne put rien contre les

meilleures troupes de France et d'Angleterre. L'armée espagnole fut détruite. Dunkerque se rendit bientôt après. Le roi accourut avec son ministre pour voir passer la garnison. Le cardinal ne laissa paraître Louis XIV ni comme guerrier ni comme roi; il n'avait point d'argent à distribuer aux soldats; à peine était-il servi : il allait manger chez Mazarin ou chez le maréchal de Turenne, quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans Louis XIV l'effet du mépris pour le faste, mais celui du dérangement de ses affaires, et du soin que le cardinal avait de réunir pour soi-même la splendeur et l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque que pour la rendre au lord Lockhart, ambassadeur de Cromwell. Mazarin essaya si par quelque finesse il pourrait éluder le traité, et ne pas remettre la place : mais Lockhart menaça, et la fermeté anglaise l'emporta sur l'habileté italienne.

Plusieurs personnes ont assuré que le cardinal, qui s'était attribué l'évènement d'Arras, voulut engager Turenne à lui céder encore l'honneur de la bataille des Dunes. Du Bec-Crépin, comte de Moret, vint, dit-on, de la part du ministre, proposer au général d'écrire une lettre, par laquelle il parut que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. Turenne reçut avec mépris ces insinuations, et ne voulut point donner un aveu qui eût produit la honte d'un général d'armée, et le ridicule d'un homme d'église. Mazarin, qui avait eu cette faiblesse, eut celle de rester brouillé jusqu'à sa mort avec Turenne.

Au milieu de ce premier triomphe, le roi tomba malade à Calais, et fut plusieurs jours à la mort. Aussitôt tous les courtisans se tournèrent vers son frère, Monsieur. Mazarin prodigua les ménagements, les flatteries au maréchal du Plessis-Praslin, ancien gouverneur de ce jeune prince, et au comte de Guiche, son favori. Il se forma dans Paris une cabale assez hardie pour écrire à Calais contre le cardinal. Il prit ses mesures pour sortir du royaume, et pour mettre à couvert ses richesses immenses. Un empirique d'Abbeville guérit le roi avec du vin émétique que les médecins de la cour regardaient comme un poison. Ce bon-homme s'asseyait sur le lit du roi, et disait : « Voilà un garçon bien mala- » de, mais il n'en mourra pas. » Dès qu'il fut convalescent, le cardinal exila tous ceux qui avaient cabalé contre lui.

(13 sept. 1656) Peu de mois après mourut Cromwell, à l'âge de cinquante-cinq ans, au milieu des projets qu'il fesait pour l'affermissement de sa puissance, et pour la gloire de sa nation. Il avait humilié la Hollande, imposé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Espagne, et forcé la France à briguer son alliance. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ses amiraux s'étaient conduits à Lisbonne : « Je veux qu'on respecte la répu- » blique anglaise, autant qu'on a respecté autrefois » la république romaine. » Les médecins lui annoncèrent la mort. Je ne sais s'il est vrai qu'il fit dans ce moment l'enthousiaste et le prophète, et s'il leur répondit que Dieu ferait un miracle en sa faveur. Thurlo, son secrétaire, prétend qu'il leur dit : « La

» nature peut plus que les médecins. » Ces mots ne sont point d'un prophète, mais d'un homme très sensé. Il se peut qu'étant convaincu que les médecins pouvaient se tromper, il voulût, en cas qu'il en réchappât, se donner auprès du peuple la gloire d'avoir prédit sa guérison, et rendre par là sa personne plus respectable, et même plus sacrée.

Il fut enterré en monarque légitime, et laissa dans l'Europe la réputation d'un homme intrépide, tantôt fanatique, tantôt fourbe, et d'un usurpateur qui avait su régner.

Le chevalier Temple prétend que Cromwell avait voulu, avant sa mort, s'unir avec l'Espagne contre la France, et se faire donner Calais avec le secours des Espagnols, comme il avait eu Dunkerque par les mains des Français. Rien n'était plus dans son caractère et dans sa politique. Il eût été l'idole du peuple anglais, en dépouillant ainsi, l'une après l'autre, deux nations que la sienne haïssait également. La mort renversa ses grands desseins, sa tyrannie et la grandeur de l'Angleterre.

Il est à remarquer qu'on porta le deuil de Cromwell à la cour de France, et que Mademoiselle fut la seule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi, son parent.

Nous avons vu déjà (1) que Richard Cromwell succéda paisiblement et sans contradiction au protectorat de son père, comme un prince de Galles aurait succédé à un roi d'Angleterre. Richard fit voir que du caractère d'un seul homme dépend souvent la destinée de l'État. Il avait un génie bien con-

(1) Dans l'Essai sur les mœurs, etc.

traire à celui d'Olivier Cromwell, toute la douceur des vertus civiles, et rien de cette intrépidité féroce, qui sacrifie tout à ses intérêts. Il eût conservé l'héritage acquis par les travaux de son père, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée, qui s'opposaient à son élévation. Il aima mieux se démettre du gouvernement que de régner par des assassinats; il vécut particulier, et même ignoré, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans le pays dont il avait été quelques jours le souverain. Après sa démission du protectorat, il voyagea en France : on sait qu'à Montpellier, le prince de Conti, frère du grand Condé, en lui parlant sans le connaître, lui dit un jour : « Olivier Cromwell était un » grand homme, mais son fils Richard est un misé» rable de n'avoir pas su jouir du fruit des crimes » de son père. » Cependant ce Richard vécut heureux, et son père n'avait jamais connu le bonheur.

Quelque temps auparavant, la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. Christine, reine de Suède, vint à Paris. On admira en elle une jeune reine qui à vingt-sept ans avait renoncé à la souveraineté dont elle était digne, pour vivre libre et tranquille. Il est honteux aux écrivains protestants d'avoir osé dire, sans la moindre preuve, qu'elle ne quitta sa couronne que parce qu'elle ne pouvait plus la garder. Elle avait formé ce dessein dès l'âge de vingt ans, et l'avait laissé mûrir sept années. Cette résolution, si supérieure aux idées vulgaires, et si long-temps méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochaient de la légèreté et une abdication involontaire. L'un de

ces deux reproches détruisait l'autre; mais il faut toujours que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ses lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à Chanut, autrefois ambassadeur de France auprès d'elle: « J'ai possédé sans faste, je quitte » avec facilité. Après cela ne craignez pas pour moi; » mon bien n'est pas au pouvoir de la fortune. » Elle écrivit au prince de Condé: « Je me tiens autant » honorée par votre estime que par la couronne » que j'ai portée. Si après l'avoir quittée, vous m'en » jugez moins digne, j'avoûrai que le repos que j'ai » tant souhaité me coûte cher; mais je ne me repen- » tirai pourtant point de l'avoir acheté au prix d'une » couronne, et je ne noircirai jamais une action qui » m'a semblé belle par un lâche repentir; et s'il arri- » ve que vous condamniez cette action, je vous dirai » pour toute excuse que je n'aurais pas quitté les » biens que la fortune m'a donnés, si je les eusse » crus nécessaires à ma félicité, et que j'aurais pré- » tendu à l'empire du monde, si j'eusse été aussi » assurée d'y réussir ou de mourir que le serait le » grand Condé. »

Telle était l'âme de cette personne si singulière; tel était son style dans notre langue qu'elle avait parlée rarement. Elle savait huit langues; elle avait été disciple et amie de Descartes qui mourut à Stockholm, dans son palais, après n'avoir pu obtenir une pension en France, où ses ouvrages furent même proscrits pour les seules bonnes choses qui y fussent. Elle avait attiré en Suède tous ceux qui

pouvaient l'éclairer. Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ses sujets l'avait dégoûtée de régner sur un peuple qui n'était que soldat. Elle crut qu'il valait mieux vivre avec des hommes qui pensent, que de commander à des hommes sans lettres ou sans génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus. Son dessein était d'aller se retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y passer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vue, elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique; indifférente pour l'une et pour l'autre, elle ne fit point scrupule de se conformer en apparence aux sentiments du peuple chez qui elle voulut passer sa vie. Elle avait quitté son royaume en 1654, et fait publiquement, à Inspruck, la cérémonie de son abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne se trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au sien. Le roi la vit, et lui rendit de grands honneurs; mais à peine lui parla-t-il. Élevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né le rendait timide.

La plupart des femmes et des courtisans n'observèrent autre chose dans cette reine philosophe, sinon qu'elle n'était pas coiffée à la française, et qu'elle dansait mal. Les sages ne condamnèrent dans elle que le meurtre de Monaldeschi, son écuyer, qu'elle fit assassiner à Fontainebleau, dans un second voyage. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté, elle devait demander justice, et non se la faire. Ce n'était pas une reine qui punissait un sujet; c'était

une femme qui terminait une galanterie par un meurtre; c'était un Italien qui en fesait assassiner un autre par l'ordre d'une Suédoise, dans un palais du roi de France. Nul ne doit être mis à mort que par les lois. Christine, en Suède, n'aurait eu le droit de faire assassiner personne; et certes, ce qui eût été un crime à Stockholm n'était pas permis à Fontainebleau. Ceux qui ont justifié cette action méritent de servir de pareils maîtres. Cette honte et cette cruauté ternirent la philosophie de Christine, qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été punie en Angleterre, et dans tous les pays où les lois règnent: mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations et contre l'humanité (1).

Après la mort de Cromwell, et la déposition de son fils, l'Angleterre resta un an dans la confusion

(1) Un nommé La Beaumelle, qui falsifia le Siècle de Louis XIV, et qui le fit imprimer à Francfort, avec des notes aussi scandaleuses que fausses, dit à ce sujet, que Christine était en droit de faire assassiner Monaldeschi, parce qu'elle ne voyageait pas *incognito*; et il ajoute que Pierre-le-Grand, entrant dans un café à Londres, tout écumant de colère, parce que, disait-il, un de ses généraux lui avait menti, s'écria qu'il avait été tenté de le fendre en deux d'un coup de sabre; qu'alors un marchand anglais avait dit au czar qu'on aurait condamné Sa Majesté à être pendue.

On est obligé de relever ici l'insolence absurde d'un pareil conte. Peut-on imaginer que le czar Pierre aille dire, dans un café, qu'un de ses généraux lui a menti ? Fend-on aujourd'hui un homme en deux d'un coup de sabre ? Un empereur va-t-il se plaindre à un marchand anglais de ce qu'un général lui a menti ? En quelle langue parlait-il à ce marchand, lui qui ne savait pas l'anglais ? Comment ce feseur de notes peut-il dire que Christine, après son abdication, était en droit de

de l'anarchie. Charles Gustave, à qui la reine Christine avait donné le royaume de Suède, se fesait redouter dans le nord et dans l'Allemagne. L'empereur Ferdinand III était mort en 1657; son fils Léopold, âgé de dix-sept ans, déjà roi de Hongrie et de Bohême, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de son père. Mazarin voulut essayer de faire Louis XIV empereur. Ce dessein était chimérique; il eût fallu ou forcer les électeurs ou les séduire. La France n'était ni assez forte pour ravir l'empire, ni assez riche pour l'acheter; aussi les premières ouvertures faites à Francfort par le maréchal de Grammont et par Lionne, furent elles abandonnées aussitôt que proposées. Léopold fut élu. Tout ce que put la politique de Mazarin, ce fut de faire une ligue avec des princes allemands, pour l'observation des traités de Munster, et pour donner un frein à l'autorité de l'empereur sur l'Empire (aug. 1658).

La France, après la bataille des Dunes, était puissante au dehors par la gloire de ses armes, et par l'état où étaient réduites les autres nations: mais le dedans souffrait; il était épuisé d'argent; on avait besoin de la paix.

Les nations, dans les monarchies chrétiennes, n'ont presque jamais d'intérêt aux guerres de leurs

faire assassiner un Italien à Fontainebleau, et ajouter, pour le prouver, qu'on aurait pendu Pierre-le-Grand à Londres ? On sera forcé de remarquer quelquefois les absurdités de ce même éditeur. En fait d'histoire, il ne faut pas dédaigner de répondre; il n'y a que trop de lecteurs qui se laissent séduire par les mensonges d'un écrivain sans pudeur, sans retenue, sans science et sans raison.

souverains. Les armées mercenaires, levées par ordre d'un ministre, et conduites par un général qui obéit en aveugle à ce ministre, font plusieurs campagnes ruineuses, sans que les rois au nom desquels elles combattent aient l'espérance ou même le dessein de ravir tout le patrimoine l'un de l'autre. Le peuple vainqueur ne profite jamais des dépouilles du peuple vaincu : il paye tout; il souffre dans la prospérité des armes, comme dans l'adversité; et la paix lui est presque aussi nécessaire, après la plus grande victoire, que quand les ennemis ont pris ses places frontières.

Il fallait deux choses au cardinal, pour consommer heureusement son ministère; faire la paix, et assurer le repos de l'état par le mariage du roi. Les cabales pendant sa maladie lui fesaient sentir combien un héritier du trône était nécessaire à la grandeur du ministre. Toutes ces considérations le déterminèrent à marier Louis XIV promptement. Deux partis se présentaient, la fille du roi d'Espagne et la princesse de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement; il aimait éperdument mademoiselle Mancini, l'une des nièces du cardinal : né avec un cœur tendre et de la fermeté dans ses volontés, plein de passion et sans expérience, il aurait pu se résoudre à épouser sa maîtresse.

Madame de Motteville, favorite de la reine-mère, dont les Mémoires ont un grand air de vérité, prétend que Mazarin fut tenté de laisser agir l'amour du roi, et de mettre sa nièce sur le trône. Il avait déjà marié une autre nièce au prince de Conti, une au duc de Mercœur : celle que Louis XIV aimait

avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre. C'étaient autant de titres qui pouvaient justifier son ambition. Il pressentit adroitement la reine-mère : « Je crains bien, lui dit-il, que le roi ne » veuille trop fortement épouser ma nièce. » La reine, qui connaissait le ministre, comprit qu'il souhaitait ce qu'il feignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse du sang d'Autriche, fille, femme et mère des rois, et avec l'aigreur que lui inspirait depuis quelque temps un ministre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit : « Si le roi était capable de cette indi» gnité, je me mettrais avec mon second fils à la » tête de toute la nation contre le roi et contre » vous. »

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine : mais il prit le parti sage de penser comme elle ; il se fit lui-même un honneur et un mérite de s'opposer à la passion de Louis XIV. Son pouvoir n'avait pas besoin d'une reine de son sang pour appui. Il craignait même le caractère de sa nièce ; et il crut affermir encore la puissance de son ministère, en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop sa maison.

Dès l'année 1656, il avait envoyé Lionne en Espagne solliciter la paix, et demander l'infante ; mais don Louis de Haro, persuadé que quelque faible que fût l'Espagne, la France ne l'était pas moins, avait rejeté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était destinée au jeune Léopold. Le roi d'Espagne, Philippe IV, n'avait alors de son second mariage qu'un fils dont l'enfance malsaine fesait

craindre pour sa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritière de tant d'états, portât ses droits dans la maison d'Autriche, et non dans une maison ennemie: mais enfin Philippe IV ayant eu un autre fils, dont Philippe Prosper, et sa femme étant encore enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, et la bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire.

(1659) Les Espagnols promirent l'infante, et demandèrent une suspension d'armes. Mazarin et don Louis se rendirent sur les frontières d'Espagne et de France, dans l'île des Faisants. Quoique le mariage d'un roi de France et la paix générale fussent l'objet de leurs conférences, cependant plus d'un mois se passa à arranger les difficultés sur la préséance, et à régler des cérémonies. Les cardinaux se disaient égaux aux rois, et supérieurs aux autres souverains. La France prétendait, avec plus de justice, la prééminence sur les autres puissances. Cependant don Louis de Haro mit une égalité parfaite entre Mazarin et lui, entre la France et l'Espagne.

Les conférences durèrent quatre mois. Mazarin et don Louis y déployèrent toute leur politique; celle du cardinal était la finesse; celle de don Louis, la lenteur. Celui-ci ne donnait jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre; celui de l'Espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du cardinal: « Il a un » grand défaut en politique, c'est qu'il veut tou- » jours tromper. »

Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pyrénées, il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui. Le roi de France garda le Roussillon, qu'il aurait toujours conservé sans cette paix; mais à l'égard de la Flandre, la monarchie espagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie nécessaire du Portugal; elle ne l'est plus: tout est changé. Mais si don Louis de Haro avait dit que le cardinal Mazarin savait tromper, on a dit depuis qu'il savait prévoir. Il méditait, dès long-temps, l'alliance des maisons de France et d'Espagne. On cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster: « Si le roi » très chrétien pouvait avoir les Pays-Bas et la Fran- » che-Comté en dot, en épousant l'infante, alors » nous pourrions aspirer à la succession d'Espagne, » quelque renonciation qu'on fît faire à l'infante; » et ce ne serait pas une attente fort éloignée, puis- » qu'il n'y a que la vie du prince son frère qui l'en » pût exclure. » Ce prince était alors Balthazar, qui mourut en 1649.

Le cardinal se trompait évidemment, en pensant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot. Au contraire, on rendit à la monarchie espagnole des villes considérables qu'on avait conquises; comme Saint-Omer, Ypres, Menin, Oudenarde et d'autres places. On en garda quelques-unes. Le cardinal ne se trompa point en croyant que la renonciation serait un jour inutile; mais ceux qui lui font l'honneur de cette prédiction lui font donc prévoir que le prince don Baltha-

zar mourrait en 1649; qu'ensuite les trois enfants du second mariage seraient enlevés au berceau; que Charles, le cinquième de tous ces enfants mâles, mourrait sans postérité; et que ce roi autrichien ferait un jour un testament en faveur d'un petit-fils de Louis XIV. Mais enfin le cardinal Mazarin prévit ce que vaudraient des renonciations, en cas que la postérité mâle de Philippe s'éteignît; et des évènements étranges l'ont justifié, après plus de cinquante années (1).

Marie-Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta, par son contrat de mariage que cinq cent mille écus d'or au soleil; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir sur la frontière. Ces cinq cent mille écus, valant alors deux millions cinq cent mille livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin la France n'en reçut jamais que cent mille francs.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage, présent et réel, que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune terre de son père; et Louis XIV ratifia cette renonciation de la manière la plus solennelle, et la fit ensuite enregistrer au parlement.

Ces renonciations et ces cinq cent mille écus de

(1) La renonciation d'Anne d'Autriche avait été présentée aux états de Castille et d'Arragon, et acceptée par eux. Celle de Marie-Thérèse ne leur fut pas présentée; et c'est une des principales raisons sur lesquelles les casuistes et les jurisconsultes, auxquels Charles II s'adressa, se fondèrent pour décider que les descendants de Marie-Thérèse étaient les héritiers légitimes de la couronne d'Espagne. *(Edit. de Kehl.)*

dot, semblaient être les clauses ordinaires des mariages des infantes d'Espagne avec les rois de France. La reine Anne d'Autriche, fille de Philippe III, avait été mariée à Louis XIII à ces mêmes conditions; et quand on avait donné Isabelle, fille de Henri-le Grand, à Philippe IV, roi d'Espagne, on n'avait pas stipulé plus de cinq cent mille écus d'or pour sa dot, dont même on ne lui paya jamais rien; de sorte qu'il ne paraissait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages: on n'y voyait que des filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un présent de noces.

Le duc de Lorraine, Charles IV, de qui la France et l'Espagne avaient beaucoup à se plaindre, ou plutôt qui avait beaucoup à se plaindre d'elles, fut compris dans le traité; mais en prince malheureux qu'on punissait, parce qu'il ne pouvait se faire craindre. La France lui rendit ses états, en démolissant Nanci, et en lui défendant d'avoir des troupes. Don Louis de Haro obligea le cardinal Mazarin à faire recevoir en grâce le prince de Condé, en menaçant de lui laisser en souveraineté Rocroi, le Châtelet et d'autres places dont il était en possession. Ainsi la France gagna à la fois ces villes et le grand Condé. Il perdit sa charge de grand maître de la maison du roi, qu'on donna ensuite à son fils, et ne revint presque qu'avec sa gloire.

(Juin 1660) Charles II, roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pyrénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le secours de don Louis et de Mazarin. Il se flattait que leurs rois, ses cousins germains, réunis,

oseraient enfin venger une cause commune à tous les souverains, puisque enfin Cromwell n'était plus; il ne put seulement obtenir une entrevue, ni avec Mazarin, ni avec don Louis. Lockhart, cet ambassadeur de la république d'Angleterre, était à Saint-Jean-de-Luz; il se fesait respecter encore, même après la mort du protecteur; et les deux ministres, dans la crainte de choquer cet Anglais, refusèrent de voir Charles II. Ils pensaient que son rétablissement était impossible; et toutes les factions anglaises, quoique divisées entre elles, conspiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils se trompèrent tous deux: la fortune fit, peu de mois après, ce que ces deux ministres auraient pu avoir la gloire d'entreprendre. Charles fut rappelé dans ses états par les Anglais, sans qu'un seul potentat de l'Europe se fût jamais mis en devoir, ni d'empêcher le meurtre du père, ni de servir au rétablissement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt mille citoyens, qui se jetèrent à genoux devant lui. Des vieillards, qui étaient de ce nombre, m'ont dit que presque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eut peut-être jamais de spectacle plus touchant ni de révolution plus subite. Ce changement se fit en bien moins de temps que le traité des Pyrénées ne fut conclu; et Charles II était déjà paisible possesseur de l'Angleterre, que Louis XIV n'était pas encore marié par procureur.

(Aug. 1660) Enfin le cardinal Mazarin ramena le roi et la nouvelle reine à Paris. Un père qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien, n'en eût pas usé autrement que Mazarin;

il revint plus puissant et plus jaloux de sa puissance, et même de ses honneurs, que jamais. Il exigea et il obtint que le parlement vînt le haranguer par députés. C'était une chose sans exemple dans la monarchie; mais ce n'était pas une trop grande réparation du mal que le parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du sang, en lieu tiers, comme autrefois. Celui qui avait traité don Louis de Haro en égal, voulut traiter le grand Condé en inférieur. Il marchait alors avec un faste royal, ayant, outre ses gardes, une compagnie de mousquetaires, qui a été depuis la seconde compagnie des mousquetaires du roi. On n'eut plus auprès de lui un accès libre: si quelqu'un était assez mauvais courtisan pour demander une grâce au roi, il était perdu. La reine mère, si long-temps protectrice obstinée de Mazarin contre la France, resta sans crédit dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. Le roi, son fils, élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secouer le joug qu'elle lui avait imposé, aussi-bien qu'à elle-même; elle respectait son ouvrage, et Louis XIV n'osait pas encore régner du vivant de Mazarin.

Un ministre est excusable du mal qu'il fait, lorsque le gouvernail de l'état est forcé dans sa main par les tempêtes; mais, dans le calme, il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. Mazarin ne fit de bien qu'à lui et à sa famille, par rapport à lui. Huit années de puissance absolue et tranquille, depuis son dernier retour jusqu'à sa mort, ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile; car le collége des Quatre-Nations ne fut que l'effet de son testament.

Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Le roi demandait quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait : « Sire, il » n'y a rien dans les coffres de votre majesté, mais » monsieur le cardinal vous en prêtera. » Mazarin était riche d'environ deux cent millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs mémoires disent qu'il en amassa une partie par des moyens trop au-dessous de la grandeur de sa place. Ils rapportent qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courses : c'est ce qui ne fut jamais prouvé ; mais les Hollandais l'en soupçonnèrent, et ils n'auraient pas soupçonné le cardinal de Richelieu.

On dit qu'en mourant il eut des scrupules, quoiqu'au dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, et il en fit au roi une donation entière, croyant que le roi les lui rendrait. Il ne se trompa point ; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. (Mars 1661) Enfin il mourut : et il n'y eut que le roi qui semblât le regretter, car ce prince savait déjà dissimuler. Le joug commençait à lui peser ; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de son trône.

Louis XIV et la cour portèrent le deuil du cardinal Mazarin, honneur peu ordinaire, et que Henri IV avait fait à la mémoire de Gabrielle d'Estrées.

On n'entreprendra pas ici d'examiner si le cardinal Mazarin a été un grand ministre ou non : c'est à ses actions de parler, et à la postérité de juger. Le vulgaire suppose quelquefois une étendue d'esprit prodigieuse, et un génie presque divin, dans ceux

qui ont gouverné des empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure qui fait les hommes d'état, c'est leur caractère. Les hommes, pour peu qu'ils aient de bon sens, voient tous à peu près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam ou de Berne en sait, sur ce point, autant que Séjan, Ximenès, Buckingham, Richelieu ou Mazarin: mais notre conduite et nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de notre âme, et nos succès dépendent de la fortune.

Par exemple, si un génie tel que le pape Alexandre VI, ou Borgia, son fils, avait eu La Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs, sous un serment sacré, et se serait défait d'eux; Mazarin serait entré dans la ville deux ou trois ans plus tard, en gagnant et en divisant les bourgeois. Don Louis de Haro n'eût pas hasardé l'entreprise. Richelieu fit une digue sur la mer, à l'exemple d'Alexandre, et entra dans La Rochelle en conquérant; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des Anglais, délivraient La Rochelle, et fesaient passer Richelieu pour un téméraire.

On peut juger du caractère des hommes par leurs entreprises. On peut bien assurer que l'âme de Richelieu respirait la hauteur et la vengeance; que Mazarin était sage, souple et avide de biens. Mais pour connaître à quel point un ministre a de l'esprit, il faut ou l'entendre souvent parler, ou lire ce qu'il a écrit. Il arrive souvent parmi les hommes d'état ce qu'on voit tous les jours parmi les courtisans; celui qui a le plus d'esprit échoue, et celui qu

a dans le caractère plus de patience, de force, de souplesse et de suite, réussit.

En lisant les lettres du cardinal Mazarin, et les Mémoires du cardinal de Retz, on voit aisément que Retz était le génie supérieur. Cependant Mazarin fut tout-puissant, et Retz fut accablé. Enfin il est très vrai que, pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens et de la fortune; mais pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante l'amour du bien public. Le grand homme d'état est celui dont il reste de grands monuments utiles à la patrie.

Le monument qui immortalise le cardinal Mazarin est l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province à la France dans le temps que la France était déchaînée contre lui; et, par une fatalité singulière, il fit plus de bien au royaume, lorsqu'il y était persécuté, que dans la tranquillité d'une puissance absolue (1).

CHAPITRE VII.

Louis XIV gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche-espagnole à lui céder partout la préséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux États-Généraux, et rend son royaume florissant et redoutable.

JAMAIS il n'y eut dans une cour plus d'intrigues et d'espérances que durant l'agonie du cardinal Mazarin. Les femmes qui prétendaient à la beauté, se

(1) C'est que Mazarin avait des talents pour la politique extérieure, et qu'il n'avait ni talents ni lumières pour l'admi-

flattaient de gouverner un prince de vingt-deux ans, que l'amour avait déjà séduit jusqu'à lui faire offrir sa couronne à sa maîtresse. Les jeunes courtisans croyaient renouveler le règne des favoris. Chaque ministre espérait la première place. Aucun d'eux ne pensait qu'un roi élevé dans l'éloignement des affaires, osât prendre sur lui le fardeau du gouvernement. Mazarin avait prolongé l'enfance de ce monarque autant qu'il avait pu. Il ne l'instruisait que depuis fort peu de temps, et parce que le roi avait voulu être instruit.

On était si loin d'espérer d'être gouverné par son souverain, que de tous ceux qui avaient travaillé jusqu'alors avec le premier ministre, il n'y en eut aucun qui demandât au roi quand il voudrait les entendre. Ils lui demandèrent tous: « A qui nous » adresserons-nous? » et Louis XIV leur répondit: « A moi. » On fut encore plus surpris de le voir persévérer. Il y avait quelque temps qu'il consultait ses forces, et qu'il essayait, en secret, son génie pour régner. Sa résolution prise une fois, il la maintint jusqu'au dernier moment de sa vie. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se fesant rendre compte de tout par eux, à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait

nistration; c'est qu'un ministre ne peut guère avoir, dans les négociations, d'autres intérêts que ceux du peuple qu'il gouverne, au lieu que, dans le gouvernement intérieur, il peut en avoir de tout opposés; c'est enfin que l'art de négocier ne suppose que certaines qualités de l'esprit et du caractère, communes à tous les pays et à tous les siècles, au lieu que la science de l'administration suppose des principes qui n'existaient pas encore dans le siècle de Mazarin. (*Edit. de Kehl.*)

pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser.

Madame de Motteville nous apprend que la réputation de Charles II, roi d'Angleterre, qui passait alors pour gouverner par lui-même, inspira de l'émulation à Louis XIV. Si cela est, il surpassa beaucoup son rival, et il mérita toute sa vie ce qu'on avait dit d'abord de Charles.

Il commença par mettre de l'ordre dans les finances dérangées par un long brigandage. La discipline fut rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances. La magnificence et la décence embellirent sa cour. Les plaisirs même eurent de l'éclat et de la grandeur. Tous les arts furent encouragés, et tous employés à la gloire du roi et de la France.

Ce n'est pas ici le lieu de le représenter dans sa vie privée, ni dans l'intérieur de son gouvernement; c'est ce que nous ferons à part. Il suffit de dire que ses peuples qui, depuis la mort de Henri-le-Grand, n'avaient point vu de véritable roi, et qui détestaient l'empire d'un premier ministre, furent remplis d'admiration et d'espérance, quand ils virent Louis XIV faire à vingt-deux ans ce que Henri avait fait à cinquante. Si Henri IV avait eu un premier ministre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puissantes. Si Louis XIII n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible et malade énervait l'âme, eût succombé sous le poids. Louis XIV pouvait, sans péril, avoir ou n'avoir pas de premier ministre. Il ne restait pas la moindre trace des ancien-

nes factions; il n'y avait plus en France qu'un maître et des sujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute sorte de gloire, et qu'il voulait être aussi considéré au dehors qu'absolu au dedans.

Les anciens rois de l'Europe prétendent entre eux une entière égalité, ce qui est très naturel; mais les rois de France ont toujours réclamé la préséance que mérite l'antiquité de leur race et de leur royaume ; et s'ils ont cédé aux empereurs , c'est parceque les hommes ne sont presque jamais assez hardis pour renverser un long usage. Le chef de la république d'Allemagne, prince électif et peu puissant par lui-même, a le pas, sans contredit, sur tous les souverains, à cause de ce titre de césar et d'héritier de Charlemagne. La chancellerie allemande ne traitait pas même alors les autres rois de majesté. Les rois de France pouvaient disputer la préséance aux empereurs, puisque la France avait fondé le véritable empire d'occident, dont le nom seul subsiste en Allemagne. Ils avaient pour eux, non-seulement la supériorité d'une couronne héréditaire sur une dignité élective; mais l'avantage d'être issus, par une suite non interrompue, de souverains qui régnaient sur une grande monarchie, plusieurs siècles avant que, dans le monde entier aucune des maisons qui possèdent aujourd'hui des couronnes fût parvenue à quelque élévation. Ils voulaient au moins précéder les autres puissances de l'Europe. On alléguait, en leur faveur, le nom de très chrétien. Les rois d'Espagne opposaient le titre de catholique; et depuis que Charles-Quint avait eu un roi de France prisonnier à Madrid, la fierté espagnole était bien

loin de céder ce rang. Les Anglais et les Suédois, qui n'allèguent aujourd'hui aucun de ces surnoms, reconnaissent le moins qu'ils peuvent cette supériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattues. Les papes, qui donnaient les états avec une bulle, se croyaient, à plus forte raison, en droit de décider du rang entre les couronnes. Cette cour, où tout se passe en cérémonie, était le tribunal où se jugeaient ces vanités de la grandeur. La France y avait eu toujours la supériorité, quand elle était plus puissante que l'Espagne; mais depuis le règne de Charles-Quint, l'Espagne n'avait négligé aucune occasion de se donner l'égalité. La dispute restait indécise; un pas de plus ou de moins, dans une procession; un fauteuil placé près d'un autel, ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur, étaient des triomphes, et établissaient des titres pour cette prééminence. La chimère du point d'honneur était extrême alors sur cet article entre les couronnes, comme la fureur des duels entre les particuliers.

Il arriva qu'à l'entrée d'un ambassadeur de Suède à Londres, le comte d'Estrade, ambassadeur de France, et le baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne, se disputèrent le pas. L'Espagnol, avec plus d'argent et une plus nombreuse suite, avait gagné la populace anglaise: il fait d'abord tuer les chevaux des carrosses français; et bientôt les gens du comte d'Estrade, blessés et dispersés, laissèrent les Espagnols marcher, l'épée nue, comme en triomphe.

(24 mars 1662) Louis XIV, informé de cette in-

sulte, rappela l'ambassadeur qu'il avait à Madrid, fit sortir de France celui d'Espagne, rompit les conférences qui se tenaient encore en Flandre au sujet des limites; et fit dire au roi Philippe IV, son beau-père, que s'il ne reconnaissait la supériorité de la couronne de France, et ne réparait cet affront par une satisfaction solennelle, la guerre allait recommencer. Philippe IV ne voulut pas replonger son royaume dans une guerre nouvelle, pour la préséance d'un ambassadeur : il envoya le comte de Fuentes déclarer au roi, à Fontainebleau, en présence de tous les ministres étrangers qui étaient en France, « que les ministres espagnols ne con-» courraient plus dorénavant avec ceux de Fran-» ce. » Ce n'en était pas assez pour reconnaître nettement la prééminence du roi; mais c'en était assez pour un aveu authentique de la faiblesse espagnole. Cette cour, encore fière, murmura long-temps de de son humiliation. Depuis, plusieurs ministres espagnols ont renouvelé leurs anciennes prétentions : ils ont obtenu l'égalité à Nimègue ; mais Louis XIV acquit alors, par sa fermeté, une supériorité réelle dans l'Europe, en fesant voir combien il était à craindre.

A peine sorti de cette petite affaire avec tant de grandeur, il en marqua encore davantage dans une occasion où sa gloire semblait moins intéressée. Les jeunes Français, dans les guerres faites depuis long-temps en Italie contre l'Espagne, avaient donné aux Italiens circonspects et jaloux l'idée d'une nation impétueuse. L'Italie regardait toutes les nations dont elle était inondée comme des barbares, et les

Français comme des barbares plus gais que les autres, mais plus dangereux, qui portaient dans toutes les maisons les plaisirs avec le mépris, et la débauche avec l'insulte. Ils étaient craints partout, et surtout à Rome.

Le duc de Créqui, ambassadeur auprès du pape, avait révolté les Romains par sa hauteur : ses domestiques, gens qui poussent toujours à l'extrême les défauts de leurs maîtres, commettaient dans Rome les mêmes désordes que la jeunesse indisciplinable de Paris, qui se fesait alors un honneur d'attaquer toutes les nuits le guet qui veille à la garde de la ville.

(20 aug. 1662) Quelques laquais du duc de Créqui s'avisèrent de charger, l'épée à la main, une escouade des Corses (ce sont des gardes du pape qui appuient les exécutions de la justice). Tout le corps des Corses offensé, et secrètement animé par don Mario Chigi, frère du pape Alexandre VII, qui haïssait le duc de Créqui, vint en armes assiéger la maison de l'ambassadeur. Ils tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, qui rentrait alors dans son palais; ils lui tuèrent un page, et blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de Créqui sortit de Rome, accusant les parents du pape, et le pape lui-même, d'avoir favorisé cet assassinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, persuadé qu'avec les Français il n'y a qu'à temporiser, et que tout s'oublie. Il fit pendre un Corse et un sbire au bout de quatre mois; et il fit sortir de Rome le gouverneur soupçonné d'avoir autorisé l'attentat : mais il fut consterné d'apprendre que le roi menaçait de

faire assiéger Rome, qu'il fesait déjà passer des troupes en Italie, et que le maréchal du Plessis-Praslin était nommé pour les commander. L'affaire était devenue une querelle de nation à nation, et le roi voulait faire respecter la sienne. Le pape, avant de faire la satisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques; il fit ce qu'il put pour les animer contre Louis XIV, mais les circonstances n'étaient pas favorables au pape: l'empire était attaqué par les Turcs, l'Espagne était embarrassée dans une guerre peu heureuse contre le Portugal.

La cour romaine ne fit qu'irriter le roi sans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape, et fit saisir le comtat d'Avignon. Dans d'autres temps, les excommunications de Rome auraient suivi ces outrages; mais c'étaient des armes usées et devenues ridicules: il fallut que le pape pliât; il fut forcé d'exiler de Rome son propre frère; d'envoyer son neveu, le cardinal Chigi, en qualité de légat *à laterre*, faire satisfaction au roi; de casser la garde corse, et d'élever dans Rome une pyramide, avec une inscription qui contenait l'injure et la réparation. Le cardinal Chigi fut le premier légat de la cour romaine qui fut jamais envoyé pour demander parpon. Les légats auparavant venaient donner des lois, et imposer des décimes. Le roi ne s'en tint pas à faire réparer un outrage par des cérémonies passagères, et par des monuments qui le sont aussi (car il permit quelques années après la destruction de la pyramide), mais il força la cour de Rome à promettre de rendre Castro et Ronciglione au

duc de Parme, à dédommager le duc de Modène de ses droits sur Commachio; et il tira ainsi d'une insulte l'honneur solide d'être le protecteur des princes d'Italie.

(27 oct. 1662) En soutenant sa dignité, il n'oubliait pas d'augmenter son pouvoir. Ses finances, bien administrées par Colbert, le mirent en état d'acheter Dunkerque et Mardik du roi d'Angleterre, pour cinq millions de livres, à vingt-six livres dix sols le marc. Charles II, prodigue et pauvre, eut la honte de vendre le prix du sang des Anglais. Son chancelier Hyde, accusé d'avoir conseillé ou souffert cette faiblesse, fut banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit souvent les fautes des favoris, et qui quelquefois même juge ses rois.

(1663) Louis fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre et de la mer. On creusa entre la ville et la citadelle un bassin capable de contenir trente vaisseaux de guerre, de sorte qu'à peine les Anglais eurent vendu cette ville, qu'elle devint l'objet de leur terreur.

(30 aug. 1663) Quelque temps après, le roi força le duc de Lorraine à lui donner la forte ville de Marsal. Ce malheureux Charles IV, guerrier assez illustre, mais prince faible, inconstant et imprudent, venait de faire un traité par lequel il donnait la Lorraine à la France après sa mort, à condition que le roi lui permettrait de lever un million sur l'état qu'il abandonnait, et que les princes du sang de Lorraine seraient réputés princes du sang de France. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne servit qu'à produire de nouvelles inconstances dans le

duc de Lorraine; trop heureux ensuite de donner Marsal, et de se remettre à la clémence du roi.

Louis augmentait ses états même pendant la paix, et se tenait toujours prêt pour la guerre, fesant fortifier ses frontières, tenant ses troupes dans la discipline, augmentant leur nombre, fesant des revues fréquentes.

Les Turcs étaient alors très redoutables en Europe; ils attaquaient à la fois l'empereur d'Allemagne et les Vénitiens. La politique des rois de France a toujours été, depuis François Ier, d'être alliés des empereurs turcs; non seulement pour les avantages de commerce, mais pour empêcher la maison d'Autriche de trop prévaloir. Cependant un roi chrétien ne pouvait refuser du secours à l'empereur, trop en danger; et l'intérêt de la France était bien que les Turcs inquiétassent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahissent: enfin ses traités avec l'empire lui fesaient un devoir de cette démarche honorable. Il envoya donc six mille hommes en Hongrie, sous les ordres du comte de Coligni, seul reste de la maison de ce Coligni, autrefois si célèbre dans nos guerres civiles, et qui mérite peut-être une aussi grande renommée que cet amiral, par son courage et par sa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand Condé, et toutes les offres du cardinal Mazarin n'avaient jamais pu l'engager à manquer à son ami. Il mena avec lui l'élite de la noblesse de France, et entre autres le jeune La Feuillade, homme entreprenant, avide de gloire et de fortune. (1664) Ces Français allèrent servir en Hongrie sous le général Montecuculli, qui tenait tête alors au grand-visir Kiuperli ou Koupro-

gli, et qui depuis, en servant contre la France, balança la réputation de Turenne. Il y eut un grand combat à Saint-Gothard, au bord du Raab, entre les Turcs et l'armée de l'empereur. Les Français y firent des prodiges de valeur; les Allemands mêmes, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre justice; mais ce n'est pas la rendre aux Allemands, de dire, comme on a fait dans tant de livres, que les Français eurent seuls l'honneur de la victoire.

Le roi, en mettant sa grandeur à secourir ouvertement l'empereur, et à donner de l'éclat aux armes françaises, mettait sa politique à soutenir secrètement le Portugal contre l'Espagne. Le cardinal Mazarin avait abandonné formellement les Portugais, par le traité des Pyrénées; mais l'Espagnol avait fait plusieurs petites infractions tacites à la paix. Le Français en fit une hardie et décisive: le maréchal de Schomberg, étranger et huguenot, passa en Portugal avec quatre mille soldats français, qu'il payait de l'argent de Louis XIV, et qu'il feignait de soudoyer au nom du roi de Portugal. (17 juin 1655) Ces quatre mille soldats français, joints aux troupes portugaises, remportèrent à Villa-Viciosa une victoire complète, qui affermit le trône dans la maison de Bragance. Ainsi Louis XIV passait déjà pour un prince guerrier et politique, et l'Europe le redoutait, même avant qu'il eût encore fait la guerre.

Ce fut par cette politique qu'il évita, malgré ses promesses, de joindre le peu de vaisseaux qu'il avait alors aux flottes hollandaises. Il s'était allié avec la Hollande en 1662. Cette république, environ vers

ce temps-là, recommença la guerre contre l'Angleterre, au sujet du vain et bizarre honneur du pavillon, et des intérêts réels de son commerce dans les Indes. Louis voyait avec plasir ces deux puissances maritimes mettre en mer tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de cent vaisseaux, et se détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtres qui se soient jamais données, dont tout le fruit était l'affaiblissement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours entiers (11, 12 et 13 juin 1666). Ce fut dans ces combats que le Hollandais Ruyter acquit la réputation du plus grand homme de guerre qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaisseaux d'Angleterre jusque dans ses ports, à quatre lieues de Londres. Il fit triompher la Hollande sur les mers, dont les Anglais avaient toujours eu l'empire, et où Louis XIV n'était rien encore.

La domination de l'Océan était partagée depuis quelque temps entre ces deux nations. L'art de construire les vaisseaux et de s'en servir pour le commerce et pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La France, sous le ministère de Richelieu, se croyait puissante sur mer, parce que d'environ soixante vaisseaux ronds que l'on comptait dans ses ports, elle pouvait en mettre en mer environ trente, dont un seul portait soixante et dix canons. Sous Mazarin, on acheta des Hollandais le peu de vaisseaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures pour la construction et pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, et de donner à la France tout ce

qui lui manquait, avec une diligence incroyable: mais en 1664 et 1665, tandis que les Anglais et les Hollandais couvraient l'Océan de près de trois cents gros vaisseaux de guerre, il n'en avait encore que quinze ou seize du dernier rang, que le duc de Beaufort occupait contre les pirates de Barbarie; et lorsque les états-généraux pressèrent Louis XIV de joindre sa flotte à la leur, il ne se trouva, dans le port de Brest, qu'un seul brûlot qu'on eut honte de faire partir, et qu'il fallut pourtant leur envoyer sur leurs instances réitérées. Ce fut une honte que Louis XIV s'empressa bien vite d'effacer.

(1665) Il donna aux états un secours de ses forces de terre, plus essentiel et plus honorable. Il leur envoya six mille Français pour les défendre contre l'évêque de Munster, Christophe-Bernard de Galen, prélat guerrier et ennemi implacable, soudoyé par l'Angleterre pour désoler la Hollande; mais il leur fit payer chèrement ce secours, et les traita comme un homme puissant qui vend sa protection à des marchands opulents. Colbert mit sur leur compte, non-seulement la solde de ses troupes, mais jusqu'aux frais d'une ambassade envoyée en Angleterre, pour conclure leur paix avec Charles II. Jamais secours ne fut donné de si mauvaise grâce, ni reçu avec moins de reconnaissance.

Le roi ayant ainsi aguerri ses troupes, et formé de nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande, en Portugal, respecté et vengé dans Rome, ne voyait pas un seul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre ravagée par la peste; Londres réduite en cendres par un incendie attribué injustement aux ca-

tholiques; la prodigalité et l'indigence continuelle de Charles II, aussi dangereuses pour ses affaires que la contagion et l'incendie, mettaient la France en sûreté du côté des Anglais. L'empereur réparait à peine l'épuisement d'une guerre contre les Turcs. Le roi d'Espagne, Philippe IV, mourant, et sa monarchie aussi faible que lui, laissaient Louis XIV le seul puissant et le seul redoutable. Il était jeune, riche, bien servi, obéi aveuglément, et marquait l'impatience de se signaler et d'être conquérant.

CHAPITRE VIII.

Conquête de la Flandre.

L'OCCASION se présenta bientôt à un roi qui la cherchait. Philippe IV, son beau-père, mourut: il avait eu de sa première femme, sœur de Louis XIII, cette princesse Marie-Thérèse, mariée à son cousin Louis XIV; mariage par lequel la monarchie espagnole est enfin tombée dans la maison de Bourbon, si long-temps son ennemie. De son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche était né Charles II, enfant faible et malsain, héritier de la couronne, et seul reste de trois enfants mâles, dont deux étaient morts en bas âge. Louis XIV prétendit que la Flandre, le Brabant, et la Franche-Comté, provinces du royaume d'Espagne, devaient, selon la jurisprudence de ces provinces, revenir à sa femme, malgré sa renonciation. Si les causes des rois pouvaient

se juger par les lois des nations, à un tribunal désintéressé, l'affaire eût été un peu douteuse.

Louis fit examiner ses droits par son conseil, et par des théologiens, qui les jugèrent incontestables; mais le conseil et le confesseur de la veuve de Philippe IV les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puissante raison, la loi expresse de Charles-Quint; mais les lois de Charles Quint n'étaient guère suivies par la cour de France.

Un des prétextes que prenait le conseil du roi, était que les cinq cent mille écus donnés en dot à sa femme, n'avaient point été payés; mais on oubliait que la dot de la fille de Henri IV ne l'avait pas été davantage. La France et l'Espagne combattirent d'abord par des écrits, où l'on étala des calculs de banquier et des raisons d'avocat; mais la seule raison d'état était écoutée. Cette raison d'état fut bien extraordinaire. Louis XIV allait attaquer un enfant dont il devait être naturellement le protecteur, puisqu'il avait épousé la sœur de cet enfant. Comment pouvait-il croire que l'empereur Léopold, regardé comme le chef de la maison d'Autriche, le laisserait opprimer cette maison, et s'agrandir dans la Flandre? Qui croirait que l'empereur et le roi de France eussent déjà partagé en idée les dépouilles du jeune Charles d'Autriche, roi d'Espagne? On trouve quelques traces de cette triste vérité dans les Mémoires du marquis de Torci (1), mais elles sont peu démêlées. Le temps a enfin dévoilé ce mystère, qui prouve qu'entre les rois, la convenance et le droit du plus fort tiennent lieu de

(1) Tome I, page 16, édition supposée de La Haye.

justice, surtout quand cette justice semble douteuse.

Tous les frères de Charles II, roi d'Espagne, étaient morts. Charles était d'une complexion faible et malsaine. Louis XIV et Léopold firent, dans son enfance, à peu près le même traité de partage qu'ils entamèrent depuis à sa mort. Par ce traité, qui est actuellement dans le dépôt du Louvre, Léopold devait laisser Louis XIV se mettre déjà en possession de la Flandre, à condition qu'à la mort de Charles, l'Espagne passerait sous la domination de l'empereur. Il n'est pas dit s'il en coûta de l'argent pour cette étrange négociation. D'ordinaire, ce principal article de tant de traités demeure secret.

Léopold n'eut pas si tôt signé l'acte qu'il s'en repentit. Il exigea, au moins, qu'aucune cour n'en eût connaissance, qu'on n'en fît point une double copie selon l'usage, et que le seul instrument qui devait subsister fût enfermé dans une cassette de métal, dont l'empereur aurait une clef et le roi de France l'autre. Cette cassette dut être déposée entre les mains du grand-duc de Florence. L'empereur la remit, pour cet effet, entre les mains de l'ambassadeur de France à Vienne, et le roi envoya seize de ses gardes du corps aux portes de Vienne pour accompagner le courrier, de peur que l'empereur ne changeât d'avis, et ne fît enlever la cassette sur la route. Elle fut portée à Versailles et non à Florence; ce qui laisse soupçonner que Léopold avait reçu de l'argent, puisqu'il n'osa se plaindre.

Voilà comment l'empereur laissa dépouiller le roi d'Espagne.

(1667) Le roi, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, marcha en Flandre à des conquêtes assurées. Il était à la tête de trente-cinq mille hommes; un autre corps de huit mille fut envoyé vers Dunkerque; un de quatre mille vers Luxembourg. Turenne était, sous lui, le général de cette armée. Colbert avait multiplié les ressources de l'état pour fournir à ces dépenses. Louvois, nouveau ministre de la guerre, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la faiblesse du gouvernement avait jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les armées par magasins: quelque siége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours en tout genre étaient prêts, les logements des troupes marqués, leurs marches réglées. La discipline, rendue plus sévère de jour en jour par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. La présence d'un jeune roi, l'idole de son armée, leur rendait la dureté de ce devoir aisée et chère. Le grade militaire commença, dès lors, à être un droit beaucoup au-dessus de celui de la naissance. Les services et non les aïeux furent comptés, ce qui ne s'était guère vu encore. Par là, l'officier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux de la plus haute eussent à se plaindre. L'infanterie, sur qui tombait tout le poids de la guerre, depuis l'inutilité reconnue des lances, partagea les récompenses dont la cavalerie était en possession. Des maxi-

mes nouvelles dans le gouvernement inspiraient un nouveau courage.

Le roi, entre un chef et un ministre également habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, et cependant ne l'en servant que mieux, suivi des meilleures troupes de l'Europe, enfin, ligué de nouveau avec le Portugal, attaquait, avec tous ces avantages: une province mal défendue d'un royaume ruiné et déchiré. Il n'avait à faire qu'à sa belle-mère, femme faible, gouvernée par un jésuite, dont l'administration méprisée et malheureuse laissait la monarchie espagnole sans défense. Le roi de France avait tout ce qui manquait à l'Espagne.

L'art d'attaquer les places n'était pas encore perfectionné comme aujourd'hui, parce que celui de les bien fortifier et de les bien défendre était plus ignoré. Les frontières de la Flandre espagnole étaient presque sans fortifications et sans garnisons.

(6 juillet 1667) Louis n'eut qu'à se présenter devant elles. Il entra dans Charleroi comme dans Paris; Ath, Tournai, furent prises en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, ne tinrent pas davantage. Il descendit dans la tranchée devant Douai, qui se rendit le lendemain. (27 aug.) Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, et qui avait une garnison de six mille hommes, capitula après neuf jours de siége. (31 aug.) Les Espagnols n'avaient que huit mille hommes à opposer à l'armée victorieuse, encore l'arrière-garde de cette petite armée fut-elle taillée en pièces par le marquis, depuis maréchal de Créqui. Le reste

se cacha sous Bruxelles et sous Mons, laissant le roi vaincre sans combattre.

Cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des succès si faciles, parut le voyage d'une cour. La bonne chère, le luxe et les plaisirs s'introduisirent alors dans les armées, dans le temps même que la discipline s'affermissait. Les officiers fesaient le devoir militaire beaucoup plus exactement, mais avec des commodités plus recherchées. Le maréchal de Turenne n'avait eu longtemps que des assiettes de fer en campagne. Le marquis d'Humières fut le premier, au siége d'Arras, en 1657, qui se fit servir en vaisselle d'argent, à la tranchée, et qui fit manger des ragoûts et des entremets. Mais dans cette campagne de 1667, où un jeune roi, aimant la magnificence, étalait celle de sa cour dans les fatigues de la guerre, tout le monde se piqua de somptuosité et de goût dans la bonne chère, dans les habits, dans les équipages. Ce luxe, la marque certaine de la richesse d'un grand état, et souvent la cause de la décadence d'un petit, était cependant encore très peu de chose auprès de celui qu'on a vu depuis. Le roi, ses généraux et ses ministres allaient au rendez-vous de l'armée à cheval; au lieu qu'aujourd'hui il n'y a point de capitaine de cavalerie, ni de secrétaire d'un officier général, qui ne fasse ce voyage en chaise de poste avec des glaces et des ressorts, plus commodément et plus tranquillement qu'on ne fesait alors une visite dans Paris d'un quartier à un autre.

La délicatesse des officiers ne les empêchait

point alors d'aller à la tranchée avec le pot en tête, et la cuirasse sur le dos. Le roi en donnait l'exemple : il alla ainsi à la tranchée devant Douai et devant Lille. Cette conduite sage conserva plus d'un grand homme. Elle a été trop négligée depuis par des jeunes gens peu robustes, pleins de valeur, mais de mollesse, qui semblent plus craindre la fatigue que le danger.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'alarmes Bruxelles ; les citoyens transportaient déjà leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entière pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes assez nombreuses pour garder les places, prêtes à s'ouvrir à ses armes. Louvois lui conseilla de mettre de grosses garnisons dans les villes prises, et de les fortifier. Vauban, l'un de ces grands hommes et de ces génies qui parurent dans ce siècle pour le service de Louis XIV, fut chargé de ces fortifications. Il les fit suivant sa nouvelle méthode, devenue aujourd'hui la règle de tous les bons ingénieurs. On fut étonné de ne plus voir les places revêtues que d'ouvrages presque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes et menaçantes n'en étaient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie : plus il les rendit rasantes, moins elles étaient en prise. Il construisit la citadelle de Lille sur ces principes (1668). On n'avait point encore, en France, détaché le gouvernement d'une ville de celui de la forteresse. L'exemple commença en faveur de Vauban, il fut le premier gouverneur d'une citadelle. On peut encore observer que le premier de ces plans

en relief, qu'on voit dans la galerie du Louvre (1), fut celui des fortifications de Lille.

Le roi se hâta de venir jouir des acclamations des peuples, des adorations de ses courtisans et de ses maîtresses, et des fêtes qu'il donna à sa cour.

CHAPITRE IX.

Conquête de la Franche-Comté. Paix d'Aix-la-Chapelle.

(1668) On était plongé dans les divertissements à Saint-Germain, lorsqu'au cœur de l'hiver, au mois de janvier, on fut étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller et revenir sur les chemins de la Champagne, dans les trois évêchés : des trains d'artillerie, des chariots de munitions s'arrêtaient, sous divers prétextes, dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvements dont on ignorait la cause. Les étrangers par intérêt, et les courtisans par curiosité, s'épuisaient en conjectures : l'Allemagne était alarmée : l'objet de ces préparatifs et de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le fut dans cette entreprise de Louis XIV. Enfin, le 2 février, il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'Enghien, fils du grand Condé, et quelques courtisans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval

(1) Ces plans ont été depuis transportés aux Invalides. (*Edit. de Kehl.*)

à grandes journées, et arrive à Dijon. Vingt mille hommes, assemblés de vingt routes différentes, se trouvent le même jour en Franche-Comté, à quelques lieues de Besançon, et le grand Condé paraît à leur tête, ayant pour son principal lieutenant-général Montmorenci-Bouteville, son ami, devenu duc de Luxembourg, toujours attaché à lui dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Luxembourg était l'élève de Condé dans l'art de la guerre; et il obligea, à force de mérite, le roi, qui ne l'aimait pas, à l'employer.

Des intrigues eurent part à cette entreprise imprévue: le prince de Condé était jaloux de la gloire de Turenne, et Louvois de sa faveur auprès du roi; Condé était jaloux en héros, et Louvois en ministre. Le prince, gouverneur de la Bourgogne, qui touche à la Franche-Comté, avait formé le dessein de s'en rendre maître en hiver, en moins de temps que Turenne n'en avait mis, l'été précédent, à conquérir la Flandre française. Il communiqua d'abord son projet à Louvois, qui l'embrassa avidement, pour éloigner et rendre inutile Turenne, et pour servir en même temps son maître.

Cette province, assez pauvre alors en argent, mais très fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues, et large de vingt, avait le nom de *Franche*, et l'était en effet. Les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'administration était partagée et disputée entre le parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouis-

sait de grands priviléges, toujours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits, et voisine de la France. Besançon même se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus douce, et ne fut si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations ; mais cet amour était, au fond, celui de leur liberté. Enfin la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre: et puisqu'elle était une espèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en dise Pélisson, on ne se borna pas à employer la force.

On gagna d'abord quelques citoyens par des présents et des espérances. On s'assura de l'abbé Jean de Watteville, frère de celui qui, ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré, par cet outrage, l'humiliation de la branche d'Autriche espagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis chartreux, puis long-temps musulman chez les Turcs, et enfin ecclésiastique, eut parole d'être grand doyen, et d'avoir d'autres bénéfices. On acheta peu cher quelques magistrats, quelques officiers; et à la fin même, le marquis d'Yenne, gouverneur général, devint si traitable, qu'il accepta publiquement, après la guerre, une grosse pension et le grade de lieutenant-général en France. Ces intrigues secrètes, à peine commencées, furent soutenues par vingt mille hommes. Besançon, la capitale de la province, est investie par le prince de Condé: Luxembourg court à Salins: le lendemain Besançon et Salins se rendirent. Besan-

çon ne demanda pour capitulation, que la conservation d'un saint-suaire fort révéré dans cette ville; ce qu'on lui accorda très aisément. Le roi arrivait à Dijon. Louvois, qui avait volé sur la frontière pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre que ces deux villes sont assiégées et prises. Le roi courut aussitôt se montrer à la fortune qui fesait tout pour lui.

Il alla assiéger Dôle en personne. Cette place était réputée forte: elle avait pour commandant le comte de Montrevel, homme d'un grand courage, fidèle par grandeur d'âme aux Espagnols qu'il haïssait, et au parlement qu'il méprisait. Il n'avait pour garnison que quatre cents soldats et les citoyens, et il osa se défendre. La tranchée ne fut point poussée dans les formes. A peine l'eut-on ouverte, qu'une foule de jeunes volontaires, qui suivait le roi, courut attaquer la contrescarpe, et s'y logea. Le prince de Condé, à qui l'âge et l'expérience avaient donné un courage tranquille, les fit soutenir à propos, et partagea leur péril pour les en tirer. Ce prince était partout avec son fils, et venait ensuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eu sa fortune à faire. Le roi, dans son quartier, montrait plutôt la dignité d'un monarque dans sa cour, qu'une ardeur impétueuse qui n'était pas nécessaire. Tout le cérémonial de Saint-Germain était observé. Il avait son petit coucher, ses grandes, ses petites entrées, une salle des audiences dans sa tente. Il ne tempérait le faste du trône, qu'en fesant manger à sa table ses officiers généraux et ses aides de camp. On ne lui

voyait point, dans les travaux de la guerre, ce courage emporté de François Ier et de Henri IV, qui cherchaient toutes les espèces de dangers. Il se contentait de ne les pas craindre, et d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. (24 fév. 1668) Il entra dans Dôle au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de Saint-Germain; et enfin, en moins de trois semaines, toute la Franche-Comté lui fut soumise. Le conseil d'Espagne, étonné et indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur « que le roi de » France aurait dû envoyer ses laquais prendre » possession de ce pays, au lieu d'y aller en per» sonne. »

Tant de fortune et tant d'ambition réveillèrent l'Europe assoupie ; l'Empire commença à se remuer, et l'empereur à lever des troupes. Les Suisses, voisins des Francs-Comtois, et qui n'avaient guère alors d'autre bien que leur liberté, tremblèrent pour elle. Le reste de la Flandre pouvait être envahi au printemps prochain. Les Hollandais, à qui il avait toujours importé d'avoir les Français pour amis, frémissaient de les avoir pour voisins. L'Espagne alors eut recours à ces mêmes Hollandais, et fut en effet protégée par cette petite nation, qui ne lui paraissait auparavant que méprisable et rebelle.

La Hollande était gouvernée par Jean de Witt, qui, dès l'âge de vingt-huit ans, avait été élu grand pensionnaire; homme amoureux de la liberté de son pays, autant que de sa grandeur personnelle : assujetti à la frugalité et à la modestie de sa république,

il n'avait qu'un laquais et une servante, et allait à pied dans La Haye, tandis que dans les négociations de l'Europe, son nom était compté avec les noms des plus puissants rois : homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'industrie dans les affaires, excellent citoyen, grand politique, et qui cependant fut depuis très malheureux (1).

Il avait contracté avec le chevalier Temple, ambassadeur d'Angleterre à La Haye, une amitié bien rare entre des ministres. Temple était un philosophe qui joignait les lettres aux affaires; homme de bien, malgré les reproches que l'évêque Burnet lui a faits d'athéisme ; né avec le génie d'un sage républicain, aimant la Hollande comme son propre pays, parce qu'elle était libre, et aussi jaloux de cette liberté que le grand-pensionnaire lui-même. Ces deux citoyens s'unirent avec le comte de Dhona, ambassadeur de Suède, pour arrêter les progrès du roi de France.

Ce temps était marqué pour les évènements rapides. La Flandre, qu'on nomme Flandre française, avait été prise en trois mois; La Franche-Comté en trois semaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe, et réprimer l'ambition de Louis XIV, fut proposé

(1) Jean de Witt avait été en Hollande un des premiers et un des meilleurs disciples de Descartes. On a de lui un traité des courbes, ouvrage de sa première jeunesse, rempli de choses ingénieuses et nouvelles, qui annonçaient un véritable géomètre. Il paraît être le premier qui ait imaginé de calculer la probabilité de la vie humaine, et d'employer ce calcul pour déterminer quel denier des rentes viagères répond à un intérêt donné en rentes perpétuelles. (*Edit. de Kehl.*)

et conclu en cinq jours. Le conseil de l'empereur Léopold n'osa entrer dans cette intrigue. Il était lié par le traité secret qu'il avait signé avec le roi de France pour dépouiller le jeune roi d'Espagne. Il encourageait secrètement l'union de l'Angleterre, de la Suède et de la Hollande : mais il ne prenait aucunes mesures ouvertes.

Louis XIV fut indigné qu'un petit état, tel que la Hollande, conçût l'idée de borner ses conquêtes, et d'être l'arbitre des rois, et plus encore qu'elle en fût capable. Cette entreprise des Provinces-Unies lui fut un outrage sensible qu'il fallut dévorer, et dont il médita dès lors la vengeance.

Tout ambitieux, tout puissant et tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous les côtés de l'Europe. Il proposa lui-même la paix. La France et l'Espagne choisirent Aix-la-Chapelle pour le lieu des conférences, et le nouveau pape Rospigliosi, Clément IX, pour médiateur.

La cour de Rome, pour décorer sa faiblesse d'un crédit apparent, rechercha par toute sorte de moyens l'honneur d'être l'arbitre entre les couronnes. Elle n'avait pu l'obtenir au traité des Pyrénées : elle parut l'avoir au moins à la paix d'Aix-la-Chapelle. Un nonce fut envoyé à ce congrès pour être un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires. Les Hollandais, déjà jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout se traitait en effet à Saint-Germain, par le ministère de leur ambassadeur Van Beuning. Ce qui avait été accordé en secret par lui était envoyé à Aix-la-Chapelle

pour être signé avec appareil par les ministres assemblés au congrès. Qui eût dit, trente ans auparavant, qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France et l'Espagne à recevoir sa médiation ?

Ce Van Beuning, échevin d'Amsterdam, avait la vivacité d'un Français et la fierté d'un Espagnol. Il se plaisait à choquer, dans toutes les occasions, la hauteur impérieuse du roi; et opposait une inflexibilité républicaine au ton de supériorité que les ministres de France commençaient à prendre. « Ne » vous fiez-vous pas à la parole du roi ? » lui disait M. de Lionne dans une conférence. « J'ignore ce » que veut le roi, dit Van Beuning; je considère ce » qu'il peut. » (2 mai 1668.) Enfin, à la cour du plus superbe monarque du monde, un bourgmestre conclut avec autorité une paix par laquelle le roi fut obligé de rendre la Franche-Comté. Les Hollandais eussent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, et être délivrés d'un voisin si redoutable: mais toutes les nations trouvèrent que le roi marquait assez de modération en se privant de la Franche-Comté. Cependant il gagnait davantage en retenant les villes de Flandre; et il s'ouvrait les portes de la Hollande qu'il songeait à détruire dans le temps qu'il lui cédait.

CHAPITRE X.

Travaux et magnificence de Louis XIV. Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande.

LOUIS XIV, forcé de rester quelque temps en paix, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier et embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander, et les succès dans l'administration étaient aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages qui fesaient leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenant déjà près de soixante grands vaisseaux qui pouvaient armer en guerre. De nouvelles colonies, protégées par son pavillon, partaient de tous côtés pour l'Amérique, pour les Indes orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, et sous ses yeux, des édifices immenses occupaient des milliers d'hommes, avec tous les arts que l'architecture entraîne après elle; et dans l'intérieur de sa cour et de sa capitale, des arts plus nobles et plus ingénieux donnaient à la France des plaisirs et une gloire, dont les siècles précédents n'avaient pas eu même l'idée. Les lettres florissaient; le bon goût et la raison pénétraient dans les écoles de la barbarie. Tous ces détails de la gloire et de la féli-

cité de la nation trouveront leur véritable place dans cette histoire ; il ne s'agit ici que des affaires générales et militaires.

(Nov. 1667) Le Portugal donnait en ce temps un spectacle étrange à l'Europe. Don Alfonse, fils indigne de l'heureux don Jean de Bragance, y régnait : il était furieux et imbécille. Sa femme, fille du duc de Nemours, amoureuse de don Pèdre, frère d'Alfonse, osa concevoir le projet de détrôner son mari, et d'épouser son amant. L'abrutissement du mari justifia l'audace de la reine. Il était d'une force de corps au-dessus de l'ordinaire ; il avait eu publiquement d'une courtisane un enfant qu'il avait reconnu ; enfin il avait couché très long-temps avec la reine. Malgré tout cela, elle l'accusa d'impuissance ; et ayant acquis dans le royaume, par son habileté, l'autorité que son mari avait perdue par ses fureurs, elle le fit enfermer. Elle obtint bientôt de Rome une bulle pour épouser son beau-frère. Il n'est pas étonnant que Rome ait accordé cette bulle ; mais il l'est que des personnes toutes-puissantes en aient besoin. Ce que Jules II avait accordé sans difficulté au roi d'Angleterre Henri VIII, Clément IX l'accorda à l'épouse d'un roi de Portugal. La plus petite intrigue fait dans un temps ce que les plus grands ressorts ne peuvent opérer dans un autre. Il y a toujours deux poids et deux mesures pour tous les droits des rois et des peuples, et ces deux mesures étaient au Vatican depuis que les papes influèrent sur les affaires de l'Europe. Il serait impossible de comprendre comment tant de nations avaient laissé une si étrange autorité au pontife de Rome, si l'on ne savait combien l'usage a de force.

Cet évènement, qui ne fut une révolution que dans la famille royale, et non dans le royaume de Portugal, n'ayant rien changé aux affaires de l'Europe, ne mérite d'attention que par sa singularité.

(1668) La France reçut bientôt après un roi qui descendait du trône d'une autre manière. Jean Casimir, roi de Pologne, renouvela l'exemple de la reine Christine. Fatigué des embarras du gouvernement, et voulant vivre heureux, il choisit sa retraite à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le séjour de tous les arts, était une demeure délicieuse pour un roi qui cherchait les douceurs de la société, et qui aimait les lettres. Il avait été jésuite et cardinal avant d'être roi; et dégoûté également de la royauté et de l'Église, il ne cherchait qu'à vivre en particulier et en sage, et ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât à Paris le titre de majesté (1).

Mais une affaire plus intéressante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

Les Turcs, moins formidables, à la vérité, que du temps des Mahomet, des Sélim et des Soliman, mais dangereux encore et forts de nos divisions, après avoir bloqué Candie pendant huit années, l'assiégeaient régulièrement avec toutes les forces de leur empire. On ne sait s'il était plus étonnant

(1) Il avait épousé Marie de Gonzague, veuve de son frère, avec toutes les dispenses dont pouvait avoir besoin un jésuite cardinal, pour se marier avec sa belle-sœur; et on a prétendu qu'en France il épousa secrètement Marie Mignot, fille d'une blanchisseuse; mais déjà veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble et du second maréchal de l'Hospital. Cette anecdote n'est rien moins que certaine. (*Edit. de Kehl.*)

que les Vénitiens se fussent défendus si long-temps, ou que les rois de l'Europe les eussent abandonnés.

Les temps sont bien changés. Autrefois, lorsque l'Europe chrétienne était barbare, un pape, ou même un moine envoyait des millions de chrétiens combattre les mahométans dans leur empire: nos états s'épuisaient d'hommes et d'argent pour aller conquérir la misérable et stérile province de Judée: et maintenant que l'île de Candie, réputée le boulevart de la chrétienté, était inondée de soixante mille Turcs, les rois chrétiens regardaient cette perte avec indifférence. Quelques galères de Malte et du pape étaient le seul secours qui défendait cette république contre l'empire ottoman. Le sénat de Venise, aussi impuissant que sage, ne pouvait, avec ses soldats mercenaires et des secours si faibles, résister au grand-visir Kiuperli, bon ministre, meilleur général, maître de l'empire de la Turquie, suivi de troupes formidables, et qui même avait de bons ingénieurs.

Le roi donna inutilement aux autres princes l'exemple de secourir Candie. Ses galères, et les vaisseaux nouvellement construits dans le port de Toulon, y portèrent sept mille hommes commandés par le duc de Beaufort: secours devenu trop faible dans un si grand danger, parce que la générosité française ne fut imitée de personne.

(Sept. 1669) La Feuillade, simple gentilhomme français, fit une action qui n'avait d'exemple que dans les anciens temps de la chevalerie. Il mena près de trois cents gentilshommes à Candie, à ses

dépens, quoiqu'il ne fût pas riche. Si quelque autre nation avait fait pour les Vénitiens à proportion de La Feuillade, il est à croire que Candie eût été délivrée. Ce secours ne servit qu'à retarder sa prise de quelques jours et à verser du sang inutilement. Le duc de Beaufort périt dans une sortie; et Kiuperli entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines.

Les Turcs, dans ce siége, s'étaient montrés supérieurs aux chrétiens, même dans la connaissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on eût vus encore en Europe furent fondus dans leur camp. Ils firent, pour la première fois, des lignes parallèles dans les tranchées. C'est d'eux que nous avons pris cet usage: mais ils ne le tinrent que d'un ingénieur italien. Il est certain que des vainqueurs tels que les Turcs, avec de l'expérience, du courage, des richesses, et cette constance dans le travail qui fesait alors leur caractère, devaient conquérir l'Italie et prendre Rome en bien peu de temps: mais les lâches empereurs qu'ils ont eus depuis, leurs mauvais généraux, et le vice de leur gouvernement ont été le salut de la chrétienté.

Le roi, peu touché de ces évènements éloignés, laissait mûrir son grand dessein de conquérir tous le Pays-Bas, et de commencer par la Hollande. L'occasion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait sur les mers: mais sur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Espagne et avec l'Angleterre, en paix avec la France, elle se reposait avec trop de sécurité sur les traités et sur les avantages d'un commerce immense. Au-

tant ses armées navales étaient disciplinées et invincibles, autant ses troupes de terre étaient mal tenues et méprisables. Leur cavalerie n'était composée que de bourgeois, qui ne sortaient jamais de leurs maisons, et qui payaient des gens de la lie du peuple pour faire le service en leur place. L'infanterie était à peu près sur le même pied; les officiers, les commandants même des places de guerre étaient les enfants ou les parents des bourgmestres, nourris dans l'inexpérience et dans l'oisiveté, regardant leurs emplois comme des prêtres regardent leurs bénéfices. Le pensionnaire Jean de Witt avait voulut corriger cet abus, mais il ne l'avait pas assez voulu; et ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

(1670) Il fallait d'abord détacher l'Angleterre de la Hollande. Cet appui venant à manquer aux Provinces-Unies, leur ruine paraissait inévitable. Il ne fut pas difficile à Louis XIV d'engager Charles dans ses desseins. Le monarque anglais n'était pas, à la vérité, fort sensible à la honte que son règne et sa nation avaient reçue, lorsque ses vaisseaux furent brûlés jusque dans la rivière de la Tamise, par la flotte hollandaise. Il ne respirait ni la vengeance ni les conquêtes. Il voulait vivre dans les plaisirs, et régner avec un pouvoir moins gêné; c'est par là qu'on le pouvait séduire. Louis, qui n'avait qu'à parler alors pour avoir de l'argent, en promit beaucoup au roi Charles, qui n'en pouvait avoir sans son parlement. Cette liaison secrète entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à Madame, sœur de Charles II, et épouse de Monsieur, frère unique du roi, à Turenne et à Louvois.

Une princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire qui devait consommer ce traité avec le roi Charles. On prit pour prétexte du passage de Madame en Angleterre, un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi, les uns destinés à renforcer les garnisons des pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à aplanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine sa femme, toutes les princesses et les plus belles femmes de sa cour. Madame brillait au milieu d'elles, et goûtait dans le fond de son cœur le plaisir et la gloire de tout cet appareil, qui couvrait son voyage. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets et éblouir ses voisins, répandait partout ses libéralités avec profusion; l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princesse Henriette s'embarqua à Calais, pour voir son frère, qui s'était avancé jusqu'à Cantorbéri. Charles, séduit par son amitié pour sa sœur et par l'argent de la France, signa tout ce que Louis XIV voulait, et prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaisirs et des fêtes.

La perte de Madame, morte à son retour, d'une manière soudaine et affreuse, jeta des soupçons in-

justes sur Monsieur (1), et ne changea rien aux résolutions des deux rois (2). Les dépouilles de la république qu'on devait détruire, étaient déjà partagées par le traité secret entre les cours de France et d'Angleterre, comme en 1635 on avait partagé la Flandre avec les Hollandais. Ainsi on change de vues, d'alliés et d'ennemis, et on est souvent trompé dans tous ses projets. Les bruits de cette entreprise prochaine commençaient à se répandre; mais l'Europe les écoutait en silence. L'empereur occupé

(1) *Voyez* les anecdotes du Siècle de Louis XIV.

(2) On trouve des anecdotes curieuses sur toutes ces négociations, dans les pièces justificatives des Mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, par le chevalier d'Alrymple. On y voit comment l'argent de Louis XIV gouverna l'Angleterre, depuis 1669 jusqu'en 1677; comment il servait à déterminer Charles II à se convertir, et puis à l'engager à différer sa conversion, et qu'il était le contrepoids des autres intérêts qui conduisaient ce roi et ses ministres. Ces détails de corruption sont honteux, mais il est utile que les peuples les connaissent, et que les princes apprennent que ces mystères de la politique sont toujours révélés. Au reste, ces Mémoires prouvent qu'à cette époque Louis XIV avait beaucoup plus de politique que de zèle pour la religion. Après avoir acheté la nation anglaise de Charles II, Louis XIV, mécontent de lui, se lia avec les mécontents, et leur fournit également de l'argent contre Charles, et contre ce même Jacques qu'il protégea depuis avec tant d'opiniâtreté. D'Alrymple a imprimé la liste de ces pensionnaires du roi de France, avec les sommes données à chacun. On y trouve le nom d'Algernon Sidney, avec une somme qui n'aurait pas suffi pour séduire son secrétaire. Il est vraisemblable, ou que Barillon trompait Louis XIV avec ces listes, comme d'autres gens le trompèrent depuis avec des listes de conversions; ou (ce qui est plus probable encore) que quelque intrigant subalterne trompa Barillon, et garda pour lui-même l'argent qu'il prétendait avoir fait accepter à Sidney. (*Édit. de Kehl.*)

des séditions de la Hongrie, la Suède endormie par des négociations, l'Espagne toujours faible, toujours irrésolue et toujours lente, laissaient une libre carrière à l'ambition de Louis XIV.

La Hollande, pour comble de malheur, était divisée en deux factions: l'une, de républicains rigides à qui toute ombre d'autorité despotique semblait un monstre contraire aux lois de l'humanité; l'autre, de républicains mitigés, qui voulaient établir dans les charges de ses ancêtres le jeune prince d'Orange, si célèbre depuis sous le nom de Guillaume III. Le grand-pensionnaire Jean de Witt, et Corneille son frère, étaient à la tête des partisans austères de la liberté: mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de ses dissensions domestiques que de son danger, contribuait elle même à sa ruine.

Des mœurs étonnantes, introduites depuis plus de sept cents ans chez les chrétiens, permettaient que des prêtres fussent seigneurs temporels et guerriers. Louis soudoya l'archevêque de Cologne, Maximilien de Bavière, et ce même Van Galen, évêque de Munster, abbé de Corbie en Westphalie, comme il soudoyait le roi d'Angleterre Charles II. Il avait précédemment secouru les Hollandais contre cet évêque, et maintenant il le paye pour les écraser. C'était un homme singulier que l'histoire ne doit point négliger de faire connaître. Fils d'un meurtrier, et né dans la prison où son père fut enfermé quatorze ans, il était parvenu à l'évêché de Munster par des intrigues secondées de la fortune. A peine élu évêque, il avait voulu dépouiller la ville

de ses priviléges. Elle résista, il l'assiégea; il mit à feu et à sang le pays qui l'avait choisi pour son pasteur. Il traita de même son abbaye de Corbie. On le regardait comme un brigand à gages, qui tantôt recevait de l'argent des Hollandais pour faire la guerre à ses voisins, tantôt en recevait de la France contre la république.

La Suède n'attaqua pas les Provinces-Unies; mais elle les abandonna dès qu'elle les vit menacées, et rentra dans ses anciennes liaisons avec la France, moyennant quelques subsides. Tout conspirait à la destruction de la Hollande.

Il est singulier et digne de remarque, que de tous les ennemis qui allaient fondre sur ce petit état, il n'y en eut pas un qui pût alléguer un prétexte de guerre. C'était une entreprise à peu près semblable à cette ligue de Louis XII, de l'empereur Maximilien et du roi d'Espagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Venise, parce qu'elle était riche et fière.

Les états-généraux consternés écrivent au roi, lui demandant humblement si les grands préparatifs qu'il fesait étaient en effet destinés contre eux, ses anciens et fidèles alliés? en quoi ils l'avaient offensé? quelle réparation il exigeait? Il répondit « qu'il ferait de ses troupes l'usage que demanderait sa dignité, dont il ne devait compte à personne. » Ses ministres alléguaient pour toute raison que le gazetier de Hollande avait été trop insolent, et qu'on disait que Van Beuning avait fait frapper une médaille injurieuse à Louis XIV. Le goût des devises régnait alors en France. On avait donné à

Louis XIV la devise du soleil avec cette légende: *Nec pluribus impar*. On prétendait que Van Beuning s'était fait représenter avec un soleil, et ces mots pour âme : *In conspectu meo stetit sol;* « A mon » aspect le soleil s'est arrêté (1). » Cette médaille n'exista jamais. Il est vrai que les états avaient fait frapper une médaille, dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux : *Assertis legibus, emendatis sacris, adjutis, defensis, conciliatis regibus, vindicatâ marium libertate, stabilitâ orbis Europæ quiete* : « Les lois affermies, la » religion épurée, les rois secourus, défendus et » réunis, la liberté des mers vengée, l'Europe paci- » fiée. »

Ils ne se vantaient en effet de rien qu'ils n'eussent fait : cependant ils firent briser le coin de cette médaille pour apaiser Louis XIV.

Le roi d'Angleterre, de son côté, leur reprochait que leur flotte n'avait pas baissé son pavillon devant un bateau anglais, et alléguait encore un certain tableau, où Corneille de Witt, frère du pensionnaire, était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voyait des vaisseaux pris et brûlés dans le fond

(1) Il est vrai que depuis on a frappé en Hollande une médaille qu'on a cru être celle de Van Beuning: mais elle ne porte point de date. Elle représente un combat avec un soleil qui culmine sur la tête des combattants. La légende est, *Stetit sol in medio cæli*. Cette médaille que des particuliers ont fabriquée, n'a été faite que pour la bataille d'Hochstet, en 1709, à l'occasion de ces deux vers qui coururent alors:

Alter in egregio nuper certamine Josue
Clamavit, sta, sol gallice, solque stetit.

Van Beuning ne s'appelait point Josué, mais Conrad.

du tableau. Ce Corneille de Witt, qui en effet avait eu beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait souffert ce faible monument de sa gloire; mais ce tableau presque ignoré était dans une chambre où l'on n'entrait presque jamais. Les ministres anglais qui mirent par écrit les griefs de leur roi contre la Hollande, y spécifièrent des tableaux injurieux, *abusive pictures*. Les états qui traduisaient toujours les mémoires des ministres en français, ayant traduit *abusive* par le mot *fautifs*, *trompeurs*, répondirent qu'ils ne savaient ce que c'était que ces *tableaux trompeurs*. En effet, ils ne devinèrent jamais qu'il était question de ce portrait d'un de leurs concitoyens, et ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre.

Tout ce que les efforts de l'ambition et de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, Louis XIV l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'exemple d'une petite entreprise formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérants qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ses conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que Louis en employa pour subjuguer le petit état des Provinces-Unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-sept, furent consommés à cet appareil. Trente vaisseaux de cinquante pièces de canon joignirent la flotte anglaise forte de cent voiles. Le roi avec son frère alla sur les frontières de la Flandre espagnole et de la Hollande, vers Maestricht et Charleroi, avec plus de cent douze mille hommes. L'évêque de Munster

et l'électeur de Cologne en avaient environ vingt mille. Les généraux de l'armée du roi étaient Condé et Turenne. Luxembourg commandait sous eux. Vauban devait conduire les siéges. Louvois était partout avec sa vigilance ordinaire. Jamais on n'a vu une armée si magnifique, en même temps mieux disciplinée. C'était surtout un spectacle imposant, que la maison du roi nouvellement réformée. On y voyait quatre compagnies des gardes-du-corps, chacune composée de trois cents gentilshommes, entre lesquels il y avait beaucoup de jeunes *cadets* sans paye, assujettis comme les autres à la régularité du service; deux cents gendarmes de la garde, deux cents chevau-légers, cinq cents mousquetaires, tous gentilshommes choisis, parés de leur jeunesse et de leur bonne mine; douze compagnies de la gendarmerie, depuis augmentées jusqu'au nombre de seize; les cent-suisses même accompagnaient le roi, et ses régiments des gardes françaises et suisses montaient la garde devant sa maison ou devant sa tente. Ces troupes, pour la plupart couvertes d'or et d'argent, étaient en même temps un objet de terreur et d'admiration, pour des peuples chez qui toute espèce de magnificence était inconnue. Une discipline, devenue encore plus exacte, avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encore d'inspecteurs de cavalerie et d'infanterie, comme nous en avons vus depuis, mais deux hommes uniques chacun dans leur genre en fesaient les fonctions. Martinet mettait alors l'infanterie sur le pied de discipline où elle est aujourd'hui. Le chevalier de Fourilles fesait la même

charge dans la cavalerie. Il y avait un an que Martinet avait mis la baïonnette en usage dans quelques régiments. Avant lui on ne s'en servait pas d'une manière constante et uniforme. Ce dernier effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible, était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des pontons de cuivre, qu'on portait aisément sur des charrettes. Le roi, avec tant d'avantages, sûr de sa fortune et de sa gloire, menait avec lui un historien, qui devait écrire ses victoires; c'était Pélisson, homme dont il sera parlé dans l'article des beaux-arts, plus capable de bien écrire que de ne pas flatter.

Ce qui avançait encore la chute des Hollandais, c'est que le marquis de Louvois avait fait acheter chez eux par le comte de Bentheim, secrètement gagné, une grande partie des munitions qui allaient servir à les détruire, et avait ainsi dégarni beaucoup leurs magasins. Il n'est point du tout étonnant que des marchands eussent vendu ces provisions avant la déclaration de la guerre, eux qui en vendent tous les jours à leurs ennemis pendant les plus vives campagnes. On sait qu'un négociant de ce pays avait autrefois répondu au prince Maurice qui le réprimandait sur un tel négoce : « Monseigneur, » si on pouvait par mer faire quelque commerce » avantageux avec l'enfer, je hasarderais d'y aller » brûler mes voiles. » Mais ce qui est surprenant, c'est qu'on a imprimé que le marquis de Louvois alla lui-même, déguisé, conclure ses marchés en Hollande. Comment peut-on avoir imaginé une aventure si déplacée, si dangereuse, et si inutile?

Contre Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, cent trente mille combattants, une artillerie prodigieuse, et de l'argent avec lequel on attaquait encore la fidélité des commandants des places ennemies, la Hollande n'avait à opposer qu'un jeune prince d'une constitution faible, qui n'avait vu ni siéges ni combats, et environ vingt-cinq mille mauvais soldats en quoi consistait alors toute la garde du pays. Le prince Guillaume d'Orange, âgé de vingt-deux ans, venait d'être élu capitaine général des forces de terre par les vœux de la nation : Jean de Witt, le grand-pensionnaire, y avait consenti par nécessité. Ce prince nourrissait sous le flegme hollandais une ardeur d'ambition et de gloire qui éclata toujours depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur était froide et sévère ; son génie actif et perçant ; son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible et languissant des fatigues au-dessus de ses forces. Il était valeureux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste ; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant les affaires et la guerre, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité ; enfin, presqu'en tout l'opposé de Louis XIV.

Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie. Ses forces étaient trop peu de chose, son pouvoir même était limité par les états. Les armes françaises venaient fondre tout à coup sur la Hollande que rien ne secourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre sa fortune à celle de cette république,

venait de voir toute la Lorraine saisie par les troupes françaises, avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon quand on est mécontent du pape.

Cependant le roi fesait avancer ses armées vers le Rhin, dans ces pays qui confinent à la Hollande, à Cologne et à la Flandre. Il fesait distribuer de l'argent dans tous les villages, pour payer le dommage que ses troupes y pouvaient faire. Si quelque gentilhomme des environs venait se plaindre, il était sûr d'avoir un présent. Un envoyé du gouverneur des Pays-Bas, étant venu faire une représentation au roi sur quelques dégâts commis par les troupes, reçut de la main du roi son portrait enrichi de diamants, estimé plus de douze mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples, et augmentait la crainte de sa puissance.

Le roi était à la tête de sa maison et de ses plus belles troupes, qui composaient trente mille hommes: Turenne les commandait sous lui. Le prince de Condé avait une armée aussi forte. Les autres corps, conduits tantôt par Luxembourg, tantôt par Chamilli, fesaient dans l'occasion des armées séparées, ou se rejoignaient selon le besoin. On commença par assiéger à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'histoire que par cet évènement: Rhinberg, Orsoy, Vésel, Burick. Elles furent prises presque aussitôt qu'elles furent investies. Celle de Rhinberg, que le roi voulut assiéger en personne, n'essuya pas un coup de canon; et pour assurer encore mieux sa prise, on eut soin de corrompre le lieutenant de la place, Irlandais de nation, nommé Dosseri, qui eut la lâcheté de se ven-

dre, et l'imprudence de se retirer ensuite à Maestricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

(12 juin 1672) Toutes les places qui bordent le Rhin et l'Issel se rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs dès qu'ils virent passer seulement de loin un ou deux escadrons français: plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison, avant que l'ennemi fût dans leur territoire; la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore assez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au-delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au-delà de ce fleuve, et après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateau, et de s'opposer, si on pouvait, à ce passage. En effet, l'intention du roi était de passer le fleuve sur un pont de ces petits bateaux inventés par Martinet. Des gens du pays informèrent alors le prince de Condé, que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme *Toll-huys*, *la maison de péage*, dans laquelle il y avait dix-sept soldats. Le roi fit sonder ce gué par le comte de Guiche. Il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve, selon ce que dit dans ses lettres Pélisson, témoin oculaire, et ce que m'ont confirmé les habitants. Cet espace n'était rien, parce que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très peu rapide. L'abord était aisé: il n'y avait

de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cavaliers, et deux faibles régiments d'infanterie sans canon. L'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi et les meilleures troupes de cavalerie passèrent sans risque, au nombre d'environ quinze mille hommes, le prince de Condé les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière pour faire semblant de combattre, ils s'enfuirent l'instant d'après, devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes, et demanda la vie. On ne perdit dans le passage que le comte de Nogent et quelques cavaliers qui, s'étant écartés du gué, se noyèrent; et il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée, sans l'imprudence du jeune duc de Longueville. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant: *point de quartier pour cette canaille*. Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise désespérée reprit à l'instant ses armes, et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie nommé Ossembrœk (1), qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé, qui montait alors à cheval en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup, qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. Les Français irrités firent main-basse sur cette infanterie, qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV passa

(1) On prononce *Ossembrouck*, *l'œ* fait *ou* chez les Hollandais.

sur un pont de bateaux avec l'infanterie; après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands évènements qui dussent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur dont le roi relevait toutes ses actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son règne, l'idolâtrie de ses courtisans, enfin le goût que le peuple, et surtout les Parisiens, ont pour l'exagération, joint à l'ignorance de la guerre, où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes; tout cela fit regarder, à Paris, le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était, que toute l'armée avait passé ce fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée, et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée le Tholus. Il était très vrai que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage, et que, s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très périlleuse.

Dès qu'on eut passé le Rhin, on prit Doesbourg, Zutphen, Arnheim, Nosembourg, Nimègue, Shenk, Bommel, Crevecœur, etc. Il n'y avait guère d'heures dans la journée où le roi ne reçut la nouvelle de quelque conquête. Un officier nommé Mazel mandait à M. de Turenne: « Si vous voulez m'envoyer » cinquante chevaux, je pourrai prendre avec cela » deux ou trois places. »

(20 juin 1672) Utrecht envoya ses clefs, et capitula avec toute la province qui porte son nom. Louis fit son entrée triomphale dans cette ville, menant

avec lui son grand aumônier, son confesseur et l'archevêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec solennité la grande église aux catholiques. L'archevêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque temps établi dans une dignité réelle (1). La religion de Louis XIV fesait des conquêtes comme ses armes. C'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande, dans l'esprit des catholiques.

Les provinces d'Utrecht, d'Overissel, de Gueldre, étaient soumises: Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les Juifs qui y sont établis s'empressèrent d'offrir à Gourville, intendant et ami du prince de Condé, deux millions de florins, pour se racheter du pillage.

Déjà Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers, allant en maraude, s'avancèrent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, et qui n'est qu'à une lieue d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent présenter leurs clefs à ces quatre soldats; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clefs et fermèrent les portes. Un instant de dili-

(1) Peu de temps après, un de ces archevêques titulaires d'Utrecht, se trouvant par hasard ce qu'on appelait janséniste, se retira dans son diocèse, où les jansénistes sont tolérés comme toutes les autres communions chrétiennes. Il se fit élire un successeur par le clergé et le peuple de son église, suivant l'usage des premiers siècles, ensuite il le sacra. Au moyen de cette précaution, il s'est établi en Hollande une succession d'évêques jansénistes, qui ne sont, à la vérité, reconnus que dans leur église. (*Edit. de Kehl.*)

reçut les suppliants avec hauteur, et même avec l'insulte de la raillerie. On les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés. Il voulait que les états lui cédassent tout ce qu'ils avaient au-delà du Rhin, Nimègue, des villes et des forts dans le sein de leur pays; qu'on lui payât vingt millions: que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande, par terre et par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit; que la religion catholique fût partout rétablie; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire, avec une médaille d'or sur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de Louis XIV; enfin, qu'à ces satisfactions, ils joignissent celles qu'ils devaient au roi d'Angleterre et aux princes de l'Empire; tels que ceux de Cologne et de Munster, par qui la Hollande était encore désolée.

Ces conditions d'une paix qui tenait tant de la servitude, parurent intolérables, et la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus. On résolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs et toutes les espérances se tournèrent vers le prince d'Orange. Le peuple, en fureur, éclata contre le grand-pensionnaire, qui avait demandé la paix. A ces séditions, se joignirent la politique du prince et l'animosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand-pensionnaire Jean de Witt; ensuite on accuse Corneille, son frère, d'avoir attenté à celle du prince. Corneille est appliqué à la question. Il récita dans les tourments le commencement de cette ode d'Horace: *Justum et tenacem*,

convenable à son état et à son courage, et qu'on peut traduire ainsi pour ceux qui ignorent le latin:

Les torrens impétueux,
La mer qui gronde et s'élance,
La fureur et l'insolence
D'un peuple tumultueux,
Des fiers tyrans la vengeance,
N'ébranlent pas la constance
D'un cœur ferme et vertueux.

(20 aug. 1672) Enfin la populace effrénée massacra dans La Haye les deux frères de Witt: l'un qui avait gouverné l'état pendant dix-neuf ans avec vertu, et l'autre qui l'avait servi de son épée (1). On exerça sur leurs corps sanglants toutes les fureurs dont le peuple est capable: horreurs communes à toutes les nations, et que les Français avaient fait éprouver au maréchal d'Ancre, à l'amiral Coligni, etc.; car la populace est presque partout la même. On poursuivit les amis du pensionnaire. Ruyter même, l'amiral de la république, qui seul combattait pour elle avec succès, se vit environné d'assassins dans Amsterdam.

Au milieu de ces désordres et de ces désolations, les magistrats montrèrent des vertus qu'on ne voit guère que dans les républiques. Les particuliers

(1) On avait d'abord tenté d'assassiner le grand-pensionnaire dans La Haye; mais il échappa, et il eut le crédit de faire punir l'assassin. On n'osa condamner son frère à la mort, parce que les tourments n'avaient pu lui arracher l'aveu d'aucun des crimes qu'on lui avait imputés; on se contenta de le bannir. Ce fut dans le moment où le grand-pensionnaire allait délivrer son frère de la prison après ce jugement, que tous deux furent massacrés. Cette mort a répandu sur le nom de Guillaume III un opprobre ineffaçable. (*Edit. de Kehl.*)

qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amsterdam; on craignait que l'on eût touché au trésor public. Chacun s'empressait de se faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magistrats firent ouvrir les caves où le trésor se conserve. On le trouva tout entier, tel qu'il avait été déposé depuis soixante ans, l'argent même était encore noirci de l'impression du feu qui avait, quelques années auparavant, consumé l'hôtel-de-ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés jusqu'à ce temps, sans que jamais on eût touché au trésor. On paya alors, avec cet argent, tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi et tant de ressources étaient d'autant plus admirables, que Charles II, roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais, et fournir à ses plaisirs, non content de l'argent de la France, venait de faire banqueroute à ses sujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainsi la foi publique, autant il était glorieux aux magistrats d'Amsterdam de la garder dans un temps où il semblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine ils joignirent ce courage d'esprit qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer. Les maisons de campagne, qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leyde, Delft, furent inondées. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans les campagnes. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre,

qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples, ils manquèrent surtout d'eau douce; elle se vendit six sous la pinte: mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande ainsi accablée sur terre, et n'étant plus un état, demeura encore redoutable sur la mer. C'était l'élément véritable de ces peuples.

Tandis que Louis XIV passait le Rhin, et prenait trois provinces, l'amiral Ruyter, avec environ cent vaisseaux de guerre, et plus de cinquante brûlots, alla chercher, près des côtes d'Angleterre, les flottes des deux rois. Leurs puissances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais et les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à se disputer l'empire de l'Océan. (7 juin 1672) Cette bataille, qu'on nomme de Solbaie, dura un jour entier. Ruyter, qui en donna le signal, attaqua le vaisseau amiral d'Angleterre, où était le duc d'Yorck, frère du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à Ruyter. Le duc d'Yorck, obligé de changer de vaisseau, ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux français eurent peu de part à l'action; et tel fut le sort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en sûreté.

Après cette bataille, Ruyter, malgré les craintes et les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel; défendant ainsi, et enrichissant sa patrie d'un côté, lorsqu'elle périssait de l'autre. Le commerce même des

Hollandais se soutenait ; on ne voyait que leurs pavillons sur les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de Perse que Louis XIV avait conquis presque toute la Hollande : « Comment cela peut-il être, répondit ce monar-» que persan, puisqu'il y a toujours au port d'Or-» mus vingt vaisseaux hollandais pour un fran-» çais ? »

Le prince d'Orange cependant avait l'ambition d'être bon citoyen. Il offrit à l'état le revenu de ses charges, et tout son bien pour soutenir la liberté. Il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du pays. Ses négociations promptes et secrètes, réveillèrent de leur assoupissement l'empereur, l'Empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre. Il disposa même l'Angleterre à la paix. Enfin le roi était entré au mois de mai en Hollande; et, dès le mois de juillet, l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrètement quelques régiments au secours des Provinces-Unies. Le conseil de l'empereur Léopold envoya Montecuculi à la tête de près de vingt mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.

(Juillet 1672) Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. La garde des provinces conquises devenait difficile. Louis voulait une gloire sûre; mais, en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux

mois, il revint à Saint-Germain au milieu de l'été; et, laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monuments de sa conquête, tandis que les puissances de l'Europe travaillaient à la lui ravir.

CHAPITRE XI.

Évacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté.

On croit nécessaire de dire à ceux qui pourront lire cet ouvrage, qu'ils doivent se souvenir que ce n'est point ici une simple relation de campagnes, mais plutôt une histoire des mœurs des hommes. Assez de livres sont pleins de toutes les minuties des actions de guerre, et de ces détails de la fureur et de la misère humaine. Le dessein de cet essai est de peindre les principaux caractères de ces révolutions, et d'écarter la multitude des petits faits, pour laisser voir les seuls considérables, et, s'il se peut, l'esprit qui les a conduits.

La France fut alors au comble de sa gloire. Le nom de ses généraux imprimait la vénération. Ses ministres étaient regardés comme des génies supérieurs aux conseillers des autres princes; et Louis était en Europe comme le seul roi. En effet, l'empereur Léopold ne paraissait pas dans ses armées; Charles II, roi d'Espane, fils de Philippe VI, sortait à peine de l'enfance: celui d'Angleterre ne mettait d'activité dans sa vie que celle des plaisirs.

Tous ces princes, et leurs ministres, firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raison d'état en s'unissant avec la France, pour élever une puissance que son intérêt était d'affaiblir. L'empereur, l'Empire, le conseil espagnol, firent encore plus mal de ne pas s'opposer d'abord à ce torrent. Enfin Louis lui-même commit une aussi grande faute qu'eux tous, en ne poursuivant pas avec assez de rapidité des conquêtes si faciles. Condé et Turenne voulaient qu'on démolît la plupart des places hollandaises. Ils disaient que ce n'était point avec des garnisons que l'on prend des états, mais avec des armées; et qu'en conservant une ou deux places de guerre pour la retraite, on devait marcher rapidement à la conquête entière. Louvois, au contraire, voulait que tout fût place et garnison; c'était là son génie, c'était aussi le goût du roi. Louvois avait par là plus d'emplois à sa disposition; il étendait le pouvoir de son ministère; il s'applaudissait de contredire les deux plus grands capitaines du siècle. Louis le crut, et se trompa, comme il l'avoua depuis; il manqua le moment d'entrer dans la capitale de la Hollande; il affaiblit son armée en la divisant dans trop de places; il laissa à son ennemi le temps de respirer. L'histoire des plus grands princes est souvent le récit des fautes des hommes.

Après le départ du roi, les affaires changèrent de face. Turenne fut obligé de marcher vers la Westphalie, pour s'opposer aux impériaux. Le gouverneur de Flandre, Monterey, sans être avoué du conseil timide d'Espagne, renforça la petite armée du

prince d'Orange d'environ dix mille hommes. Alors ce prince fit tête aux Français jusqu'à l'hiver. C'était déjà beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hiver vint; les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. Luxembourg, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, et mit la Hollande dans un nouveau danger, aussi terrible que les précédents.

Il assemble une nuit près de douze mille fantassins tirés des garnisons voisines. On arme leurs souliers de crampons. Il se met à leur tête, et marche sur la glace vers Leyde et vers La Haye. Un dégel survint: La Haye fut sauvée. Son armée entourée d'eau, n'ayant plus de chemin ni de vivres, était prête à périr. Il fallait, pour s'en retourner à Utrecht, marcher sur une digue étroite et fangeuse, où l'on pouvait à peine se traîner quatre de front. On ne pouvait arriver à cette digue qu'en attaquant un fort qui semblait imprenable sans artillerie. Quand ce fort n'eût arrêté l'armée qu'un seul jour, elle serait morte de faim et de fatigue. Luxembourg était sans ressource; mais la fortune qui avait sauvé La Haye sauva son armée par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna son poste sans aucune raison. Il y a mille évènements dans la guerre, comme dans la vie civile, qui sont incompréhensibles: celui-là est de ce nombre. Tout le fruit de cette entreprise fut une cruauté qui acheva de rendre le nom français odieux dans ce pays. Bodograve et Swammerdam, deux bourgs considérables, riches et bien peuplés, semblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnés au

pillage des soldats pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes: et à la lueur des flammes, ils se livrèrent à la débauche et à la cruauté. Il est étonnant que le soldat français soit si barbare, étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers qui ont, avec justice, la réputation d'être aussi humains que courageux. Ce pillage laissa une impression si profonde, que, plus de quarante ans après, j'ai vu les livres hollandais, dans lesquels on apprenait à lire aux enfants, retracer cette aventure, et inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

(1673) Cependant le roi agitait les cabinets de tous les princes par ses négociations. Il gagna le duc d'Hanovre. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne où Louis n'eut des pensionnaires. Ses émissaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province, sévèrement traitée par le conseil de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre, pour faire encore la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation anglaise indignée de servir la grandeur de Louis XIV, qu'elle eût voulu abaisser. L'Europe était troublée par les armes et par les négociations de Louis. Enfin il ne put empêcher que l'empereur, l'Empire et l'Espagne, ne s'alliassent avec la Hollande, et ne lui déclarassent solennellement la guerre. Il avait tellement changé le cours des choses, que les Hollandais, ses alliés naturels, étaient devenus les amis de la maison d'Autriche. L'empereur Léopold envoyait des se-

cours lents, mais il montrait une grande animosité. Il est rapporté qu'allant à Égra voir les troupes qu'il y rassemblait, il communia en chemin, et qu'après la communion il prit en main un crucifix, et appela Dieu à témoin de la justice de sa cause. Cette action eût été à sa place du temps des croisades; et la prière de Léopold n'empêcha point le progrès des armes du roi de France.

Il parut d'abord combien sa marine était déjà perfectionnée. Au lieu de trente vaisseaux qu'on avait joints, l'année d'auparavant, à la flotte anglaise, on en joignit quarante, sans compter les brûlots. Les officiers avaient appris les manœuvres savantes des Anglais, avec lesquels ils avaient combattu celles des Hollandais, leurs ennemis. C'était le duc d'Yorck, depuis Jacques II, qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres sur mer par les mouvements divers des pavillons. Avant ce temps, les Français ne savaient pas ranger une armée navale en bataille. Leur expérience consistait à faire battre un vaisseau contre un vaisseau, non à en faire mouvoir plusieurs de concert, et à imiter sur la mer les évolutions des armées de terre, dont les corps séparés se soutiennent et se secourent mutuellement. Ils firent à peu près comme les Romains qui, en une année, apprirent des Carthaginois l'art de combattre sur mer, et égalèrent leurs maîtres.

(1673) Le vice-amiral d'Estrées et son lieutenant, Martel, firent honneur à l'industrie militaire de la nation française, dans trois batailles navales consécutives, au mois de juin, entre la flotte hol-

landaise, et celle de France et d'Angleterre. L'amiral Ruyter fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. D'Estrées écrivit à Colbert : « Je voudrais avoir payé de ma vie la gloire que Ruyter » vient d'acquérir. » D'Estrées méritait que Ruyter eût ainsi parlé de lui. La valeur et la conduite furent si égales de tous côtés que la victoire resta toujours indécise.

Louis ayant fait des hommes de mer de ses Français par les soins de Colbert, perfectionna encore l'art de la guerre sur terre par l'industrie de Vauban. Il vint en personne assiéger Mastricht, dans le même temps que ces trois batailles navales se donnaient. Mastricht était pour lui une clef des Pays-Bas et des Provinces-Unies; c'était une place forte défendue par un gouverneur intrépide, nommé Fariaux, né français, qui avait passé au service d'Espagne, et depuis à celui de Hollande. La garnison était de cinq mille hommes. Vauban, qui conduisit ce siége, se servit, pour la première fois, des parallèles inventées par des ingénieurs italiens au service des Turcs devant Candie. Il y ajouta les places d'armes que l'on fait dans les tranchées, pour y mettre les troupes en bataille; et pour les mieux rallier en cas de sorties. Louis se montra, dans ce siége, plus exact et plus laborieux qu'il ne l'avait été encore. Il accoutumait, par son exemple, à la patience dans le travail sa nation accusée jusqu'alors de n'avoir qu'un courage bouillant, que la fatigue épuise bientôt. Mastricht se rendit au bout de huit jours (29 juin 1673).

Pour mieux affermir encore la discipline mili-

faire, il usa d'une sévérité qui parut même trop grande. Le prince d'Orange, qui n'avait eu, pour opposer à ces conquêtes rapides, que des officiers sans émulation, et des soldats sans courage, les avait formés à force de rigueurs, en fesant passer par la main du bourreau ceux qui avaient abandonné leur poste. Le roi employa aussi les châtiments, la première fois qu'il perdit une place. (14 sept. 1673) Un très brave officier, nommé Du-Pas, rendit Naerden au prince d'Orange. Il ne tint à la vérité que quatre jours; mais il ne remit sa ville qu'après un combat de cinq heures, donné sur de mauvais ouvrages, et pour éviter un assaut général, qu'une garnison faible et rebutée n'aurait point soutenu. Le roi, irrité du premier affront que recevaient ses armes, fit condamner Du-Pas (1) à être traîné dans Utrecht, une pêle à la main, et son épée fut rompue: ignominie inutile pour les officiers français, qui sont assez sensibles à la gloire pour qu'on ne les gouverne point par la crainte de la honte. Il faut savoir qu'à la vérité, les provisions des commandants des places les obligent à soutenir trois assauts; mais ce sont de ces lois qui ne sont jamais exécutées (2). Du-Pas se fit tuer, un an après,

(1) La Beaumelle dit qu'il fut condamné à une prison perpétuelle. Comment cela pourrait-il être ? puisque l'année suivante il fut tué au siége de Grave.

(2) Cet usage qui n'a point été réformé est ancien, et n'a pu avoir pour origine qu'un enthousiasme exagéré de valeur, et une grande indifférence pour le sort des malheureux bourgeois qu'il dévouait à toutes les horreurs du pillage. Mais depuis que l'art des siéges s'est perfectionné, et qu'on a la précaution de détruire toutes les défenses d'une place avant d'y donner l'assaut, cette condition imposée aux gouverneurs

au siége de la petite ville de Grave, où il servit volontaire. Son courage et sa mort dûrent laisser des regrets au marquis de Louvois, qui l'avait fait punir si durement. La puissance souveraine peut maltraiter un brave homme, mais non pas le déshonorer.

Les soins du roi, le génie de Vauban, la vigilance sévère de Louvois, l'expérience et le grand art de Turenne, l'active intrépidité du prince de Condé; tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de garder trop de places, d'affaiblir l'armée, et de manquer Amsterdam.

Le prince de Condé voulut en vain percer dans le cœur de la Hollande inondée. Turenne ne put, ni mettre obstacle à la jonction de Montecuculi et du prince d'Orange, ni empêcher le prince d'Orange de prendre Bonn. L'évêque de Munster, qui avait juré la ruine des états-généraux, fut attaqué lui-même par les Hollandais.

Le parlement d'Angleterre força son roi d'entrer sérieusement dans des négociations de paix, et de cesser d'être l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Alors il fallut abandonner les trois provinces hollandaises avec autant de promptitude qu'on les avait conquises. Ce ne fut pas sans les avoir rançonnées: l'intendant Robert tira de la seule province d'Utrecht, en un an, seize

n'est plus regardée que comme une chose de forme: et de nos jours, un officier qui, prenant une ville d'assaut, la livrerait au pillage, serait aussi déshonoré qu'il l'aurait été dans le siècle dernier, pour avoir refusé de servir de second dans un duel. (*Edit. de Kehl.*)

cent soixante et huit mille florins. On était si pressé d'évacuer un pays conquis avec tant de rapidité, que vingt-huit mille prisonniers hollandais furent rendus pour un écu par soldat. L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, et les autres monuments de la conquête, étaient à peine achevés, que la conquête était déjà abandonnée. Les Hollandais, dans le cours de cette invasion, eurent la gloire de disputer l'empire de la mer, et l'adresse de transporter sur terre le théâtre de la guerre, hors de leur pays. Louis XIV passa dans l'Europe pour avoir joui avec trop de précipitation et trop de fierté de l'éclat d'un triomphe passager. Le fruit de cette entreprise fut d'avoir une guerre sanglante à soutenir contre l'Espagne, l'Empire et la Hollande réunis, d'être abandonné de l'Angleterre, et enfin de Munster, de Cologne même, et de laisser dans les pays qu'il avait envahis et quittés, plus de haine que d'admiration pour lui.

Le roi tint seul contre tous les ennemis qu'il s'était faits. La prévoyance de son gouvernement et la force de son état parurent bien davantage encore, lorsqu'il fallut se défendre contre tant de puissances liguées, et contre de grands généraux, que quand il avait pris en voyageant la Flandre française, la Franche-Comté, et la moitié de la Hollande, sur des ennemis sans défense.

On vit surtout quel avantage un roi absolu, dont les finances sont bien administrées, a sur les autres rois. Il fournit à la fois une armée d'environ vingt-trois mille hommes à Turenne contre les Impériaux; une de quarante mille à Condé, contre le

prince d'Orange: un corps de troupes était sur les frontières du Roussillon: une flotte chargée de soldats alla porter la guerre aux Espagnols jusque dans Messine: lui-même marcha pour se rendre maître une seconde fois de la Franche-Comté. Il se défendait, et il attaquait partout en même temps.

D'abord dans sa nouvelle entreprise sur la Franche-Comté, la supériorité de son gouvernement parut toute entière. Il s'agissait de mettre dans son parti, ou du moins d'endormir les Suisses, nation aussi redoutable que pauvre, toujours armée, toujours jalouse à l'excès de sa liberté, invincible sur ses frontières, murmurant déjà, et s'effarouchant de voir Louis XIV une seconde fois dans leur voisinage. L'empereur et l'Espagne sollicitaient les Treize Cantons de permettre au moins un passage libre à leurs troupes, pour secourir la Franche-Comté, demeurée sans défense par la négligence du ministre espagnol. Le roi, de son côté, pressait les Suisses de refuser ce passage; mais l'Empire et l'Espagne ne prodiguaient que des raisons et des prières: le roi, avec de l'argent comptant, détermina les Suisses à ce qu'il voulut; et le passage fut refusé. Louis, accompagné de son frère et du fils du grand Condé, assiégea Besançon. Il aimait la guerre de siége, et pouvait croire l'entendre aussi bien que les Condé et les Turenne; mais, tout jaloux qu'il était de sa gloire, il avouait que ces deux grands hommes entendaient mieux que lui la guerre de campagne. D'ailleurs, il n'assiégea jamais une ville, sans être moralement sûr de la prendre. Louvois fesait si bien les préparatifs; les troupes étaient si bien fournies; Vauban,

qui conduisit presque tous les siéges, était un si grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en sûreté. (15 mai 1674) Vauban dirigea les attaques de Besançon: elle fut prise en neuf jours; et au bout de six semaines, toute la Franche-Comté fut soumise au roi. Elle est restée à la France, et semble y être pour jamais annexée: monument de la faiblesse du ministère autrichien-espagnol, et de la force de celui de Louis XIV.

CHAPITRE XII.

Belle campagne, et mort du maréchal de Turenne. Dernière bataille du grand Condé à Senef.

Tandis que le roi prenait rapidement la Franche-Comté, avec cette facilité et cet éclat attaché encore à sa destinée, Turenne, qui ne fesait que défendre les frontières du côté du Rhin, déployait ce que l'art de la guerre peut avoir de plus grand et de plus habile. L'estime des hommes se mesure par les difficultés surmontées; et c'est ce qui a donné une si grande réputation à cette campagne de Turenne.

(Juin 1674) D'abord il fait une marche longue et vive, passe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville; et en même temps il attaque et met en fuite Caprara, général de l'empereur, et le vieux duc de Lorraine, Charles IV, ce prince qui passa toute sa vie à perdre ses états et à lever des troupes, et qui venait de réunir

sa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. Turenne, après l'avoir battu, le poursuit, et bat encore sa cavalerie à Ladenbourg; de là il court à un autre général des Impériaux, le prince de Bournonville, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alsace; il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque, et lui fait quitter le champ de bataille (oct.).

L'Empire rassemble contre lui toutes ses forces; soixante et dix mille Allemands sont dans l'Alsace: Brisac et Philipsbourg étaient bloqués par eux. Turenne n'avait plus que vingt mille hommes effectifs tout au plus. Le prince de Condé lui envoya de Flandre quelque secours de cavalerie; alors il traverse, par Tanne et par Béfort, des montagnes couvertes de neige; il se trouve tout d'un coup dans la haute Alsace, au milieu des quartiers des ennemis, qui le croyaient en repos en Lorraine, et qui pensaient que la campagne était finie. Il bat, à Mulhausen, les quartiers qui résistent; il en fait deux prisonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand électeur, alors général des armées de l'Empire, avait son quartier. Il arrive dans le temps que ce prince et les autres généraux se mettaient à table; ils n'eurent que le temps de s'échapper; la campagne était couverte de fuyards.

(5 janv. 1675) Turenne, croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, attend encore auprès de Turckheim une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du poste qu'il avait choisi rendait sa victoire sûre: il défait cette infanterie.

Enfin une armée de soixante et dix mille hommes se trouve vaincue et dispersée presque sans grand combat. L'Alsace reste au roi, et les généraux de l'Empire sont obligés de repasser le Rhin.

Toutes ces actions consécutives, conduites avec tant d'art, si patiemment dirigées, exécutées avec tant de promptitude, furent également admirées des Français et des ennemis. La gloire de Turenne reçut un nouvel accroissement, quand on sut que tout ce qu'il avait fait dans cette campagne, il l'avait fait malgré la cour et malgré les ordres réitérés de Louvois, donnés au nom du roi. Résister à Louvois tout-puissant, et se charger de l'évènement, malgré les cris de la cour, les ordres de Louis XIV, et la haine du ministre, ne fut pas la moindre marque du courage de Turenne, ni le moindre exploit de la campagne.

Il faut avouer que ceux qui ont plus d'humanité que d'estime pour les exploits de guerre gémirent de cette campagne si glorieuse. Elle fut célèbre par les malheurs des peuples, autant que par les expéditions de Turenne. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu et à sang le Palatinat, pays uni et fertile, couvert de villes et de bourgs opulents. L'électeur palatin vit, du haut de son château de Manheim, deux villes et vingt-cinq villages embrasés. Ce prince, désespéré, défia Turenne a un combat singulier, par une lettre pleine de reproches (1). Turenne

(1) Pendant le cours de cette édition, M. Colini, secrétaire intime et historiographe de l'électeur palatin aujourd'hui régnant, a révoqué en doute l'histoire du cartel par des raisons très spécieuses, énoncées avec beaucoup d'esprit et de

ayant envoyé la lettre au roi, qui lui défendit d'accepter le cartel, ne répondit aux plaintes et au défi de l'électeur que par un compliment vague, et qui ne signifiait rien. C'était assez le style et l'usage de Turenne, de s'exprimer toujours avec modération et ambiguité.

Il brûla, avec le même sang-froid, les fours et une partie des campagnes de l'Alsace, pour empêcher

sagacité. Il montre très judicieusement que l'électeur, Charles-Louis, ne peut écrire les lettres que Sandras de Courtilz et Ramsay ont imputées à ce prince. Plus d'un historien en effet attribue souvent à ses héros des écrits et des harangues de son imagination.

On n'a jamais vu la véritable lettre de l'électeur Charles-Louis, ni la réponse du maréchal de Turenne. Il a seulement toujours passé pour constant que l'électeur, justement outré des ravages et des incendies que Turenne commettait dans son pays, lui proposa un duel par un trompette nommé Petit-Jean, J'ai vu la maison de Bouillon persuadée de cette anecdote. Le grand-prieur de Vendôme et le maréchal de Villars n'en doutaient pas. Les Mémoires du marquis de Beauveau, contemporain, l'affirment. Cependant il se peut que le duel n'ait pas été expressément proposé dans la lettre *amère* que l'électeur dit lui-même avoir écrite au prince maréchal de Turenne. Plût à Dieu qu'il fût douteux que le Palatinat ait été embrasé deux fois! Voilà ce qui n'est que trop constant, ce qui est essentiel, et ce qu'on reproche à la mémoire de Louis XIV.

M. Colini reproche à M. le président Hénault d'avoir dit, dans son Abrégé chronologique, que le prince de Turenne répondit à ce cartel *avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade.* La honte était dans l'incendie, lorsqu'on n'était pas encore en guerre ouverte avec le Palatinat, et ce n'était point une bravade dans un prince justement irrité, de vouloir se battre contre l'auteur de ces cruels excès. L'électeur était très vif; l'esprit de chevalerie n'était pas encore éteint. On voit dans les lettres de Pélisson, que Louis XIV lui-même demanda s'il pouvait en conscience se battre contre l'empereur Léopold.

les ennemis de subsister. Il permit ensuite à sa cavalerie de ravager la Lorraine. On y fit tant de désordres, que l'intendant qui, de son côté, désolait la Lorraine avec sa plume, lui écrivit et lui parla souvent pour arrêter ces excès. Il répondait froidement: « Je le ferai dire à l'ordre. » Il aimait mieux être appelé le père des soldats qui lui étaient confiés, que des peuples qui, selon les lois de la guerre, sont toujours sacrifiés. Tout le mal qu'il fesait paraissait nécessaire ; sa gloire couvrait tout ; d'ailleurs les soixante et dix mille Allemands qu'il empêcha de pénétrer en France, y auraient fait beaucoup plus de mal qu'il n'en fit à l'Alsace, à la Lorraine et au Palatinat.

Telle a été, depuis le commencement du seizième siècle, la situation de la France, que toutes les fois qu'elle a été en guerre, il a fallu combattre à la fois vers l'Allemagne, la Flandre, l'Espagne et l'Italie. Le prince de Condé fesait tête en Flandre au jeune prince d'Orange, tandis que Turenne chassait les Allemands de l'Alsace. La campagne du maréchal de Turenne fut heureuse, et celle du prince de Condé sanglante. Les petits combats de Sintzheim et de Turkheim furent décisifs : la grande et célèbre bataille de Senef ne fut qu'un carnage. Le grand Condé, qui la donna pendant les marches sourdes de Turenne en Alsace, n'en tira aucun succès, soit que les circonstances des lieux lui fussent moins favorables, soit qu'il eût pris des mesures moins justes, soit plutôt qu'il eût des généraux plus habiles et de meilleures troupes à combattre. Le marquis de Feuquières veut qu'on ne donne à

la bataille de Senef que le nom de combat, parce que l'action ne se passa pas entre deux armées rangées et que tous les corps n'agirent point; mais il paraît qu'on s'accorde à nommer *bataille* cette journée si vive et si meurtrière. Le choc de trois mille hommes rangés, dont tous les petits corps agiraient, ne ferait qu'un combat. C'est toujours l'importance qui décide du nom.

(11 aug. 1674) Le prince de Condé avait à tenir la campagne, avec environ quarante-cinq mille hommes, contre le prince d'Orange qui en avait, dit-on, soixante mille. Il attendit que l'armée ennemie passât un défilé à Senef, près de Mons. Il attaqua une partie de l'arrière-garde composée d'Espagnols, et y eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange de n'avoir pas pris assez de précaution dans le passage du défilé, mais on admira la manière dont il rétablit le désordre, et on n'approuva pas que Condé voulût ensuite recommencer le combat contre des ennemis trop bien retranchés. On se battit à trois reprises. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes et de grandes actions, signalèrent également leur présence d'esprit et leur courage. De tous les combats que donna le grand Condé, ce fut celui où il prodigua le plus sa vie et celle de ses soldats. Il eut trois chevaux tués sous lui. Il voulait, après trois attaques meurtrières, en hasarder encore une quatrième. Il parut, dit un officier qui y était, qu'il n'y avait plus que le prince de Condé *qui eût envie de se battre*. Ce que cette action eut de plus singulier, c'est que les troupes de part et d'autre, apres les mêlées les plus

sanglantes et les plus acharnées, prirent la fuite, le soir, par une terreur panique. Le lendemain, les deux armées se retirèrent chacune de son côté, aucune n'ayant ni le champ de bataille, ni la victoire, toutes deux plutôt également affaiblies et vaincues. Il y eut près de sept mille morts et cinq mille prisonniers du côté des Français; les ennemis firent une perte égale. Tant de sang inutilement répandu empêcha l'une et l'autre armée de rien entreprendre de considérable. Il importe tant de donner de la réputation à ses armes, que le prince d'Orange, pour faire croire qu'il avait eu la victoire, assiegea Oudenarde; mais le prince de Condé prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille, en fesant aussitôt lever le siége, et en poursuivant le prince d'Orange.

On observa également, en France et chez les alliés, la vaine cérémonie de rendre grâces à Dieu d'une victoire qu'on n'avait point remportée: usage établi pour encourager les peuples, qu'il faut toujours tromper.

Turenne, en Allemagne, avec une petite armée, continua des progrès qui étaient le fruit de son génie. Le conseil de Vienne, n'osant plus confier la fortune de l'Empire à des princes qui l'avaient mal défendu, remit à la tête de ses armées le général Montecuculi, celui qui avait vaincu les Turcs à la journée de Saint-Gothard, et qui, malgré Turenne et Condé, avait joint le prince d'Orange, et avait arrêté la fortune de Louis XIV, après la conquête de trois provinces de Hollande.

On a remarqué que les plus grands généraux de l'Empire ont souvent été tirés d'Italie. Ce pays,

dans sa décadence et dans son esclavage, porte encore des hommes qui font souvenir de ce qu'il était autrefois. Montecuculi était seul digne d'être opposé à Turenne. Tous deux avaient réduit la guerre en art. Ils passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches et dans des campements plus estimés que des victoires, par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeait de ce que son adversaire allait tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place, et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité; enfin ils étaient près d'en venir aux mains, et de commettre leur réputation au sort d'une bataille, auprès du village de Saltzbach, lorsque Turenne, en allant choisir une place pour dresser une batterie, fut tué d'un coup de canon (27 juill. 1675). Il n'y a personne qui ne sache les circonstances de cette mort; mais on ne peut se défendre d'en retracer les principales, par le même esprit qui fait qu'on en parle encore tous les jours.

Il semble qu'on ne puisse trop redire que le même boulet qui le tua, ayant emporté le bras de Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie, son fils, se jetant en larmes auprès de lui, « Ce n'est » pas moi, lui dit Saint-Hilaire, c'est ce grand » homme qu'il faut pleurer: » paroles comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque, et le plus digne éloge de Turenne. Il est très rare que sous un gouvernement monarchique, où les hommes ne sont occupés que de leur intérêt particulier, ceux qui ont servi la patrie meurent regret-

sés du public. Cependant Turenne fut pleuré des soldats et des peuples. Louvois fut le seul qui ne le regretta pas : la voix publique l'accusa même lui et son frère, l'archevêque de Reims, de s'être réjouis indécemment de la perte de ce grand homme. On sait les honneurs que le roi fit rendre à sa mémoire, et qu'il fut enterré à Saint-Denis comme le connétable du Guesclin, au-dessus duquel l'opinion générale l'élève autant que le siècle de Turenne est supérieur au siècle du connétable.

Turenne n'avait pas eu toujours des succès heureux à la guerre ; il avait été battu à Mariendal, à Rethel, à Cambrai ; aussi disait-il qu'il avait fait des fautes, et il était assez grand pour l'avouer. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, et ne donna point de ces grandes batailles rangées, dont la décision rend quelquefois une nation maîtresse de l'autre ; mais ayant toujours réparé ses défaites, et fait beaucoup avec peu, il passa pour le plus habile capitaine de l'Europe, dans un temps où l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché sa défection dans les guerres de la Fronde ; quoiqu'à l'âge de près de soixante ans l'amour lui eût fait révéler le secret de l'état ; quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés qui ne semblaient pas nécessaires, il conserva la réputation d'un homme de bien, sage et modéré, parce que ses vertus et ses grands talents, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faiblesses et des fautes qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvait le comparer à quelqu'un, on oserait dire que, de tous les

généraux des siècles passés, Gonzalve de Cordoue, surnommé *le grand capitaine*, est celui auquel il ressemblait davantage.

Né calviniste, il s'était fait catholique l'an 1668. Aucun protestant, et même aucun philosophe ne pensa que la persuasion seule eût fait ce changement dans un homme de guerre, dans un politique âgé de cinquante années, qui avait encore des maîtresses. On sait que Louis XIV, en le créant maréchal général de ses armées, lui avait dit ces propres paroles rapportées dans les lettres de Pélisson et ailleurs : « Je voudrais que vous m'obligeassiez à faire » quelque chose de plus pour vous. » Ces paroles (selon eux) pouvaient, avec le temps, opérer une conversion. La place de connétable pouvait tenter un cœur ambitieux. Il était possible aussi que cette conversion fût sincère. Le cœur humain rassemble souvent la politique, l'ambition, les faiblesses de l'amour, les sentiments de la religion. Enfin, il était très vraisemblable que Turenne ne quitta la religion de ses pères que par politique; mais les catholiques, qui triomphèrent de ce changement, ne voulurent pas croire l'âme de Turenne capable de feindre.

Ce qui arriva en Alsace, immédiatement après la mort de Turenne, rendit sa perte encore plus sensible. Montecuculi, retenu par l'habileté du général français trois mois entiers au-delà du Rhin, passa ce fleuve dès qu'il sut qu'il n'avait plus Turenne à craindre. Il tomba sur une partie de l'armée qui demeurait éperdue entre les mains de Lorges et de Vaubrun, deux lieutenants-généraux désunis et in-

certains. Cette armée se défendant avec courage, ne put empêcher les impériaux de pénétrer dans l'Alsace dont Turenne les avait tenus écartés. Elle avait besoin d'un chef non seulement pour la conduire, mais pour réparer la défaite récente du maréchal de Créqui, homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles et les plus téméraires, dangereux à sa patrie autant qu'aux ennemis.

(11 aug. 1675) Créqui venait d'être vaincu par sa faute, à Consarbruck. Un corps de vingt mille Allemands, qui assiégeait Trèves, tailla en pièces et mit en fuite sa petite armée. Il échappa à peine lui quatrième. Il court, à travers de nouveaux périls, se jeter dans Trèves, qu'il aurait dû secourir avec prudence, et qu'il défendit avec courage. Il voulait s'ensevelir sous les ruines de la place, la brèche était praticable : il s'obstine à tenir encore. La garnison murmure. Le capitaine Bois-Jourdain, à la tête des séditieux, va capituler sur la brèche. On n'a point vu commettre une lâcheté avec tant d'audace. Il menace le maréchal de le tuer s'il ne signe. Créqui se retire, avec quelques officiers fidèles, dans une église : il aima mieux être pris à discrétion que de capituler (1).

Pour remplacer les hommes que la France avait

(1) Reboulet dit que le marquis de Créqui eut la faiblesse de signer la capitulation : rien n'est plus faux. Il aima mieux se laisser prendre à discrétion, et il eut ensuite le bonheur d'échapper. Qu'on lise tous les Mémoires du temps ; que l'on consulte l'Abrégé chronologique du président Hénault : « Bois-Jourdain, dit-il, fit la capitulation à l'insu du maréchal, etc. »

perdus dans tant de siéges et de combats, Louis XIV fut conseillé de ne se point tenir aux recrues de milice comme à l'ordinaire, mais de faire marcher le ban et l'arrière-ban. Par une ancienne coutume, aujourd'hui hors d'usage, les possesseurs des fiefs étaient dans l'obligation d'aller à leurs dépens à la guerre pour le service de leur seigneur suzerain, et de rester armés un certain nombre de jours. Ce service composait la plus grande partie des lois de nos nations barbares. Tout est changé aujourd'hui en Europe; il n'y a aucun état qui ne lève des soldats, qu'on retient toujours sous le drapeau, et qui forment des corps disciplinés.

Louis XIII convoqua une fois la noblesse de son royaume. Louis XIV suivit alors cet exemple. Le corps de la noblesse marcha sous les ordres du marquis depuis maréchal de Rochefort, sur les frontières de Flandre, et après sur celles d'Allemagne; mais ce corps ne fut ni considérable ni utile, et ne pouvait l'être. Les gentilshommes aimant la guerre, et capables de bien servir, étaient officiers dans les troupes; ceux que l'âge ou le mécontentement tenait renfermés chez eux n'en sortirent point; les autres, qui s'occupaient à cultiver leurs héritages, vinrent avec répugnance, au nombre d'environ quatre mille. Rien ne ressemblait moins à une troupe guerrière. Tous montés et armés inégalement, sans expérience et sans exercice, ne pouvant ni ne voulant faire un service régulier, ils ne causèrent que de l'embarras, et on fut dégoûté d'eux pour jamais. Ce fut la dernière trace, dans nos armées réglées, qu'on ait vue de l'ancienne chevalerie, qui compo-

sait autrefois ces armées, et qui, avec le courage naturel à la nation, ne fit jamais bien la guerre.

(Sept. 1675) Turenne mort, Créqui battu et prisonnier, Trèves prise, Montecuculi fesant contribuer l'Alsace, le roi crut que le prince de Condé pouvait seul ranimer la confiance des troupes que décourageait la mort de Turenne. Condé laissa le maréchal de Luxembourg soutenir en Flandre la fortune de la France, et alla arrêter les progrès de Montecuculi. Autant il venait de montrer d'impétuosité à Senef, autant il eut alors de patience. Son génie, qui se pliait à tout, déploya le même art que Turenne. Deux seuls campements arrêtèrent les progrès de l'armée allemande, et firent lever à Montecuculi les siéges d'Haguenau et de Saverne. Après cette campagne, moins éclatante que celle de Senef, et plus estimée, ce prince cessa de paraître à la guerre. Il eût voulu que son fils commandât; il offrait de lui servir de conseil; mais le roi ne voulait pour généraux ni de jeunes gens ni de princes; c'était avec quelque peine qu'il s'était servi même du prince de Condé. La jalousie de Louvois contre Turenne avait contribué, autant que le nom de Condé, à le mettre à la tête des armées.

Ce prince se retira à Chantilli, d'où il vint très rarement à Versailles voir sa gloire éclipsée, dans un lieu où le courtisan ne considère que la faveur. Il passa le reste de sa vie tourmenté de la goutte, se consolant de ses douleurs et de sa retraite dans la conversation des hommes de génie en tout genre, dont la France était alors remplie. Il était digne de les entendre, et n'était étranger dans aucune des

sciences ni des arts où ils brillaient. Il fut admiré encore dans sa retraite : mais enfin ce feu dévorant qui en avait fait dans sa jeunesse un héros impétueux et plein de passions, ayant consumé les forces de son corps né plus agile que robuste, il éprouva la caducité avant le temps, et son esprit s'affaiblissant avec son corps, il ne resta rien du grand Condé les deux dernières années de sa vie : il mourut en 1686. Montecuculi se retira du service de l'empereur en même temps que le prince de Condé cessa de commander les armées de France.

C'est un conte bien répandu et bien méprisable que Montecuculi renonça au commandement des armées après la mort de Turenne, parce qu'il n'avait, disait-il, plus d'émule digne de lui. Il aurait dit une sottise, quand même il ne fût pas resté un Condé. Loin de dire cette sottise dont on lui fait honneur, il combattit contre les Francais, et leur fit repasser le Rhin cette année. D'ailleurs, quel général d'armée aurait jamais dit à son maître : « Je » ne veux plus vous servir, parce que vos ennemis » sont trop faibles, et que j'ai un mérite trop supé» rieur ? »

CHAPITRE XIII.

Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue en 1678.

Après la mort de Turenne et la retraite du prince de Condé, le roi n'en continua par la geurre avec moins d'avantage contre l'Empire, l'Espagne et la

Hollande. Il avait des officiers formés par ces deux grands hommes. Il avait Louvois qui lui valait plus qu'un général, parce que sa prévoyance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. Les troupes, long-temps victorieuses, étaient animées du même esprit qu'excitait encore la présence d'un roi toujours heureux.

Il prit en personne, dans le cours de cette guerre (1), Condé, (2) Bouchain, (3) Valenciennes, (4) Cambrai. On l'accusa, au siége de Bouchain, d'avoir craint de combattre le prince d'Orange, qui vint se présenter devant lui avec cinquante mille hommes, pour tenter de jeter du secours dans la place. On reprocha aussi au prince d'Orange d'avoir pu livrer bataille à Louis XIV, et de ne l'avoir pas fait. Car tel est le sort des rois et des généraux, qu'on les blâme toujours de ce qu'ils font et de ce qu'ils ne font pas; mais ni lui ni le prince d'Orange n'étaient blâmables. Le prince ne donna point la bataille quoiqu'il le voulût, parce que Monterey, gouverneur des Pays-Bas, qui était dans son armée, ne voulut point exposer son gouvernement au hasard d'un évènement décisif; et la gloire de la campagne demeura au roi, puisqu'il fit ce qu'il voulut, et qu'il prit une ville en présence de son ennemi.

A l'égard de Valenciennes, elle fut prise d'assaut, par un de ces évènements singuliers qui caractérisent le courage impétueux de la nation.

Le roi fesait ce siége, ayant avec lui son frère et cinq maréchaux de France, d'Humières, Schom-

(1) 26 avril 1676. —(2) 17 mars 1676.—(3) 17 mars 1677. (4) 5 avril 1677.

berg, La Feuillade, Luxembourg et de Lorges. Les maréchaux commandaient, chacun leur jour, l'un après l'autre. Vauban dirigeait toutes les opérations.

On n'avait pris encore aucun des dehors de la place. Il fallait d'abord attaquer deux demi-lunes. Derrière ces demi-lunes était un grand ouvrage à couronne, palissadé et fraisé, entouré d'un fossé coupé de plusieurs traverses. Dans cet ouvrage à couronne était encore un autre ouvrage entouré d'un autre fossé. Il fallait, après s'être rendu maître de tous ces retranchements, franchir un bras de l'Escaut. Ce bras franchi, on trouvait encore un autre ouvrage, qu'on nomme pâté. Derrière ce pâté coulait le grand cours de l'Escaut, profond et rapide, qui sert de fossé à la muraille. Enfin la muraille était soutenue par de larges remparts. Tous ces ouvrages étaient couverts de canons. Une garnison de trois mille hommes préparait une longue résistance.

Le roi tint conseil de guerre pour attaquer les ouvrages du dehors. C'était l'usage que ces attaques se fissent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis sans être aperçu, et d'épargner le sang du soldat. Vauban proposa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France se récrièrent contre cette proposition; Louvois la condamna. Vauban tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. « Vous » voulez, dit-il, ménager le sang du soldat: vous » l'épargnerez bien davantage quand il combattra » de jour, sans confusion et sans tumulte, sans

» craindre qu'une partie de nos gens tire sur l'au-
» tre, comme il n'arrive que trop souvent. Il s'agit
» de surprendre l'ennemi, il s'attend toujours aux
» attaques de nuit: nous le surprendrons en effet,
» lorsqu'il faudra qu'épuisé des fatigues d'une veil-
» le, il soutienne les efforts de nos troupes fraîches.
» Ajoutez à cette raison que s'il y a dans cette
» armée des soldats de peu de courage, la nuit
» favorise leur timidité; mais que pendant le jour
» l'œil du général inspire la valeur, et élève les
» hommes au-dessus d'eux-mêmes. »

Le roi se rendit aux raisons de Vauban, malgré Louvois et cinq maréchaux de France.

(17 mars 1677) A neuf heures du matin les deux compagnies de mousquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés sur ce grand ouvrage à couronne. L'ordre était simplement de s'y loger, et c'était beaucoup: mais quelques mousquetaires noirs ayant pénétré par un petit sentier jusqu'au retranchement intérieur qui était dans cette fortification, ils s'en rendent d'abord les maîtres. Dans le même temps, les mousquetaires gris y abordent par un autre endroit. Les bataillons des gardes les suivent: on tue et on poursuit les assiégés: les mousquetaires baissent le pont-levis qui joint cet ouvrage aux autres: ils suivent l'ennemi de retranchement en retranchement sur le petit bras de l'Escaut et sur le grand. Les gardes s'avancent en foule. Les mousquetaires sont déjà dans la ville, avant que le roi sache que le premier ouvrage attaqué est emporté.

Ce n'était pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il était vraisemblable que de jeunes mousquetaires, emportés par l'ardeur du succès, se jetteraient aveuglément sur les troupes et sur les bourgeois qui venaient à eux dans la rue; qu'ils y périraient, ou que la ville allait être pillée: mais ces jeunes gens, conduits par un cornette, nommé Moissac, se mirent en bataille derrière des charrettes; et tandis que les troupes qui venaient se formaient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparaient des maisons voisines, pour protéger par leur feu ceux qui étaient dans la rue: on donnait des otages de part et d'autre: le conseil de ville s'assemblait: on députait vers le roi: tout cela se fesait sans qu'il y eût rien de pillé, sans confusion, sans faire de fautes d'aucune espèce. Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître. La singularité de l'action a engagé à entrer dans ce détail.

(9 mars 1678) Il eut encore la gloire de prendre Gand en quatre jours, (25 mars) et Ypres en sept. Voilà ce qu'il fit par lui-même. Ses succès furent encore plus grands par ses généraux.

(Sept. 1676) Du côté de l'Allemagne, le maréchal duc de Luxembourg laissa d'abord, à la vérité, prendre Philipsbourg à sa vue, essayant en vain de la secourir avec une armée de cinquante mille hommes. Le général qui prit Philipsbourg était Charles V, nouveau duc de Lorraine, héritier de son oncle Charles IV, et dépouillé comme lui de ses états. Il avait toutes les qualités de son malheureux oncle,

sans en avoir les défauts. Il commanda long-temps les armées de l'Empire avec gloire : mais malgré la prise de Philipsbourg, et quoiqu'il fût à la tête de soixante mille combattants, il ne put jamais rentrer dans ses états. En vain il mit sur ses étendards : *aut nunc, aut nunquam ;* ou maintenant, ou jamais.

Le maréchal de Créqui, racheté de sa prison, et devenu plus prudent par sa défaite de Consarbruck, lui ferma toujours l'entrée de la Lorraine. (7 oct. 1677) Il le battit dans le petit combat de Kokersberg en Alsace. Il le harcela et le fatigua sans relâche. (14 nov. 1677) Il prit Fribourg à sa vue ; et quelque temps après il battit encore un détachement de son armée à Rheinfeld. (Juillet 1678) Il passa la rivière de Kins en sa présence, le poursuivit vers Offenbourg, le chargea dans sa retraite ; et ayant immédiatement après emporté le fort de Kehl, l'épée à la main, il alla brûler le pont de Strasbourg, par lequel cette ville, qui était libre encore, avait donné tant de fois passage aux armées impériales. Ainsi le maréchal de Créqui répara un jour de témérité par une suite de succès dus à sa prudence, et il eût peut-être acquis une réputation égale à celle de Turenne, s'il eut vécu.

Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux en Flandre que le duc de Lorraine en Allemagne : non-seulement il fut obligé de lever le siége de Mastricht et de Charleroi ; mais après avoir laissé tomber Condé, Bouchain et Valenciennes sous la puissance de Louis XIV, il perdit la bataille de Montcassel contre Monsieur, en voulant secourir Saint-Omer. Les maréchaux de Luxembourg et d'Humiè-

res commandaient l'armée sous Monsieur. On prétend qu'une faute du prince d'Orange et un mouvement habile de Luxembourg décidèrent du gain de la bataille. Monsieur chargea avec une valeur et une présence d'esprit qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand exemple que le courage n'est point incompatible avec la mollesse. Ce prince, qui s'habillait souvent en femme, qui en avait les inclinations, agit en capitaine et en soldat. Le roi son frère parut jaloux de sa gloire. Il parla peu à Monsieur de sa victoire. Il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il se trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de Monsieur, plus pénétrants que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée, et ils ne se trompèrent pas.

Tant de villes prises, tant de combats gagnés en Flandre et en Allemagne, n'étaient pas les seuls succès de Louis XIV dans cette guerre. Le comte de Schomberg et le maréchal de Navailles battaient les Espagnols dans le Lampourdam, au pied des Pyrénées. On les attaquait jusque dans la Sicile.

La Sicile depuis le temps des tyrans de Syracuse, sous lesquels au moins elle avait été comptée pour quelque chose dans le monde, a toujours été subjuguée par des étrangers; asservie successivement aux Romains, aux Vendales, aux Arabes, aux Normands, sous le vasselage des papes, aux Français, aux Allemands, aux Espagnols: haïssant presque toujours ses maîtres, se révoltant contre eux, sans faire de véritables efforts dignes de la liberté, et excitant continuellement des séditions pour changer de chaînes.

Les magistrats de Messine venaient d'allumer une guerre civile contre leurs gouverneurs, et d'appeler la France à leur secours. Une flotte espagnole bloquait leur port. Ils étaient réduits aux extrémités de la famine.

D'abord le chevalier de Valbelle vint avec quelques frégates à travers la flotte espagnole. Il rapporte à Messine des vivres, des armes et des soldats. Ensuite le duc de Vivonne arrive avec sept vaisseaux de guerre de soixante pièces de canon, deux de quatre-vingts et plusieurs brûlots; il bat la flotte ennemie, et rentre victorieux dans Messine (9 fév. 1675).

L'Espagne est obligée d'implorer, pour la défense de la Sicile, les Hollandais, ses anciens ennemis, qu'on regardait toujours comme les maîtres de la mer. Ruyter vient à son secours du fond du Zuiderzée, passe le détroit, et joint à vingt vaisseaux espagnols vingt-trois grands vaisseaux de guerre.

Alors les Français qui, joints avec les Anglais, n'avaient pu battre les flottes de Hollande, l'emportèrent seuls sur les Hollandais et les Espagnols réunis. Le duc de Vivonne, obligé de rester dans Messine pour contenir le peuple déjà mécontent de ses défenseurs, laissa donner cette bataille par Duquêne, lieutenant-général des armées navales, homme aussi singulier que Ruyter, parvenu comme lui au commandement par son seul mérite, mais n'ayant encore jamais commandé d'armée navale, et plus signalé jusqu'à ce moment dans l'art d'un armateur que dans celui d'un général. Mais quiconque a le génie de son art et du commandement

passe bien vite et sans effort du petit au grand. Duquêne se montra grand général de mer contre Ruyter. C'était l'être que de remporter sur ce Hollandais un faible avantage. Il livra encore une seconde bataille navale aux deux flottes ennemies près d'Agouste. Ruyter, blessé dans cette bataille, y termina sa glorieuse vie (12 mars 1676). C'est un des hommes dont la mémoire est encore dans la plus grande vénération en Hollande. Il avait commencé par être valet et mousse de vaisseau; il n'en fut que plus respectable. Le nom des princes de Nassau n'est pas au-dessus du sien. Le conseil d'Espagne lui donna le titre et les patentes de duc; dignité étrangère et frivole pour un républicain. Ces patentes ne vinrent qu'après sa mort. Les enfants de Ruyter, dignes de leur père, refusèrent ce titre si brigué dans nos monarchies, mais qui n'est pas préférable au nom de bon citoyen.

Louis XIV eut assez de grandeur d'âme pour être affligé de sa mort. On lui représenta qu'il était défait d'un ennemi dangereux. Il répondit « qu'on » ne pouvait s'empêcher d'être sensible à la mort » d'un grand homme. »

Duquêne, le Ruyter de la France, attaqua une troisième fois les deux flottes après la mort du général hollandais. Il leur coula à fond, brûla et prit plusieurs vaisseaux. Le maréchal duc de Vivonne avait le commandement en chef dans cette bataille; mais ce n'en fut pas moins Duquêne qui emporta la victoire (1). L'Europe était étonnée que la France

(1) Duquêne fut mal récompensé parce qu'il était protestant. Louis XIV le lui fit sentir un jour. « Sire, lui répondit

fût devenue en si peu de temps aussi redoutable sur mer que sur terre. Il est vrai que ces armements et ces batailles gagnées ne servirent qu'à répandre l'alarme dans tous les états. Le roi d'Angleterre, ayant commencé la guerre pour l'intérêt de la France, était prêt enfin de se liguer avec le prince d'Orange, qui venait d'épouser sa nièce. De plus, la gloire acquise en Sicile coûtait trop de trésors. (8 avril 1678) Enfin les Français évacuèrent Messine, dans le temps qu'on croyait qu'ils se rendraient maîtres de toute l'île. On blâma beaucoup Louis XIV d'avoir fait dans cette guerre des entreprises qu'il ne soutint pas, d'avoir abandonné Messine, ainsi que la Hollande, après des victoires inutiles.

Cependant c'était être bien redoutable de n'avoir d'autre malheur que de ne pas conserver toutes ses conquêtes. Il pressait ses ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre de Sicile lui avait coûté beaucoup moins qu'à l'Espagne épuisée et battue en tous lieux. Il suscitait encore de nouveaux ennemis à la maison d'Autriche. Il fomentait les troubles de Hongrie; et ses ambassadeurs à la Porte Ottomane la pressaient de porter la guerre dans l'Allemagne, dût-il envoyer encore, par bien-

» Duquêne, quand j'ai combattu pour V. M., je n'ai pas songé » si elle était d'une autre religion que moi. » Son fils, forcé de s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes, se retira en Suisse, où il acheta la terre d'Eaubonne. Il y porta le corps de son père, qu'il avait été obligé de faire enterrer en secret.

On lit sur son tombeau : « La Hollande a fait ériger un mausolée à Ruyter, et la France a refusé un peu de terre à son » vainqueur. » (*Edit. de Kehl.*)

séance, quelque secours contre les Turcs appelés par sa politique. Il accablait seul tous ses ennemis; car alors la Suède, son unique alliée, ne fesait qu'une guerre malheureuse contre l'électeur de Brandebourg. Cet électeur, père du premier roi de Prusse, commençait à donner à son pays une considération qui s'est bien augmentée depuis: il enlevait alors la Poméranie aux Suédois.

Il est remarquable que dans le cours de cette guerre il y eut presque toujours des conférences ouvertes pour la paix; d'abord à Cologne, par la médiation inutile de la Suède; ensuite à Nimègue, par celle de l'Angleterre. La médiation anglaise fut une cérémonie presque aussi vaine que l'avait été l'arbitrage du pape, au traité d'Aix-la-Chapelle. Louis XIV fut en effet le seul arbitre. Il fit ses propositions, le 9 d'avril 1678, au milieu de ses conquêtes, et donna à ses ennemis jusqu'au 10 de mai pour les accepter. Il accorda ensuite un délai de six semaines aux états-généraux, qui le demandèrent avec soumission.

Son ambition ne se tournait plus alors du côté de la Hollande. Cette république avait été assez heureuse ou assez adroite pour ne paraître plus qu'auxiliaire dans une guerre entreprise pour sa ruine. L'Empire et l'Espagne, d'abord auxiliaires, étaient devenues les principales parties.

Le roi, dans les conditions qu'il imposa, favorisait le commerce des Hollandais; il leur rendait Mastricht, et remettait aux Espagnols quelques villes qui devaient servir de barrières aux Provinces-Unies, comme Charleroi, Courtrai, Oudenarde,

Ath, Gand, Limbourg; mais il se réservait Bouchain, Condé, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omer, Cassel, Charlemont, Popering, Bailleul, etc. ; ce qui fesait une bonne partie de la Flandre. Il y ajoutait la Franche-Comté, qu'il avait deux fois conquise; et ces deux provinces étaient un assez digne fruit de la guerre.

Il ne voulait, dans l'Allemagne, que Fribourg ou Philipsbourg, et laissait le choix à l'empereur. Il rétablissait, dans l'évêché de Strasbourg et dans leurs terres, les deux frères Furstemberg, que l'empereur avait dépouillés, et dont l'un était en prison.

Il fut hautement le protecteur de la Suède, son alliée, et alliée malheureusement contre le roi de Danemarck et l'électeur de Brandebourg. Il exigea que le Danemarck rendît tout ce qu'il avait pris sur la Suède, qu'il modérât les droits de passage dans la mer Baltique, que le duc de Holstein fût rétabli dans ses états, que le Brandebourg cédât la Poméranie qu'il avait conquise, que les traités de Westphalie fussent rétablis de point en point. Sa volonté était une loi d'un bout de l'Europe à l'autre. En vain l'électeur de Brandebourg lui écrivit la lettre la plus soumise, l'appelant Monseigneur, selon l'usage, le conjurant de lui laisser ce qu'il avait acquis, l'assurant de son zèle et de son service; ses soumissions furent aussi inutiles que sa résistance, et il fallut que le vainqueur des Suédois rendît toutes ses conquêtes.

Alors les ambassadeurs de France prétendaient la main sur les électeurs. Celui de Brandebourg

offrit tous les tempéraments pour traiter à Clèves avec le comte, depuis maréchal d'Estrades, ambassadeur auprès des états-généraux. Le roi ne voulut jamais permettre qu'un homme qui le représentait cédât à un électeur, et le comte d'Estrades ne put traiter.

Charles-Quint avait mis l'égalité entre les grands d'Espagne et les électeurs: les pairs de France, par conséquent, la prétendaient. On voit aujourd'hui à quel point les choses sont changées, puisqu'aux diètes de l'Empire les ambassadeurs des électeurs sont traités comme ceux des rois.

Quant à la Lorraine, il offrait de rétablir le nouveau duc Charles V; mais il voulait rester maître de Nanci, et de tous les grands chemins.

Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un conquérant; cependant elles n'étaient pas si outrées qu'elles dussent désespérer ses ennemis, et les obliger à se réunir contre lui par un dernier effort: il parlait à l'Europe en maître, et agissait en même temps en politique.

Il sut aux conférences de Nimègue, semer la jalousie parmi les alliés. Les Hollandais s'empressèrent de signer, malgré le prince d'Orange, qui, à quelque prix que ce fût, voulait faire la guerre; ils disaient que les Espagnols étaient trop faibles pour les secourir, s'ils ne signaient pas.

Les Espagnols voyant que les Hollandais avaient accepté la paix, la reçurent aussi, disant que l'Empire ne fesait pas assez d'effort pour la cause commune.

Enfin les Allemands, abandonnés de la Hollande

et de l'Espagne, signèrent les derniers, en laissant Fribourg au roi, et confirmant les traités de Westphalie.

Rien ne fut changé aux conditions prescrites par Louis XIV. Ses ennemis eurent beau faire des propositions outrées pour colorer leur faiblesse, l'Europe reçut de lui des lois et la paix. Il n'y eut que le duc de Lorraine qui osa refuser l'acceptation d'un traité qui lui semblait trop odieux. Il aima mieux être un prince errant dans l'Empire, qu'un souverain sans pouvoir et sans considération dans ses états : il attendit sa fortune du temps et de son courage.

(10 aug. 1678) Dans le temps des conférences de Nimègue, et quatre jours après que les plénipotentiaires de France et de Hollande avaient signé la paix, le prince d'Orange fit voir combien Louis XIV avait en lui un ennemi dangereux. (14 aug.) Le maréchal de Luxembourg, qui bloquait Mons, venait de recevoir la nouvelle de la paix. Il était tranquille dans le village de Saint-Denis, et dînait chez l'intendant de l'armée. Le prince d'Orange, avec toutes ses troupes, fond sur le quartier du maréchal, le force, et engage un combat sanglant, long et opiniâtre, dont il espérait avec raison une victoire signalée, car non-seulement il attaquait, ce qui est un avantage, mais il attaquait des troupes qui se reposaient sur la foi du traité. Le maréchal de Luxembourg eut beaucoup de peine à résister ; et s'il y eut quelque avantage dans ce combat, il fut du côté du prince d'Orange, puisque son infanterie demeura maîtresse du terrain où elle avait combattu.

Si les hommes ambitieux comptaient pour quelque chose le sang des autres hommes, le prince d'Orange n'eût point donné ce combat. Il savait certainement que la paix était signée; il savait que cette paix était avantageuse à son pays; cependant il prodiguait sa vie et celle de plusieurs milliers d'hommes pour prémices d'une paix générale, qu'il n'aurait pu empêcher, même en battant les Français. Cette action, pleine d'inhumanité non moins que de grandeur, et plus admirée alors que blâmée, ne produisit pas un nouvel article de paix, et coûta, sans aucun fruit, la vie à deux mille Français, et à autant d'ennemis. On vit dans cette paix combien les évènements contredisent les projets. La Hollande, contre qui seule la guerre avait été entreprise, et qui aurait dû être détruite, n'y perdit rien; au contraire, elle y gagna une barrière: et toutes les autres puissances qui l'avaient garantie de la destruction y perdirent.

Le roi fut en ce temps au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, supérieur en tout genre à ses ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant six années de suite, enfin son arbitre et son pacificateur, ajoutant à ses états la Franche-Comté, Dunkerque, et la moitié de la Flandre; et, ce qu'il devait compter pour le plus grand de ses avantages, roi d'une nation alors heureuse, et alors le modèle des autres nations (1680). L'hôtel-de-ville de Paris lui déféra quelque temps après le nom de *grand* avec solennité, et ordonna que dorénavant ce titre seul serait employé dans tous les

monuments publics. On avait, dès 1673, frappé quelques médailles chargées de ce surnom. L'Europe, quoique jalouse, ne réclama pas contre ces honneurs. Cependant le nom de Louis XIV a prévalu dans le public sur celui de *grand*. L'usage est le maître de tout. Henri, qui fut surnommé *le grand* à si juste titre après sa mort, est appelé communément Henri IV; et ce nom seul en dit assez. M. le Prince est toujours appelé *le grand* Condé, non-seulement à cause de ses actions héroïques, mais par la facilité qui se trouve à le distinguer, par ce surnom, des autres princes de Condé. Si on l'avait nommé Condé *le grand*, ce titre ne lui fût pas demeuré. On dit *le grand* Corneille, pour le distinguer de son frère. On ne dit pas *le grand* Virgile, ni *le grand* Homère, ni *le grand* Tasse. Alexandre *le grand* n'est plus connu que sous le nom d'Alexandre. On ne dit point César *le grand*. Charles-Quint, dont la fortune fut plus éclatante que celle de Louis XIV, n'a jamais eu le nom de *grand*. Il n'est resté à Charlemagne que comme un nom propre. Les titres ne servent de rien pour la postérité: le nom d'un homme qui a fait de grandes choses impose plus de respect que toutes les épithètes.

CHAPITRE XIV.

Prise de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Soumission de Gènes. Ambassade de Siam. Le pape bravé dans Rome. Electorat de Cologne disputé.

L'AMBITION de Louis XIV ne fut point retenue par cette paix générale. L'Empire, l'Espagne, la Hollande, licencièrent leurs troupes extraordinaires. Il garda toutes les siennes. Il fit de la paix un temps de conquêtes (1680). Il était même si sûr alors de son pouvoir, qu'il établit dans Metz et dans Brisach (1) des juridictions, pour réunir à sa couronne toutes les terres qui pouvaient avoir été autrefois de la dépendance de l'Alsace ou des Trois-Évêchés, mais qui depuis un temps immémorial avaient passé sous d'autres maîtres. Beaucoup de souverains de l'Empire, l'électeur palatin, le roi d'Espagne même, qui avait quelques bailliages dans ce pays; le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts, furent cités devant ces chambres, pour rendre hommage au

(1) Dans la compilation intitulée Mémoires de madame de Maintenon, on trouve, tome III, page 23, ces mots: *les réunions des chambres de Metz et de Besançon*: nous avons cru d'abord qu'il y avait eu une chambre de Besançon réunie à celle de Metz. Nous avons consulté tous les auteurs; nous avons trouvé que jamais il n'y eut à Besançon de chambre instituée pour juger quelles terres voisines pouvaient appartenir à la France. Il n'y eut, en 1680, que le conseil de Brisach et celui de Metz chargés de réunir à la France les terres qu'on croyait démembrées de l'Alsace et des Trois-Évêchés. Ce fut le parlement de Besançon qui réunit pour quelque temps Montbelliard à la France.

roi de France, ou pour subir la confiscation de leurs biens. Depuis Charlemagne on n'avait vu aucun prince agir ainsi en maître et en juge des souverains, et conquérir des pays par des arrêts.

L'électeur palatin et celui de Trèves furent dépouillés des seigneuries de Falkembourg, de Germersheim, de Veldentz, etc. Ils portèrent en vain leurs plaintes à l'Empire assemblé à Ratisbonne, qui se contenta de faire des protestations.

Ce n'était pas assez au roi d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alsace, au même titre que l'avaient eue les empereurs. Déjà dans aucune de ces villes on n'osait plus parler de liberté. Restait Strasbourg, ville grande et riche, maîtresse du Rhin par le pont qu'elle avait sur ce fleuve: elle formait seule une puissante république, fameuse par son arsenal, qui renfermait neuf cents pièces d'artillerie.

Louvois avait formé dès long-temps le dessein de la donner à son maître. L'or, l'intrigue et la terreur qui lui avaient ouvert les portes de tant de villes, préparèrent l'entrée de Louvois dans Strasbourg (30 sept. 1681). Les magistrats furent gagnés. Le peuple fut consterné de voir à la fois vingt mille Français autour de ses remparts, les forts qui les défendaient près du Rhin, insultés et pris dans un moment; Louvois aux portes, et les bourgmestres parlant de se rendre. Les pleurs et le désespoir des citoyens amoureux de la liberté, n'empêchèrent point qu'en un même jour, le traité de reddition ne fût proposé par les magistrats, et que Louvois ne prît possession de la ville. Vauban en a fait

depuis, par les fortifications qui l'entourent, la barrière la plus forte de la France.

Le roi ne ménageait pas plus l'Espagne; il demandait dans les Pays-Bas la ville d'Alost, et tout son bailliage, que les ministres avaient oublié, disait-il, d'insérer dans les conditions de la paix; et sur les délais de l'Espagne, il fit bloquer la ville de Luxembourg.

(1682) En même temps il achetait la forte ville de Casal d'un petit prince, duc de Mantoue, qui aurait vendu tout son état pour fournir à ses plaisirs.

En voyant cette puissance qui s'étendait ainsi de tous côtés, et qui acquérait pendant la paix plus que dix rois prédécesseurs de Louis XIV n'avaient acquis par leurs guerres, les alarmes de l'Europe recommencèrent. L'Empire, la Hollande, la Suède même, mécontente du roi, firent un traité d'association. Les Anglais menacèrent; les Espagnols voulurent la guerre; le prince d'Orange remua tout pour la faire commencer: mais aucune puissance n'osait alors porter les premiers coups (1).

(1) On a prétendu que ce fut alors que le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, dit publiquement: « Je n'ai pu avoir » son amitié, je mériterai son estime. » Ce mot a été recueilli par plusieurs personnes, et l'abbé de Choisi le place vers l'année 1672. Il peut mériter quelque attention, parce qu'il annonçait de loin les ligues que forma Guillaume contre Louis XIV: mais il n'est pas vrai que ce fut à la paix de Nimègue que le prince d'Orange ait parlé ainsi; il est encore moins vrai que Louis XIV ait écrit à ce prince: « Vous me demandez » mon amitié, je vous l'accorderai quand vous en serez di- » gne. » On ne s'exprime ainsi qu'avec son vassal: on ne se sert point d'expressions si insultantes envers un prince avec qui on fait un traité. Cette lettre ne se trouve que dans la com-

(1680) Le roi, craint partout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Il portait enfin sa marine au-delà des espérances des Français et des craintes de l'Europe. Il eut soixante mille matelots (1681 et 1682). Des lois, aussi sévères que celles de la discipline des armées de terre, retenaient tous ces hommes grossiers dans le devoir. L'Angleterre et la Hollande, ces puissances maritimes, n'avaient ni tant d'hommes de mer ni de si bonnes lois. Des compagnies de cadets dans les places frontières, et des gardes marines dans les ports, furent instituées et composées de jeunes gens, qui apprenaient tous les arts convenables à leur profession, sous des maîtres payés du trésor public.

Le port de Toulon, sur la Méditerranée, fut construit à frais immenses, pour contenir cent vaisseaux de guerre, avec un arsenal et des magasins magnifiques. Sur l'Océan, le port de Brest se formait avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre-de-Grâce se remplissaient de vaisseaux. La nature était forcée à Rochefort.

Enfin le roi avait plus de cent vaisseaux de ligne, dont plusieurs portaient cent canons et quelques-uns davantage. Ils ne restaient pas oisifs dans les ports. Ses escadres, sous le commandement de Duquêne, nettoyaient les mers infestées par les corsaires de Tripoli et d'Alger. Il se vengea d'Alger avec le secours d'un art nouveau, dont la découverte fut due à cette attention qu'il avait d'exciter

pilation des Mémoires de Maintenon; et nous apprenons que ces Mémoires sont décriés par le grand nombre d'infidélités qu'ils renferment.

tous les génies de son siècle. Cet art funeste, mais admirable, est celui des galiotes à bombes, avec lesquelles on peut réduire des villes maritimes en cendres. Il y avait un jeune homme, nommé Bernard Renaud, connu sous le nom de *petit Renaud*, qui, sans avoir jamais servi sur les vaisseaux, était un excellent marin à force de génie. Colbert, qui déterrait le mérite dans l'obscurité, l'avait souvent appelé au conseil de marine, même en présence du roi. C'était par les soins et sur les lumières de Renaud, que l'on suivait depuis peu une méthode plus régulière et plus facile pour la construction des vaisseaux. Il osa proposer dans le conseil de bombarder Alger avec une flotte. On n'avait pas d'idée que les mortiers à bombes pussent n'être pas posés sur un terrain solide. La proposition révolta. Il essuya les contradictions et les railleries que tout inventeur doit attendre; mais la fermeté et cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frappés de leurs inventions, déterminèrent le roi à permettre l'essai de cette nouveauté.

Renaud fit construire cinq vaisseaux plus petits que les vaisseaux ordinaires; mais plus forts de bois, sans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, sur lequel on maçonna des creux où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage sous les ordres du vieux Duquêne qui était chargé de l'entreprise, et n'en attendait aucun succès. Duquêne et les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes. (28 oct. 1681) Une partie de la ville fut écrasée et consumée: mais cet art, porté bientôt chez les autres nations, ne servit qu'à multiplier les calamités humai-

nes, et fut plus d'une fois redoutable à la France où il fut inventé (1).

La marine, ainsi perfectionnée en peu d'années, était le fruit des soins de Colbert. Louvois fesait à l'envi fortifier plus de cent citadelles. De plus, on bâtissait Huningue, Sar-Louis, les forteresses de Strasbourg, Mont-royal, etc.; et pendant que le royaume acquérait tant de force au dehors, on ne voyait au dedans que les arts en honneur, l'abondance, les plaisirs. Les étrangers venaient en foule admirer la cour de Louis XIV. Son nom pénétrait chez tous les peuples du monde.

Son bonheur et sa gloire étaient encore relevés par la faiblesse de la plupart des autres rois, et par le malheur de leurs peuples. L'empereur Léopold avait alors à craindre les Hongrois révoltés, et surtout les Turcs qui, appelés par les Hongrois, venaient inonder l'Allemagne. La politique de Louis persécutait les protestants en France, parce qu'il croyait devoir les mettre hors d'état de lui nuire; mais protégeait sous main les protestants et les révoltés de Hongrie qui pouvaient le servir. Son ambassadeur à la Porte avait pressé l'armement des Turcs avant la paix de Nimègue. Le divan, par une

(1) Cet appareil est plus effrayant que l'effet n'en est terrible. Les bombes sont mal ajustées; les bâtiments qui les portent manœuvrent mal, sont aisément désemparés, le feu y prend fréquemment, et les frais de ces armements excèdent de beaucoup le dommage qu'ils peuvent causer. On prétend que le dey d'Alger ayant su ce que l'expédition de Duquène avait coûté à Louis XIV: « Il n'avait qu'à m'en donner la moitié, dit-il, j'aurais brûlé la ville toute entière. » (*Ed. de Kehl.*)

singularité bizarre, a presque toujours attendu que l'empereur fût en paix pour se déclarer contre lui. Il ne lui fit la guerre en Hongrie qu'en 1682; et l'année d'après, l'armée ottomane, forte, dit-on, de plus de deux cent mille combattants, augmentée encore des troupes hongroises, ne trouvant sur son passage ni villes fortifiées, telles que la France en avait, ni corps d'armée capables de l'arrêter, pénétra jusqu'aux portes de Vienne, après avoir tout renversé sur son passage.

L'empereur Léopold quitta d'abord Vienne avec précipitation, et se retira jusqu'à Lintz, à l'approche des Turcs; et quand il sut qu'ils avaient investi Vienne, il ne prit d'autre parti que d'aller encore plus loin jusqu'à Passau, laissant le duc de Lorraine à la tête d'une petite armée, déjà entamée en chemin par les Turcs, soutenir, comme il pourrait, la fortune de l'Empire (1).

Personne ne doutait que le grand-visir Kara Mustapha, qui commandait l'armée ottomane, ne se rendît bientôt maître de Vienne, ville mal fortifiée, abandonnée de son maître, défendue à la vérité par une garnison dont le fond devait être de seize mille hommes, mais dont l'effectif n'était pas de plus de huit mille. On touchait au moment de la plus terrible révolution.

Louis XIV espéra, avec beaucoup de vraisemblance, que l'Allemagne désolée par les Turcs, et n'ayant contre eux qu'un chef dont la fuite augmen-

(1) *Voyez* les étranges particularités du siége de Vienne dans l'Essai sur les mœurs, etc., et dans les Annales de l'Empire.

tait la terreur commune, serait obligée de recourir à la protection de la France. Il avait une armée sur les frontières de l'Empire, prête à le défendre contre ces mêmes Turcs que ses précédentes négociations y avaient amenés. Il pouvait ainsi devenir le protecteur de l'Empire, et faire son fils roi des Romains.

Il avait joint d'abord les démarches généreuses à ses desseins politiques dès que les Turcs avaient menacé l'Autriche; non qu'il eût envoyé une seconde fois des secours à l'empereur; mais il avait déclaré qu'il n'attaquerait point les Pays-Bas, et qu'il laisserait ainsi à la branche d'Autriche espagnole le pouvoir d'aider la branche allemande, prête à succomber: il voulait, pour prix de son inaction, qu'on le satisfît sur plusieurs points équivoques du traité de Nimègue, et principalement sur ce bailliage d'Alost, qu'on avait oublié d'insérer dans le traité. Il fit lever le blocus de Luxembourg en 1682, sans attendre qu'on le satisfît, et il s'abstint de toute hostilité une année entière. Cette générosité se démentit enfin pendant le siége de Vienne. Le conseil d'Espagne, au lieu de l'apaiser, l'aigrit; et Louis XIV reprit les armes dans les Pays-Bas, précisément lorsque Vienne était près de succomber: c'était au commencement de septembre; mais, contre toute attente, Vienne fut délivrée. La présomption du grand-visir, sa molesse, son mépris brutal pour les chrétiens, son ignorance, sa lenteur le perdirent: il fallait l'excès de toutes ces fautes pour que Vienne ne fût pas prise. (12 sept. 1683) Le roi de Pologne, Jean Sobieski, eut le temps d'arriver; et avec le

secours du duc de Lorraine, il n'eut qu'à se présenter devant la multitude ottomane pour la mettre en déroute. L'empereur revint dans sa capitale avec la douleur de l'avoir quittée. Il y rentra lorsque son libérateur sortait de l'église (1), où l'on avait chanté le *Te Deum*, et où le prédicateur avait pris pour son texte: *Il fut un homme envoyé de Dieu, nommé Jean* (2). Vous avez déjà vu que le pape Pie V avait appliqué ces paroles à don Juan d'Autriche après la victoire de Lépante (nov. 1688). Vous savez que ce qui paraît neuf n'est souvent qu'une redite. (aug. 1684) L'empereur Léopold fut à la fois triomphant et humilié. Le roi de France n'ayant plus rien à ménager fit bombarder Luxembourg. Il se saisit de Courtrai, de Dixmude en Flandre. Il s'empara de Trèves, et en démolit les fortifications; tout cela pour remplir, disait-on, l'esprit des traités de Nimègue. Les Impériaux et les Espagnols négociaient avec lui à Ratisbonne, pendant qu'il prenait leurs villes; et la paix de Nimègue enfreinte fut changée en une trève de vingt ans, par laquelle le roi garda la ville de Luxembourg et sa principauté qu'il venait de prendre.

(Avril 1684) Il était encore plus redouté sur les côtes de l'Afrique, où les Français n'étaient connus, avant lui, que par les esclaves que fesaient les barbares.

(1) Léopold ne vit Sobieski qu'à cheval, et en pleine campagne. Il avait délibéré sur l'étiquette qu'il devait observer avec son libérateur; et ayant assemblé son conseil, il demanda comment un empereur devait recevoir un roi électif: « A » bras ouverts, s'il a sauvé l'empire, » lui répondit le duc de Lorraine. Il fut le seul de son avis.

(2) *Voyez* l'Essai sur les mœurs, etc.

Alger, deux fois bombardée, envoya des députés lui demander pardon, et recevoir la paix; il rendirent tous les esclaves chrétiens, et payèrent encore de l'argent; ce qui est la plus grande punition des corsaires.

Tunis, Tripoli firent les mêmes soumissions. Il n'est pas inutile de dire que lorsque Damfreville, capitaine de vaisseau, vint délivrer dans Alger tous les esclaves chrétiens, au nom du roi de France, il se trouva parmi eux beaucoup d'Anglais qui, étant déjà à bord, soutinrent à Damfreville, que c'était en considération du roi d'Angleterre qu'ils étaient mis en liberté. Alors le capitaine français fit appeler les Algériens, et remettant les Anglais à terre : « Ces gens-ci, dit-il, prétendent n'être délivrés » qu'au nom de leur roi; le mien ne prend pas la » liberté de leur offrir sa protection; je vous les » remets; c'est à vous à montrer ce que vous devez » au roi d'Angleterre. » Tous les Anglais furent remis aux fers. La fierté anglaise, la faiblesse du gouvernement de Charles II, et le respect des nations pour Louis XIV se font connaître par ce trait.

Tel était ce respect universel, qu'on accordait de nouveaux honneurs à son ambassadeur à la Porte ottomane, tels que celui du sopha; tandis qu'il humiliait les peuples d'Afrique qui sont sous la protection du grand Seigneur.

La république de Gênes s'abaissa encore plus devant lui que celle d'Alger. Gênes avait vendu de la poudre et des bombes aux Algériens. Elle construisait quatre galères pour le service de l'Espagne. Le roi lui défendit, par son envoyé Saint-Olon, l'un

de ses gentilshommes ordinaires, de lancer à l'eau les galères, et la menaça d'un châtiment prompt si elle ne se soumettait à ses volontés. Les Génois irrités de cette entreprise sur leur liberté, et comptant trop sur le secours de l'Espagne, ne firent aucune satisfaction. (17 mars 1684) Aussitôt quatorze gros vaisseaux, vingt galères, dix galiotes à bombes, plusieurs frégates sortent du port de Toulon. Seignelai, nouveau secrétaire de la marine, et à qui le fameux Colbert, son père, avait déjà fait exercer cet emploi avant sa mort, était lui-même sur la flotte. Ce jeune homme, plein d'ambition, de courage, d'esprit, d'activité, voulait être à la fois guerrier et ministre; avide de toute espèce de gloire, ardent à tout ce qu'il entreprenait, et mêlant les plaisirs aux affaires sans qu'elles en souffrissent. Le vieux Duquêne commandait les vaisseaux, le duc de Mortemar les galères; mais tous deux étaient les courtisans du secrétaire d'état. On arrive devant Gênes, les dix galiotes y jettent quatorze mille bombes, et réduisent en cendre une partie de ces édifices de marbre, qui ont fait donner à la ville le nom de *Gênes la superbe*. Quatorze mille soldats débarqués s'avancent jusqu'aux portes, et brûlent le faubourg de Saint-Pierre d'Arène. Alors, il fallut s'humilier pour prévenir une ruine totale. (22 février 1685) Le roi exigea que le doge de Gênes, et quatre principaux sénateurs vinssent implorer sa clémence dans son palais de Versailles; et, de peur que les Génois n'éludassent la satisfaction, et ne dérobassent quelque chose à sa gloire, il voulut que le doge qui viendrait lui demander pardon fût continué

dans sa principauté, malgré la loi perpétuelle de Gênes, qui ôte cette dignité à tout doge absent un moment de la ville.

Impériale Lescaro, doge de Gênes, avec les sénateurs Lomellino, Garibaldi, Durazzo et Salvago, vinrent à Versailles faire tout ce que le roi exigeait d'eux. Le doge, en habit de cérémonie, parla, couvert d'un bonnet de velours rouge qu'il ôtait souvent: son discours et ses marques de soumission étaient dictés par Seignelai. Le roi l'écouta, assis et couvert; mais comme dans toutes les actions de sa vie il joignait la politesse à la dignité, il traita Lescaro et les sénateurs avec autant de bonté que de faste. Les ministres Louvois, Croissi et Seignelai, lui firent sentir plus de fierté. Aussi le doge disait: « Le roi ôte à nos cœurs la liberté, par la manière » dont il nous reçoit; mais ses ministres nous la ren» dent. » Ce doge était un homme de beaucoup d'esprit. Tout le monde sait que le marquis de Seignelai lui ayant demandé ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles, il répondit: « C'est de m'y » voir. »

(1684) L'extrême goût que Louis XIV avait pour les choses d'éclat, fut encore bien plus flatté par l'ambassade qu'il reçut de Siam, pays où l'on avait ignoré jusqu'alors que la France existât. Il était arrivé, par une de ces singularités qui prouvent la supériorité des Européans sur les autres nations, qu'un Grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé Phalk Constance, était devenu *barcalon*, c'est-à-dire, premier ministre ou grand-visir du royaume de Siam. Cet homme, dans le dessein de

s'affermir et de s'élever encore, et dans le besoin qu'il avait de secours étrangers, n'avait osé se confier ni aux Anglais ni aux Hollandais; ce sont des voisins trop dangereux dans les Indes. Les Français venaient d'établir des comptoirs sur les côtes de Coromandel, et avaient porté dans ces extrémités de l'Asie la réputation de leur roi. Constance crut Louis XIV propre à être flatté par un hommage qui viendrait de si loin sans être attendu. La religion, dont les ressorts font jouer la politique du monde depuis Siam jusqu'à Paris, servit encore à ses desseins. Il envoya au nom du roi de Siam son maître, une solennelle ambassade avec de grands présents à Louis XIV, pour lui faire entendre que ce roi indien, charmé de sa gloire, ne voulait faire de traité de commerce qu'avec la nation française, et qu'il n'était pas même éloigné de se faire chrétien. La grandeur du roi flattée, et sa religion trompée, l'engagèrent à envoyer au roi de Siam deux ambassadeurs et six jésuites; et depuis, il y joignit des officiers avec huit cents soldats : mais l'éclat de cette ambassade siamoise fut le seul fruit qu'on en retira. Constance périt quatre ans après, victime de son ambition : quelpue peu de Français qui restèrent auprès de lui furent massacrés, d'autres obligés de fuir; et sa veuve, après avoir été sur le point d'être reine, fut condamnée, par le successeur du roi de Siam, à servir dans la cuisine, emploi pour lequel elle était née.

Cette soif de gloire, qui portait Louis XIV à se distinguer en tout des autres rois, paraissait encore dans la hauteur qu'il affectait avec la cour de Rome:

Odescalchi, Innocent XI, fils d'un banquier du Milanès, était sur le trône de l'Église. C'était un homme vertueux, un pontife sage, peu théologien, prince courageux, ferme et magnifique. Il secourut contre les Turcs, l'Empire et la Pologne de son argent, et les Vénitiens de ses galères. Il condamnait avec hauteur la conduite de Louis XIV, uni contre les chrétiens avec les Turcs. On s'étonnait qu'un pape prît si vivement le parti des empereurs, qui se disent rois des Romains, et qui, s'ils le pouvaient, régneraient dans Rome; mais Odescalchi était né sous la domination autrichienne. Il avait fait deux campagnes dans les troupes du Milanès. L'habitude et l'humeur gouvernent les hommes. Sa fierté s'irritait contre celle du roi qui, de son côté, lui donnait toutes les mortifications qu'un roi de France peut donner à un pape, sans rompre de communion avec lui. Il y avait depuis longtemps dans Rome un abus difficile à déraciner, parce qu'il était fondé sur un point d'honneur dont se piquaient tous les rois catholiques. Leurs ambassadeurs à Rome étendaient le droit de franchise et d'asile, affecté à leur maison, jusqu'à une très grande distance qu'on nomme quartier. Ces prétentions toujours soutenues, rendaient la moitié de Rome un asile sûr à tous les crimes. Par un autre abus, ce qui entrait dans Rome sous le nom des ambassadeurs ne payait jamais d'entrée. Le commerce en souffrait, et le fisc en était appauvri.

Le pape Innocent XI obtint enfin de l'empereur, du roi d'Espagne, de celui de Pologne, et du nouveau roi d'Angleterre, Jacques II, prince catholi-

que, qu'ils renonçassent à ces droits odieux. Le nonce Ranucci proposa à Louis XIV de concourir, comme les autres rois, à la tranquillité et au bon ordre de Rome. Louis, très mécontent du pape, répondit « qu'il ne s'était jamais réglé sur l'exemple » d'autrui, et que c'était à lui de servir d'exemple » (1). » Il envoya à Rome le marquis de Lavardin en ambassade, pour braver le pape (nov. 1685). Lavardin entra dans Rome, malgré les défenses du pontife, escorté de quatre cents gardes de la marine, de quatre cents officiers volontaires, et de deux cents hommes de livrée, tous armés. Il prit possession de son palais, de ses quartiers, et de l'église de Saint-Louis, autour desquels il fit poster des sentinelles, et faire la ronde comme dans une place de guerre. Le pape est le seul souverain à qui on pût envoyer une telle ambassade: car la supériorité qu'il affecte sur les têtes couronnées, leur donne toujours envie de l'humilier; et la faiblesse de son état fait qu'on l'outrage toujours impunément. Tout ce qu'Innocent XI put faire, fut de se servir contre le marquis de Lavardin des armes usées de l'excommunication; armes dont on ne fait pas même à Rome plus de cas qu'ailleurs, mais qu'on ne laisse pas d'employer comme une ancienne formule, ainsi que les soldats du pape sont armés seulement pour la forme.

(1) Il est singulier que les ministres osent porter leur mépris pour leur maître jusqu'à lui faire dire que *c'est à lui à servir d'exemple;* et cet exemple était celui de favoriser chez un de ses voisins la contrebande qu'il réprimait dans ses états par un code barbare et de protéger contre les lois les voleurs et les assassins. (*Edit. de Kehl.*)

Le cardinal d'Estrées, homme d'esprit, mais négociateur souvent malheureux, était alors chargé des affaires de France à Rome. D'Estrées, ayant été obligé de voir souvent le marquis de Lavardin, ne put être ensuite admis à l'audience du pape sans recevoir l'absolution : en vain il s'en défendait; Innocent XI s'obstinait à la lui donner, pour conserver toujours cette autorité imaginaire, par les usages sur lesquels elle est fondée.

Louis, avec la même hauteur, mais toujours soutenue par les souterrains de la politique, voulut donner un électeur à Cologne. Occupé du soin de diviser ou de combattre l'Empire, il prétendait élever à cet électorat le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg, sa créature et la victime de ses intérêts, ennemi irréconciliable de l'empereur, qui l'avait fait emprisonner dans la dernière guerre, comme un Allemand vendu à la France.

Le chapitre de Cologne, comme tous les autres chapitres d'Allemagne, a le droit de nommer son évêque, qui par là devient électeur. Celui qui remplissait ce siége était Ferdinand de Bavière, autrefois l'allié, et depuis l'ennemi du roi comme tant d'autres princes. Il était malade à l'extrémité. L'argent du roi répandu à propos parmi les chanoines, les intrigues et les promesses, firent élire le cardinal de Furstemberg comme coadjuteur; et après la mort du prince, il fut élu une seconde fois par la pluralité des suffrages. Le pape, par le concordat germanique, a le droit de conférer l'évêché à l'élu, et l'empereur a celui de confirmer l'électorat. L'empereur et le pape Innocent XI, persuadés que

c'était presque la même chose de laisser Furstemberg sur ce trône électoral, et d'y mettre Louis XIV, s'unirent pour donner cette principauté au jeune Bavière, frère du dernier mort (oct. 1638). Le roi se vengea du pape en lui ôtant Avignon, et prépara la guerre à l'empereur. Il inquiétait en même-temps l'électeur palatin, au sujet des droits de la princesse palatine, Madame, seconde femme de Monsieur; droits auxquels elle avait renoncé par son contrat de mariage. La guerre faite à l'Espagne, en 1667, pour les droits de Marie-Thérèse, malgré une pareille renonciation, prouve bien que les contrats sont faits pour les particuliers. Voilà comme le roi, au comble de sa grandeur, indisposa, ou dépouilla, ou humilia presque tous les princes; mais aussi, presque tous se réunissaient contre lui.

CHAPITRE XV.

Le roi Jacques détrôné par son gendre Guillaume III, et protégé par Louis XIV.

Le prince d'Orange, plus ambitieux que Louis XIV, avait conçu des projets vastes qui pouvaient paraître chimériques dans un stathouder de Hollande, mais qu'il justifia par son habileté et par son courage. Il voulait abaisser le roi de France, et détrôner le roi d'Angleterre. Il n'eut pas de peine à liguer petit à petit l'Europe contre la France. L'empereur, une partie de l'Empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étaient d'abord secrètement ligués à Augsbourg; ensuite l'Espagne et la Savoie s'unirent

à ces puissances. Le pape, sans être expressément un des confédérés, les animait tous par ses intrigues. Venise les favorisait, sans se déclarer ouvertement. Tous les princes d'Italie étaient pour eux. Dans le Nord, la Suède était alors du parti des Impériaux, et le Danemarck était un allié inutile de la France. Plus de cinq cent mille protestants, fuyant la persécution de Louis, et emportant avec eux, hors de France, leur industrie et leur haine contre le roi, étaient de nouveaux ennemis qui allaient dans toute l'Europe exciter les puissances déjà animées à la guerre. (On parlera de cette fuite dans le chapitre de la religion.) Le roi était de tous côtés entouré d'ennemis, et n'avait d'ami que le roi Jacques.

Jacques, roi d'Angleterre, successeur de Charles II, son frère, était catholique comme lui; mais Charles n'avait bien voulu souffrir qu'on le fît catholique, sur la fin de sa vie, que par complaisance pour ses maîtresses et pour son frère: il n'avait en effet d'autre religion qu'un pur déisme. Son extrême indifférence sur toutes les disputes qui partagent les hommes, n'avait pas peu contribué à le faire régner paisiblement en Angleterre. Jacques, au contraire, attaché depuis sa jeunesse à la communion romaine par persuasion, joignait à sa créance l'esprit de parti et de zèle. S'il eût été mahométan, ou de la religion de Confucius, les Anglais n'eussent jamais troublé son règne; mais il avait formé le dessein de rétablir dans son royaume (1) le catholicisme, regardé avec horreur par ces

(1) On trouve dans la compilation des Mémoires de Main-

royalistes républicains, comme la religion de l'esclavage. C'est une entreprise quelquefois très aisée, de rendre une religion dominante dans un pays. Constantin, Clovis, Gustave-Vasa, la reine Élisabeth firent recevoir sans danger, chacun par des moyens différents, une religion nouvelle; mais pour

tenon, au tome III, chap. IV, intitulé *Du roi et de la reine d'Angleterre*, un tissu étrange de faussetés. Il y est dit que les jurisconsultes proposèrent cette question: *Un peuple a-t-il le droit de se révolter contre l'autorité qui veut le forcer à croire?* Ce fut précisément le contraire. On s'opposa en Angleterre à la tolérance du roi pour la communion romaine. On agita cette question: *Si le roi pouvait dispenser du serment du test ceux qu'il admettait aux emplois?*

Le même auteur dit que le pape Innocent XI donna au prince d'Orange deux cent mille ducats pour aller détruire la religion catholique en Angleterre.

Le même auteur, avec la même témérité, prétend qu'Innocent XI fit dire *des milliers* de messes pour l'heureux succès du prince d'Orange. Il est reconnu que ce pape favorisa la ligue d'Augsbourg; mais il ne fit jamais de démarches si ridicules et si contraires aux bienséances de sa dignité. L'envoyé d'Espagne à La Haye fit des prières publiques pour l'heureux succès de la flotte hollandaise. M. d'Avaux le manda au roi.

Le même auteur fait entendre que le comte d'Avaux corrompait des membres de l'état; il se trompe, c'est le comte d'Estrade. Il se trompe encore sur le temps; c'était vingt-quatre ans auparavant. *Voyez* la lettre de M. d'Estrade à M. de Lionne, du 17 septembre 1665.

Le même auteur ose citer l'évêque Burnet, et lui fait dire, pour exprimer un vice du prince d'orange, que ce prince *n'aimait que les portes de derrière*. Il n'y a pas un mot dans toute l'histoire de Burnet qui ait le moindre rapport à cette expression si basse et si indigne de l'histoire. Et si quelque feseur d'anecdotes avait jamais prétendu que l'évêque Burnet eût laissé échapper dans la conversation un mot aussi indécent, ce témoignage obscur ne pourrait prévaloir contre une histoire authentique.

de pareils changements, deux choses sont absolument nécessaires, une profonde politique et des circonstances heureuses: l'un et l'autre manquaient à Jacques.

Il était indigné de voir que tant de rois dans l'Europe étaient despotiques; que ceux de Suède et de Danemarck le devenaient alors; qu'enfin il ne restait plus dans le monde que la Pologne et l'Angleterre, où la liberté des peuples subsistât avec la royauté. Louis XIV l'encourageait à devenir absolu chez lui, et les jésuites le pressaient de rétablir leur religion avec leur crédit. Il s'y prit si malheureusement, qu'il ne fit que révolter tous les esprits. Il agit d'abord comme s'il fût venu à bout de ce qu'il avait envie de faire; ayant publiquement à sa cour un nonce du pape, des jésuites, des capucins, mettant en prison sept évêques anglicans, qu'il eût pu gagner; ôtant les priviléges à la ville de Londres, à laquelle il devait plutôt en accorder de nouveaux; renversant avec hauteur des lois qu'il fallait saper en silence; enfin, se conduisant avec si peu de ménagement, que les cardinaux de Rome disaient en plaisantant, « qu'il fallait l'excommunier, comme un homme qui allait perdre le peu » de catholicisme qui restait en Angleterre. » Le pape Innocent XI n'espérait rien des entreprises de Jacques, et refusait constamment un chapeau de cardinal, que ce roi demandait pour son confesseur le jésuite Péters. Ce jésuite était un intrigant impétueux qui, dévoré de l'ambition d'être cardinal et primat d'Angleterre, poussait son maître au précipice. Les principales têtes de l'état se réuni-

rent en secret contre les desseins du roi. Ils députèrent vers le prince d'Orange. Leur conspiration fut tramée avec une prudence et un secret qui endormirent la confiance de la cour.

(1) Le Prince d'Orange équipa une flotte qui devait porter quatorze à quinze mille hommes. Ce prince n'était rien autre chose qu'un particulier illustre, qui jouissait à peine de cinq cent mille florins de rente; mais telle était sa politique heureuse, que l'argent, la flotte, les cœurs des états généraux étaient à lui. Il était roi véritablement en Hollande par sa conduite habile, et Jacques cessait de l'être en Angleterre par sa précipitation. On publia d'abord que cet armement était destiné contre la France. Le secret fut gardé par plus de deux cents personnes. Barillon, ambassadeur de France à Londres, homme de plaisir, plus instruit des intrigues des maîtresses de Jacques que de celles de l'Europe, fut trompé le premier. Louis XIV ne le fut pas; il offrit des secours à son allié, qui les refusa d'abord avec sécurité, et qui les demanda ensuite, lorsqu'il n'était plus temps, et que la flotte du prin-

(1) L'auteur des Mémoires de Maintenon avance que le prince d'Orange, voyant que les états-généraux refusaient des fonds, entra dans l'assemblée, et dit ces mots: « Messieurs, » il y aura guerre au printemps prochain; et je demande qu'on » enregistre cette prédiction. » Il cite le comte d'Avaux.

Il dit que ce ministre pénétrait toutes les mesures du prince d'Orange. Il est difficile d'entasser plus mal plus de faussetés. Les neuf mille matelots étaient prêts dès l'an 1687. Le comte d'Avaux ne dit pas un mot du prétendu discours du prince d'Orange. Il ne soupçonna le dessein de ce prince que le 20 mai 1688. *Voyez* sa lettre au roi du 20 mai.

ce, son gendre, était à la voile. Tout lui manqua à la fois, comme il se manqua à lui-même. (oct. 1688) Il écrivit en vain à l'empereur Léopold, qui lui répondit : « Il ne vous est arrivé que ce que nous vous » avions prédit. » Il comptait sur sa flotte; mais ses vaisseaux laissèrent passer ceux de son ennemi. Il pouvait au moins se défendre sur terre : il avait une armée de vingt mille hommes; et s'il les avait menés au combat, sans leur donner le temps de la réflexion, il est à croire qu'ils eussent combattu; mais il leur laissa le loisir de se déterminer. Plusieurs officiers généraux l'abandonnèrent ; entre autres, ce fameux Churchil, aussi fatal depuis à Louis qu'à Jacques, et si illustre sous le nom de duc de Marlborough. Il était favori de Jacques, sa créature, le frère de sa maîtresse, son lieutenant général dans l'armée ; cependant il le quitta, et passa dans le camp du prince d'Orange. Le prince de Danemarck, gendre de Jacques, enfin sa propre fille, la princesse Anne, l'abandonnèrent.

Alors, se voyant attaqué et poursuivi par un de ses gendres, quitté par l'autre, ayant contre lui ses deux filles, ses propres amis; haï des sujets même qui étaient encore dans son parti, il désespéra de sa fortune : la fuite, dernière ressource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit sans combattre. Enfin, après avoir été arrêté dans sa fuite par la populace, maltraité par elle, reconduit à Londres; après avoir reçu paisiblement les ordres du prince d'Orange dans son propre palais; après avoir vu sa garde relevée, sans coup férir, par celle du prince, chassé de sa maison, prisonnier à Rochester, il profita de

la liberté qu'on lui donnait d'abandonner son royaume, il alla chercher un asile en France (1).

Ce fut là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre. La nation, représentée par son parlement, fixa les bornes, si long-temps contestées des droits du roi et de ceux du peuple; et ayant prescrit au prince d'Orange les conditions auxquelles il devait régner, elle le choisit pour son roi, conjointement avec sa femme Marie, fille du roi Jacques. Dès lors ce prince ne fut plus connu dans la plus grande partie de l'Europe, que sous le nom de Guillaume III, roi légitime d'Angleterre, et libérateur de la nation. Mais en France, il ne fut regardé que comme le prince d'Orange, usurpateur des états de son beau-père.

(Janv. 1689) Le roi fugitif vint avec sa femme, fille d'un duc de Modène, et le prince de Galles encore enfant, implorer la protection de Louis XIV. La reine d'Angleterre, arrivée avant son mari, fut étonnée de la splendeur qui environnait le roi de France, de cette profusion de magnificence qu'on voyait à Versailles, et surtout de la manière dont elle fut reçue. Le roi alla au-devant d'elle jusqu'à Chatou (2): « Je vous rends, madame, lui dit-il, un

(1) On peut consulter sur ces détails les Mémoires du chevalier d'Alrymple déjà cités. Nous n'en rapporterons ici qu'une anecdote. Jacques, qui sous le règne de son frère l'avait empêché de faire grâce au lord Russel, appela auprès de lui le vieux comte de Bedford, père de Russel, et le conjura d'employer en sa faveur son crédit sur les pairs. « Sire, » j'avais un fils, répondit le comte, il aurait pu vous servir. » (*Édit. de Kehl.*)

(2) *Voyez* les Lettres de madame de Sévigné, et les Mémoires de madame de La Fayette, etc.

» triste service; mais j'espère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux. » Ce furent ses propres paroles. Il la conduisit au château de Saint Germain, où elle trouva le même service qu'aurait eu la reine de France; tout ce qui sert à la commodité et au luxe, des présents de toute espèce, en argent, en or, en vaisselle, en bijoux, en étoffes.

Il y avait parmi tous ces présents, une bourse de dix mille louis d'or sur sa toilette. Les mêmes attentions furent observées pour son mari, qui arriva un jour après elle. On lui régla six cent mille francs pour l'entretien de sa maison, outre les présents sans nombre qu'on lui fit. Il eut les officiers du roi et ses gardes. Toute cette réception était bien peu de chose, auprès des préparatifs qu'on fesait pour le rétablir sur son trône. Jamais le roi ne parut si grand; mais Jacques parut petit. Ceux qui, à la cour et à la ville, décident de la réputation des hommes, conçurent pour lui peu d'estime. Il ne voyait guère que des jésuites. Il alla descendre chez eux à Paris, dans la rue Saint-Antoine. Il leur dit qu'il était jésuite lui-même; et ce qui est de plus singulier, c'est que la chose était vraie. Il s'était fait associer à cet ordre, avec de certaines cérémonies, par quatre jésuites anglais, étant encore duc d'Yorck. Cette pusillanimité dans un prince, jointe à la manière dont il avait perdu sa couronne, l'avilit au point que les courtisans s'égayaient tous les jours à faire des chansons sur lui. Chassé d'Angleterre, on s'en moquait en France. On ne lui savait nul gré d'être catholique. L'archevêque de Reims, frère de Lou-

vois, dit tout haut à Saint-Germain, dans son antichambre: « Voilà un bon homme qui a quitté trois » royaumes pour une messe (1) ». Il ne recevait de Rome que des indulgences et des pasquinades. Enfin, dans toute cette révolution, sa religion lui rendit si peu de services que, lorsque le prince d'Orange, le chef du calvinisme, avait mis à la voile pour aller détrôner le roi son beau-père, le ministre du roi catholique à La Haye avait fait dire des messes pour l'heureux succès de ce voyage.

Au milieu des humiliations de ce roi fugitif, et des libéralités de Louis XIV envers lui, c'était un pectacle digne de quelque attention, de voir Jacques toucher les écrouelles au petit couvent des Anglaises; soit que les rois anglais se soient attribué ce singulier privilége, comme prétendants à la couronne de la France, soit que cette cérémonie soit établie chez eux depuis le temps du premier Édouard.

Le roi le fit bientôt conduire en Irlande, où les catholiques formaient encore un parti qui paraissait considérable. Une escadre de treize vaisseaux du premier rang était à la rade de Brest pour le

(1) On attribue le même propos à Charles II: « Mon frère, » disait-il, perdra trois royaumes pour une messe, et le para- » dis pour une fille. » On fit cette chanson attribuée à Fontenelle:

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aisément un royaume
Qu'il a su mettre sous ses lois;
Mais quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver, mordre mes doigts,
Je trouve qu'il a fait ses pâques.

(*Edit. de Kehl.*

transport. Tous les officiers, les courtisans, les prêtres même, qui étaient venus trouver Jacques à Saint-Germain, furent défrayés jusqu'à Brest aux dépens du roi de France. Le jésuite Innès, recteur du collége des Écossais, à Paris, était son secrétaire d'état. Un ambassadeur (c'était M. d'Avaux) était nommé auprès du roi détrôné, et le suivit avec pompe. Des armes, des munitions de toute espèce furent embarquées sur la flotte; on y porta jusqu'aux meubles les plus vils et jusqu'aux plus recherchés. Le roi lui alla dire adieu à Saint-Germain. Là, pour dernier présent, il lui donna sa cuirasse, et lui dit en l'embrassant: « Tout ce que je peux » vous souhaiter de mieux est de ne nous jamais » revoir. » (12 mai 1689) A peine le roi Jacques était-il débarqué en Irlande avec cet appareil, que vingt-trois autres grands vaisseaux de guerre, sous les ordres de Château-Renaud, et une infinité de navires de transport le suivirent. Cette flotte, ayant mis en fuite et dispersé la flotte anglaise qui s'opposait à son passage, débarqua heureusement; et ayant pris dans son retour sept vaisseaux marchands hollandais, revint à Brest, victorieuse de l'Angleterre, et chargée des dépouilles de la Hollande.

Bientôt après, un troisième secours partit encore de Brest, de Toulon, de Rochefort. Les ports d'Irlande et la mer de la Manche étaient couverts de vaisseaux français.

Enfin Tourville, vice-amiral de France, avec soixante et douze grands vaisseaux, rencontra une flotte anglaise et hollandaise d'environ soixante voi-

l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un simple seigneur anglais la subjugua. Les Français combattirent à la journée de la Boine: les Irlandais s'enfuirent. Leur roi Jacques, n'ayant paru dans l'engagement, ni à la tête des Français ni à la tête des Irlandais, se retira le premier (1). Il avait toujours cependant montré beaucoup de valeur; mais il y a des occasions où l'abattement d'esprit l'emporte sur le courage. Le roi Guillaume, qui avait eu l'épaule effleurée d'un coup de canon avant la bataille, passa pour mort en France. Cette fausse nouvelle fut reçue à Paris avec une joie indécente et honteuse. Quelques magistrats subalternes encouragèrent les bourgeois et le peuple à faire des illuminations. On sonna les cloches. On brûla dans plusieurs quartiers des figures d'osier qui représentaient le prince d'Orange, comme on

les Anglais, le fanatisme religieux qui divise les Irlandais en deux nations ennemies; telles sont les causes qui ont retenu ce peuple dans l'abaissement et dans la faiblesse. Les haines religieuses se sont assoupies, et il a repris sa liberté. Les Irlandais ne le cèdent plus aux Anglais ni en industrie, ni en lumières, ni en courage. (*Edit. de Kehl.*)

(1) Les nouveaux Mémoires de Berwick disent le contraire: mais plusieurs historiens, et entre autres le chevalier d'Alrymple, sont d'accord avec M. de Voltaire. Schomberg, qui avait quitté le service de France à cause de sa religion, combattit les troupes françaises à la tête des réfugiés français. Blessé mortellement, il criait aux troupes qui passaient devant lui: « A la gloire, mes amis, à la gloire. » Ces troupes ayant été mises en désordre, Callemotte, qui remplaçait Schomberg, les rallia, et leur montrant les régiments français: « Messieurs, voilà vos persécuteurs. » Ainsi les dragonades furent une des principales causes de la perte de la bataille de la Boine et de l'oppression des catholiques dans les trois royaumes. (*Edit. de Kehl.*)

brûle le pape dans Londres. On tira le canon de la Bastille, non point par ordre du roi, mais par le zèle inconsidéré d'un commandant. On croirait, sur ces marques d'allégresse et sur la foi de tant d'écrivains, que cette joie effrénée, à la mort prétendue d'un ennemi, était l'effet de la crainte extrême qu'il inspirait. Tous ceux qui ont écrit, et Français et étrangers, ont dit que ces réjouissances étaient le plus grand éloge du roi Guillaume. Cependant, si on veut faire attention aux circonstances du temps et à l'esprit qui régnait alors, on verra bien que la crainte ne produisit pas ces transports de joie. Les bourgeois et le peuple ne savent guère craindre un ennemi que quand il menace leur ville. Loin d'avoir de la terreur au nom de Guillaume, le commun des Français avait alors l'injustice de le mépriser. Il avait presque toujours été battu par les généraux français. Le vulgaire ignorait combien ce prince avait acquis de véritable gloire, même dans ses défaites. Guillaume, vainqueur de Jacques en Irlande, ne paraissait pas encore aux yeux des Français un ennemi digne de Louis XIV. Paris, idolâtre de son roi, le croyait réellement invincible. Les réjouissances ne furent donc point le fruit de la crainte, mais de la haine. La plupart des Parisiens, nés sous le règne de Louis, et façonnés au joug despotique, regardaient alors un roi comme une divinité, et un usurpateur comme un sacrilége. Le petit peuple, qui avait vu Jacques aller tous les jours à la messe, détestait Guillaume hérétique. L'image d'un gendre et d'une fille ayant chassé leur père, d'un protestant régnant à la place d'un catholique,

enfin d'un ennemi de Louis XIV, transportait les Parisiens d'une espèce de fureur ; mais les gens sages pensaient modérément.

Jacques revint en France, laissant son rival gagner en Irlande de nouvelles batailles, et s'affermir sur le trône. Les flottes françaises furent occupées alors à ramener les Français qui avaient inutilement combattu; et les familles irlandaises catholiques qui, étant très pauvres dans leur patrie, voulurent aller subsister en France des libéralités du roi.

Il est à croire que la fortune eut peu de part à cette révolution, depuis son commencement jusqu'à sa fin. Les caractères de Guillaume et de Jacques firent tout. Ceux qui aiment à voir dans la conduite des hommes les causes des évènements, remarqueront que le roi Guillaume, après sa victoire, fit publier un pardon général; et que le roi Jacques vaincu, en passant par une petite ville, nommée Galloway, fit pendre quelques citoyens qui avaient été d'avis de lui fermer les portes (1). De deux hommes qui se conduisaient ainsi, il était bien aisé de voir qui devait l'emporter.

Il restait à Jacques quelques villes en Irlande; entre autres Limerick, où il y avait plus de douze mille soldats. Le roi de France, soutenant toujours la fortune de Jacques, fit passer encore trois mille hommes de troupes réglées dans Limerick. Pour

(1) On nie ce fait dans les Mémoires de Berwick, et d'Alrymple n'en parle point. On peut voir, dans ce dernier historien, les détails de la conduite de Guillaume, qui fut politique et dur, et beaucoup plus que généreux. (*Edit. de Kehl.*)

surcroît de libéralité, il envoya tout ce qui peut servir aux besoins d'un grand peuple et à ceux des soldats. Quarante vaisseaux de transport, escortés de douze vaisseaux de guerre, apportèrent tous les secours possibles en hommes, en ustensiles, en équipages; des ingénieurs, des canonniers, des bombardiers, deux cents maçons; des selles, des brides, des housses pour plus de vingt mille chevaux, des canons avec leurs affûts, des fusils, des pistolets, des épées pour armer vingt-six mille hommes: des vivres, des habits, et jusqu'à vingt-six mille paires de souliers. Limerick assiégée, mais munie de tant de secours, espérait de voir son roi combattre pour sa défense. Jacques ne vint point. Limerick se rendit: les vaisseaux français retournèrent encore vers les côtes d'Irlande, et ramenèrent en France environ vingt mille Irlandais, tant soldats que citoyens fugitifs.

Ce qu'il y a peut-être de plus étonnant, c'est que Louis XIV ne se rebuta pas. Il soutenait alors une guerre difficile contre presque toute l'Europe. (29. juil. 1692) Cependant, il tenta encore de changer la fortune de Jacques par une entreprise décisive, et de faire une descente en Angleterre avec vingt mille hommes. Il comptait sur le parti que Jacques avait conservé en Angleterre. Les troupes étaient assemblées entre Cherbourg et La Hogue. Plus de trois cents navires de transport étaient prêts à Brest. Tourville, avec quarante-quatre grands vaisseaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie. D'Estrées arrivait du port de Toulon avec trente autres vaisseaux. S'il y a des malheurs cau-

sés par la mauvaise conduite, il en est qu'on ne peut imputer qu'à la fortune. Le vent, d'abord favorable à l'escadre de d'Estrées, changea; il ne put joindre Tourville. Ses quarante-quatre vaisseaux furent attaqués par les flottes d'Angleterre et de Hollande, fortes de près de cent voiles. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français cédèrent après un combat de dix heures. Russel, amiral anglais, les poursuivit deux jours. Quatorze grands vaisseaux, dont deux portaient cent quatre pièces de canon, échouèrent sur la côte, et les capitaines y firent mettre le feu, pour ne les pas laisser brûler par les ennemis. Le roi Jacques, qui du rivage avait vu ce désastre, perdit toutes ses espérances (1).

(1) Tourville avait ordre de combattre, et ce fut lui qui attaqua la flotte anglaise. Seignelai lui avait reproché de n'avoir pas osé, l'année précédente, aller brûler les vaisseaux anglais dans leurs ports, après la défaite de leur flotte, Tourville parut regarder ce reproche comme un soupçon sur sa bravoure. « Vous ne m'avez pas entendu, répliqua le ministre; il y a » des hommes qui sont braves de cœur et poltrons de tête. »

Russel, qui commandait la flotte anglaise, avait une correspondance secrète avec Jacques. Lui, Marlborough, plusieurs chefs du parti populaire, avaient formé le projet de rétablir Jacques, en lui imposant des conditions encore plus dures que celles qu'ils avaient forcé le prince d'Orange d'accepter. Russel avait écrit à Jacques de remettre la descente à l'hiver, et surtout d'éviter que la flotte française n'attaquât la sienne; qu'il le connaissait incapable de sacrifier à aucun intérêt l'honneur du pavillon britannique. Jacques avait encore d'autres intelligences dans la flotte.

On a prétendu que Russel, voyant qu'on le forçait à combattre, déconcerta ces intelligences, en changeant les capitaines suspects la veille de l'action. D'Alrymple rapporte, au contraire, qu'on en donna le conseil au prince d'Orange, mais qu'il prit le parti de faire écrire par la reine à Russel, qu'on

Ce fut le premier échec que reçut sur la mer la puissance de Louis XIV. Seignelai, qui après Colbert, son père, avait perfectionné la marine, était mort à la fin de 1690. Pontchartrain, élevé de la première présidence de Bretagne à l'emploi de secrétaire d'état de la marine, ne la laissa point périr. Le même esprit régnait toujours dans le gouvernement. La France eut, dès l'année qui suivit la disgrâce de La Hogue, des flottes aussi nombreuses qu'elle en avait eu déjà; car Tourville se trouva à la tête de soixante vaisseaux de ligne, et d'Estrées en avait trente, sans compter ceux qui étaient dans les ports; et même quatre ans après (1696), le roi fit encore un armement plus considérable que tous les précédents, pour conduire Jacques en Angleterre à la tête de vingt mille Français; mais cette flotte ne fit que se montrer; les mesures du parti de Jacques ayant été aussi mal concertées à Londres, que celles de son protecteur avaient été bien prises en France.

Il ne resta de ressource au parti du roi détrôné que dans quelques conspirations contre la vie de son rival. Ceux qui les tramèrent périrent presque tous du dernier supplice; et il est à croire que, quand

cherché à lui donner des soupçons sur la fidélité de plusieurs officiers, et proposé de les changer; mais qu'elle ne ferait aucun changement, regardant ces imputations comme l'ouvrage de ses ennemis et des leurs. Russel lut publiquement la lettre, et tous jurèrent de mourir pour leur reine et pour leur patrie.

On a dit que Jacques, placé sur le rivage, voyant combattre les mêmes vaisseaux avec lesquels il avait gagné des batailles, ne pouvait s'empêcher de s'intéresser à eux contre lui-même. Cependant il avait demandé à combattre sur la flotte française. (*Edit. de Kehl.*)

même elles eussent réussi, il n'eût jamais recouvré son royaume. Il passa le reste de ses jours à Saint-Germain, où il vécut des bienfaits de Louis et d'une pension de soixante et dix mille francs, qu'il eut la faiblesse de recevoir en secret de sa fille Marie, par laquelle il avait été détrôné (1). Il mourut, en 1700, à Saint-Germain. Quelques jésuites irlandais prétendirent qu'il se fesait des miracles à son tombeau (2). On parla même de faire canoniser à Rome, après sa mort, ce roi que Rome avait abandonné pendant sa vie.

Peu de princes furent plus malheureux que lui; et il n'y a aucun exemple, dans l'histoire, d'une maison si long-temps infortunée. Le premier des rois d'Écosse, ses aïeux, qui eut le nom de Jacques, après avoir été dix-huit ans prisonnier en Angleterre, mourut assassiné avec sa femme par la main de ses sujets; Jacques II, son fils, fut tué à vingt-neuf ans, en combattant contre les Anglais; Jacques III, mis en prison par son peuple, fut tué ensuite par les révoltés dans une bataille; Jacques IV périt dans un combat qu'il perdit; Marie Stuart, sa petite-fille, chassée de son trône, fugitive en Angleterre, ayant langui dix huit ans en prison, se vit condamnée à mort par des juges anglais, et eut la tête tranchée; Charles Ier, petit-fils de Marie, roi d'Écosse et

(1) On a nié ce fait dans les Mémoires de Berwick. Nous observerons que M. de Voltaire a été lié intimement avec les personnes qui connaissent le mieux les petits détails de la cour de Saint-Germain. (*Edit. de Kehl.*)

(2) On a poussé le ridicule jusqu'à dire que ses reliques avaient guéri un évêque d'Autun de la fistule.

d'Angleterre, vendu par les Écossais, et jugé à mort par les Anglais, mourut sur un échafaud dans la place publique; Jacques, son fils, septième du nom et deuxième en Angleterre, dont il est ici question, fut chassé de ses trois royaumes; et, pour comble de malheur, on contesta à son fils jusqu'à sa naissance. Ce fils ne tenta de remonter sur le trône de ses pères que pour faire périr ses amis par des bourreaux; et nous avons vu le prince Charles Édouard, réunissant en vain les vertus de ses pères et le courage du roi Jean Sobieski, son aïeul maternel, exécuter les exploits, et essuyer les malheurs les plus incroyables. Si quelque chose justifie ceux qui croient une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire, c'est cette suite continuelle de malheurs qui a persécuté la maison de Stuart pendant plus de trois cents années.

CHAPITRE XVI.

De ce qui se passait dans le continent, tandis que Guillaume III envahissait l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, jusqu'en 1697. Nouvel embrasement du Palatinat. Victoire des maréchaux de Catinat et de Luxembourg, etc.

N'AYANT pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui se passait dans le continent.

Le roi, en formant ainsi une puissance maritime, telle qu'aucun état n'en a jamais eue de supérieure, avait à combattre l'empereur et l'Empire, l'Es-

pagne, les deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, devenues toutes deux plus terribles sous un seul chef, la Savoie et presque toute l'Italie. Un seul de ces ennemis, tel que l'Anglais et l'Espagnol, avait suffi pour désoler la France; et tous ensemble ne purent alors l'entamer. Louis XIV eut presque toujours cinq corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois six, jamais moins de quatre. Les armées en Allemagne et en Flandre se montèrent plus d'une fois à cent mille combattants. Les places frontières ne furent pas cependant dégarnies. Le roi avait quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. L'empire turc, si puissant en Europe, en Asie et en Afrique, n'en a jamais eu autant, et l'empire romain n'en eut jamais davantage, et n'eut en aucun temps autant de guerres à soutenir à la fois. Ceux qui blâmaient Louis XIV de s'être fait tant d'ennemis l'admiraient d'avoir pris tant de mesures pour s'en défendre, et même pour les prévenir.

Ils n'étaient encore ni entièrement déclarés, ni tous réunis: le prince d'Orange n'était pas encore sorti du Texel, pour aller chercher le roi son beau-père, et déjà la France avait des armées sur les frontières de la Hollande et sur le Rhin. (22 sept. 1688) Le roi avait envoyé en Allemagne, à la tête d'une armée de cent mille hommes, son fils le dauphin, qu'on nommait Monseigneur: prince doux dans ses mœurs, modeste dans sa conduite, qui paraissait tenir en tout de sa mère. Il était âgé de vingt-sept ans. C'était pour la première fois qu'on lui confiait un commandement, après s'être bien assuré, par

son caractère, qu'il n'en abuserait pas. Le roi lui dit publiquement à son départ : « Mon fils, en vous en» voyant commander mes armées, je vous donne les » occasions de faire connaître votre mérite : allez le » montrer à toute l'Europe, afin que, quand je vien» drai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit » mort. »

Ce prince eut une commission spéciale pour commander, comme s'il eût été simplement l'un des généraux que le roi eût choisi. Son père lui écrivait : « A mon fils le dauphin, mon lieute» nant-général, commandant mes armées en Alle» magne. »

On avait tout prévu et tout disposé, pour que le fils de Louis XIV, contribuant à cette expédition de son nom et de sa présence, ne reçut pas un affront. Le maréchal de Duras commandait réellement l'armée. Boufflers avait un corps de troupes en-deçà du Rhin ; le maréchal d'Humières, un autre vers Cologne, pour observer les ennemis. Heidelberg, Mayence étaient pris. Le siége de Philipsbourg, préalable toujours nécessaire quand la France fait la guerre à l'Allemagne, était commencé. Vauban conduisait le siége. Tous les détails qui n'étaient point de son ressort roulaient sur Catinat, alors lieutenant-général, homme capable de tout, et fait pour tous les emplois. Monseigneur arriva après six jours de tranchée ouverte. Il imitait la conduite de son père, s'exposant autant qu'il le fallait, jamais en téméraire, affable à tout le monde, libéral envers les soldats. Le roi goûtait une joie pure, d'avoir un fils qui l'imitait sans

l'effacer, et qui se fesait aimer de tout le monde, sans se faire craindre de son père.

(11 nov. 1688) Philipsbourg fut pris en dix-neuf jours: on prit Manheim en trois jours; Franckendal en deux: Spire, Trèves, Worms et Oppenheim se rendirent dès que les Français furent à leurs portes (15 nov. 1688).

(Févr. 1689) Le roi avait résolu de faire un désert du Palatinat dès que ces villes seraient prises. Il avait la vue d'empêcher les ennemis d'y subsister, plus que celle de se venger de l'électeur palatin, qui n'avait d'autre crime que d'avoir fait son devoir, en s'unissant au reste de l'Allemagne contre la France. Il vint à l'armée un ordre de Louis, signé Louvois, de tout réduire en cendres. Les généraux français qui ne pouvaient qu'obéir, firent donc signifier, dans le cœur de l'hiver, aux citoyens de toutes ces villes si florissantes et si bien réparées, aux habitants des villages, aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il fallait quitter leurs demeures, et qu'on allait les détruire par le fer et par les flammes. Hommes, femmes, vieillards, enfants sortirent en hâte. Une partie fut errante dans les campagnes; une autre se réfugia dans les pays voisins, pendant que le soldat, qui passe toujours les ordres de rigueur, et qui n'exécute jamais ceux de clémence, brûlait et saccageait leur patrie. On commença par Manheim et par Heidelberg, séjour des électeurs: leurs palais furent détruits, comme les maisons des citoyens; leurs tombeaux furent ouverts par la rapacité du soldat qui croyait y trouver des trésors; leurs cendres furent dispersées. C'était

pour la seconde fois que ce beau pays était désolé sous Louis XIV; mais les flammes dont Turenne avait brûlé deux villes et vingt villages du Palatinat n'étaient que des étincelles en comparaison de ce dernier incendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers qui l'exécutèrent étaient honteux d'être les instruments de ces duretés. On les rejetait sur le marquis de Louvois, devenu plus inhumain par cet endurcissement de cœur que produit un long ministère. Il avait en effet donné ces conseils; mais Louis avait été le maître de ne les pas suivre. Si le roi avait été témoin de ce spectacle, il aurait lui-même éteint les flammes. Il signa, du fond de son palais de Versailles et au milieu des plaisirs, la destruction de tout un pays, parce qu'il ne voyait dans cet ordre que son pouvoir et le malheureux droit de la guerre; mais de plus près, il n'en eût vu que l'horreur. Les nations, qui jusque là n'avaient blâmé que son ambition, en l'admirant, crièrent alors contre sa dureté, et blâmèrent même sa politique. Car si les ennemis avaient pénétré dans ses états, comme lui chez les ennemis, ils eussent mis ses villes en cendres.

Ce danger était à craindre: Louis, en couvrant ses frontières de cent mille soldats, avait appris à l'Allemagne à faire de pareils efforts. Cette contrée, plus peuplée que la France, peut aussi fournir de plus grandes armées. On les lève, on les assemble, on les paye plus difficilement: elles paraissent plus tard en campagne; mais la discipline, la patience dans les fatigues les rendent, sur la fin d'une campagne, aussi redoutables que les Fran-

ceux-ci le sont au commencement. Le duc de Lorraine, Charles V, les commandait. Ce prince, toujours dépouillé de son état par Louis XIV, ne pouvant y rentrer, avait conservé l'Empire à l'empereur Léopold: il l'avait rendu vainqueur des Turcs et des Hongrois. Il vint, avec l'électeur de Brandebourg, balancer la fortune du roi de France. Il reprit Bonn et Mayence, très mal fortifiées, mais défendues d'une manière qui fut regardée comme un modèle de défense de place. (12 oct. 1689) Bonn ne se rendit qu'au bout de trois mois et demi de siége, après que le baron d'Asfeld, qui y commandait, eut été blessé à mort dans un assaut général.

Le marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France, l'un des hommes les plus sages et les plus prévoyants, fit, pour défendre Mayence, des dispositions si bien entendues, que sa garnison n'était presque point fatiguée en servant beaucoup. Outre les soins qu'il eut au dedans, il fit vingt et une sorties sur les ennemis, et leur tua plus de cinq mille hommes. Il fit même quelquefois deux sorties en plein jour; enfin il fallut se rendre, faute de poudre, au bout de sept semaines. Cette défense mérite place dans l'histoire, et par elle-même, et par la manière dont elle fut reçue dans le public. Paris, cette ville immense, pleine d'un peuple oisif qui veut juger de tout, et qui a tant d'oreilles et tant de langues avec si peu d'yeux, regarda d'Uxelles comme un homme timide et sans jugement. Cet homme, à qui tous les bons officiers donnaient de justes éloges, étant, au retour de la campagne, à la comédie, sur le théâtre, reçut

des huées du public: on lui cria, *Mayence*. Il fut obligé de se retirer, non sans mépriser, avec les gens sages, un peuple si mauvais estimateur du mérite, et dont cependant on ambitionne les louanges.

(Juin 1689) Environ dans le même temps, le maréchal d'Humières fut battu à Valcour sur la Sambre, aux Pays-Bas, par le prince de Valdeck; mais cet échec, qui fit tort à sa réputation, en fit peu aux armes de la France. Louvois, dont il était la créature et l'ami, fut obligé de lui ôter le commandement de cette armée. Il fallait le remplacer.

Le roi choisit le maréchal de Luxembourg, malgré son ministre qui le haïssait, comme il avait haï Turenne. « Je vous promets, lui dit le roi, que j'aurai soin que Louvois aille droit. Je l'obligerai de » sacrifier au bien de mon (1) service la haine qu'il » a pour vous: vous n'écrirez qu'à moi, vos lettres » ne passeront point par lui. » Luxembourg commanda donc en Flandre, et Catinat en Italie. On se défendit bien en Allemagne sous le maréchal de Lorges. Le duc de Noailles avait quelques succès en Catalogne; mais en Flandre, sous Luxembourg, et en Italie, sous Catinat, ce ne fut qu'une suite continuelle de victoires. Ces deux généraux étaient alors les plus estimés en Europe.

Le maréchal duc de Luxembourg avait dans le caractère des traits du grand Condé, dont il était l'élève; un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissan-

(1) Mémoires du maréchal de Luxembourg.

ces, mais vaste et peu réglé: plongé dans les intrigues des femmes : toujours amoureux, et même souvent aimé, quoique contrefait et d'un visage peu agréable, ayant plus de qualités d'un héros que d'un sage (1).

(2) Catinat avait dans l'esprit une application et une agilité qui le rendaient capable de tout, sans qu'il se piquât jamais de rien. Il eût été bon ministre, bon chancelier, comme bon général. Il avait commencé par être avocat, et avait quitté cette profession à vingt-trois ans, pour avoir perdu une cause qui était juste. Il prit le parti des armes et fut d'abord enseigne aux gardes françaises. En 1667, il fit aux yeux du roi, à l'attaque de la contrescarpe de Lille, une action qui demandait de la tête et du courage. Le roi le remarqua, et ce fut le commencement de sa fortune. Il s'éleva par degrés, sans aucune brigue; philosophe au milieu de la grandeur et de la guerre, les deux plus grands écueils de la modération; libre de tous préjugés, et n'ayant point l'affectation de paraître trop les mépriser. La galanterie et le métier de courtisan furent ignorés de lui; il en cultiva plus l'amitié, et en fut plus

(1) *Voyez* les anecdotes à l'article de la *Chambre ardente*. Il est aujourd'hui généralement regardé, par les militaires, comme le premier homme de guerre qui ait connu l'art de faire manœuvrer et combattre de grandes armées.

(2) On voit, par les lettres de madame de Maintenon, qu'elle n'aimait pas le maréchal de Catinat. Elle n'espère rien de lui; elle appelle sa modestie *orgueil*. Il paraît que le peu de connaissance qu'avait cette dame des affaires et des hommes, et les mauvais choix qu'elle fit, contribuèrent depuis aux malheurs de la France.

honnête homme. Il vécut aussi ennemi de l'intérêt que du faste; philosophe en tout, à sa mort comme dans sa vie.

Catinat commandait alors en Italie. Il avait en tête le duc de Savoie, Victor-Amédée, prince alors sage, politique, et encore plus malheureux; guerrier plein de courage, conduisant lui-même ses armées, s'exposant en soldat, entendant aussi-bien que personne cette guerre de chicane qui se fait sur des terrains coupés et montagneux, tels que son pays; actif, vigilant, aimant l'ordre, mais fesant des fautes et comme prince et comme général. Il en fit une, à ce qu'on prétend, en disposant mal son armée devant celle de Catinat. (19 aug. 1690) Le général français en profita, et gagna une pleine victoire, à la vue de Saluces, auprès de l'abbaye de Stafarde, dont cette bataille a eu le nom. Lorsqu'il y a beaucoup de morts d'un côté et presque point de l'autre, c'est une preuve incontestable que l'armée battue était dans un terrain où elle devait être nécessairement accablée. L'armée française n'eut que trois cents hommes de tués; celle des alliés, commandée par le duc de Savoie, en eut quatre mille. Après cette bataille, toute la Savoie, excepté Montmélian, fut soumise au roi. (1691) Catinat passe dans le Piémont, force les lignes des ennemis retranchés près de Suze, prend Suze, Ville-Franche, Montalban, Nice réputée imprenable, Veillane, Carmagnole, et revient enfin à Montmélian, dont il se rend maître par un siége opiniâtre.

(4 oct. 1693) Après tant de succès, le ministère diminua l'armée qu'il commandait; et le duc de

Savoie augmenta la sienne. Catinat, moins fort que l'ennemi vaincu, fut long-temps sur la défensive; mais enfin, ayant reçu des renforts, il descendit des Alpes vers la Marsaille, et là il gagna une seconde bataille rangée, d'autant plus glorieuse, que le prince Eugène de Savoie était un des généraux ennemis.

(30 juin 1690) A l'autre bout de la France, vers les Pays-Bas, le maréchal de Luxembourg gagnait la bataille de Fleurus; et, de l'aveu de tous les officiers, cette victoire était due à la supériorité de génie que le général français avait sur le prince de Valdeck, alors général de l'armée des alliés. Huit mille prisonniers, six mille morts, deux cent drapeaux ou étendards, le canon, les bagages, la fuite des ennemis, furent les marques de la victoire.

Le roi Guillaume, victorieux de son beau-père, venait de repasser la mer. Ce génie fécond en ressources tirait plus d'avantage d'une défaite de son parti, que souvent les Français n'en tiraient de leurs victoires. Il lui fallait employer les intrigues, les négociations, pour avoir des troupes et de l'argent contre un roi qui n'avait qu'à dire *je veux*. (19 sept. 1691) Cependant après la défaite de Fleurus, il vint opposer au maréchal de Luxembourg une armée aussi forte que la française.

Elles étaient composées chacune d'environ quatre-vingt mille hommes; mais Mons était déjà investi par le maréchal de Luxembourg; et le roi Guillaume ne croyait pas les troupes françaises sorties de leurs quartiers. Louis XIV vint au siége. Il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ou-

verte, en présence de l'armée ennemie. Aussitôt il reprit le chemin de Versailles, et il laissa Luxembourg disputer le terrain pendant toute la campagne, qui finit par le combat de Leuse; action très singulière, où vingt-huit escadrons de la maison du roi et de la gendarmerie défirent soixante et quinze escradrons de l'armée ennemie.

Le roi reparut encore au siége de Namur, la plus forte place des Pays-Bas, par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, et par une citadelle bâtie sur des rochers. (Juin 1692) Il prit la ville en huit jours, et les châteaux en vingt-deux, pendant que le duc de Luxembourg empêchait le roi Guillaume de passer la Méhaigne à la tête de quatre-vingt mille hommes, et de venir faire lever le siége. Louis retourna encore à Versailles après cette conquête; et Luxembourg tint encore tête à toutes les forces des ennemis. Ce fut alors que se donna la bataille de Steinkerque, célèbre par l'artifice et par la valeur. Un espion que le général français avait auprès du roi Guillaume est découvert. On le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis au maréchal de Luxembourg. Sur ce faux avis, Luxembourg prend avec raison des mesures qui le devaient faire battre. Son armée endormie est attaquée à la pointe du jour: une brigade est déjà mise en fuite, et le général le sait à peine. Sans un excès de diligence et de bravoure, tout était perdu.

Ce n'était pas assez d'être grand général, pour n'être pas mis en déroute; il fallait avoir des troupes aguerries, capables de se rallier; des officiers

généraux assez habiles pour rétablir le désordre, et qui eussent la bonne volonté de le faire ; car un seul officier supérieur qui eût voulu profiter de la confusion pour faire battre son général, le pouvait aisément sans se commettre.

(3 aug. 1692) Luxembourg était malade; circonstance funeste, dans un moment qui demande une activité nouvelle : le danger lui rendit ses forces : il fallait des prodiges pour n'être pas vaincu, et il en fit. Changer de terrain, donner un champ de bataille à son armée qui n'en avait point, rétablir la droite toute en désordre, rallier trois fois ses troupes, charger trois fois à la tête de la maison du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures. Il avait dans son armée Philippe, duc d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, petit-fils de France, qui n'avait par encore quinze ans. Il ne pouvait être utile pour un coup décisif; mais c'était beaucoup pour animer les soldats, qu'un petit-fils de France encore enfant, chargeant avec la maison du roi, blessé dans le combat, et revenant encore à la charge malgré sa blessure.

Un petit-fils et un petit-neveu du grand Condé servaient tous deux de lieutenants-généraux : l'un était Louis de Bourbon, nommé Monsieur le Duc; l'autre, François-Louis, prince de Conti, rivaux de courage, d'esprit, d'ambition, de réputation; M. le Duc, d'un naturel plus austère, ayant peut-être des qualités plus solides, et le prince de Conti de plus brillantes. Appelés tous deux par la voix publique au commandement des armées, ils désiraient passionnément cette gloire, mais ils n'y parvinrent

jamais, parce que Louis, qui connaissait leur ambition, comme leur mérite, se souvenait toujours que le prince de Condé lui avait fait la guerre.

Le prince de Conti fut le premier qui rétablit le désordre, ralliant des brigades, en fesant avancer d'autres; M. le Duc fesant la même manœuvre, sans avoir besoin d'émulation. Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était aussi lieutenant-général dans cette armée. Il servait depuis l'âge de douze ans; et quoiqu'il en eût alors quarante, il n'avait pas encore commandé en chef. Son frère le grand-prieur était auprès de lui.

Il fallut que tous ces princes se missent à la tête de la maison du roi, avec le duc de Choiseul, pour chasser un corps d'Anglais qui gardait un poste avantageux, dont le succès de la bataille dépendait. La maison du roi et les Anglais étaient les meilleures troupes qui fussent dans le monde. Le carnage fut grand. Les Français, encouragés par cette foule de princes et de jeunes seigneurs qui combattaient autour du général, l'emportèrent enfin. Le régiment de Champagne défit les gardes anglaises du roi Guillaume; et quand les Anglais furent vaincus, il fallut que le reste cédât.

Boufflers, depuis maréchal de France, accourait dans ce moment même de quelques lieues du champ de bataille, avec des dragons, et acheva la victoire. Le roi Guillaume, ayant perdu environ sept mille hommes, se retira avec autant d'ordre qu'il avait attaqué; et toujours vaincu, mais toujours à craindre, il tint encore la campagne. La victoire, due à la valeur de tous ces jeunes princes et de la plus

florissante noblesse du royaume, fit à la cour, à Paris et dans les provinces, un effet qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore.

M. le Duc, le prince de Conti, MM. de Vendôme et leurs amis trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Les acclamations et la joie allaient jusqu'à la démence. Toutes les femmes s'empressaient d'attirer leur regards. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeait avec assez de peine et de temps. Les princes s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portèrent des ornements faits sur ce modèle ; on les appela des *steinkerques*. Toutes les bijouteries nouvelles étaient à la steinkerque. Un jeune homme qui s'était trouvé à cette bataille était regardé avec empressement. Le peuple s'attroupait partout autour des princes ; on les aimait d'autant plus que leur faveur à la cour n'était pas égale à leur gloire.

Ce fut à cette bataille qu'on perdit le jeune prince de Turenne, neveu du héros tué en Allemagne; il donnait déjà des espérances d'égaler son oncle. Ses grâces et son esprit l'avaient rendu cher à la ville, à la cour et à l'armée.

Le général, en rendant compte au roi de cette bataille mémorable, ne daigna pas seulement l'instruire qu'il était malade quand il fut attaqué.

(29 juill. 1693) Le même général, avec ces mêmes princes et ces mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerque, alla surprendre, la campagne suivante, le roi Guillaume, par une marche de

sept lieues, et l'atteignit à Nerwinde. Nerwinde est un village près de la Guette, à quelques lieues de Bruxelles. Guillaume eut le temps de se retrancher pendant la nuit, et de se mettre en bataille. On l'attaque à la pointe du jour; on le trouve à la tête du régiment de Ruvigni, tout composé de gentilshommes français, que la fatale révocation de l'édit de Nantes et les dragonades avaient forcés de quitter et de haïr leur patrie. Ils se vengeaient sur elle des intrigues du jésuite La Chaise et des cruautés de Louvois. Guillaume, suivi d'une troupe si animée, renversa d'abord les escadrons qui se présentèrent contre lui: mais enfin il fut renversé lui-même sous son cheval tué. Il se releva, et continua le combat avec les efforts les plus obstinés.

Luxembourg entra deux fois l'épée à la main dans le village de Nerwinde. Le duc de Villeroi fut le premier qui sauta dans les retranchements des ennemis. Deux fois le village fut emporté et repris.

Ce fut encore à Nerwinde que ce même Philippe, duc de Chartres, se montra digne petit-fils de Henri IV. Il chargeait pour la troisième fois, à la tête d'un escadron. Cette troupe étant repoussée, il se trouva dans un terrain creux, environné de tous côtés d'hommes et de chevaux tués ou blessés. Un escadron ennemi s'avance à lui, lui crie de se rendre; on le saisit, il se défend seul, il blesse l'officier qui le retenait prisonnier, il s'en débarrasse. On revole à lui dans le moment, et on le dégage. Le prince de Condé, qu'on nommait monsieur le Duc, le prince de Conti, son émule, qui s'étaient tant signalés à Steinkerque, combattaient

de même à Nerwinde pour leur vie, comme pour leur gloire, et furent obligés de tuer des ennemis de leur main, ce qui n'arrive aujourd'hui presque jamais aux officiers-généraux, depuis que le feu décide tout dans les batailles.

Le maréchal de Luxembourg se signala et s'exposa plus que jamais: son fils, le duc de Montmorenci, se mit au-devant de lui lorsqu'on le tirait, et reçut le coup porté à son père. Enfin le général et les princes prirent le village une troisième fois, et la bataille fut gagnée.

Peu de journées furent plus meurtrières. Il y eut environ vingt mille morts, douze mille du côté des alliés, et huit de celui des Français. C'est à cette occasion qu'on disait qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*.

Si quelque chose pouvait consoler des horreurs attachées à la guerre, ce serait ce que dit le comte de Salm, blessé et prisonnier dans Tirlemont. Le maréchal de Luxembourg lui rendait des soins assidus: « Quelle nation êtes-vous! lui dit ce prince: il » n'y a point d'ennemis plus à craindre dans une » bataille, ni d'amis plus généreux après la vic» toire. »

Toutes ces batailles produisaient beaucoup de gloire, mais peu de grands avantages. Les alliés, battus à Fleurus, à Steinkerque, à Nerwinde, ne l'avaient jamais été d'une manière complète. Le roi Guillaume fit toujours de belles retraites: et quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrer une autre pour être le maître de la campagne. La cathédrale de Paris était remplie des drapeaux ennemis

Le prince de Conti appelait le maréchal de Luxembourg, « le tapissier de Notre-Dame. » On ne parlait que de victoires. Cependant Louis XIV avait autrefois conquis la moitié de la Hollande et de la Flandre, toute la Franche-Comté sans donner un seul combat; et maintenant, après les plus grands efforts et les victoires les plus sanglantes, on ne pouvait entamer les Provinces-Unies; on ne pouvait même faire le siége de Bruxelles.

(1 et 2 sept. 1692) Le maréchal de Lorges avait aussi, de son côté, gagné un grand combat près de Spirebach: il avait même pris le vieux duc de Wirtemberg: il avait pénétré dans son pays; mais après l'avoir envahi par une victoire, il avait été contraint d'en sortir. Monseigneur vint prendre une seconde fois et saccager Heidelberg que les ennemis avaient repris; et ensuite il fallut se tenir sur la défensive contre les Impériaux.

Le maréchal de Catinat ne put, après sa victoire de Stafarde et la conquête de la Savoie, garantir le Dauphiné d'une irruption de ce même duc de Savoie; ni après sa victoire de la Marsaille, sauver l'importante ville de Casal.

(27 mai 1694) En Espagne, le maréchal de Noailles gagna aussi une bataille sur le bord du Ter. Il prit Gironne et quelques petites places; mais il n'avait qu'une armée faible; et il fut obligé, après sa victoire, de se retirer devant Barcelone. Les Français, vainqueurs de tous côtés, et affaiblis par leurs succès, combattaient dans les alliés une hydre toujours renaissante. Il commençait à devenir difficile en France de faire des recrues, et encore plus

de trouver de l'argent. La rigueur de la saison, qui détruisit les biens de la terre en ce temps, apporta la famine. On périssait de misère au bruit des *Te Deum* et parmi les réjouissances. Cet esprit de confiance et de supériorité, l'âme des troupes françaises, diminuait déjà un peu. (1691) Louis XIV cessa de paraître à leur tête. Louvois était mort; on était très mécontent de Barbesieux, son fils. (janv. 1695) Enfin la mort du maréchal de Luxembourg, sous qui les soldats se croyaient invincibles, sembla mettre un terme à la suite rapide des victoires de la France.

L'art de bombarder les villes maritimes avec des vaisseaux, retomba alors sur ses inventeurs. Ce n'est pas que la machine infernale avec laquelle les Anglais voulurent brûler Saint-Malo, et qui échoua sans faire d'effet, dût son origine à l'industrie des Français. Il y avait déjà long-temps qu'on avait basardé de pareilles machines en Europe. (Juill. 1694 et 1695) C'était l'art de faire partir les bombes, aussi juste d'une assiette mouvante que d'un terrain solide, que les Français avaient inventé; et ce fut par cet art que Dieppe, le Havre-de-Grâce, Saint-Malo, Dunkerque et Calais, furent bombardées par les flottes anglaises. Dieppe, dont on peut approcher plus facilement, fut la seule qui souffrit un véritable dommage. Cette ville, agréable aujourd'hui par ses maisons régulières, et qui doit ses embellissements à son malheur, fut presque toute réduite en cendres. Vingt maisons seulement du Havre de-Grâce furent écrasées et brûlées par les bombes; mais les fortifications du port

furent renversées. C'est en ce sens que la médaille frappée en Hollande est vraie, quoique tant d'auteurs français se soient récriés sur sa fausseté. On lit dans l'exergue en latin : « Le port du Havre » brûlé et renversé, etc. » Cette inscription ne dit pas que la ville fut consumée, ce qui eût été faux; mais qu'on avait brûlé le port, ce qui était vrai.

Quelque temps après, la conquête de Namur fut perdue. On avait en France prodigué (1) des éloges à Louis XIV pour l'avoir prise, et des railleries et des satires indécentes contre le roi Guillaume pour ne l'avoir pu secourir avec une armée de quatre-vingt mille hommes. Guillaume s'en rendit maître de la même manière qu'il l'avait vu prendre. Il l'attaqua aux yeux d'une armée encore plus forte que n'avait été la sienne quand Louis XIV l'assiégea. Il y trouva de nouvelles fortifications que Vauban avait faites. La garnison française qui la défendit était une armée; car dans le temps qu'il en forma l'investissement, le maréchal de Boufflers se jeta dans la place avec sept régiments de dragons. Ainsi Namur était défendue par seize mille hommes, et prête à tout moment à être secourue par près de cent mille.

Le maréchal de Boufflers était un homme de beaucoup de mérite, un général actif et appliqué, un bon citoyen, ne songeant qu'au bien du service, ne ménageant pas plus ses soins que sa vie. Les

(1) *Voyez* l'ode de Boileau, et le fragment historique de Racine. L'expérience, dit Racine, avait fait connaître au prince d'Orange combien il était inutile de s'opposer à un dessein que le roi conduisait lui-même.

Mémoires du marquis de Feuquières lui reprochent plusieurs fautes dans la défense de la place et de la citadelle; il lui en reproche encore dans la défense de Lille, qui lui a fait tant d'honneur. Ceux qui ont écrit l'histoire de Louis XIV ont copié servilement le marquis de Feuquières pour la guerre, ainsi que l'abbé de Choisi pour les anecdotes. Ils ne pouvaient pas savoir que Feuquières, d'ailleurs excellent officier, connaissant la guerre par principes et par expérience, était un esprit non moins chagrin qu'éclairé, l'aristarque et quelquefois le zoïle des généraux; il altère des faits pour avoir le plaisir de censurer des fautes. Il se plaignait de tout le monde, et tout le monde se plaignait de lui. On disait qu'il était le plus brave homme de l'Europe, parce qu'il dormait au milieu de cent mille de ses ennemis. Sa capacité n'ayant pas été récompensée par le bâton de maréchal de France, il employa trop contre ceux qui servaient l'état des lumières qui eussent été très utiles, s'il eût eu l'esprit aussi conciliant que pénétrant, appliqué et hardi.

Il reprocha au maréchal de Villeroi plus de fautes et de plus essentielles qu'à Boufflers. Villeroi, à la tête d'environ quatre vingt mille hommes, devait secourir Namur; mais, quand même les maréchaux de Villeroi et de Boufflers eussent fait généralement tout ce qui se pouvait faire (ce qui est bien rare), il fallait, par la situation du terrain, que Namur ne fût point secourue, et se rendît tôt ou tard. Les bords de la Méhaigne, couverts d'une armée d'observation qui avait arrêté les secours

du roi Guillaume, arrêtèrent alors nécessairement ceux du maréchal de Villeroi.

Le maréchal de Boufflers, le comte de Guiscard, gouverneur de la ville, le comte du Châtelet du Lomont, commandant de l'infanterie, tous les officiers et les soldats défendirent la ville avec une opiniâtreté et une bravoure admirable qui ne recula pas la prise de deux jours. Quand une ville est assiégée par une armée supérieure, que les travaux sont bien conduits, et que la saison est favorable, on sait à peu près en combien de temps elle sera prise, quelque vigoureuse que la défense puisse être. (Sept. 1695) Le roi Guillaume se rendit maître de la ville et de la citadelle, qui lui coûtèrent plus de temps qu'à Louis XIV.

Le roi, pendant qu'il perdait Namur, fit bombarder Bruxelles: vengeance inutile, qu'il prenait sur le roi d'Espagne, de ses villes bombardées par les Anglais. Tout cela fesait une guerre ruineuse et funeste aux deux partis.

C'est, depuis deux siècles, un des effets de l'industrie et de la fureur des hommes, que les désolations de nos guerres ne se bornent pas à notre Europe. Nous nous épuisons d'hommes et d'argent, pour aller nous détruire aux extrémités de l'Asie et de l'Amérique. Les Indiens, que nous avons obligés par force et par adresse à recevoir nos établissements, et les Américains dont nous avons ensanglanté et ravi le continent, nous regardent comme des ennemis de la nature humaine, qui accourent du bout du monde pour les égorger, et pour se détruire ensuite eux-mêmes.

Les Français n'avaient de colonie dans les grandes Indes que celle de Pondichéri, formée, par les soins de Colbert avec des dépenses immenses, dont le fruit ne pouvait être recueilli qu'au bout de plusieurs années. Les Hollandais s'en saisirent aisément, et ruinèrent aux Indes le commerce de la France à peine établi.

(1695) Les Anglais détruisirent les plantations de la France à Saint-Domingue. Un armateur de Brest ravagea celles qu'ils avaient à Cambie, dans l'Afrique. Les armateurs de Saint-Malo portèrent le fer et le feu à Terre-Neuve, sur la côte orientale qu'ils possédaient. Leur île de la Jamaïque fut insultée par les escadres françaises, leurs vaisseaux pris et brûlés, leurs côtes saccagées.

(Mai 1697) Pointis, chef d'escadre, à la tête de plusieurs vaisseaux du roi, et de quelques corsaires de l'Amérique, alla surprendre, auprès de la ligne, la ville de Carthagène, magasin et entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Mexique. Le dommage qu'il y causa fut estimé vingt millions de nos livres, et le gain dix millions. Il y a toujours quelque chose à rabattre de ces calculs, mais rien des calamités extrêmes que causent ces expéditions glorieuses.

Les vaisseaux marchands de Hollande et d'Angleterre étaient tous les jours la proie des armateurs de France, et surtout de Duguay-Trouin, homme unique en son genre, auquel il ne manquait que de grandes flottes pour avoir la réputation de Dragut ou de Barberousse.

Jean Bart se fit aussi une grande réputation parmi les corsaires. De simple matelot, il devint enfin

chef d'escadre, ainsi que Duguay-Trouin. Leurs noms sont encore illustres.

Les ennemis prenaient moins de vaisseaux marchands français, parce qu'il y en avait moins. La mort de Colbert et la guerre avaient beaucoup diminué le commerce.

Le résultat des expéditions de terre et de mer était donc le malheur universel. Ceux qui ont plus d'humanité que de politique remarqueront que dans cette guerre Louis XIV était armé contre son beau-frère, le roi d'Espagne; contre l'électeur de Bavière, dont il avait donné la sœur à son fils le dauphin; contre l'électeur palatin, dont il brûla les états, après avoir marié Monsieur à la princesse palatine. Le roi Jacques fut chassé du trône par son gendre et par sa fille. Depuis même, on a vu le duc de Savoie ligué encore contre la France, où l'une de ses filles était dauphine, et contre l'Espagne, où l'autre était reine. La plupart des guerres entre les princes chrétiens sont des espèces de guerres civiles.

L'entreprise la plus criminelle de toute cette guerre, fut la seule véritablement heureuse. Guillaume réussit toujours pleinement en Angleterre et en Irlande. Ailleurs les succès furent balancés. Quand j'appelle cette entreprise criminelle, je n'examine pas si la nation, après avoir répandu le sang du père, avait tort ou raison de proscrire le fils, et de défendre sa religion et ses droits: je dis seulement que, s'il y a quelque justice sur la terre, il n'appartenait pas à la fille et au gendre du roi Jacques de le chasser de sa maison. Cette action serait horrible entre des particuliers: l'intérêt des peu-

ples semble établir une autre morale pour les princes.

CHAPITRE XVII.

Traité avec la Savoie. Mariage du duc de Bourgogne. Paix de Ryswik. État de la France et de l'Europe. Mort et testament de Charles II, roi d'Espagne.

La France conservait encore sa supériorité sur tous ses ennemis. Elle en avait accablé quelques-uns, comme la Savoie et le Palatinat. Elle fesait la guerre sur les frontières des autres. C'était un corps puissant et robuste, fatigué d'une longue résistance, et épuisé par ses victoires. Un coup porté à propos l'eût fait chanceler. Quiconque a plusieurs ennemis à la fois, ne peut avoir, à la longue, de salut que dans leur division ou dans la paix. Louis XIV obtint bientôt l'un et l'autre.

Victor-Amédée, duc de Savoie, était celui de tous les princes qui prenait le plus tôt son parti, quand il s'agissait de rompre ses engagements pour ses intérêts. Ce fut à lui que la cour de France s'adressa. Le comte de Tessé, depuis maréchal de France, homme habile et aimable, d'un génie fait pour plaire, qui est le premier talent des négociateurs, agit d'abord sourdement à Turin. Le maréchal de Catinat, aussi propre à faire la paix que la guerre, acheva la négociation. Il n'était pas besoin de deux hommes habiles pour déterminer le duc de Savoie à recevoir ses avantages. On lui rendait son pays;

on lui donnait de l'argent; on proposait le mariage de sa fille avec le jeune duc de Bourgogne, fils de Monseigneur, héritier de la couronne de France. (Juil. 1696) On fut bientôt d'accord: le Duc et Catinat conclurent le traité à Notre-Dame de Lorette, où ils allèrent, sous prétexte d'un pèlerinage de dévotion, qui ne fit prendre le change à personne. Le pape (c'était alors Innocent XIII) entrait ardemment dans cette négociation. Son but était de délivrer à la fois l'Italie, et des invasions des Français, et des taxes continuelles que l'empereur exigeait pour payer ses armées. On voulait que les Impériaux laissassent l'Italie neutre. Le duc de Savoie s'engageait par le traité à obtenir cette neutralité. L'empereur répondit d'abord par des refus; car la cour de Vienne ne se déterminait guère qu'à l'extrémité. Alors le duc de Savoie joignit ses troupes à l'armée française. Ce prince devint, en moins d'un mois, de généralissime de l'empereur, généralissime de Louis XIV. On amena sa fille en France, pour épouser, à onze ans, le duc de Bourgogne qui en avait treize. Après la défection du duc de Savoie, il arriva, comme à la paix de Nimègue, que chacun des alliés prit le parti de traiter. L'empereur accepta d'abord la neutralité d'Italie. Les Hollandais proposèrent le château de Ryswick, près de La Haye, pour les conférences d'une paix générale. Quatre armées que le roi avait sur pied, servirent à hâter les conclusions. Quatre-vingt mille hommes étaient en Flandre sous Villeroi. Le maréchal de Choiseul en avait quarante mille sur les bords du Rhin. Catinat en avait encore autant en Piémont.

Le duc de Vendôme, parvenu enfin au généralat, après avoir passé par tous les degrés depuis celui de garde du roi, comme un soldat de fortune, commandait en Catalogne, où il gagna un combat, et où il prit Barcelone (aug. 1697). Ces nouveaux efforts et ces nouveaux succès furent la médiation la plus efficace. La cour de Rome offrit encore son arbitrage, et fut refusée comme à Nimègue. Le roi de Suède, Charles XI, fut le médiateur. (sept.; oct. 1697) Enfin la paix se fit, non plus avec cette hauteur et ces conditions avantageuses qui avaient signalé la grandeur de Louis XIV, mais avec une facilité et un relâchement de ses droits, qui étonnèrent également les Français et les alliés. On a cru long-temps que cette paix avait été préparée par la plus profonde politique.

On prétendait que le grand projet du roi de France était et devait être de ne pas laisser tomber toute la succession de la vaste monarchie espagnole dans l'autre branche de la maison d'Autriche. Il espérait, disait-on, que la maison de Bourbon en arracherait au moins quelque démembrement, et que peut-être un jour elle l'aurait toute entière. Les renonciations authentiques de la femme et de la mère de Louis XIV ne paraissaient que de vaines signatures que des conjonctures nouvelles devaient anéantir. Dans ce dessein, qui agrandissait ou la France ou la maison de Bourbon, il était nécessaire de montrer quelque modération à l'Europe, pour ne pas effaroucher tant de puissances toujours soupçonneuses. La paix donnait le temps de se faire de nouveaux alliés, de rétablir les finances, de ga-

guer ceux dont on aurait besoin, et de laisser former dans l'état de nouvelles milices. Il fallait céder quelque chose, dans l'espérance d'obtenir beaucoup plus.

On pensa que c'étaient là les motifs secrets de cette paix de Ryswick, qui, en effet, procura par l'évènement le trône d'Espagne au petit-fils de Louis XIV. Cette idée, si vraisemblable, n'est pas vraie; ni Louis XIV ni son conseil n'eurent ces vues qui semblaient devoir se présenter à eux. C'est un grand exemple de cet enchaînement des révolutions de ce monde, qui entraînent les hommes par lesquels elles semblent conduites. L'intérêt visible de posséder bientôt l'Espagne, ou une partie de cette monarchie, n'influa en rien dans la paix de Ryswick. Le marquis de Torci en fait l'aveu dans ses Mémoires (1) manuscrits. On fit la paix par lassitude de la guerre; et cette guerre avait été presque sans objet: du moins elle n'avait été, du côté des alliés, que le dessein vague d'abaisser la grandeur de Louis XIV; et dans ce monarque, que la suite de cette même grandeur qui n'avait pas voulu plier. Le roi Guillaume avait entraîné dans sa cause l'Empereur, l'Empire, l'Espagne, les Provinces-Unies, la Savoie. Louis XIV s'était vu trop engagé pour reculer. La plus belle partie de l'Europe avait été ravagée, parce que le roi de France avait usé avec trop de hauteur de ses avantages après la paix de Nimègue. C'était contre sa personne qu'on s'était ligué

(1) Ces Mémoires de Torci ont été imprimés depuis, et confirment combien l'auteur du Siècle de Louis XIV était instruit de tout ce qu'il avance.

plutôt que contre la France. Le roi croyait avoir mis en sûreté la gloire que donnent les armes ; il voulut avoir celle de la modération : et l'épuisement qui se fesait sentir dans les finances ne lui rendit pas cette modération difficile.

Les affaires politiques se traitaient dans le conseil : les résolutions s'y prenaient. Le marquis de Torci, encore jeune, n'était chargé que de l'exécution. Tout le conseil voulait la paix. Le duc de Beauvilliers, surtout, y représentait avec force la misère des peuples : madame de Maintenon en était touchée ; le roi n'y était pas insensible. Cette misère fesait d'autant plus d'impression, qu'on tombait de cet état florissant où le ministre Colbert avait mis le royaume. Les grands établissements en tout genre avaient prodigieusement coûté ; et l'économie ne réparait pas le dérangement de ces dépenses forcées. Ce mal intérieur étonnait, parce qu'on ne l'avait jamais senti depuis que Louis XIV gouvernait par lui-même. Voilà les causes de la paix de Ryswick (1). Des sentiments vertueux y influèrent certainement. Ceux qui pensent que les rois et leurs ministres sacrifient sans cesse et sans mesure à l'ambition, ne se trompent pas moins que celui qui penserait qu'ils sacrifient toujours au bonheur du monde.

Le roi rendit donc à la branche autrichienne d'Espagne tout ce qu'il lui avait pris vers les Pyrénées, et ce qu'il venait de lui prendre en Flandre,

(1) « Paix précipitée par le seul motif de soulager le royau- » me. » Mémoires de Torci, tome I, page 50, première édition.

dans cette dernière guerre; Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai. Il reconnut pour roi légitime d'Angleterre le roi Guillaume, traité jusqu'alors de prince d'Orange, d'usurpateur et de tyran. Il promit de ne donner aucun secours à ses ennemis. Le roi Jacques, dont le nom fut omis dans le traité, resta dans Saint-Germain, avec le nom inutile de roi, et des pensions de Louis XIV. Il ne fit plus que des manifestes; sacrifié par son protecteur à la nécessité, et déjà oublié de l'Europe.

Les jugements rendus par les chambres de Brisach (1) et de Metz contre tant de souverains, et les réunions faites à l'Alsace, monuments d'une puissance et d'une fierté dangereuses, furent abolis, et les bailliages juridiquement saisis furent rendus à leurs maîtres légitimes.

Outre ces désistements, on restitua à l'Empire Fribourg, Brisach, Kehl, Philipsbourg. On se soumit à raser les forteresses de Strasbourg sur le Rhin, le Fort-Louis, Trarbac, le Mont-Royal; ouvrages où Vauban avait épuisé son art, et le roi ses finances. On fut surpris en Europe, et mécontent en France, que Louis XIV eût fait la paix comme s'il eût été vaincu. Harlai, Créci et Callières, qui avaient signé cette paix, n'osaient se montrer ni à la cour, ni à la ville; on les accablait de reproches et de ridicules, comme s'ils avaient fait un seul pas

(1) Giannone, si célèbre par son utile histoire de Naples, dit que ces tribunaux étaient établis à Tournai. Il se trompe souvent sur toutes les affaires qui ne sont pas celles de son pays. Il dit, par exemple, qu'à Nimègue Louis XIV fit la paix avec la Suède. Au contraire, la Suède était son alliée.

qui n'eût été ordonné par le ministère. La cour de Louis XIV leur reprochait d'avoir trahi l'honneur de la France, et depuis on les loua d'avoir préparé, par ce traité, la succession à la monarchie espagnole; mais ils ne méritèrent ni les critiques ni les louanges.

Ce fut enfin par cette paix que la France rendit la Lorraine à la maison qui la possédait depuis sept cents années. Le duc Charles V, appui de l'Empire et vainqueur des Turcs, était mort. Son fils Léopold prit, à la paix de Ryswick, possession de sa souveraineté; dépouillé, à la vérité, de ses droits réels, car il n'était pas permis au duc d'avoir des remparts à sa capitale; mais on ne put lui ôter un droit plus beau, celui de faire du bien à ses sujets; droit dont jamais aucun prince n'a si bien usé que lui.

Il est à souhaiter que la dernière postérité apprenne qu'un des moins grands souverains de l'Europe a été celui qui a fait le plus de bien à son peuple. Il trouva la Lorraine désolée et déserte: il la repeupla, il l'enrichit. Il l'a conservée toujours en paix, pendant que le reste de l'Europe a été ravagé par la guerre. Il a eu la prudence d'être toujours bien avec la France, et d'être aimé dans l'Empire; tenant heureusement ce juste milieu qu'un prince sans pouvoir n'a presque jamais pu garder entre deux grandes puissances. Il a procuré à ses peuples l'abondance qu'ils ne connaissaient plus. Sa noblesse, réduite à la dernière misère, a été mise dans l'opulence par ses seuls bienfaits. Voyait-il la maison d'un gentilhomme en ruine, il la fesait rebâtir à ses dépens: il payait

leurs dettes; il mariait leurs filles; il prodiguait des présents, avec cet art de donner qui est encore au-dessus des bienfaits: il mettait dans ses dons la magnificence d'un prince et la politesse d'un ami. Les arts en honneur dans sa petite province, produisaient une circulation nouvelle qui fait la richesse des états. Sa cour était formée sur celle de France. On ne croyait presque pas avoir changé de lieu, quand on passait de Versailles à Lunéville. A l'exemple de Louis XIV, il fesait fleurir les belles-lettres. Il a établi dans Lunéville une espèce d'université sans pédantisme, où la jeune noblesse d'Allemagne venait se former. On y apprenait de véritables sciences dans des écoles où la physique était démontrée aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talents jusque dans les boutiques et dans les forêts, pour les mettre au jour et les encourager. Enfin, pendant tout son règne, il ne s'est occupé que du soin de procurer à sa nation de la tranquillité, des richesses, des connaissances et des plaisirs. « Je quitterais demain ma souverai-» neté, disait-il, si je ne pouvais faire du bien. » Aussi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé; et j'ai vu, long-temps après sa mort, ses sujets verser des larmes en prononçant son nom. Il a laissé, en mourant, son exemple à suivre aux plus grands rois, et il n'a pas peu servi à préparer à son fils le chemin du trône de l'Empire.

Dans le temps que Louis XIV ménageait la paix de Ryswick qui devait lui valoir la succession d'Espagne, la couronne de Pologne vint à vaquer. C'était la seule couronne royale au monde qui fût

alors élective. Citoyens et étrangers y peuvent prétendre. Il faut, pour y parvenir, ou un mérite assez éclatant et assez soutenu par les intrigues pour entraîner les suffrages, comme il était arrivé à Jean Sobieski, dernier roi; ou bien des trésors assez grands pour acheter ce royaume qui est presque toujours à l'enchère.

L'abbé de Polignac, depuis cardinal, eut d'abord l'habileté de disposer les suffrages en faveur de ce prince de Conti, connu par les actions de valeur qu'il avait faites à Steinkerque et à Nerwinde. Il n'avait jamais commandé en chef; il n'entrait point dans les conseils du roi; M. le Duc avait autant de réputation que lui à la guerre; M. de Vendôme en avait davantage: cependant sa renommée effaçait alors les autres noms par le grand art de plaire et de se faire valoir, que jamais on ne posséda mieux que lui. Polignac, qui avait celui de persuader, détermina d'abord les esprits en sa faveur. Il balança, avec de l'éloquence et des promesses, l'argent qu'Auguste, électeur de Saxe, prodiguait. (27 juin 1697) Louis-François, prince de Conti, fut élu roi par le plus grand parti, et proclamé par le primat du royaume. Auguste fut élu, deux heures après, par un parti beaucoup moins nombreux; mais il était prince souverain et puissant; il avait des troupes prêtes sur les frontières de Pologne. Le Prince de Conti était absent, sans argent, sans troupes, sans pouvoir; il n'avait, pour lui, que son nom et le cardinal de Polignac. Il fallait, ou que Louis XIV l'empêchât de recevoir l'offre de la couronne, ou qu'il lui donnât de quoi l'emporter sur son rival. Le minis-

tère français passa pour en avoir fait trop, en envoyant le prince de Conti; et trop peu, en ne lui donnant qu'une faible escadre et quelques lettres de change, avec lesquelles il arriva à la rade de Dantzick. On parut se conduire avec cette politique mitigée qui commence les affaires pour les abandonner. Le prince de Conti ne fut pas seulement reçu à Dantzick. Ses lettres de change y furent protestées. Les intrigues du pape, celles de l'empereur, l'argent et les troupes de Saxe, assuraient déjà la couronne à son rival. Il revint avec la gloire d'avoir été élu. La France eut la mortification de faire voir qu'elle n'avait pas assez de force pour faire un roi de Pologne.

Cette disgrâce du prince de Conti ne troubla point la paix du nord entre les chrétiens. Le midi de l'Europe fut tranquille bientôt après par la paix de Ryswick. Il ne restait plus de guerre que celle que les Turcs fesaient à l'Allemagne, à la Pologne, à Venise et à la Russie. Les chrétiens, quoique mal gouvernés et divisés entre eux, avaient, dans cette guerre, la supériorité. (1695) La bataille de Zanta, où le prince Eugène battit le grand-seigneur en personne, fameuse par la mort d'un grand visir, de dix-sept bachas et de plus de vingt mille Turcs, abaissa l'orgueil ottoman, et procura la paix de Carlowitz, où les Turcs reçurent la loi. Les Vénitiens eurent la Morée; les Moscovites, Asoph; les Polonais, Kaminieck; l'empereur, la Transylvanie. (1699) La chrétienté fut alors tranquille et heureuse: on n'entendait parler de guerre ni en Asie ni en Afrique. Toute la terre était en paix, vers les deux der-

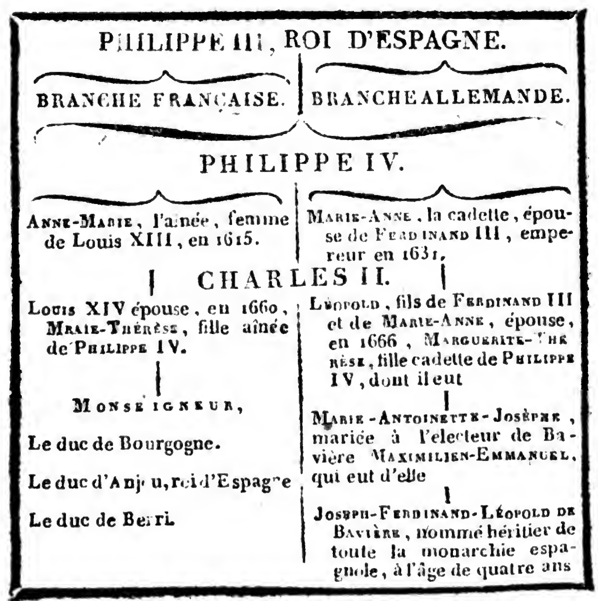
nières années du dix-septième siècle; époque d'une torp courte durée.

Les malheurs publics recommencèrent bientôt. Le nord fut troublé, dès l'an 1700, par les deux hommes les plus singuliers qui fussent sur la terre. L'un était le czar Pierre Alexiowitz, empereur de Russie; et l'autre, le jeune Charles XII, roi de Suède. Le czar Pierre, supérieur à son siècle et à sa nation, a été par son génie et par ses travaux, le réformateur ou plutôt le fondateur de son empire. Charles XII, plus courageux, mais moins utile à ses sujets, fait pour commander à des soldats et non à des peuples, a été le premier des héros de son temps; mais il est mort avec la réputation d'un roi imprudent. La désolation du nord, dans une guerre de dix-huit années, a dû son origine à la politique ambitieuse du czar, du roi de Danemarck et du roi de Pologne, qui voulurent profiter de la jeunesse de Charles XII pour lui ravir une partie de ses états. (1700) Le roi Charles, à l'âge de seize ans, les vainquit tous trois. Il fut la terreur du nord, et passa déjà pour un grand homme, dans un âge où les autres hommes n'ont pas reçu encore toute leur éducation. Il fut neuf ans le roi le plus redoutable qui fût au monde; et neuf autres années, le plus malheureux.

Les troubles du midi de l'Europe ont eu une autre origine. Il s'agissait de recueillir les dépouilles du roi d'Espagne dont la mort s'approchait. Les puissances, qui dévoraient déjà en idée cette succession immense, fesaient ce que nous voyons souvent dans la maladie d'un riche vieillard sans enfants: sa femme, ses parents, des prêtres, des officiers pré-

posés pour recevoir les dernières volontés des mourants, l'assiégent de tous côtés pour arracher de lui un mot favorable; quelques héritiers consentent à partager ses dépouilles ; d'autres s'apprêtent à les dispute .

Louis XIV et l'empereur Léopold étaient au même degré : tous deux descendaient de Philippe III par les femmes; mais Louis était fils de l'aînée. Le dauphin avait un plus grand avantage encore sur les enfants de l'empereur, c'est qu'il était petit-fils de Philippe IV, et les enfants de Léopold n'en descendaient pas. Tous les droits de la nature étaient donc dans la maison de France. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la table suivante.



PHILIPPE III, ROI D'ESPAGNE.

BRANCHE FRANÇAISE.	BRANCHE ALLEMANDE.
PHILIPPE IV.	
ANNE-MARIE, l'aînée, femme de Louis XIII, en 1615.	MARIE-ANNE, la cadette, épouse de FERDINAND III, empereur en 1631.
CHARLES II.	
Louis XIV épouse, en 1660, MARIE-THÉRÈSE, fille aînée de PHILIPPE IV.	LÉOPOLD, fils de FERDINAND III et de MARIE-ANNE, épouse, en 1666, MARGUERITE-THÉRÈSE, fille cadette de PHILIPPE IV, dont il eut
MONSEIGNEUR,	MARIE-ANTOINETTE-JOSÈPHE, mariée à l'électeur de Bavière MAXIMILIEN-EMMANUEL, qui eut d'elle
Le duc de Bourgogne.	JOSEPH-FERDINAND-LÉOPOLD DE BAVIÈRE, nommé héritier de toute la monarchie espagnole, à l'âge de quatre ans
Le duc d'Anjou, roi d'Espagne	
Le duc de Berri.	

Mais la maison de l'empereur comptait pour ses droits, premièrement les renonciations authentiques et ratifiées de Louis XIII et de Louis XIV à la couronne d'Espagne ; ensuite le nom d'Autriche; le sang de Maximilien, dont Léopold et Charles II descendaient; l'union presque toujours constante des deux branches autrichiennes; la haine encore plus constante de ces deux branches contre les Bourbons; l'aversion que la nation espagnole avait alors pour la nation française; enfin les ressorts d'une politique en possession de gouverner le conseil d'Espagne.

Rien ne paraissait plus naturel alors que de perpétuer le trône d'Espagne dans la maison d'Autriche. L'Europe entière s'y attendait avant la paix de Ryswick; mais la faiblesse de Charles II avait dérangé, dès l'année 1696, cet ordre de succession; et le nom autrichien avait déjà été sacrifié en secret. Le roi d'Espagne avait un petit-neveu, fils de l'électeur de Bavière Maximilien-Marie. La mère du roi, qui vivait encore, était bisaïeule de ce jeune prince de Bavière, âgé alors de quatre ans; et, quoique cette reine-mère fût de la maison d'Autriche, étant fille de l'empereur Ferdinand III, elle obtint de son fils que la race impériale fût déshéritée. Elle était piquée contre la cour de Vienne. Elle jeta les yeux sur ce prince bavarois sortant du berceau, pour le destiner à la monarchie d'Espagne et du Nouveau-Monde. Charles II, alors gouverné par elle (1), fit un testament secret en faveur du prince

(1) *Voyez* les Mémoires de Torci, premier volume, page 15.

électoral de Bavière, en 1696. Charles, ayant depuis perdu sa mère, fut gouverné par sa femme, Marie-Anne de Bavière-Neubourg. Cette princesse bavaroise, belle-sœur de l'empereur Léopold, était aussi attachée à la maison d'Autriche que la reine-mère, autrichienne, avait été affectionnée au sang de Bavière. Ainsi le cours naturel des choses fut toujours interverti dans cette affaire, où il s'agissait de la plus vaste monarchie du monde. Marie-Anne de Bavière fit déchirer le testament qui appelait le jeune Bavarois à la succession, et le roi promit à sa femme qu'il n'aurait jamais d'autre héritier qu'un fils de l'empereur Léopold, et qu'il ne ruinerait pas la maison d'Autriche. Les choses étaient en ces termes, à la paix de Ryswick. Les maisons de France et d'Autriche se craignaient et s'observaient, et elles avaient l'Europe à craindre. L'Angleterre et la Hollande, alors puissantes, dont l'intérêt était de tenir la balance entre les souverains, ne voulaient point souffrir que la même tête pût porter avec la couronne d'Espagne celle de l'empire, ou celle de France.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que le roi de Portugal, Pierre II, se mit au rang des prétendants. Cela était absurde; il ne pouvait tirer son droit que d'un Jean Ier, fils naturel de Pierre-le-Justicier, au quinzième siècle; mais cette prétention chimérique était soutenue par le comte d'Oropeza de la maison de Bragance; il était membre du conseil. Il osa en parler; il fut disgracié et renvoyé.

Louis XIV ne pouvait souffrir qu'un fils de l'empereur recueillît la succession, et il ne pouvait la

demander. On ne sait pas positivement quel homme imagina le premier de faire un partage prématuré et inouï de la monarchie espagnole pendant la vie de Charles II. Il est très vraisemblable que ce fut le ministre Torci; car ce fut lui qui en fit l'ouverture au comte de Portland Benting, ambassadeur de Guillaume III auprès de Louis XIV (1).

(1696) Le roi Guillaume entra vivement dans ce projet nouveau. Il disposa dans La Haye, avec le comte de Tallard, de la succession d'Espagne. On donnait au jeune prince de Bavière l'Espagne et les Indes occidentales, sans savoir que Charles II lui avait déjà légué auparavant tous ses états. Le dauphin, fils de Louis XIV, devait posséder Naples, Sicile et la province de Guipuscoa, avec quelques villes. On ne laissait à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur Léopold, que le Milanès, et rien à l'archiduc Joseph, fils aîné de Léopold, héritier de l'empire.

Le sort d'une partie de l'Europe, et de la moitié de l'Amérique, ainsi réglé, Louis promit, par ce traité de partage, de renoncer à la succession entière de l'Espagne. Le dauphin promit et signa la même chose. La France croyait gagner des états; l'Angleterre et la Hollande croyaient affermir le repos d'une partie de l'Europe; toute cette politique fut vaine. Le roi moribond, apprenant qu'on

(1) L'auteur du Siècle de Louis XIV avait écrit la plupart de ces particularités, alors aussi nouvelles qu'intéressantes, long-temps avant que les Mémoires du marquis de Torci parussent, et ces Mémoires ont enfin confirmé tous les faits rapportés dans cette histoire.

déchirait sa monarchie de son vivant, fut indigné. On s'attendait qu'à cette nouvelle il déclarerait pour son successeur, ou l'empereur Léopold, ou un fils de cet empereur; qu'il lui donnerait cette récompense, de n'avoir point trempé dans ce partage; que la grandeur et l'intérêt de la maison d'Autriche lui dicteraient un testament. (Nov. 1698) Il en fit un en effet; mais il déclara pour la seconde fois ce même prince de Bavière unique héritier de tous ses états. La nation espagnole, qui ne craignait rien tant que le démembrement de sa monarchie, applaudissait à cette disposition. La paix semblait devoir en être le fruit. Cette espérance fut encore aussi vaine que le traité de partage. Le prince de Bavière, désigné roi, mourut à Bruxelles (1).

On accusa injustement de cette mort précipitée la maison d'Autriche, sur cette seule vraisemblance que ceux-là commettent le crime à qui le crime est utile. Alors recommencèrent les intrigues à la cour de Madrid, à Vienne, à Versailles, à Londres, à La Haye et à Rome.

(1) Les bruits odieux répandus sur la mort du prince électoral de Bavière, ne sont plus répétés aujourd'hui que par de vils écrivains sans aveu, sans pudeur et sans connaissance du monde, qui travaillent pour des libraires, et qui se donnent pour des politiques. On trouve dans les prétendus Mémoires de madame de Maintenon, t. V, page 6, ces paroles: « La cour de Vienne, de tout temps infectée des maximes de Machiavel, et soupçonnée de réparer par ses empoisonneurs les fautes de ses ministres. » Il semble, par cette phrase, que la cour de Vienne eut de tout temps des empoisonneurs en titre d'office, comme on a des huissiers et des drabans. C'est un devoir de relever des expressions si indécentes, et de combattre des idées si calomnieuses. (*Edit. de Kehl.*)

doivent peser leurs paroles. Un évêque de Lérida, ambassadeur de Madrid à Vienne, mécontent des Allemands, releva ces discours, les envenima dans ses dépêches, et écrivit lui-même des choses plus injurieuses pour le conseil d'Autriche que l'archiduc n'en avait prononcé contre les Espagnols. « Les » ministres de Léopold, écrivait-il, ont l'esprit fait » comme les cornes des chèvres de mon pays, petit, » dur et tortu. » Cette lettre devint publique. L'évêque de Lérida fut rappelé; et à son retour à Madrid, il ne fit qu'accroître l'aversion des Espagnols contre les Allemands.

Autant le parti autrichien révoltait la cour de Madrid, autant le marquis, depuis duc d'Harcourt, ambassadeur de France, se conciliait tous les cœurs par la profusion de sa magnificence, par sa dextérité, et par le grand art de plaire. Reçu d'abord fort mal à la cour de Madrid, il souffrit tous les dégoûts sans se plaindre; trois mois entiers s'écoulèrent sans qu'il pût avoir audience du roi (1). Il employa ce temps à gagner les esprits. Ce fut lui qui le premier fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation espagnole nourrissait contre la fran-

(1) Reboulet suppose que cet ambassadeur fut reçu d'abord magnifiquement. Il fait un grand éloge de sa livrée, de son beau carrosse doré, et de l'accueil tout-à-fait grâcieux de Sa Majesté. Mais le marquis, dans ses dépêches, avoue qu'on ne lui fit nulle civilité, et qu'il ne vit le roi qu'un moment dans une chambre très sombre, éclairée de deux bougies, de peur qu'il ne s'aperçût que ce prince était moribond. Enfin les Mémoires de Torci démontrent qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que Reboulet, Limiers et les autres historiens ont dit de cette grande affaire.

çaise depuis Ferdinand-le-Catholique ; et sa prudence prépara les temps où la France et l'Espagne ont renoué les anciens nœuds qui les avaient unies, avant ce Ferdinand, « de couronne à couronne, de » peuple à peuple et d'homme à homme. » Il accoutuma la cour espagnole à aimer la maison de France; ses ministres, à ne plus s'effrayer des renonciations de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche ; et Charles II lui-même, à balancer entre sa propre maison et celle de Bourbon. Il fut ainsi le premier mobile de la plus grande révolution dans le gouvernement et dans les esprits. Cependant ce changement était encore éloigné (1).

L'empereur priait, menaçait. Le roi de France représentait ses droits, mais sans oser jamais demander pour un de ses petits-fils la succession entière. Il ne s'occupait qu'à flatter le malade. Les Maures assiégeaient Ceuta. Aussitôt le marquis d'Harcourt offre des vaisseaux et des troupes à Charles, qui en fut sensiblement touché ; mais la reine, sa femme, en fut effrayée ; elle craignit que son mari n'eût trop de reconnaissance, et refusa sèchement ce secours.

(1) Il y avait toujours un parti français à la cour d'Espagne. Les chefs de ce parti imaginèrent de faire accroire au roi qu'il était ensorcelé, et l'on envoya consulter en conséquence le plus habile sorcier qu'il y eût alors dans toute l'Espagne. Le sorcier répondit comme on le désirait, mais il eut la maladresse de compromettre dans sa réponse des personnes très considérables ; ce qui fournit à la reine, contre qui cette intrigue était dirigée, et qui n'osait s'en plaindre, un prétexte pour perdre le sorcier et ses protecteurs. Mémoires de Saint-Philippe. (*Edit. de Kehl.*)

On ne savait encore quel parti prendre dans le conseil de Madrid, et Charles II approchait du tombeau, plus incertain que jamais. L'empereur Léopold piqué rappela son ambassadeur, le comte de Harrach; mais bientôt après il le renvoya à Madrid, et les espérances en faveur de la maison d'Autriche se rétablirent. Le roi d'Espagne écrivit à l'empereur qu'il choisirait l'archiduc pour son successeur. Alors le roi de France, menaçant à son tour, asrembla une armée vers les frontières d'Espagne, et ce même marquis d'Harcourt fut rappelé de son ambassade pour commander cette armée. Il ne resta à Madrid qu'un officier d'infanterie, qui avait servi de secrétaire d'ambassade, et qui fut chargé des affaires, comme le dit le marquis de Torci. Ainsi le roi moribond, menacé tour à tour par ceux qui prétendaient à sa succession, voyant que le jour de sa mort serait celui de la guerre, que ses états allaient être déchirés, tendait à sa fin sans consolation, sans résolution, et au milieu des inquiétudes.

Dans cette crise violente, le cardinal Portocarrero, archevêque de Tolède, le comte de Monterey, et d'autres grands d'Espagne, voulurent sauver la patrie. Ils se réunirent pour prévenir le démembrement de la monarchie. Leur haine contre le gouvernement allemand fortifia dans leurs esprits la raison d'état, et servit la cour de France sans qu'elle le sût. Ils persuadèrent à Charles II de préférer un petit-fils de Louis XIV à un prince éloigné d'eux, hors d'état de les défendre. Ce n'était point anéantir les renonciations solennelles de la mère

et de la femme de Louis XIV à la couronne d'Espagne, puisqu'elles n'avaient été faites que pour empêcher les aînés de leurs descendants de réunir sous leur domination les deux royaumes, et qu'on ne choisissait point un aîné. C'était en même temps rendre justice aux droits du sang; c'était conserver la monarchie espagnole sans partage. Le roi scrupuleux fit consulter des théologiens, qui furent de l'avis de son conseil; ensuite, tout malade qu'il était, il écrivit de sa main au pape Innocent XII, et lui fit la même consultation. Le pape, qui croyait voir dans l'affaiblissement de la maison d'Autriche la liberté de l'Italie, écrivit au roi « que les lois » d'Espagne et le bien de la chrétienté exigeaient » de lui qu'il donnât la préférence à la maison de » France. » La lettre du pape était du 16 juillet 1700. Il traita ce cas de conscience d'un souverain comme une affaire d'état, tandis que le roi d'Espagne fesait de cette grande affaire d'état un cas de conscience.

Louis XIV en fut informé par le cardinal de Janson qui résidait alors à Rome: c'est toute la part que le cabinet de Versailles eut à cet évènement. Six mois s'étaient écoulés depuis qu'on n'avait plus d'ambassadeur à Madrid. C'était peut-être une faute, et ce fut peut-être encore cette faute qui valut la monarchie espagnole à la maison de France. (2 oct. 1700) Le roi d'Espagne fit son troisième testament, qu'on crut long-temps être le seul, et donna tous ses états au duc d'Anjou (1). On saisit

(1) Quelques Mémoires disent que le cardinal Portocarrero arracha du roi mourant la signature de ce testament; ils lui

un moment où sa femme n'était pas auprès de lui pour le faire signer. C'est ainsi que toute cette intrigue fut terminée.

L'Europe a pensé que ce testament de Charles II avait été dicté à Versailles. Le roi mourant n'avait consulté que l'intérêt de son royaume, les vœux de ses sujets, et même leurs craintes ; car le roi de France fesait avancer des troupes sur la frontière, pour s'assurer une partie de l'héritage, tandis que le roi moribond se résolvait à lui tout donner. Rien n'est plus vrai que la réputation de Louis XIV, et l'idée de sa puissance, furent les seuls négociateurs qui consommèrent cette révolution.

Charles d'Autriche, après avoir signé la ruine de sa maison et la grandeur de celle de France, languit encore un mois, et acheva enfin, à l'âge de trente neuf ans, la vie obscure qu'il avait menée sur le trône. (1[er] nov. 1700) Peut-être n'est-il pas inutile, pour faire connaître l'esprit humain, de dire que, quelques mois avant sa mort, ce monarque fit ouvrir à l'Escurial les tombeaux de son père, de sa mère et de sa première femme, Marie-Louise d'Orléans, dont il était soupçonné d'avoir souffert l'empoisonnement (1). Il baisa ce qui restait de ces cadavres, soit qu'en cela il suivît l'exemple de quelques anciens rois d'Espagne, soit qu'il voulût

font tenir un long discours pour y disposer ce monarque : mais on voit que tout était déjà préparé et réglé dès le mois de juillet. Qui pourrait d'ailleurs savoir ce que dit le cardinal Portocarrero au roi, tête à tête ?

(1) *Voyez* le chapitre des anecdotes.

s'accoutumer aux horreurs de la mort, soit qu'une secrète superstition lui fît croire que l'ouverture de ces tombes retarderait l'heure où il devait être porté dans la sienne.

Ce prince était né aussi faible d'esprit que de corps; et cette faiblesse s'était répandue sur ses états. C'est le sort des monarchies, que leur prospérité dépende du caractère d'un seul homme. Telle était la profonde ignorance dans laquelle Charles II avait été élevé, que, quand les Français assiégèrent Mons, il crut que cette place appartenait au roi d'Angleterre. Il ne savait ni où était la Flandre, ni ce qui lui appartenait en Flandre (1). Ce roi laissa au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, tous ses états, sans connaître ce qu'il lui laissait.

Son testament fut si secret, que le comte de Harrach, ambassadeur de l'empereur, se flattait encore que l'archiduc était reconnu successeur. Il attendit long-temps l'issue du grand conseil, qui se tint immédiatement après la mort du roi. Le duc d'Abrantès vint à lui, les bras ouverts: l'ambassadeur ne douta pas dans ce moment que l'archiduc ne fût roi, quand le duc d'Abrantès lui dit en l'embrassant : *Vengo a despedirme de la casa de Austria:* « Je viens prendre congé de la maison d'Autriche. »

Ainsi, après deux cents ans de guerres et de négociations pour quelques frontières des états espagnols, la maison de France eut, d'un trait de plume, la monarchie entière, sans traités, sans intrigues, et sans même avoir eu l'espérance de cette succession. On s'est cru obligé de faire connaître la

(1) *Voyez* les Mémoires de Torci, tome I, page 12.

simple vérité d'un fait jusqu'à présent obscurci par tant de ministres et d'historiens séduits par leurs préjugés et par les apparences qui séduisent presque toujours. Tout ce qu'on a débité dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchal d'Harcourt, et des ministres espagnols gagnés pour faire signer ce testament, est au rang des mensonges politiques et des erreurs populaires. Mais le roi d'Espagne, en choisissant pour son héritier le petit-fils d'un roi si long-temps son ennemi, pensait toujours aux suites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, n'était appelé à la succession d'Espagne que parce qu'il ne devait pas espérer celle de France; et le même testament qui, au défaut des puînés du sang de Louis XIV, rappelait l'archiduc Charles, depuis l'empereur Charles VI, portait expressément que l'Empire et l'Espagne ne seraient jamais réunis sous un même souverain.

Louis XIV pouvait s'en tenir encore au traité de partage, qui était un gain pour la France. Il pouvait accepter le testament qui était un avantage pour sa maison. Il est certain que la matière fut mise en délibération dans un conseil extraordinaire. Le chancelier de Pontchartrain et le duc de Beauvilliers furent d'avis de s'en tenir au traité; ils voyaient les dangers d'une nouvelle guerre à soutenir (1).

(1) A ne considérer que la justice, cette question était délicate. Le traité de partage liait Louis XIV, mais il n'avait aucun droit de priver son petit-fils d'une succession qui était indépendante de son autorité. Il avait encore moins le droit de donner à l'Espagne un autre maître que celui qui était

Louis les voyait aussi; mais il était accoutumé à ne les pas craindre. (11 nov. 1700) Il accepta le testament; et rencontrant, au sortir du conseil, les princesses de Conti avec madame la duchesse : « Hé » bien! leur dit-il en souriant, quel parti prendriez-» vous? » Puis, sans attendre leur réponse : « Quel-» que parti que je prenne, ajouta-t-il, je sais bien que » je serai blâmé (1). »

Les actions des rois, tout flattés qu'ils sont, éprouvent toujours tant de critiques, que le roi

appelé au trône par la règle ordinaire des successions, par le testament de Charles II et le consentement des peuples. Le traité fait avec l'Angleterre paraît injuste; et ce n'est donc pas de l'avoir violé, mais de l'avoir proposé, qu'on peut faire un reproche à Louis XIV. Devait-il regarder comme absolument nul cet engagement injuste, ou devait-il, en laissant la liberté à son petit-fils d'accepter ou de refuser, se croire obligé à ne lui point donner de secours contre les puissances avec lesquelles il avait pris des engagements? La guerre qu'elles feraient au nouveau roi d'Espagne n'était-elle point évidemment injuste? Et l'engagement de ne pas défendre son petit-fils, injustement attaqué, aurait-il pu être légitime? (*Edit. de Kehl.*)

(1) Malgré le mépris où sont en France les prétendus Mémoires de madame de Maintenon, on est pourtant obligé d'avertir les étrangers que tout ce qu'on y dit au sujet de ce testament est faux. L'auteur prétend que, lorsque l'ambassadeur d'Espagne vint apporter à Louis XIV les dernieres volontés de Charles II, le roi lui répondit : « Je verrai. » Certainement le roi ne fit point une réponse si étrange, puisque, de l'aveu du marquis de Torci, l'ambassadeur d'Espagne n'eut audience de Louis XIV qu'après le conseil dans lequel le testament fut accepté.

Le ministre qu'on avait alors en Espagne, s'appelait Blécour et non pas Belcour. Ce que le roi dit à l'ambassadeur Casteldos Rios, dans les Mémoires de Maintenon, n'a jamais été dit que dans ce roman.

d'Angleterre lui-même essuya des reproches dans son parlement; et ses ministres furent poursuivis, pour avoir fait le traité de partage. Les Anglais, qui raisonnent mieux qu'aucun peuple, mais en qui la fureur de l'esprit de parti éteint quelquefois la raison, criaient à la fois, et contre Guillaume qui avait fait le traité, et contre Louis XIV qui le rompait.

L'Europe parut d'abord dans l'engourdissement de la surprise et de l'impuissance, quand elle vit la monarchie d'Espagne soumise à la France, dont elle avait été trois cents ans la rivale. Louis XIV semblait le monarque le plus heureux et le plus puissant de la terre. Il se voyait, à soixante-deux ans, entouré d'une nombreuse postérité; un de ses petits-fils allait gouverner, sous ses ordres, l'Espagne, l'Amérique, la moitié de l'Italie et les Pays-Bas. L'empereur n'osait encore que se plaindre.

Le roi Guillaume, à l'âge de cinquante-deux ans, devenu infirme et faible, ne paraissait plus un ennemi dangereux. Il lui fallait le consentement de son parlement pour faire la guerre; et Louis avait fait passer de l'argent en Angleterre, avec lequel il espérait disposer de plusieurs voix de ce parlement. Guillaume et la Hollande, n'étant pas assez forts pour se déclarer, écrivirent à Philippe V comme au roi légitime d'Espagne. (Février 1701) Louis XIV était assuré de l'électeur de Bavière, père du jeune prince qui était mort désigné roi. Cet électeur, gouverneur des Pays-Bas au nom du dernier roi Charles II, assurait tout d'un coup à Philippe V la possession de la Flandre, et ouvrait dans son électorat le chemin de Vienne aux armées françaises, en cas

que l'empereur osât faire la guerre. L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, était aussi intimement lié à la France que son frère; et ces deux princes semblaient avoir raison, le parti de la maison de Bourbon étant alors incomparablement le plus fort. Le duc de Savoie, déjà beau-père du duc de Bourgogne, allait l'être encore du roi d'Espagne; il devait commander les armées françaises en Italie. On ne s'attendait pas que le père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne dût jamais faire la guerre à ses deux gendres.

Le duc de Mantoue, vendu à la France par son ministre, se vendit aussi lui-même, et reçut garnison française dans Mantoue. Le Milanès reconnut le petit-fils de Louis XIV sans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Espagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin, de Gibraltar à Anvers, et du Danube à Naples, tout paraissait être aux Bourbons. Le roi était si fier de sa prospérité, qu'en parlant au duc de La Rochefoucauld au sujet des propositions que l'empereur lui fesait alors, il se servit de ces termes: « Vous les trouverez encore plus insolentes » qu'on ne vous l'a dit (1). »

(Sept. 1701) Le roi Guillaume, ennemi jusqu'au tombeau de la grandeur de Louis XIV, promit à l'empereur d'armer pour lui l'Angleterre et la Hollande: il mit encore le Danemarck dans ses intérêts: enfin il signa à La Haye la ligue déjà tramée contre la maison de France. Mais le roi s'en étonna peu; et comptant sur les divisions que son argent

(1) Du moins c'est ce que rapportent les Mémoires manuscrits du marquis de Dangeau. Ils sont quelquefois infidèles.

devait jeter dans le parlement anglais, et plus encore sur les forces réunies de la France et de l'Espagne, il sembla mépriser ses ennemis.

(16 sept 1701) Jacques mourut alors à Saint-Germain. Louis pouvait accorder ce qui paraissait être de la bienséance et de la politique, en ne se hâtant pas de reconnaître le prince de Galles pour roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, après avoir reconnu Guillaume par le traité de Ryswick. Un pur sentiment de générosité le porta d'abord à donner au fils du roi Jacques la consolation d'un honneur et d'un titre que son malheureux père avait eus jusqu'à sa mort, et que ce traité de Ryswick ne lui ôtait pas. Toutes les têtes du conseil furent d'une opinion contraire. Le duc de Beauvilliers surtout fit voir avec une éloquence forte tous les fléaux de la guerre qui devaient être le fruit de cette magnanimité dangereuse. Il était gouverneur du duc de Bourgogne et pensait en tout comme le précepteur de ce prince, le célèbre archevêque de Cambrai, si connu par ses maximes humaines de gouvernement, et par la préférence qu'il donnait aux intérêts des peuples sur la grandeur des rois. Le marquis de Torci appuya, par des principes de politique, ce que le duc de Beauvilliers avait dit comme citoyen. Il représenta qu'il ne convenait pas d'irriter la nation anglaise par une démarche précipitée. Louis se rendit à l'avis unanime de son conseil, et il fut résolu de ne point reconnaître le fils de Jacques II pour roi.

Le jour même, Marie de Modène (1), veuve de

(1) Il paraît, d'après les notes des Mémoires de Berwick,

Jacques, vint parler à Louis XIV, dans l'appartement de madame de Maintenon. Elle le conjure en larmes de ne point faire à son fils, à elle, à la mémoire d'un roi qu'il a protégé, l'outrage de refuser un simple titre, seul reste de tant de grandeurs : on a toujours rendu à son fils les honneurs d'un prince de Galles, on le doit donc traiter en roi après la mort de son père : le roi Guillaume ne peut s'en plaindre pourvu qu'on le laisse jouir de son usurpation. Elle fortifie ces raisons par l'intérêt de la gloire de Louis XIV. Qu'il reconnaisse ou non le fils de Jacques II, les Anglais ne prendront pas moins parti contre la France, et il aura seulement la douleur d'avoir sacrifié la grandeur de ses sentiments à des ménagements inutiles. Ces représentations et ces larmes furent appuyées par madame de Maintenon. Le roi revint à son premier sentiment, et à la gloire de soutenir autant qu'il pouvait des rois opprimés. Enfin Jacques III fut reconnu le même jour qu'il avait été arrêté dans le conseil qu'on ne le reconnaîtrait pas.

Le marquis de Torci a fait souvent l'aveu de cette anecdote singulière. Il ne l'a pas insérée dans ses Mémoires manuscrits, parce qu'il pensait, disait-il, qu'il n'était pas honorable à son maître que deux femmes lui eussent fait changer une résolution prise dans son conseil. Quelques Anglais (1) m'ont dit que

que Louis XIV avait pris sa résolution avant la mort de Jacques, et qu'ainsi le conseil, dont on a parlé ici, fut tenu avant la troisième visite de Louis XIV à ce prince, celle où il déclara au malheureux Jacques qu'il reconnaîtrait son fils pour roi d'Angleterre. (*Edit. de Kehl.*)

(1) Entre autres mylord Bolingbroke, dont les Mémoires

peut-être sans cette démarche leur parlement n'eût point pris de parti entre les maisons de Bourbon et d'Autriche; mais que reconnaître ainsi pour leur roi un prince proscrit par eux, leur parut une injure à la nation et un despotisme qu'on voulait exercer dans l'Europe. Les instructions données par la ville de Londres à ses représentants furent violentes.

« Le roi de France se donne un vice-roi en confé-
» rant le titre de notre souverain à un prétendu
» prince de Galles: notre condition serait bien mal-
» heureuse, si nous devions être gouvernés au gré
» d'un prince qui a employé le fer, le feu et les galè-
» res pour détruire les protestants de ses états; au-
» rait-il plus d'humanité pour nous que pour ses
» propres sujets? »

Guillaume s'expliqua dans le parlement avec la même force. On déclara le nouveau roi Jacques coupable de haute trahison: un bill d'*atteinder* fut porté contre lui, c'est-à-dire qu'il fut condamné à mort, comme son grand-père; et c'est en vertu de ce bill qu'on mit depuis sa tête à prix. Tel était le sort de cette famille infortunée, dont les malheurs n'étaient pas encore épuisés. Il faut avouer que

ont depuis justifié ce que l'auteur du Siècle avance. *Voyez* ses Lettres, tome II, page 56. C'est ainsi que pense encore M. de Torci dans ses Mémoires. Il dit, page 164 du tome I, première édition: « La résolution que prit le roi de reconnaître » le prince de Galles en qualité de roi d'Angleterre, changea » les dispositions qu'une grande partie de la nation témoi- » gnait à conserver la paix, etc. » Le lord Bolingbroke avoue, dans ses lettres, que Louis XIV reconnut le prétendant *par des importunités de femmes*. On voit, par ces témoignages, avec quelle exactitude l'auteur du Siècle de Louis XIV a cherché la vérité, et avec quelle candeur il l'a dite.

c'était opposer de la barbarie à la générosité de roi de France.

Il paraît très vraisemblable que l'Angleterre se serait toujours déclarée contre Louis XIV, quand mêmeil eût refusé le vain titre de roi au fils de Jacques II. La monarchie d'Espagne entre les mains de son petit-fils semblait devoir armer nécessairement contre lui les puissances maritimes. Quelques membres du parlement gagnés n'auraient pas arrêté le torrent de la nation. C'est un problème à résoudre, si madame de Maintenon ne pensa pas mieux que tout le conseil, et si Louis XIV n'eut pas raison de laisser agir la hauteur et la sensibilité de son âme.

L'empereur Léopold commença d'abord cette guerre en Italie dès le printemps de l'année 1701. L'Italie a toujours été le pays le plus cher aux intérêts des empereurs. C'était celui où ses armes pouvaient le plus aisément pénétrer par le Tyrol et par l'état de Venise; car Venise, quoique neutre en apparence, penchait plus cependant pour la maison d'Autriche que pour celle de France. Obligée d'ailleurs par des traités de donner passage aux troupes allemandes, elle accomplissait ces traités sans peine.

L'empereur, pour attaquer Louis XIV du côté de l'Allemagne, attendait que le corps germanique se fût ébranlé en sa faveur. Il avait des intelligences et un parti en Espagne; mais les fruits de ces intelligences ne pouvaient éclore, si l'un des fils de Léopold ne se présentait pour les recueillir; et ce fils de l'empereur ne pouvait s'y rendre qu'à l'aide

des flottes d'Angleterre et de Hollande. Le roi Guillaume hâtait les préparatifs. Son esprit, plus agissant que jamais, dans un corps sans force et presque sans vie, remuait tout, moins pour servir la maison d'Autriche, que pour abaisser Louis XIV.

(16 mars 1702) Il devait, au commencement de 1702, se mettre à la tête des armées. La mort le prévint dans ce dessein. Une chute de cheval acheva de déranger ses organes affaiblis; une petite fièvre l'emporta. Il mourut, ne répondant rien à ce que des prêtres anglais, qui étaient auprès de son lit lui dirent sur leur religion, et ne marquant d'autre inquiétude que celle dont le tourmentaient les affaires de l'Europe.

Il laissa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire; et d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toujours mesuré dans sa conduite, et jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paisiblement en Angleterre que parce qu'il ne voulut pas y être absolu. On l'appelait, comme on sait, le stathouder des Anglais, et le roi des Hollandais. Il savait toutes les langues de l'Europe, et n'en parlait aucune avec agrément, ayant beaucoup plus de réflexion dans l'esprit que d'imagination. Son caractère était en tout l'opposé de Louis XIV; sombre, retiré, sévère, sec, silencieux autant que Louis était affable. Il haïssait les femmes(1) autant que Louis les aimait.

(1) On a fait dire à Guillaume: « Le roi de France ne devrait » point me haïr, je l'imite en beaucoup de choses, je le crains » en plusieurs, et je l'admire en tout. » On cite sur cela les Mémoires de Dangeau. Je ne me souviens point d'y avoir vu

Louis fesait la guerre en roi, et Guillaume en soldat. Il avait combattu contre le grand Condé et contre Luxembourg, laissant la victoire indécise entre Condé et lui à Senef, et réparant en peu de temps ses défaites à Steinkerque, à Nerwinde; aussi fier que Louis XIV, mais de cette fierté triste et mélancolique qui rebute plus qu'elle n'impose. Si les beaux-arts fleurirent en France par le soin de son roi, ils furent négligés en Angleterre, où l'on ne connut plus qu'une politique dure et inquiète, conforme au génie du prince.

Ceux qui estiment plus le mérite d'avoir défendu sa patrie, et l'avantage d'avoir acquis un royaume sans aucun droit de la nature, de s'y être maintenu sans être aimé, d'avoir gouverné souverainement la Hollande sans la subjuguer, d'avoir été l'âme et le chef de la moitié de l'Europe, d'avoir eu les ressources d'un général et la valeur d'un soldat, de n'avoir jamais persécuté personne pour la religion, d'avoir méprisé toutes les superstitions des hommes, d'avoir été simple et modeste dans ses mœurs; ceux-là, sans doute, donneront le nom de grand à Guillaume plutôt qu'à Louis. Ceux qui sont plus touchés des plaisirs et de l'éclat d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zèle pour le bien public, de la passion pour

ces paroles: elles ne sont ni dans le caractère, ni dans le style du roi Guillaume. Elles ne se trouvent dans aucun mémoire anglais concernant ce prince, et il n'est pas possible qu'il ait dit qu'il imitait Louis XIV, lui dont les mœurs, les goûts, la conduite dans la guerre et dans la paix furent en tout l'opposé de ce monarque. (*Voyez* la note 1re du chap. XV, page 372.)

la gloire, du talent de régner; qui sont plus frappés de cette hauteur, avec laquelle des ministres et des généraux ont ajouté des provinces à la France sur un ordre de leur roi; qui s'étonnent davantage d'avoir vu un seul état résister à tant de puissances; ceux qui estiment plus un roi de France qui sait donner l'Espagne à son petit-fils, qu'un gendre qui détrône son beau-père; enfin ceux qui admirent davantage le protecteur que le persécuteur du roi Jacques, ceux-là donneront à Louis XIV la préférence.

CHAPITRE XVIII.

Guerre mémorable pour la succession à la monarchie d'Espagne. Conduite des ministres et des généraux, jusqu'en 1703.

A Guillaume III succéda la princesse Anne, fille du roi Jacques et de la fille d'Hyde, avocat devenu chancelier, et l'un des grands hommes de l'Angleterre (1). Elle était mariée au prince de Danemarck, qui ne fut que son premier sujet. Dès qu'elle fut sur le trône, elle entra dans toutes les mesures du roi Guillaume, quoiqu'elle eût été ouvertement brouillée avec lui. Ces mesures étaient les vœux de la nation. Un roi fait ailleurs entrer aveuglément ses peuples dans toutes ses vues; mais à Londres un roi doit entrer dans celles de son peuple.

(1) Plus connu comme homme d'état sous le nom de Clarendon, il a laissé une histoire des guerres civiles d'Angleterre sous Charles Ier, et plusieurs autres ouvrages de politique.

Ces dispositions de l'Angleterre et de la Hollande pour mettre, s'il se pouvait, sur le trône d'Espagne l'archiduc Charles, fils de l'empereur, ou du moins pour résister aux Bourbons, méritent peut-être l'attention de tous les siècles. La Hollande devait, pour sa part, entretenir cent deux mille hommes de troupes, soit dans les garnisons, soit en campagne. Il s'en fallait beaucoup que la vaste monarchie espagnole pût en fournir autant dans cette conjoncture. Une province de marchands presque toute subjuguée en deux mois, trente ans auparavant, pouvait plus alors que les maîtres de l'Espagne, de Naples, de la Flandre, du Pérou et du Mexique. L'Angleterre promettait quarante mille hommes, sans compter ses flottes. Il arrive dans toutes les alliances que l'on fournit à la longue beaucoup moins qu'on n'avait promis. L'Angleterre, au contraire, donna cinquante mille hommes dans la seconde année, au lieu de quarante; et vers la fin de la guerre, elle entretint, tant de ses troupes que de celles des alliés, sur les frontières de France, en Espagne, en Italie, en Irlande, en Amérique et sur ses flottes, près de deux cent mille soldats et matelots combattants, dépense presque incroyable pour qui considérera que l'Angleterre, proprement dite, n'est que le tiers de la France, et qu'elle n'avait pas la moitié tant d'argent monnayé; mais dépense vraisemblable aux yeux de ceux qui savent ce que peuvent le commerce et le crédit. Les Anglais ont porté toujours le plus grand fardeau de cette alliance. Les Hollandais ont insensiblement diminué le leur; car après tout, la république des états-généraux

n'est qu'une illustre compagnie de commerce: et l'Angleterre est un pays fertile, rempli de négociants et de guerriers.

L'empereur devait fournir quatre-vingt-dix mille hommes, sans compter les secours de l'Empire et des alliés qu'il espérait détacher de la maison de Bourbon; et cependant le petit-fils de Louis XIV régnait déjà paisiblement dans Madrid; et Louis, au commencement du siècle, était au comble de sa puissance et de sa gloire. Mais ceux qui pénétraient dans les ressorts des cours de l'Europe, et surtout de celle de France, commençaient à craindre quelques revers. L'Espagne, affaiblie sous les derniers rois du sang de Charles-Quint, l'était encore davantage dans les premiers jours du règne d'un Bourbon. La maison d'Autriche avait des partisans dans plus d'une province de cette monarchie. La Catalogne semblait prête à secouer le nouveau joug, et à se donner à l'archiduc Charles. Il était impossible que le Portugal ne se rangeât tôt ou tard du côté de la maison d'Autriche. Son intérêt visible était de nourrir chez les Espagnols, ses ennemis naturels, une guerre civile dont Lisbonne ne pouvait que profiter. Le duc de Savoie, à peine beau-père du nouveau roi d'Espagne, et lié aux Bourbons par le sang et les traités, paraissait déjà mécontent de ses gendres. Cinquante mille écus par mois, poussés depuis jusqu'à deux cent mille francs, ne paraissaient pas un avantage assez grand pour le retenir dans leur parti. Il lui fallait au moins le Montferrat mantouan et une partie du Milanès. Les hauteurs qu'il essuyait des généraux français, et du minis-

tère de Versailles, lui fesaient craindre avec raison d'être bientôt compté pour rien par ses deux gendres qui tenaient resserrés ses états de tous côtés (1). Il avait déjà quitté brusquement le parti de l'Empire pour la France. Il était vraisemblable qu'étant si peu ménagé par la France, il s'en détacherait à la première occasion.

Quant à la cour de Louis XIV et à son royaume, les esprits fins y apercevaient déjà un changement que les grossiers ne voient que quand la décadence est arrivée. Le roi, âgé de plus de soixante ans, devenu plus retiré, ne pouvait plus si bien connaître les hommes; il voyait les choses dans un trop grand éloignement, avec des yeux moins appliqués, et fascinés par une longue prospérité. Madame de Maintenon, avec toutes les qualités estimables qu'elle possédait, n'avait ni la force, ni le courage, ni la grandeur d'esprit nécessaires pour soutenir la gloire d'un état. Elle contribua à faire donner le ministère des finances, en 1699, et celui de la guerre, en 1701, à sa créature Chamillart, plus honnête homme que ministre, et qui avait plu au roi par la modestie de sa conduite, lorsqu'il était chargé de Saint-Cyr. Malgré cette modestie extérieure, il eut le malheur de se croire la force de porter ces deux fardeaux, que Colbert et Louvois avaient à peine soutenus. Le roi, comptant sur sa propre expé-

(1) On lui déclara, lorsqu'il se proposait d'aller voir à Milan son gendre, Philippe V, qu'il ne serait reçu que comme un de ses courtisans, et que le roi d'Espagne ne pourrait, sans manquer à sa dignité, l'admettre à sa table. (*Edit. de Kehl.*)

rience, croyait pouvoir diriger heureusement ses ministres. Il avait dit, après la mort de Louvois, au roi Jacques : « J'ai perdu un bon ministre; mais vos » affaires et les miennes n'en iront pas plus mal. » Lorsqu'il choisit Barbezieux pour succéder à Louvois dans le ministère de la guerre : « J'ai formé » votre père, lui dit-il (1), je vous formerai de » même. » Il en dit à peu près autant à Chamillart. Un roi qui avait travaillé si long-temps et si heureusement semblait avoir droit de parler ainsi; mais sa confiance en ses lumières le trompait.

A l'égard des généraux qu'il employait, ils étaient souvent gênés par les ordres précis, comme des ambassadeurs qui ne devaient pas s'écarter de leurs instructions. Il dirigeait avec Chamillart, dans le cabinet de madame de Maintenon, les opérations de la campagne. Si le général voulait faire quelque grande entreprise, il fallait souvent qu'il en demandât la permission par un courrier qui trouvait, à son retour, ou l'occasion manquée ou le général battu (2).

(1) *Voyez* les Mémoires manuscrits de Dangeau : on les cite ici parce que ce fait rapporté par eux a été souvent confirmé par le maréchal de La Feuillade, gendre du secrétaire d'état Chamillart. Louis XIV n'avait que trois ans plus que Louvois; à la mort de Mazarin le roi avait vingt-trois ans; Louvois en avait vingt, et était, depuis plusieurs années, adjoint de son père dans la place de ministre de la guerre.

(2) Le maréchal de Berwick rapporte dans ses Mémoires, que Louis XIV l'ayant consulté sur un plan imaginé par Chamillart, pour la campagne de 1708, et dont l'exécution devait être confiée au maréchal, il n'eut pas de peine à en faire voir le ridicule au roi, qui ne put s'empêcher de lui dire en riant : « Chamillart croit en savoir beaucoup plus qu'aucun

Les dignités et les récompenses militaires furent prodiguées sous le ministère de Chamillart. On donna la permission à trop de jeunes gens d'acheter des régiments presque au sortir de l'enfance; tandis que, chez les ennemis, un régiment était le prix de vingt ans de service. Cette différence ne fut ensuite que trop sensible dans plus d'une occasion, où un colonel expérimenté eût pu empêcher une déroute. Les croix de chevaliers de Saint-Louis, récompense inventée par le roi, en 1693, et qui étaient l'objet de l'émulation des officiers, se vendirent dès le commencement du ministère de Chamillart. On les achetait cinquante écus dans les bureaux de la guerre. La discipline militaire, l'âme du service, si rigidement soutenue par Louvois, tomba dans un relâchement funeste: ni le nombre des soldats ne fut complet dans les compagnies, ni même celui des officiers dans les régiments. La facilité de s'entendre avec les commissaires, et l'inattention du ministre produisaient ce désordre. De là naissait un inconvénient qui devait, toutes choses égales d'ailleurs, faire perdre nécessairement des batailles. Car, pour avoir un front aussi étendu que celui de l'ennemi, on était obligé d'opposer des bataillons faibles à des bataillons nombreux. Les magasins ne furent plus ni assez grands ni assez tôt prêts. Les armes ne furent plus d'une assez bonne trempe.

» général, mais il n'y entend rien du tout. » Cependant Chamillart resta encore ministre; et, dans la même campagne, Louis XIV l'envoya en Flandre pour prononcer entre le duc de Vendôme et le maréchal de Berwick, sur les moyens d'empêcher la prise de Lille. (*Édit. de Kehl.*)

Ceux donc qui voyaient ces défauts du gouvernement, et qui savaient à quels généraux la France aurait à faire, craignirent pour elle, même au milieu des premiers avantages qui promettaient à la France de plus grandes prospérités que jamais (1).

Le premier général qui balança la supériorité de la France fut un Français; car on doit appeler de ce nom le prince Eugène, quoiqu'il fût petit-fils de Charles Emmanuel, duc de Savoie. Son père, le comte de Soissons, établi en France, lieutenant-général des armées et gouverneur de Champagne, avait épousé Olympe Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin. (oct. 1663) De ce mariage, d'ailleurs malheureux, naquit à Paris ce prince si dangereux depuis à Louis XIV, et si peu connu de lui dans sa jeunesse. On le nomma d'abord en France le chevalier de Carignan. Il prit ensuite le petit collet. On l'appelait l'abbé de Savoie. On prétend qu'il demanda un régiment au roi, et qu'il essuya la mortification d'un refus accompagné de reproches. Ne pouvant réussir auprès de Louis XIV, il était allé servir l'empereur contre les Turcs, dès l'an 1683. Les deux princes de Conti allèrent le joindre en 1685. Le roi fit ordonner aux princes de Conti, et à tous ceux qui fesaient avec eux le voyage, de reve-

(1) Le compilateur des Mémoires de madame de Maintenon, dit que, vers la fin de la guerre précédente, le marquis de Nangis, colonel du régiment du roi, lui disait qu'on ne pourrait empêcher la désertion de ses soldats qu'en fesant casser la tête aux déserteurs. Remarquez que le marquis, depuis maréchal de Nangis, ne fut colonel de ce régiment qu'en 1711.

nir. L'abbé de Savoie fut le seul qui (1) n'obéit point. Il avait déjà déclaré qu'il renonçait à la France. Le roi, quand il l'apprit, dit à ses courtisans : « Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande » perte ? » Et les courtisans assurèrent que l'abbé de Savoie serait toujours un esprit dérangé, un homme incapable de tout. On en jugeait par quelques emportements de jeunesse, sur lesquels il ne faut jamais juger les hommes. Ce prince, trop méprisé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre et un grand homme dans la paix; un esprit plein de justesse et de hauteur, ayant le courage nécessaire et dans les armées

(1) Par les instructions à moi envoyées, et puisées dans le dépôt des affaires étrangères, il est évident que le prince Eugène était déjà parti en 1683, et que le marquis de La Fare s'est mépris dans ses Mémoires, quand il fait partir les deux princes de Conti avec le prince Eugène, ce qui a induit les historiens en erreur.

Il y eut alors plusieurs jeunes seigneurs de la cour qui écrivirent aux princes de Conti des lettres indécentes, dans lesquelles ils manquaient de respect au roi, et d'égards pour madame de Maintenon qui n'était encore que favorite. Les lettres furent interceptées, et ces jeunes gens disgraciés pour quelque temps.

Le compilateur des Mémoires de Maintenon est le seul qui avance que le duc de La Rocheguion dit à son frère, le marquis de Liancour : « Mon frère, si on intercepte votre lettre, » vous méritez la mort. » Premièrement, on ne mérite point la mort, parce qu'une lettre coupable est interceptée, mais parce qu'on l'a écrite. Secondement, on ne mérite point la mort pour avoir écrit des plaisanteries. Il parut bien que ces seigneurs, qui tous rentrèrent en grâce, ne méritaient point la mort. Tous ces prétendus discours qu'on débite avec légèreté dans le monde, et qui sont ensuite recueillis par des écrivains obscurs et mercenaires, sont indignes de croyance.

et dans le cabinet. Il a fait des fautes comme tous les généraux; mais elles ont été cachées sous le nombre de ses grandes actions. Il a ébranlé la grandeur de Louis XIV et la puissance ottomane; il a gouverné l'empire; et dans le cours de ses victoires et de son ministère, il a méprisé également le faste et les richesses. Il a même cultivé les lettres, et les a protégées autant qu'on le pouvait à la cour de Vienne. Agé alors de trente-sept ans, il avait l'expérience de ses victoires remportées sur les Turcs et des fautes commises par les Impériaux dans les dernières guerres, où il avait servi contre la France.

Il descendit en Italie par le Trentin sur les terres de Venise avec trente mille hommes, et la liberté entière de s'en servir comme il le voudrait. Le roi de France défendit d'abord au maréchal de Catinat de s'opposer au passage du prince Eugène, soit pour ne point commettre le premier acte d'hostilité, ce qui est une mauvaise politique quand on a les armes à la main, soit pour ménager les Vénitiens, qui étaient pourtant moins dangereux que l'armée allemande.

Cette faute de la cour en fit commettre d'autres à Catinat. Rarement réussit-on quand on suit un plan qui n'est pas le sien. On sait d'ailleurs combien il est difficile dans ce pays, tout coupé de rivières et de ruisseaux, d'empêcher un ennemi habile de les passer. Le prince Eugène joignait à une grande profondeur de desseins une vivacité prompte d'exécution. La nature du terrain aux bords de l'Adige fesait encore que l'armée ennemie était plus ramassée, et la française plus étendue. Catinat vou-

lait aller à l'ennemi; mais quelques lieutenants généraux firent des difficultés, et formèrent des cabales contre lui. Il eut la faiblesse de ne se pas faire obéir. La modération de son esprit lui fit commettre cette grande faute. Eugène força d'abord le poste de Carpi, auprès du canal Blanc, défendu par Saint-Fremont, qui ne suivit pas en tout les ordres du général, et qui se fit battre. Après ce succès, l'armée allemande fut maîtresse du pays entre l'Adige et l'Adda; elle pénétra dans le Bressan, et Catinat recula jusque derrière l'Oglio. Beaucoup de bons officiers approuvaient cette retraite qui leur paraissait sage, et il faut encore ajouter que le défaut des munitions promises par le ministre la rendait nécessaire. Les courtisans, et surtout ceux qui espéraient de commander à la place de Catinat, firent regarder sa conduite comme l'opprobre du nom français. Le maréchal de Villeroi persuada qu'il réparerait l'honneur de la nation. La confiance avec laquelle il parla, et le goût que le roi avait pour lui, obtinrent à ce général le commandement en Italie. Le maréchal de Catinat, malgré les victoires de Stafarde et de la Marsaille, fut obligé de servir sous lui.

Le maréchal duc de Villeroi, fils du gouverneur du roi, élevé avec lui, avait eu toujours sa faveur: il avait été de toutes ses campagnes et de tous ses plaisirs: c'était un homme d'une figure agréable et imposante, très brave, très honnête homme, bon ami, vrai dans la société, magnifique en tout (1).

(1) L'auteur qui dans sa jeunesse, eut l'honneur de le voir souvent, a droit d'assurer que c'était là son caractère. La

Mais ses ennemis disaient qu'il était plus occupé, étant général d'armée, de l'honneur et du plaisir de commander que des desseins d'un grand capitaine. Ils lui reprochaient un attachement à ses opinions qui ne déférait aux avis de personne.

Il vient en Italie donner des ordres au maréchal de Catinat, et des dégoûts au duc de Savoie. Il fesait sentir qu'il pensait en effet qu'un favori de Louis XIV, à la tête d'une puissante armée, était fort au-dessus d'un prince : il ne l'appelait que *Mons de Savoie :* il le traitait comme un général à la solde de France, et non comme un souverain, maître des barrières que la nature a mises entre la France et l'Italie. L'amitié de ce souverain ne fut pas aussi ménagée qu'elle était nécessaire. La cour pensa que la crainte serait le seul nœud qui le retiendrait, et qu'une armée française, dont environ six à sept mille soldats piémontais étaient sans cesse environnés, répondrait de sa fidélité. Le maréchal de Villeroi agit avec lui comme son égal dans le commerce ordinaire, et comme son supérieur dans le commandement. Le duc de Savoie avait le vain

Beaumelle, qui insulte les maréchaux de Villeroi et de Villars et tant d'autres, dans ses notes du Siècle de Louis XIV, parle ainsi de feu M. le maréchal de Villeroi, page 102, tome III des Mémoires de madame de Maintenon : « Villeroi, le fastueux, qui amusait les femmes avec tant de légèreté, et qui » disait à ses gens, avec tant d'arrogance : A-t-on mis de l'or » dans mes poches ? » Comment peut-il attribuer, je ne dis pas à un grand seigneur, mais à un homme bien élevé, ces paroles qu'on attribuait autrefois à un financier ridicule ? Comment peut-il parler de tant d'hommes du siècle passé, du ton d'un homme qui les aurait vus ? et comment peut-on écrire si insolemment de telles indécences, de telles faussetés, de telles sottises ?

titre de généralissime; mais le maréchal de Villeroi l'était. Il ordonna d'abord que l'on attaquât le prince Eugène au poste de Chiari, près de l'Oglio (11 sept. 1701). Les officiers généraux jugeaient qu'il était contre toutes les règles de la guerre d'attaquer ce poste, pour des raisons décisives; c'est qu'il n'était d'aucune conséquence, et que les retranchements en étaient inabordables, qu'on ne gagnait rien en le prenant, et que, si on le manquait, on perdrait la réputation de la campagne. Villeroi dit au duc de Savoie qu'il fallait marcher, et envoya un aide-de-camp ordonner de sa part au maréchal de Catinat d'attaquer. Catinat se fit répéter l'ordre trois fois, puis se tournant vers les officiers qu'il commandait: « Allons donc, dit-il messieurs, il faut obéir. » On marcha aux retranchements. Le duc de Savoie, à la tête de ses troupes, combattit comme un homme qui aurait été content de la France. Catinat chercha à se faire tuer. Il fut blessé; mais, tout blessé qu'il était, voyant les troupes du roi rebutées, et le maréchal de Villeroi ne donnant point d'ordre, il fit la retraite; après quoi il quitta l'armée, et vint à Versailles rendre compte de sa conduite au roi, sans se plaindre de personne.

(2 fév. 1702) Le prince Eugène conserva toujours sa supériorité sur le maréchal de Villeroi. Enfin, au cœur de l'hiver, un jour que ce maréchal dormait avec sécurité dans Crémone, ville assez forte, et munie d'une très grande garnison, il est réveillé au bruit des décharges de mousqueterie. Il se lève en hâte, monte à cheval; la première chose qu'il ren-

contre, c'est un escadron ennemi. Le maréchal aussitôt est fait prisonnier, et conduit hors de la ville, sans savoir ce qui s'y passait, et sans pouvoir imaginer la cause d'un évènement si étrange. Le prince Eugène était déjà dans Crémone. Un prêtre, nommé Bazzoli, prévôt de Sainte-Marie-la-Neuve, avait introduit les troupes allemandes par un égout. Quatre cents soldats, entrés par cet égout dans la maison du prêtre, avaient sur-le-champ égorgé la garde des deux portes; les deux portes ouvertes, le prince Eugène entre avec quatre mille hommes. Tout cela s'était fait avant que le gouverneur, qui était espagnol, s'en fût douté, et avant que le maréchal de Villeroi fût éveillé. Le secret, l'ordre, la diligence, toutes les précautions possibles avaient préparé l'entreprise. Le gouverneur espagnol se montre d'abord dans les rues avec quelques soldats; il est tué d'un coup de fusil: tous les officiers généraux sont ou tués ou pris, à la réserve du comte de Révell, lieutenant-général, et du marquis de Praslin. Le hasard confondit la prudence du prince Eugène.

Le chevalier d'Entragues devait faire ce jour-là, dans la ville, une revue du régiment des vaisseaux, dont il était colonel; et déjà les soldats s'assemblaient à quatre heures du matin à une extrémité de la ville, précisément dans le temps que le prince Eugène entrait par l'autre. D'Entragues commence à courir par les rues avec ses soldats. Il résiste aux Allemands qu'il rencontre. Il donne le temps au reste de la garnison d'accourir. Les officiers, les soldats pêle-mêle, les uns mal armés, les autres pres-

que nus, sans commandement, sans ordre, remplissent les rues, les places publiques. On combat en confusion; on se retranche de rue en rue, de place en place. Deux régiments irlandais, qui fesaient partie de la garnison arrêtent les efforts des Impériaux. Jamais ville n'avait été surprise avec plus de sagesse, ni défendue avec tant de valeur. La garnison était d'environ cinq mille hommes. Le prince Eugène n'en avait pas encore introduit plus de quatre mille. Un gros détachement de son armée devait arriver par le pont du Pô: les mesures étaient bien prises. Un autre hasard les dérangea toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent soldats français, devait d'abord être saisi par les cuirassiers allemands qui, dans l'instant que le prince Eugène entra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer. Il fallait pour cet effet, qu'étant entrés par la porte du midi, voisine de l'égout, ils sortissent sur-le-champ de Crémone du côté du nord par la porte du Pô, et qu'ils courussent au pont. Ils y allaient; le guide qui les conduisait est tué d'un coup de fusil d'une fenêtre; les cuirassiers prennent une rue pour une autre: ils allongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de temps, les Irlandais se jettent à la porte du Pô; ils combattent et repoussent les cuirassiers, le marquis de Praslin profite du moment, il fait couper le pont: alors le secours que l'ennemi attendait ne put arriver, et la ville est sauvée.

Le prince Eugène, après avoir combattu tout le jour, toujours maître de la porte par laquelle il était entré, se retire enfin, emmenant le maréchal de

Villeroi et plusieurs officiers généraux prisonniers; mais ayant manqué Crémone, que son activité et sa prudence, jointes à la négligence du gouverneur, lui avaient donné, et que le hasard et la valeur des Français et des Irlandais lui ôtèrent.

Le maréchal de Villeroi, extrêmement malheureux en cette occasion, fut condamné à Versailles, par les courtisans, avec toute la rigueur et l'amertume qu'inspiraient sa faveur et son caractère, dont l'élévation leur paraissait trop approcher de la vanité. Le roi qui le plaignait sans le condamner, irrité qu'on blâmât si hautement son choix s'échappa à dire: (1) « On se déchaîne contre lui, parce qu'il est » mon favori: » terme dont il ne se servit jamais pour personne que cette seule fois en sa vie. Le duc de Vendôme fut aussitôt nommé pour aller commander en Italie.

Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était intrépide comme lui, doux, bienfesant, sans faste, ne connaissant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance. Il n'était fier qu'avec des princes; il se rendait l'égal de tout le reste. C'était le seul général sous lequel le devoir du service, et cet instinct de fureur purement animal et mécanique qui obéit à la voix des officiers, ne menassent point les soldats au combat: ils combattaient pour le duc de Vendôme; ils auraient donné leur vie pour le tirer d'un mau-

(1) *Voyez* les Mémoires de Dangeau.

On chantait à la cour, à Paris et dans l'armée:

Français, rendez grâce à Bellonne.
Votre bonheur est sans égal:
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre général.

vais pas, où la précipitation de son génie l'engageait quelquefois. Il ne passait pas pour méditer ses desseins avec la même profondeur que le prince Eugène, et pour entendre comme lui l'art de faire subsister les armées. Il négligeait trop les détails; il laissait périr la discipline militaire; la table et le sommeil lui dérobaient trop de temps, aussi-bien qu'à son frère. Cette mollesse le mit plus d'une fois en danger d'être enlevé; mais un jour d'action, il réparait tout par une présence d'esprit et par des lumières que le péril rendait plus vives; et ces jours d'actions, il les cherchait toujours; moins fait, à ce qu'on disait, pour une guerre défensive, et aussi propre à l'offensive que le prince Eugène.

Ce désordre et cette négligence qu'il portait dans les armées, il l'avait à un excès surprenant dans sa maison, et même sur sa personne: à force de haïr le faste, il en vint à une malpropreté cynique, dont il n'y a point d'exemple; et son désintéressement, la plus noble des vertus, devint en lui un défaut qui lui fit perdre, par son dérangement, beaucoup plus qu'il n'eût dépensé en bienfaits. On l'a vu manquer souvent du nécessaire. Son frère le grand-prieur, qui commanda sous lui en Italie, avait tous ces mêmes défauts, qu'il poussait encore plus loin, et qu'il ne rachetait que par la même valeur. Il était étonnant de voir deux généraux ne sortir souvent de leur lit qu'à quatre heures après midi, et deux princes, petit-fils de Henri IV, plongés dans une négligence de leurs personnes, dont les plus vils des hommes auraient eu honte.

Ce qui est plus étonnant encore, c'est ce mélange

d'activité et d'indolence, avec lequel Vendôme fit contre Eugène une guerre d'artifices, de surprises, de marches, de passages de rivières, de petits combats souvent aussi inutiles que meurtriers, de batailles sanglantes où les deux partis s'attribuaient la victoire: (15 aug. 1702) telle fut celle de Luzara, pour laquelle les *Te Deum* furent chantés à Vienne et à Paris. Vendôme était vainqueur toutes les fois qu'il n'avait pas à faire au prince Eugène en personne, mais dès qu'il le trouvait en tête, la France n'avait plus d'avantage.

(Janv. 1703) Au milieu de ces combats, et des siéges de tant de châteaux et de petites villes, des nouvelles secrètes arrivent à Versailles, que le duc de Savoie, petit-fils d'une sœur de Louis XIII, beau-père du duc de Bourgogne, beau-père de Philippe V, va quitter les Bourbons, et marchande l'appui de l'empereur. Tout le monde est surpris qu'il abandonne à la fois ses deux gendres, et même, à ce qu'on croit, ses véritables intérêts. Mais l'empereur lui promettait tout ce que ses gendres lui avaient refusé, le Montferrat mantouan, Alexandrie, Valence, les pays entre le Pô et le Tanaro, et plus d'argent que la France ne lui en donnait. Cet argent devait être fourni par l'Angleterre; car l'empereur en avait à peine pour soudoyer ses armées. L'Angleterre, la plus riche des alliés, contribuait plus qu'eux tous pour la cause commune. Si le duc de Savoie consulta peu les lois des nations et celle de la nature, c'est une question de morale, laquelle se mêle peu de la conduite des souverains. L'évènement seul a fait voir à la fin qu'il ne manqua pas,

au moins dans son traité, aux lois de la politique: mais il y manqua dans un autre point bien essentiel; ce fut en laissant ses troupes à la merci des Français, tandis qu'il traitait avec l'empereur. (10 aug. 1703) Le duc de Vendôme les fit désarmer. Elles n'étaient, à la vérité, que de cinq mille hommes; mais ce n'était pas un petit objet pour le duc de Savoie.

A peine la maison de Bourbon a-t-elle perdu cet allié, qu'elle apprend que le Portugal est déclaré contre elle. Pierre, roi de Portugal, reconnaît l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Le conseil impérial, au nom de cet archiduc, démembrait, en faveur de Pierre II, une monarchie dans laquelle il n'avait pas encore une ville: il lui cédait, par un de ces traités qui n'ont point eu d'exécution, Vigo, Baïonne, Alcantora, Badajoz, une partie de l'Estramadoure, tous les pays situés à l'occident de la rivière de la Plata en Amérique; en un mot, il partageait ce qu'il n'avait pas, pour acquérir ce qu'il pourrait en Espagne.

Le roi de Portugal, le prince de Darmstadt, ministre de l'archiduc, l'amirante de Castille, son partisan, implorèrent même le secours du roi de Maroc. Non-seulement ils firent des traités avec ce barbare, pour avoir des chevaux et du blé ; mais ils demandèrent des troupes. L'empereur de Maroc, Muley Ismaël, le tyran le plus guerrier et le plus politique qui fût alors chez les nations mahométanes, ne voulut envoyer ses troupes qu'à des conditions dangereuses pour la chrétienté, et honteuses pour le roi de Portugal: il demandait en otage un

fils de ce roi, et des villes. Le traité n'eut point lieu. Les chrétiens se déchirèrent de leurs propres mains, sans y joindre celles des barbares. Ce secours d'Afrique ne valait pas, pour la maison d'Autriche, celui d'Angleterre et de Hollande.

Churchil, comte et ensuite duc de Marlborough, déclaré général des troupes anglaises et hollandaises, dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France qu'on eût vu depuis plusieurs siècles. Il n'était pas comme ces généraux auxquels un ministre donne par écrit le project d'une campagne, et qui, après avoir suivi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de servir encore. Il gouvernait alors la reine d'Angleterre, et par le besoin qu'on avait de lui, et par l'autorité que sa femme avait sur l'esprit de cette reine. Il menait le parlement par son crédit et par celui de Godolphin, grand-trésorier, dont le fils épousa sa fille. Ainsi, maître de la cour, du parlement, de la guerre et des finances, plus roi que n'avait été Guillaume, aussi politique que lui, et beaucoup plus grand capitaine, il fit plus que les alliés n'osaient espérer. Il avait, par-dessus tous les généraux de son temps, cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, et cette sérénité d'âme dans le péril, que les Anglais appellent *cold head*, *tête froide*. C'est peut-être cette qualité, le premier don de la nature pour le commandement, qui a donné autrefois tant d'avantage aux Anglais sur les Français dans les plaines de Poitiers, de Créci et d'Azincourt.

Marlborough, guerrier infatigable pendant la cam-

pagne, devenait un négociateur aussi agissant pendant l'hiver. Il allait à La Haye et dans toutes les cours d'Allemagne. Il persuadait les Hollandais de s'épuiser pour abaisser la France. Il excitait les ressentiments de l'électeur palatin. Il allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg, lorsque ce prince voulut être roi. Il lui présentait la serviette à table, pour en tirer le secours de sept à huit mille soldats. Le prince Eugène, de son côté, ne finissait une campagne que pour aller faire lui-même à Vienne les préparatifs de l'autre. On sait si les armées en sont mieux pourvues, quand le général est le ministre. Ces deux hommes, tantôt commandant ensemble, tantôt séparément, furent toujours d'intelligence; ils conféraient souvent à La Haye avec le grand-pensionnaire Heinsius et le greffier Faget, qui gouvernait les Provinces-Unies avec autant de lumières que les Barnevelt et les de Witt, et avec plus de bonheur. Ils fesaient toujours de concert mouvoir les ressorts de la moitié de l'Europe contre la maison de Bourbon; et le ministère de France était alors bien faible pour résister long-temps à ces forces réunies. Le secret de leur projet de campagne fut toujours gardé entre eux. Ils arrangeaient eux-mêmes leurs desseins, et ne les confiaient à ceux qui les devaient seconder qu'au point de l'exécution. Chamillart, au contraire, n'étant ni politique, ni guerrier, ni même homme de finance, et jouant cependant le rôle d'un premier ministre, dans l'impuissance où il était de faire des arrangements par lui-même, les recevait de plusieurs mains subalternes. Son secret était quelquefois divulgué avant

même qu'il sût précisément ce qu'on devait faire. C'est ce que le marquis de Feuquières lui reproche avec raison : et madame de Maintenon avoue dans ses lettres que cet homme, qu'elle avait choisi, était un ministre incapable. Ce fut là une des principales causes du malheur de la France.

Dès que Marlborough eut le commandement des armées confédérées en Flandre, il fit voir qu'il avait appris l'art de la guerre sous Turenne. Il avait fait autrefois ses premières campagnes, volontaire sous ce général. On ne l'appelait dans l'armée que le bel Anglais, mais le vicomte de Turenne avait jugé que le bel Anglais serait un jour un grand homme. Il commença par élever des officiers subalternes et jusqu'alors inconnus, dont il démêlait le mérite, sans s'assujettir à l'ordre du grade militaire, que nous appelons en France l'*ordre du tableau*. Il savait que quand les grades ne sont que la suite de l'ancienneté, l'émulation périt ; et qu'un officier, pour être plus ancien, n'est pas toujours meilleur. (1702) Il forma d'abord des hommes. Il gagna du terrain sur les Français sans combattre. Le premier mois, le comte d'Atholne, général hollandais, lui disputait le commandement ; et dès le second, il fut obligé de lui déférer en tout. Le roi de France avait envoyé contre lui son petit-fils, le duc de Bourgogne, prince sage et juste, né pour rendre les hommes heureux. Le maréchal de Boufflers, homme d'un courage infatigable, commandait l'armée sous ce jeune prince. Mais le duc de Bourgogne, après avoir vu prendre plusieurs places, après avoir été forcé de reculer par les marches savantes de

l'Anglais, revint à Versailles, au milieu de la campagne. (Sept. et oct. 1702) Boufflers resta seul témoin des succès de Marlborough, qui prit Venloo, Ruremonde, Liége, avançant toujours, et ne perdant pas un moment la supériorité.

Marlborough, de retour à Londres après cette campagne, reçut les honneurs dont on peut jouir dans une monarchie et dans une république; créé duc par la reine, et, ce qui est plus flatteur, remercié par les deux chambres du parlement, dont les députés vinrent le complimenter dans sa maison.

Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir rassurer la fortune de la France: c'était le maréchal duc de Villars, alors lieutenant-général, et que nous avons vu depuis généralissime des armées de France, d'Espagne et de Sardaigne, à l'âge de quatre vingt-deux ans, officier plein d'audace et de confiance. Il avait été l'artisan de sa fortune, par son opiniâtreté à faire au-delà de son devoir. Il déplut quelquefois à Louis XIV, et, ce qui était plus dangereux, à Louvois, parce qu'il leur parlait avec la même hardiesse qu'il servait. On lui reprochait de n'avoir pas une modestie digne de sa valeur: mais enfin on s'était aperçu qu'il avait un génie fait pour la guerre, et fait pour conduire des Français. On l'avait avancé en peu d'années, après l'avoir laissé languir long-temps.

Il n'y a guère eu d'hommes dont la fortune ait fait plus de jaloux, et qui ait dû moins en faire. Il a été maréchal de France, duc et pair, gouverneur de province: mais aussi il a sauvé l'État; et d'autres qui l'ont perdu, ou qui n'ont été que courtisans, ont

hommes, son canon, son champ de bataille, après avoir été poursuivi deux lieues à travers les bois et les défilés, tandis que pour preuve de sa défaite, le fort de Fridlingen capitulait, manda cependant à Vienne qu'il avait remporté la victoire, et fit chanter un *Te Deum*, plus honteux pour lui que la bataille perdue.

Les Français, remis de leur terreur panique, proclamèrent Villars maréchal de France sur le champ de bataille; et le roi, quinze jours après, confirma ce que la voix des soldats lui avait donné.

(Avril 1703) Le maréchal de Villars joint enfin l'électeur de Bavière avec ses troupes victorieuses: il le trouve vainqueur de son côté, gagnant du terrain, et maître de la ville impériale de Ratisbonne, où l'Empire assemblé venait de conjurer sa perte.

Villars était plus fait pour bien servir l'état, en ne suivant que son génie, que pour agir de concert avec un prince. Il mena, ou plutôt il entraîna l'électeur au-delà du Danube; et quand le fleuve fut passé, l'électeur se repentit, voyant que le moindre échec laisserait ses états à la merci de l'empereur. Le comte de Styrum, à la tête d'un corps d'environ vingt mille hommes, allait se joindre à la grande armée du prince de Bade, auprès de Donawert. « Il faut les prévenir, dit le maréchal au prince, il » faut tomber sur Styrum, et marcher tout à l'heu» re. » L'électeur temporisait: il répondait qu'il en devait conférer avec ses généraux et ses ministres. « C'est moi qui suis votre ministre et votre général, » lui répliquait Villars. Vous faut-il d'autre conseil » que moi, quand il s'agit de donner bataille? » Le

prince occupé du danger de ses états, reculait encore; il se fâchait contre le général: « Hé bien, lui dit » Villars, si votre altesse électorale ne veut pas saisir l'occasion avec ses Bavarois, je vais combattre » avec les Français; » et aussitôt il donna ordre pour l'attaque. Le prince indigné (1), et ne voyant dans ce Français qu'un téméraire, fut obligé de combattre malgré lui. C'était dans les plaines d'Hochstet, auprès de Donawert.

(20 sept. 1703) Après la première charge on vit encore un effet de ce que peut la fortune dans les combats. L'armée ennemie et la française, saisies d'une terreur panique, prirent la fuite toutes deux en même temps, et le maréchal de Villars se vit presque seul quelques minutes sur le champ de bataille: il rallia les troupes, les ramena au combat, et remporta la victoire. On tua trois mille Impériaux: on en prit quatre mille: ils perdirent leur canon et leur bagage. L'électeur se rendit maître d'Augsbourg. Le chemin de Vienne était ouvert. Il fut agité

(1) Tout ceci doit se trouver dans les Mémoires du maréchal de Villars, manuscrits; j'y ai lu ces détails. Le premier tome imprimé de ces Mémoires est absolument de lui; les deux autres sont d'une main étrangère et un peu différente.

On voit, par les dépêches du maréchal, combien il avait à souffrir de la cour de Bavière: « Peut-être valait-il mieux lui » plaire que de le bien servir. Ses gens en eusent ainsi. Les » Bavarois, les étrangers, tous ceux qui l'ont volé, friponné » au jeu, livré à l'empereur, ont fait avec lui leur fortune, » etc. »

Il entend par ces mots, *livré à l'empereur*, une intrigue que les ministres de l'électeur de Bavière formaient alors pour faire sa paix avec l'Autriche, dans le temps que la France combattait pour lui.

dans le conseil de l'empereur s'il sortirait de sa capitale.

(6 sept.) La terreur de l'empereur était excusable : il était alors battu partout. Le duc de Bourgogne ayant sous lui les maréchaux de Tallart et de Vauban, venait de prendre le vieux Brisach. Tallart venait non-seulement de reprendre Landau, mais il avait encore défait auprès de Spire le prince de Hesse, depuis roi de Suède, qui voulait secourir la ville (14 nov. 1703). Si l'on en croit le marquis de Feuquières, cet officier et ce juge si instruit dans l'art militaire, mais si sévère dans ses jugements, le maréchal de Tallart ne gagna cette bataille que par une faute et par une méprise. Mais enfin il écrivit du champ de bataille au roi : « Sire, votre armée a » pris plus d'étendards et de drapeaux qu'elle n'a » perdu de simples soldats. »

Cette action fut celle de toute la guerre où la baïonnette fit le plus de carnage. Les Français, par leur impétuosité, avaient un grand avantage en se servant de cette arme. Elle est devenue depuis plus menaçante que meurtrière. Le feu soutenu et roulant a prévalu. Les Allemands et les Anglais s'accoutumèrent à tirer par divisions avec plus d'ordre et de promptitude que les Français. Les Prussiens furent les premiers qui chargèrent leurs fusils avec des baguettes de fer. Le second roi de Prusse les disciplina, de sorte qu'ils pouvaient tirer six coups par minute très aisément. Trois rangs tirant à la fois, et avançant ensuite rapidement, décident aujourd'hui du sort des batailles. Les canons de campagne font un effet non moins redoutable. Les ba-

taillons que ce feu ébranle n'attendent pas l'attaque des baïonnettes, et la cavalerie achève de les rompre. Ainsi la baïonnette effraie plus qu'elle ne tue, et l'épée est devenue absolument inutile à l'infanterie. La force du corps, l'adresse, le courage d'un combattant ne lui servent plus de rien. Les bataillons sont devenus de grandes machines, dont la mieux montée dérange nécessairement celle qui lui est opposée. C'est précisément par cette raison que le prince Eugène a gagné contre les Turcs les célèbres batailles de Témiswar et de Belgrade, où les Turcs auraient eu probablement l'avantage par leur nombre supérieur, s'il y avait eu ce qu'on appelle une mêlée. Ainsi l'art de se détruire est non-seulement tout autre de ce qu'il était avant l'invention de la poudre, mais de ce qu'il était il y a cent ans.

Cependant la fortune de la France se soutenant d'abord si heureusement du côté de l'Allemagne, on présumait que le maréchal de Villars la pousserait encore plus loin, avec cette impétuosité qui déconcertait la lenteur allemande: mais ce même caractère, qui en fesait un chef redoutable, le rendait incompatible avec l'électeur de Bavière. Le roi voulait qu'un général ne fût fier qu'avec l'ennemi: et l'électeur de Bavière fut assez malheureux pour demander un autre maréchal de France.

Villars lui-même, fatigué des petites intrigues d'une cour orageuse et intéressée, des irrésolutions de l'électeur, et plus encore des lettres du ministre d'état Chamillart, plein de prévention contre lui, comme d'ignorance, demanda au roi sa retraite. Ce fut la seule récompense qu'il eut des opérations dé-

guerre les plus savantes, et d'une bataille gagnée. Chamillart, pour le malheur de la France, l'envoya dans le fond des Cévènes réprimer les paysans fanatiques, et il ôta aux armées françaises le seul général qui pût alors, ainsi que le duc de Vendôme, leur inspirer un courage invincible. On parlera de ces fanatiques dans le chapitre de la religion. Louis XIV avait alors des ennemis plus terribles, plus heureux et plus irréconciliables que ces habitants des Cévènes.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU TOME DIX-SEPTIÈME.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01187 8827



